Le Monde

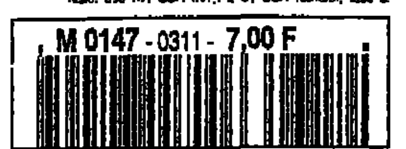


CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15590 – 7 F

SAMEDI 11 MARS 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

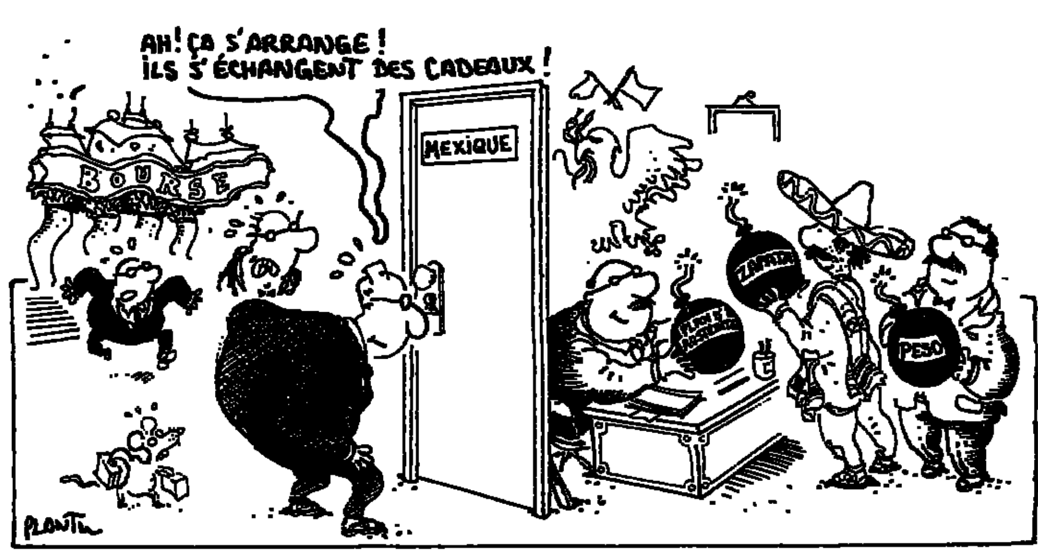
Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m. ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0311 - 7,00 F

Le Mexique adopte un plan draconien pour rassurer les investisseurs

La crise du peso menace de relancer les désordres monétaires



LES INVESTISSEURS n'ont pas repris confiance dans la monnaie mexicaine : le peso a encore touché le fond jeudi 9 mars, descendant à plus de 7,5 pour un dollar. Pour rassurer les marchés, les Américains et le FMI, le gouvernement a présenté un nouveau programme, draconien. Celui-ci prévoit une réduction des dépenses budgétaires, une hausse des taxes et des tarifs des services publics, ainsi qu'un plan de soutien aux banques mises en péril par des créances irrécupérables en raison des taux d'intérêt prohibitifs. Ce plan a été rejeté par l'opposition mais aussi par une partie du parti gouvernemental et du patronat. Il va en effet provoquer une récession et donc une montée du chômage, en même temps que de sévères pertes de pouvoir d'achat pour les salariés, face à une hausse des prix qui devrait atteindre 40 % sur l'année. Une situation difficile pour un pouvoir affaibli par les scandales et l'affaire du Chiapas. Et un pari : l'échec du plan pourrait secouer d'autres pays latino-américains et entraîner de nouveaux désordres monétaires.

Lire page 3

Le deuxième groupe industriel français face à la justice

M. Suard, PDG d'Alcatel Alsthom, doit s'expliquer sur des surfacturations et des pressions sur un témoin

ENTENDU, vendredi 10 mars, par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy, chargé à Evry (Essonne) de l'enquête sur les manœuvres frauduleuses et les surfacturations commises par Alcatel CIT aux dépens de France Télécom, Pierre Suard, PDG d'Alcatel Alsthom – le deuxième groupe industriel français après Elf –, pourrait être de nouveau mis en examen. Il devra en particulier s'expliquer sur la filature du témoin-clé de cette affaire, Denis Gazeau, qui avait révélé à la justice l'existence d'un système de surfacturations portant sur la vente de centraux téléphoniques à France Télécom. D'ores et déjà, l'enquête a permis d'établir, d'une part, que le détective privé se livrant à la surveillance de M. Gazeau agissait en liaison avec Claude Bardon, l'ancien patron des RG parisiens, d'autre part, que le téléphone portable utilisé pour ce faire par M. Bardon lui avait été prêté par Françoise Sampermans, PDG de la Générale Occidentale. Ces derniers jours, on ne cachait pas au siège parisien du groupe une profonde inquiétude, au point de ne pas exclure le placement en détention de M. Suard.

Dans un entretien accordé au *Monde*, François de Laage de Meux, directeur général d'Alcatel Alsthom, tente d'allumer un contre-feu, en expliquant que son groupe « *serait victime d'une vaste entreprise tant d'espionnage industriel et commercial que de déstabilisation* ». Selon M. de Laage de Meux, un concurrent étranger appartenant au domaine des télécommunications serait à l'origine de cette tentative. Il explique qu'une société anglaise de conseils en opérations internationales avait averti M. Suard que ce concurrent aurait recouru à des espions à l'intérieur même d'Alcatel aux fins de pirater de nouvelles technologies.

Outre cette affaire, M. Suard sera entendu sur les travaux de « *sécurité* » réalisés à ses domiciles de Boulogne et de Neuilly pour un montant total de plus de trois millions de francs facturés à diverses sociétés dépendant du groupe. Il avait déjà été mis en examen pour les factures payées par des sociétés dépendant d'Alcatel CIT. Un réquisitoire supplétif ayant permis au juge d'Huy de s'intéresser au reste des travaux assurés par des sociétés liées à Alcatel Alsthom, il risque une deuxième mise en examen.

Lire page 10

Un référendum dans les alpages suisses

BERNE
de notre correspondant

Sujet longtemps tabou au pays des verts alpages et des vaches reines, la réforme de la politique agricole suisse va se trouver, dimanche, au cœur d'un référendum dans la Confédération. Le débat porte sur trois projets soumis au verdict populaire : un nouvel article constitutionnel définissant le rôle de l'agriculture, un assouplissement des dispositions sur l'économie laitière et une révision de la loi sur l'agriculture. Dans l'esprit du gouvernement, il s'agit de « *rendre l'agriculture capable de relever les défis futurs en conciliant l'efficacité, les besoins de l'écologie et le bien-être des animaux* ».

Si des divergences persistent sur les remèdes à apporter, on s'accorde généralement sur la nécessité d'une réforme en profondeur de l'agriculture helvétique. Sous l'effet de la crise et de l'ouverture des marchés, il est apparu que la Suisse ne pouvait plus se permettre le luxe de maintenir à bout de bras l'agriculture la plus subventionnée du monde. Actuellement, l'Etat fédéral dépense environ 3,4 milliards de francs suisses (près de 14 milliards de francs) par an pour sa politique agricole.

Conséquence du protectionnisme en vigueur, les prix des denrées alimentaires sont en moyenne 40 % plus cher que dans l'Union européenne. Dès lors, il n'est pas étonnant que les Suisses des régions frontalières soient toujours plus nombreux à se rendre dans les pays voisins pour faire leurs emplettes. Ainsi, un kilo de beurre coûte 13 francs suisses dans un supermarché Migros à Genève et seulement l'équivalent de 3,4 francs suisses dans la succursale française de la même chaîne à quelques kilomètres de distance.

Autant dans l'intérêt des consommateurs que dans celui bien compris des producteurs, un coup de fouet est imposé pour sortir l'agriculture suisse de sa léthargie et l'adapter aux nouvelles règles du commerce mondial en la rendant plus concurrentielle. Avec ses multiples garde-fous et son vaste réseau de subventions, le secteur agricole était devenu un oreiller de paresse, entretenant une bureaucratie pléthorique et profitant d'abord aux barons du fromage et de l'exportation : d'ailleurs, la Suisse croule sous des tonnes de lait et n'arrive plus à écouler des montagnes de beurre et de fromage, même en bradant les prix.

Pour permettre à l'agriculture de marcher avec son temps, il fallait donner une nouvelle chance aux paysans suisses, toujours moins nombreux et qui ne représentent plus guère que 5 % de la population active, alors que le nombre d'exploitations agricoles est tombé à une centaine de milliers pour l'ensemble du pays. Le nouvel article constitutionnel met l'accent sur la « *multifonctionnalité* » de l'agriculture. Le paysan ne sera plus simplement producteur mais il devra également prendre soin de la protection de l'environnement et pourvoir à l'entretien du paysage. Ses produits ne seront plus subventionnés comme par le passé et, pour se conformer à la concurrence internationale, les prix découleront davantage de la loi du marché. En compensation des prestations rendues à la collectivité, les paysans obtiendront des revenus supplémentaires sous forme de paiements directs.

Des formations gouvernementales, seul le Parti socialiste combat la réforme, la jugeant trop timide et lui reprochant de perpétuer les privilèges de la grande paysannerie. Pour des raisons analogues, le « paquet » agricole est également combattu par des organisations de consommateurs et de protection de l'environnement ainsi que par des associations de petits paysans et d'agriculteurs biologiques. Pour les opposants, l'avenir se trouverait dans une reconversion à l'agriculture biologique misant sur la qualité et non plus sur la quantité.

Jean-Claude Buhrer

Le Lider maximo à l'Elysée



FIDEL CASTRO

UN ÉVÉNEMENT de taille promet de mobiliser le Tout-Paris en début de semaine prochaine : la venue du Lider maximo cubain dans la capitale. Fidel Castro, qui arrivera lundi 13 mars au matin, aura les honneurs de l'Elysée pour le déjeuner. Il prononcera dans l'après-midi un discours à l'Unesco, prétexte officiel de sa venue à Paris. Il sera ensuite reçu à l'Assemblée nationale par Philippe Séguin et par les membres du groupe des Amitiés franco-cubaines – présidé par André Santini, *député UDF* des Hauts-de-Seine et grand fumeur de havanes –, qui comptent, avec Michel Charasse et Danièle Mitterrand parmi les rares personnalités françaises à avoir fréquenté Cuba ces dernières années.

C'est la première fois que le président cubain effectue une visite en France. Celle-ci marque donc la rupture de la quarantaine tacitement imposée par les Occidentaux à l'un des derniers dictateurs se réclamant du communisme ; c'est peut-être aussi, pour François Mitterrand, qui n'a jamais caché sa désapprobation de l'embargo imposé par les Etats-Unis à Cuba depuis plus de trente ans, un ultime défi lancé aux Américains avant de quitter le pouvoir. Mardi, Fidel Castro rencontrera les dirigeants du CNPF. Il offrira un déjeuner et un dîner à l'hôtel Marigny, mis à sa disposition par la République. Mercredi, il se rendra à Chablis, en Bourgogne, à l'invitation de l'industriel français du poulet, Gérard Bourgoin, autre grand ami de Cuba.

Lire page 4

POINT DE VUE

Socialistes, encore un effort pour redevenir républicains !

par Philippe Séguin

POUR les socialistes, cette élection présidentielle se réduit à une thérapie. Une thérapie collective. Il s'agit pour eux, d'abord, de figurer honorablement. Donc, de parvenir au second tour. Il leur faut par ailleurs tirer parti de cette campagne pour engager la rupture avec leur passé : exorciser quatorze ans de présidence Mitterrand, et plus précisément dix ans de pouvoir sans partage au long desquels beaucoup de convictions ont été ébranlées, bien des principes tiraillés et pas mal d'erreurs commises pour finir avec une défaite électorale sans précédent. Il convient enfin de rechercher les voies d'un avenir.

Pour conduire l'effort d'analyse – au sens clinique du terme –, les socialistes n'ont pas choisi le pire d'entre eux. Lionel Jospin mérite l'estime pour la clarté de ses engagements et l'antériorité de ses critiques. Cela ne rend l'examen de ses propositions que plus significatif, à la lumière de ce triple enjeu. Ses lacunes, ses lapsus, ses rechutes, ne sauraient être imputés à ses propres embarras, mais bien aux contradictions d'un système de pensée encore marqué par son expérience collective.

Figurer honorablement. Ce n'est pas si évident. Car génie tutélaire du lieu, et autorité parapolitique indiscutée, Jacques Delors avait lui-même indiqué, voici trois mois, les raisons qui enlevaient à la gauche toute perspective immédiate. Ce que le « *meilleur des socialistes* » ne pouvait mener à bien, qui pourrait le faire en ses lieu et place ? Ce fut donc une erreur de Lionel Jospin que d'avoir fait de Jacques Delors le président d'un comité qu'on hésite à qualifier de « *soutien* » : trop de Delors tue l'effet Delors. Et ce, d'autant plus qu'un Jean-Pierre Chevènement, dont la contribution ne fut certes pas négligeable dans la naissance et la croissance du Parti socialiste, est, pour des raisons de lèse-Maastricht, traité avec une sévérité qui voisine la rebuffade. Reste que le désir qu'a la gauche de figurer peut estomper, sinon abolir, ce sentiment de malaise évident.

Solder le passé. L'exercice est évidemment, et de loin, le plus périlleux. Il faut que le candidat parvienne à formuler des jugements sur le passé, sans toutefois le désavouer pleinement, tout en satisfaisant le questionnement de son auditoire.

Lionel Jospin a choisi pour ce faire d'égrener quelques actes de contrition : ils sont tous fort intéressants, mais quelque peu incomplets.

Passons sur le quinquennat. On le sort dans les périodes d'opposition, tout comme les pulls tricotés à la veillée à l'annonce des premiers frimas. Bien fol qui s'y fierait... La remise en cause de la spécificité de la politique africaine ? Le thème repris de Jean-Pierre Cot, le premier ministre révoqué de la présidence Mitterrand, fera chaud au cœur à un certain public militant, au risque d'inquiéter des Etats étroitement liés à la France, qu'a déjà effarouchés la dévaluation, sans mesure d'accompagnement véritables, du franc CFA.

S'il est souhaitable de mieux contrôler certains agissements de responsables irresponsables en Afrique, est-il nécessaire pour autant de paraître céder au cartiérisme pur et simple ?

Lire la suite page 15

★ **Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, est président de l'Assemblée nationale.**

MALAISE La poursuite de la guerre que mènent les Russes depuis trois mois en Tchétchénie commence à provoquer un léger malaise dans les relations que les Occidentaux entretiennent avec Moscou. Reçue jeudi 9 mars au Kremlin, la troïka européenne a confirmé son refus de signer un accord intérimaire de partenariat politique et commercial avec Moscou ● LE FMI devait cependant accorder vendredi un crédit stand-by de 6,3 milliards de dollars (31 milliards de francs) à la Russie ● A WASHINGTON, le soutien persistant que le président Bill Clinton dispense à Boris Eltsine est de plus en plus critiqué, notamment par la nouvelle majorité républicaine au Congrès. Cette campagne fait planer un doute sur la participation de M. Clinton aux commémorations de la victoire contre les nazis le 9 mai à Moscou auxquelles François Mitterrand se rendra.

Les Européens n'ont pas convaincu la Russie d'arrêter la guerre en Tchétchénie

La troïka européenne maintient le gel de la coopération avec Moscou qui n'en devrait pas moins bénéficier d'un crédit exceptionnel du FMI de 6,3 milliards de dollars

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Poliment mais sans qu'ils paraissent devoir en tirer la moindre conséquence pratique, les dirigeants russes ont écouté, jeudi 9 mars à Moscou, les représentants de l'Union européenne (UE) venus leur faire la leçon sur la Tchétchénie. On s'est quitté en se félicitant, côté russe, du « bon esprit » de la rencontre et, dans le camp européen, en assurant que Moscou avait fait montre « d'ouverture d'esprit ». Cependant, à s'en tenir aux propos tenus à la presse par les uns et les autres, les Russes n'ont pas pris le moindre engagement ni, semble-t-il, fait un seul geste concret en direction des Européens.

Les membres de la troïka, conduite par Alain Juppé, ministre français des affaires étrangères, accompagné de ses homologues allemand et espagnol, Klaus Kinkel et Javier Solana, ont quitté Moscou sans un début de garantie quant à un apaisement dans la crise tchétchène. Ils étaient venus délivrer à Moscou un avertissement qu'ils voulaient « ferme ». *Il n'y aura pas de développement normal des relations entre l'UE et la Russie*, ont-ils dit au président Boris Eltsine et à son ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, tant que se poursuivra la guerre en Tchétchénie. Concrètement, cela veut dire que l'UE ne signera pas l'accord intérimaire de partenariat – politique et commercial – qu'elle devait signer avec la Russie tant que celle-ci bombardera villes et villages de la petite République sécessionniste du Caucase.

M. Juppé a adressé un double message à ses interlocuteurs moscovites : *loin de vouloir isoler la Russie*, l'UE veut l'aider sur la voie des réformes, l'appuyer au FMI, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), faciliter son intégration au sein du Conseil de l'Europe, dans le dispositif de sécurité sur le Vieux Continent, etc. ; mais cette bonne volonté est « contrariée » par la guerre que les Russes mènent en Tchétchénie au nom de la défense de l'unité de la Fédération de Russie. L'UE ne conteste aucunement à cette dernière le droit de défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale, mais les moyens employés contreviennent à tous les engagements pris par la Russie, notamment au sein de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (l'OSCE qui a succédé à la CSCE).

Les Européens ne signeront cet accord intérimaire de partenariat – qui devait être opérationnel le temps que les Parlements des pays membres ratifient le véritable accord signé à l'été 1994 à Corfou – que si les Russes remplissent quatre « conditions », pour employer le terme utilisé par M. Juppé : cessez-le-feu général, libre acheminement de l'aide humanitaire, présence permanente d'une mission de l'OSCE sur place, enfin amorce de conversations et de règlement politiques avec les Tchétchènes.

Le gel de l'accord intérimaire est *« un bon moyen de pression »*, explique-t-on chez les Européens, laissant entendre qu'il n'y en a pas beaucoup d'autres à la disposition de l'UE dès lors que celle-ci, considérant que l'affaire tchétchène est un problème intérieur russe, ne peut décider de « sanctions » à l'encontre de la Russie. Le report de la signature de l'accord intérimaire embarrasserait les Russes *« politiquement et économiquement »*. Après tout, l'Union européenne est, de loin, le plus gros contributeur d'assistance économique à la Russie et son principal partenaire commercial.



LE CYNISME DE M. KOZYREV

La réponse des Russes a semblé des plus évasives. Ils accepteraient « l'idée » d'une mission permanente de l'OSCE dans le Nord-Caucase, mais reste à *« discuter des modalités et du calendrier »* d'une telle opération, a observé M. Juppé. Volontiers provocateur, M. Kozyrev juge qu'en matière de surveillance du respect des droits de l'homme en Tchétchénie, ce sont les *« crimes »* du régime du président Djokhar Doudaev qui devraient faire l'objet de l'attention prioritaire de l'OSCE. Puis, ouvertement cynique, il a ajouté qu'en matière d'assistance humanitaire, c'était celle que dispense la Russie qui comptait, pas celle des Occidentaux (totalement bloquée par les Russes depuis trois semaines).

Les négociations avec les Tchétchènes ? On y viendrait, *« on y serait presque »*, pas avec le *« criminel Doudaev »*, bien sûr, mais peut-être avec certains de ses proches, ont affirmé les Russes à la troïka – comme ils le font depuis plus d'un mois à tous leurs interlocuteurs occidentaux. Le cessez-le-feu ? Mais le président Eltsine a depuis longtemps donné l'ordre à ses troupes de faire taire les armes lourdes, fait-on, sérieusement, valoir à Moscou.

L'ensemble de ces angéliques réponses avait les allures d'une fin de non-recevoir polie adressée aux Européens, comme si la Russie était, pour l'heure, bien décidée à poursuivre « sa » guerre en Tchétchénie. Et tant pis pour les relations avec l'UE. En matière d'assistance financière, la Russie – pourtant exportatrice nette de capitaux – devait d'ailleurs recevoir cette semaine une solide injection de baume, avec l'attribution d'un crédit stand-by du FMI de plus de 6 milliards de dollars (30 milliards de francs).

Alain Frachon

Condamnation à l'ONU

Pour la première fois dans l'histoire de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, l'un des membres permanents du Conseil de sécurité – en l'occurrence la Russie – a accepté d'être mis sur la sellette. Selon les termes de Musa Bin Hitam (Malaisie), président de la session qui se déroule actuellement au Palais des nations, *« exprimant sa profonde préoccupation à l'égard de l'usage disproportionné par les Forces armées russes, la Commission déplore les graves violations des droits de l'homme qui ont eu lieu avant comme après le début de la crise actuelle, ainsi que les violations du droit international humanitaire et la continuation de ces violations. La Commission exprime sa profonde inquiétude devant la persistance des combats »*. Une déclaration de cette importance ne pouvait, d'après le droit coutumier de la Commission, qu'être adoptée par consensus. Elle a été largement due aux efforts déployés par la France, président en exercice de l'Union européenne.

Le Kremlin poursuit ses opérations militaires

MOSCOU
de notre correspondante

Trois mois après le début de la guerre en Tchétchénie, la réalité sur le terrain reste diamétralement opposée à l'image que tentent d'en donner les autorités russes. Celles-ci n'ont, en Tchétchénie, pas d'autre objectif que de *« vaincre et détruire »*, déclarait au *Monde*, jeudi 8 mars, le responsable d'une organisation humanitaire internationale. Il a précisé avoir perdu l'espoir, un moment caressé, de voir les forces russes limiter leur progression hors de Grozny, ou se contenter d'occuper la moitié nord du pays, en épargnant les villes de Chali et de Goudermes. Une nouvelle « trêve » locale, acceptée par les militaires russes la veille de l'arrivée de la « troïka » européenne à Moscou, a ainsi été rompue avant même d'avoir commencé. Tous les autres engagements du Kremlin ont aussi été violés.

Il y a eu, d'abord, la promesse de remplacer, dès que Grozny serait prise, les unités de l'armée par celles du ministère de l'intérieur, certes bien plus impitoyables que les appelés du contingent, mais au moins dénuées d'artillerie lourde et d'aviation. Non seulement il n'est plus question d'un retrait de l'armée – contrairement à ce que les dirigeants russes ont affirmé à la troïka européenne – mais de nouvelles unités sont à l'entraînement en Russie pour *« achever à la fin du mois la relève en cours des unités de l'armée engagées depuis le début des combats »*, a précisé, jeudi, un porte-parole militaire.

Moscou s'est encore engagée à permettre l'accès de l'aide humanitaire. Or, depuis trois semaines, aucun convoi destiné à des zones non contrôlées par l'armée russe n'a été autorisé à franchir les postes russes aux frontières de la Tchétchénie. A l'est, vers le Daghestan où vivent aussi des Tchétchènes, tous les ponts routiers ont été détruits fin février, de toute évidence par les forces russes. Le long de la frontière ingouche, à l'ouest, c'est l'intensité des bombardements de l'artillerie et de l'aviation russes sur des villages, loin d'être tous des places fortes de combattants, qui, depuis une semaine, interdit pratiquement la circulation, de même que les mines disséminées cette semaine sur les routes de cette région, de l'aveu même des militaires russes. Il s'agit d'un des rares types d'arme dont ils n'avaient encore guère usé, alors que bombes à aiguilles et à fragmentation sont utilisées depuis le début du conflit. Toutes les zones de résistance tchétchène forment ainsi une poche de plus en plus isolée, physiquement, mais aussi médiatiquement, dans la mesure où les journalistes russes sont de plus en plus muselés par le pouvoir.

Quant aux négociations promises, les Russes excluent plus que jamais de les mener avec celui dont ils ont fait eux-mêmes le représentant incontournable des Tchétchènes, le président Djokhar Doudaev. Enfin, aucune sanction n'est envisagée contre les tortionnaires des *« camps de filtration »* russes ou contre les auteurs d'exécutions sommaires, qui se poursuivent à Grozny. Mais l'opinion en Russie reste peu informée de cet aspect du conflit.

Sophie Shihab

La politique russe de la Maison Blanche sur la sellette

WASHINGTON
de notre correspondante

Pendant deux ans, Bill Clinton, accusé de mener une politique étrangère timide et dispersée, s'est prévalu d'au moins un succès dans ce domaine : les relations russo-américaines et, plus particulièrement, la constance de son soutien au président Eltsine. Mais la persistante épine tchétchène, l'étoile sérieusement ternie de Boris Eltsine et le début officieux de la campagne pour l'élection présidentielle américaine de 1996 ont contraint l'administration à réfléchir sur la formulation de sa politique à l'égard de la Russie.

Cette réflexion n'a pas abouti, pour l'instant, à un changement de cap. M. Clinton a réaffirmé, début mars, que M. Eltsine reste le président démocratiquement élu de la Russie, et qu'il serait mal venu de la part des Etats-Unis de modifier les règles du jeu *« lorsque les choses ne vont pas comme on veut »*. Mais la pression s'est clairement accrue sur la Maison Blanche, qui n'a toujours pas décidé si le chef de l'exécutif américain honorerait ou non de sa présence les cérémonies, à Moscou, du 50ᵉ anniversaire de la victoire alliée sur les nazis (*lire ci-dessous*).

La charge la plus offensive a été récemment lancée par le sénateur Robert Dole, candidat à la nomination républicaine pour l'élection à la Maison Blanche : *« De même qu'il était erroné de ne soutenir que Gorbatchev en 1991*, a-t-il déclaré, *il est erroné en 1995 d'ignorer le fait que le président Eltsine a commis de graves erreurs, a pris la voie de l'autoritarisme et a perdu le soutien politique de la quasi-totalité des réformateurs russes »*. La ligne *« Russie d'abord »*, puis *« Eltsine d'abord »*, à laquelle se tient, selon M. Dole, l'administration Clinton l'a empêchée de se faire l'interprète *« des préoccupations américaines avant que des milliers de gens ne soient massacrés en Tchétchénie »*.

« ALTERNATIVE »

Car c'est bien la faiblesse de la réaction américaine à la crise tchétchène qui a suscité les critiques les plus dures, d'autant plus que les engagements de modération pris par Andreï Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères, lors de ses derniers entretiens avec son collègue américain, Warren Christopher, à la mi-janvier à Genève, sont restés lettre morte. Sur ce malaise sont venues se greffer d'autres difficultés dans les relations bilatérales, comme l'opposition ouverte et répétée de Moscou à l'élargissement de l'OTAN et surtout la vente d'armes et de technologie nucléaire par la Russie à l'Iran. Ce dernier point a provoqué l'ire du redouté Jessie Helms, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, pour lequel l'aide à la Russie doit répondre aux intérêts américains et dont la position tient en une phrase : *« Je me fiche de la Russie, à moins que ce soit bon pour l'Amérique. »*

Les critiques ne viennent pas seulement du camp républicain, elles émanent parfois aussi d'alliés de l'administration, comme Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller du président Carter pour la sécurité nationale. *« Eltsine n'est pas un vrai leader démocratique »*, a récemment lancé M. Brzezinski ; *« il faut cesser de flatter les Russes et de nourrir leurs ambitions de grande puissance. »* Pour David Kramer, expert à la Fondation Carnegie, l'administration américaine *« a exagéré et surestimé, l'an dernier, les relations d'amitié qu'elle avait forgées avec la Russie. En septembre, des zones de désaccord importantes, comme les ventes d'armes à l'Iran, étaient déjà apparues ; mais l'administration a été trop prompte à les balayer sous le tapis »*.

Dans ce climat, une petite phrase, prétendûment lâchée par le secrétaire d'Etat américain devant le chef de la diplomatie italienne, Susanna Agnelli, a fait spéculer sur un virage : *« Peut-être le monde devrait-il chercher une alternative »* au président Eltsine, aurait dit M. Christopher, selon le *New York Times*. Mais outre que l'administration s'est empressée de prendre ses distances avec ce compte rendu, la réalité, c'est que les détracteurs les plus féroces sont bien en peine d'avancer une alternative.

Un pays qui a envoyé son armée en Haïti pour rétablir un président démocratiquement élu ne peut pas subitement cesser de traiter avec le président Eltsine, pas plus qu'il ne peut refuser de parler avec M. Kozyrev, aussi ambigu soit-il devenu. M. Christopher le rencontrera d'ailleurs de nouveau dans deux semaines en Europe. Les démocrates Egor Gaïdar et Grigori Iavlinski sont respectés aux Etats-Unis, mais sans pour autant être actuellement considérés comme des alternatives. L'administration, qui place son espoir dans le processus électoral et souligne le rôle positif de la presse russe a, en fait, élargi ses contacts au-delà de M. Eltsine par la relation privilégiée qu'a établie le vice-président, Al Gore, avec le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, mais elle continue à se voir reprocher de ne pas avoir noué plus de contacts au niveau régional et dans le monde des affaires.

Le Pentagone, pour sa part, rappelle que les enjeux de sécurité, particulièrement nucléaire, fournissent d'excellents arguments pour garder le cap avec la Russie. L'ex-URSS abrite toujours quelque 30 000 têtes nucléaires, des centaines de tonnes de matière fissile et plusieurs dizaines de milliers de tonnes d'armes chimiques ; l'ambassadeur russe à Washington, Iouli Vorontsov, dont le ton est si évocateur de la guerre froide qu'un diplomate américain de haut rang l'appelle *« l'ambassadeur soviétique »*, laisse planer le doute sur la ratification par la Douma de START II, le traité de réduction des armes nucléaires signé en 1993. *« Les changements révolutionnaires dans l'ex-URSS sont loin d'être achevés, comme l'a montré la Tchétchénie »*, soulignait récemment Ashton Carter, un haut responsable du département de la défense. De ce point de vue, *« une Russie fragmentée constitue une menace bien plus grande pour notre sécurité »*, ajoute une de ses collègues du Pentagone, Elizabeth Sherwood. Autre argument avancé par Mme Sherwood : *« La Tchétchénie a montré que l'armée russe, malgré ses faiblesses, ne s'est pas totalement effondrée. Les militaires russes ont jusqu'ici maintenu leur capacité nucléaire à un niveau de préparation suffisant. »*

Sur le dossier bosniaque, sur celui de l'élargissement de l'OTAN, l'Amérique a encore besoin de ménager Moscou. L'administration Clinton s'est vue finalement confortée par des éditoriaux du *New York Times* et du *Washington Post* approuvant le soutien au président Eltsine... même s'ils souhaitent ce soutien nettement plus critique.

Sylvie Kauffmann

M. Clinton hésite à se rendre à Moscou le 9 mai

LE PRÉSIDENT CLINTON, qui s'est engagé à rencontrer Boris Eltsine à Moscou au cours du premier semestre 1995, se rendra-t-il dans la capitale le 9 mai pour assister à la commémoration russe de la victoire alliée ? Signe de la volonté américaine de nuancer l'impression d'un soutien inconditionnel au président Eltsine, la Maison Blanche, dans l'onde de choc tchétchène, hésite, officiellement pour des raisons *« d'emploi du temps »*.

Un groupe de soixante-trois membres du Congrès, républicains et démocrates, a demandé à M. Clinton de renoncer à ce déplacement à moins d'une ouverture russe sur la Tchétchénie. Le report de cette décision traduit aussi la déception américaine après le discours de M. Eltsine au Parlement russe, à la mi-février, qui n'annonçait aucune mesure positive sur le conflit tchétchène. De toute évidence, un geste de Moscou faciliterait les choses pour M. Clinton qui aurait toutefois un autre écueil à éviter : selon Zbigniew Brzezinski, la présence du président américain à Moscou le 9 mai risquerait de cautionner *« une orgie d'antigermanisme et la nostalgie de la grande époque de Staline »*.

M. MITTERRAND PRÉSENT

A l'Elysée on indique qu'il n'y a pas de changement par rapport à la décision de principe que François Mitterrand avait rappelée il y a quelques semaines et qu'il a confirmée tout récemment à M. Tchernomyrdine lors de son passage à Paris : le président de la République se rendra à Moscou le 9 mai *« sauf circonstances exceptionnelles »*. Les circonstances actuelles ne sont pas considérées comme exceptionnelles, leur *« aggravation »* le serait, précise-t-on. Le président de la République avait rappelé au premier ministre russe les demandes formulées par l'Union européenne, notamment celle d'observer les engagements internationaux auxquels la Russie a souscrit. Mais, précise-t-on à l'Elysée, *« il n'y a pas de conditions »* au voyage de M. Mitterrand à Moscou.

Le suicide du général Lefebvre secoue la Belgique

Willy Claes de plus en plus menacé à l'OTAN

BRUXELLES
de notre correspondant

Les autorités judiciaires belges n'avaient encore fait aucune déclaration, vendredi matin 10 mars, sur le résultat des premières investigations menées après le suicide présumé du général Jacques Lefebvre, ancien chef d'état-major de la force aérienne belge, converti après sa retraite dans le « conseil » en aéronautique (*Le Monde* du 10 mars). Une perquisition a été effectuée, jeudi 9 mars, dans sa villa de Knokke, la station balnéaire de la bonne société bruxelloise. Des notes adressées à la justice pour expliquer son rôle dans les affaires en cours sont à l'examen. Elles ont été trouvées près de son corps dans la chambre d'hôtel où il a probablement mis fin à ses jours moins d'une heure après y être entré, mardi soir.

Une chose est certaine : la mort tragique du général Lefebvre a encore compliqué la situation politique du royaume et a relancé les spéculations sur l'avenir du Parti socialiste flamand (SP), importante composante de la coalition gouvernementale. Selon *La Libre Belgique*, le SP avait trouvé *« un fusible »* pour tenter de se tirer d'affaire : Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN, dont, assure ce quotidien, la démission au début de la semaine prochaine était prévue. *« Il était le plus lourdement mis en cause depuis l'arrestation de son chef de cabinet et il n'appartient pas à la nouvelle génération des socialistes flamands »*, écrit le quotidien qui ajoute que *« le suicide du général Lefebvre est venu rompre cette construction »*. Le journal bruxellois *La Lanterne* a publié, vendredi, un intéressant entretien qu'il avait eu l'an dernier avec le général Lefebvre, alors que son nom commençait à être cité parmi les personnes auxquelles la justice s'intéressait. Il y évoque notamment la préférence qu'il avait exprimée en faveur des Mirage de Dassault, en concurrence avec les F-15 américains. Dassault avait obtenu une commande belge en 1968 et un marché lui avait échappé en 1975.

« COMPENSATIONS À LA NOIX »

Le général Lefebvre, qui occupait d'importantes fonctions depuis la fin des années 60, raconte : *« A propos du choix entre le F-16 américain ou le Mirage français en 1975, VDB* [Paul Vanden Boeynants, alors ministre de la défense] *m'avait laissé beaucoup de liberté d'action. L'un des motifs à l'attachement français, c'était l'espoir de ramener la France dans l'alliance militaire de l'OTAN* [le général de Gaulle avait décidé le retrait du commandement militaire intégré en 1966]. *Finalement la tentative a avorté. Parce que les Français n'ont pas été en mesure de répondre à nos sollicitations [...]. Des attaques venaient de ceux qui étaient allergiques à tout ce qui est français : cela les aurait rendus malades. »*

Après diverses explications sur les raisons pour lesquelles il avait la réputation d'être un agent des Français, même avant de travailler dans le secteur privé après avoir quitté le service actif, le général Lefebvre commente ainsi l'affaire Agusta, avec ses pots-de-vin et ses « compensations » : *« Ce qui fait la polémique aujourd'hui, ce qui fait que les gens jettent les bras au ciel en criant au scandale, c'est la dérive dans le système provoqué par l'évolution de l'Etat et sa fédéralisation. Maintenant, il faut que toutes les compensations soient balancées selon l'équilibre régional. On fait des comptes d'apothicaire, il y a eu une dérive épouvantable pour en arriver au merdier que l'on connaît avec les compensations à la noix du programme Agusta. Avant cela les compensations étaient bien régulées. »*

DÉSIR DE TRANSPARENCE

Le système des « compensations », avec le risque qu'il comporte de susciter des pots-de-vin purs et simples, est allé très loin en Belgique. Ce dossier a été ouvert jeudi, en commission, au Vlaamse Raad, le Parlement flamand. Cité par *La Libre Belgique*, un député CVP (social-chétien flamand), Herman Candries, veut plus de transparence dans le processus de décision pour les grands contrats négociés au niveau fédéral : *« Les compensations économiques apparaissent souvent comme des subsides camouflés à certaines industries, dont deux tiers étaient wallonnes. [...] Trop souvent, dans le passé, les choix et les raisonnements militaires, pourtant prioritaires, ont été bouleversés par un choix économique. »*

Un débat vient néanmoins de s'ouvrir sur le rôle des officiers généraux reconvertis dans le « travail d'influence », après des retraites bien souvent prises vers cinquante ans, surtout dans l'armée de l'air. Le général Lefebvre avait attendu l'âge de cinquante-neuf ans pour changer de casquette. D'anciens généraux ou colonels plus jeunes sont à l'oeuvre dans le secteur privé. Le député SP De Bremaeker souligne le problème de ces militaires tentés de monnayer pendant leur période d'activité dans l'armée des choix en faveur de tel ou tel type d'armement, en échange de promesses d'embauche future dans le secteur privé, *« d'autant qu'à l'âge de la retraite, une maison, un appartement ou les études des enfants sont encore à payer »*.

Jean de la Guérivière

Agusta, le pionnier italien de la fabrication d'hélicoptères

ROME
correspondance

Agusta, la science du vol vertical. C'est de cette façon que se présente la société de Cascina Costa, près de Varèse, forte de ses quarante années d'expérience dans le secteur, pendant lesquelles elle a construit plus de quatre mille hélicoptères, dont les célèbres A 129 Mangusta, le premier hélicoptère de combat en Europe, sous licence américaine, puis grâce à son propre savoir-faire. Aujourd'hui, Agusta emploie six mille personnes, principalement en Italie, et peut compter sur un chiffre d'affaires d'environ 1 000 milliards de lires (3 milliards de francs). Fondée par la famille des comtes Agusta – Giovanni, pionnier de l'aviation, effectua son premier vol à Capoue, en 1907 –, elle est reprise, à la fin des années 70, par l'EFIM, un groupe industriel public.

Dans la *lottizzazione*, ou le « partage du gâteau », entre démocrates-chrétiens et socialistes, c'est à ces derniers que « revenait » l'EFIM. Secouée par l'enquête « Mani pulite », Agusta défraie la chronique internationale quand éclate le scandale des pots-de-vin liés à la vente de quarante-six hélicoptères à l'armée belge. A l'été 1994, son ex-président, Roberto D'Alessandro, est arrêté. Il s'agit d'une autre affaire de pots-de-vin, pour des hélicoptères vendus, cette fois, au ministère de la protection civile italienne.

Depuis 1994, Agusta s'est refait une virginité en passant à la Finmeccanica, holding industrielle d'Etat à participation majoritaire de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle). Selon les dernières nouvelles, Finmeccanica et donc Agusta devraient être privatisées en 1997. En attendant, la société s'est relancée dans le marché des hélicoptères civils afin de réduire sa dépendance des commandes militaires. Récemment, Agusta a présenté la version commerciale de l'EH 101, mis au point en collaboration avec la société britannique Westland. Le gouvernement de Sa Majesté en a déjà commandé quarante-quatre. Le groupe attend que l'Italie en fasse autant.

S. A.

L'invitation à Washington du chef du Sinn Fein provoque l'irritation de Londres

L'annonce a été faite le jour de la visite de la reine Elizabeth II en Irlande du Nord

Gerry Adams, chef du Sinn Fein, branche politique de l'IRA, devrait être reçu le 17 mars par le président américain lors d'une réception organisée à l'occasion de la Saint-Patrick, saint patron de l'Irlande. Washington a justifié sa décision en affirmant avoir été *« encouragé »* par un récent communiqué du Sinn Fein affirmant le *« désir »* du mouvement de discuter du démantèlement de son arsenal.

LONDRES
de notre correspondant

La décision du président Clinton de recevoir Gerry Adams, chef du Sinn Fein, branche politique de l'IRA, a fait à Londres l'effet d'une douche froide. Sir Patrick Mayhew, ministre chargé de l'Irlande du Nord, qui s'était rendu à Washington pour tenter de convaincre les Etats-Unis de maintenir leurs distances avec M. Adams, a fait part, jeudi soir 9 mars, de sa *« consternation »*. Il faut dire que le geste de la Maison Blanche a fait la « une » des journaux anglais, aux dépens de la visite que vient d'effectuer la reine Elizabeth en Irlande du Nord.

Pour éviter ce lâchage du grand frère américain, Sir Patrick avait accepté de heurter à nouveau les unionistes de Belfast : il avait en effet admis, pour la première fois, que le Sinn Fein puisse rencontrer un ministre britannique avant que l'IRA ait entamé la destruction de son arsenal militaire, à condition toutefois que ce soit pour discuter de cette question exclusivement. Il avait, en revanche, réaffirmé que les nationalistes irlandais ne pourraient participer aux pourparlers de paix avant le début du démantèlement de cet arsenal. Cette initiative a immédiatement été dénoncée par les unionistes comme par le Sinn Fein. Elle n'a pas non plus suffi pour convaincre Washington. M. Adams, qui connaît la valeur symbolique que représente son invitation, a tout de suite fait montre de modération en reconnaissant enfin que le Sinn Fein pourrait discuter avec Londres de toutes les questions, y compris celle des armes. On parle désormais ici de la possibilité de confier le contrôle de la mise hors service des arsenaux à une tierce partie, les Nations unies ou un pays ami par exemple. C'est donc pour célébrer les six mois du cessez-le-feu en Irlande du Nord que la reine s'y est rendue jeudi, pour la première fois depuis 1993. Au début de l'année encore, bien des officiels, à Belfast comme à Londres, estimaient que cette date serait cruciale et que l'IRA pourrait alors reprendre ses opérations. Il n'en a rien été : cette visite, et la réduction spectaculaire des mesures de sécurité, le montrent. Il aurait été incroyable, au cours des vingt-six dernières années, que la souveraine puisse se promener dans la rue ou recevoir des fleurs d'inconnus. Mais la visite rendue au primat de l'Eglise catholique d'Irlande dans sa ville d'Armagh est encore plus exceptionnelle : c'est en effet la première depuis la réforme de l'Eglise d'Angleterre au XVI[e] siècle.

La reine a fait connaître sa satisfaction, et le gouvernement de John Major peut respirer : l'audacieuse initiative de paix anglo-irlandaise devient jour après jour une réalité sur le terrain, elle a le soutien de l'opposition travailliste et la population des deux bords a redécouvert les délices de pouvoir se promener sans risquer une balle perdue. Les discussions se poursuivent, même si la grande négociation n'a toujours pas commencé. Elizabeth II n'est pas parvenue à amadouer les durs parmi les unionistes, comme le révérend Paisley, mais les protestants sont désormais ouvertement divisés : alors que les partis traditionnels continuent de dénoncer l'accord anglo-irlandais et d'affirmer qu'ils ne participeront pas aux négociations, les anciens terroristes, las de la guerre, sont prêts à discuter, même avec le Sinn Fein. Il n'en reste pas moins que la capacité de nuisance des parlementaires unionistes est réelle : à chaque vote aux Communes, leurs voix peuvent faire pencher la balance contre un gouvernement affaibli. D'où cette prudence de la part de M. Major, qui irrite tant Dublin et les nationalistes.

Patrice de Beer

La Maison Blanche prend des risques

WASHINGTON
de notre correspondant

Gerry Adams à la Maison Blanche ! Et, cette fois, ce n'est pas le conseiller pour la sécurité nationale, Anthony Lake, qui rencontrera le président du Sinn Fein, comme en décembre dernier, mais Bill Clinton en personne. Conscient du caractère polémique d'une telle décision, l'administration américaine a pris soin de préciser que M. Adams sera invité à l'occasion d'une réception en l'honneur du premier ministre irlandais, John Bruton, le 17 mars, jour de la Saint-Patrick, et que d'autres personnalités irlandaises ont été conviées, notamment les chefs de file de la majorité protestante d'Irlande du nord. Même si la présence de Gerry Adams est rendue discrète – la Maison Blanche laisse entendre que les photographes ne seront sans doute pas présents lors de la poignée de main avec M. Clinton –, il s'agit bien d'une étape politique majeure dans le processus de reconnaissance du Sinn Fein par les Etats-Unis. Deux autres décisions en témoignent : M. Adams pourra bénéficier d'un visa de trois mois à entrées multiples, et, plus significatif encore, le Sinn Fein est autorisé à ouvrir une représentation permanente à Washington, ainsi qu'à collecter des fonds auprès de l'importante communauté américaine qui revendique des racines irlandaise.

L. Z.

Le Mexique adopte un plan d'austérité draconien

Pour retrouver la confiance des investisseurs, le gouvernement augmente taxes et tarifs publics

MEXICO
de notre correspondant

Le Mexique, dont les difficultés financières ont provoqué la dévaluation du peso et ont entraîné les secousses qui, depuis deux mois, perturbent les monnaies et les Bourses dans le monde entier, va être soumis à une austérité renforcée. Prenant acte de l'échec de son plan d'urgence économique du 3 janvier, le gouvernement a annoncé, jeudi 9 mars, un *« nouveau programme d'action »*, beaucoup plus sévère, pour *« retrouver la confiance »* des investisseurs et freiner la chute de la monnaie nationale, qui a perdu plus de 50 % de sa valeur par rapport au dollar depuis la dévaluation du 20 décembre.

L'augmentation, immédiate, de 35 % du prix de l'essence et, à partir du 1[er] avril, de la taxe sur la valeur ajoutée, qui passe de 10 % à 15 %, devrait permettre de porter l'excédent budgétaire à 4,4 % du produit national brut. *« L'adoption d'une politique monétaire restrictive permettra de reconstituer graduellement les réserves internationales »* et de renforcer le peso, dont le cours restera libre dans un premier temps. Seules « douceurs » de ce plan *« sado-monétaire »*, qui a été précédé d'une hausse de 100 % des tarifs des transports en commun : des dispositions seront prises pour réduire l'endettement des petites et moyennes entreprises *« viables »* menacées de faillite et le salaire minimum sera augmenté de 10 % à partir du 1[er] avril.

Les mesures énumérées par le ministre des finances, Guillermo Ortiz, qui a annoncé une chute de près de 2 % du produit national brut en 1995 et une inflation d'environ 42 % sur l'année (au lieu des 19 % initialement escomptés), ont été mal accueillies par l'opposition, de droite comme de gauche, ainsi que par une partie du patronat et des syndicats. *« C'est la fin de la concertation sociale »*, ont déploré les dirigeants de plusieurs syndicats qui, depuis plus de soixante ans, agissaient comme la « courroie de transmission » de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

« Ce plan va conduire le pays à la récession et au chômage, a regretté Antonio Sanchez, président d'une des principales organisations patronales, la Coparmex. *Une fois de plus, les Mexicains vont devoir se sacrifier. »* Ce point de vue est partagé à la fois par le Parti révolutionnaire démocratique (PRD, opposition de gauche), par le Parti d'action nationale (conservateur) et par une partie du PRI, qui reprochent au gouvernement d'avoir cédé aux exigences du Fonds monétaire international, en accordant la priorité à l'équilibre budgétaire au détriment du renforcement de l'industrie nationale et de la création d'emplois. *« Cela risque d'aggraver dangereusement l'instabilité sociale »*, estime le sénateur « priiste » Alberto Santos qui, comme beaucoup de ses collègues, est préoccupé par la chute spectaculaire du niveau de vie des salariés au moment où le pays est secoué par les révélations sur la complicité de hautes personnalités avec les cartels de la drogue et par les séquelles de plusieurs événements violents, en particulier la rébellion dans l'Etat du Chiapas et les assassinats de deux dirigeants du parti au pouvoir.

Pour d'autres patrons, comme German Carcoba et le dirigeant de l'Association des banquiers, José Madariaga, le président Ernesto Zedillo *« n'avait pas le choix s'il voulait éviter de conduire le Mexique à la suspension des paiements »* à ses créanciers internationaux – alors que ceux-ci, sous la houlette des Etats-Unis, ont adopté un plan de sauvetage de plus de 50 milliards de dollars pour permettre au pays d'affronter la *« crise de liquidités »* qui a mangé les réserves de la Banque centrale, entraîné la dévaluation puis le flottement du peso en décembre.

DÉSARTICULATION

Seuls les banquiers ont quelques raisons de se réjouir : les autorités ont annoncé un *« plan de restructuration à long terme »* pour voler au secours des banques menacées par l'augmentation, incontrôlée des créances non recouvrables qu'a provoquée la hausse spectaculaire des taux d'intérêt (le taux interbancaire a été fixé, jeudi, à 74,64 %, et les entreprises empruntent désormais à des taux frisant les 100 %).

Rappelant les raisons de la crise – *« un déficit excessif de la balance des paiements, la réduction des flux de capitaux étrangers et les événements politiques »* –, le ministre des finances a reconnu que les Mexicains allaient *« vivre des moments difficiles »*, mais c'est le prix à payer pour éviter le retour de *« l'hyperinflation, qui entraînerait la désarticulation de l'appareil productif et des coûts sociaux plus élevés encore »*. Optimiste, M. Ortiz a estimé que *« la stabilisation à court terme des marchés financiers allait favoriser la réduction graduelle des taux d'intérêt »*, contribuant ainsi à *« une reprise de la croissance en 1996 »*.

Certains économistes sont plus circonspects. *« L'échec de la dévaluation du 20 décembre et des mesures économiques du 3 janvier,* souligne l'un d'eux, Sergio Sarmiento, *prouve que la crise n'était pas due à la surévaluation du peso par rapport au dollar mais plutôt à une monumentale perte de confiance de la part des investisseurs, mexicains et étrangers. L'augmentation des taux d'intérêt à des niveaux sans précédent n'a pas permis de rétablir la confiance. Cela prouve que les recettes traditionnelles sont désormais inopérantes. »*

Bertrand de la Grange

Le Brésil remet en question des projets de développement

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

La banque centrale brésilienne est intervenue à de nombreuses reprises pour soutenir le real dans un climat qui n'est plus du tout celui du glissement contrôlé annoncé, lundi 6 mars, par le ministre des finances, Pedro Malan. Plus de 3 milliards de dollars ont ainsi été mis sur le marché les 7, 8 et 9 mars pour maintenir la monnaie au-dessous du cours plafond de 0,90 real pour 1 dollar, fixé lundi, et qui constituait déjà une dévaluation de l'ordre de 7 %. Les réserves de change, très confortables par comparaison avec celles du Mexique ou de l'Argentine, ont déjà été amputées de plus de 15 %. La Bourse a chuté de 27 % en trois jours, de mardi à jeudi.

Une des conséquences de ces difficultés est la remise en question de plusieurs projets décidés par le gouvernement précédent. Tous les contrats approuvés par le président Itamar Franco, mais non encore votés par le Congrès, vont être réexaminés, a annoncé José Serra, ministre de la planification. C'est le cas en particulier du contrat de 1,4 milliard de dollars pour la couverture radar de l'Amazonie, qui a été attribué en juillet dernier à la firme américaine Raytheon de préférence à la société française Thomson. Il s'agit d'un énorme réseau électronique géré par ordinateur, comportant des radars, des avions de surveillance, et des satellites, qui permettra de surveiller plus de la moitié du Brésil et de traquer, en particulier, les petits avions utilisés par les trafiquants de drogue.

Le *New York Times* avait affirmé, le 19 février, que la CIA avait fait obtenir le marché à la firme américaine en menaçant de révéler les pots-de-vin proposés par Thomson à des hauts fonctionnaires brésiliens. Thomson a démenti, de même que l'amiral Flores, chargé à l'époque du dossier. Ce dernier va comparaître devant la commission de contrôle du Sénat, de même que son successeur, Ronaldo Sardenberg. L'ancien ministre de l'aéronautique Lelio Lobo et l'actuel titulaire de ce portefeuille, Mauro Gandra, devront également s'expliquer sur cette adjudication. *« Ils sont convoqués et non pas invités »*, a lourdement insisté un parlementaire.

La remise en cause, officiellement pour raison d'économies, du contrat attribué à Raytheon devrait réjouir Thomson. Ce n'est, curieusement, pas le cas. Le représentant de la société française à Rio a déclaré, mardi, que Thomson considérait l'affaire comme close et ne demanderait pas au gouvernement de procéder à un nouvel appel d'offres. Le bénéficiaire de cette saga pourrait bien être le troisième larron, le consortium constitué par l'allemand DASA (Deutsche Aerospace) et l'italien Alenia, écarté en 1994 par le gouvernement, qui n'avait retenu que les deux projets concurrents de Thomson et de Raytheon avant de trancher en faveur de ce dernier. DASA et Alenia ont été invités par les Brésiliens à réactualiser leur offre, a-t-on appris de bonne source.

Dominique Dhombres

Fidel Castro va être reçu à l'Elysée

C'est la première fois que le président cubain effectue une visite en France. Il y rencontrera hommes politiques et représentants du patronat

FIDEL CASTRO sera à Paris du 13 au 15 mars et déjeunera avec François Mitterrand à l'Elysée lundi. Le *Lider maximo*, boudé par les Occidentaux, devait rêver depuis longtemps d'une aussi auguste reconnaissance. Certes, il y eut sa visite en Espagne, en juillet 1992, où le président cubain avait flâné pendant quinze longs jours de Barcelone à Madrid en passant par Séville et Saint-Jacques-de-Compostelle, mais c'était en quelque sorte une affaire de famille : celle de l'Espagne avec l'Amérique latine, celle de Fidel avec cette province de Galice où son père était né et où il fut accueilli comme un frère par l'ex-dirigeant de la droite espagnole, Manuel Fraga Iribarne, qui avait été reçu quelques semaines avant comme un chef d'Etat à Cuba.

Paris, c'est autre chose : c'est la rupture de la quarantaine tacitement imposée par les Occidentaux à l'un des derniers dinosaures du communisme ; c'est peut-être aussi, pour François Mitterrand qui avait nourri un moment l'idée de se rendre à Cuba, une sorte de pied de nez fait aux Américains avant de quitter le pouvoir.

Le président français n'a jamais caché, ni devant George Bush ni devant Bill Clinton, sa désapprobation de l'embargo que les Etats-Unis imposent à Cuba depuis plus de trente ans et qui a été renforcé à l'été 1994 après le dernier épisode des *balseros*, ces émigrés clandestins qui s'efforçaient de gagner les côtes de Floride à bord d'embarcations de fortune. Il l'avait qualifié tout récemment encore de *« stupidité »* parce qu'il pénalise essentiellement la population. Mme Mitterrand milite de son côté contre cet embargo et elle a apporté à de nombreuses reprises son soutien à Cuba, où elle s'est rendue fréquemment. L'épouse du chef de l'Etat était de nouveau à La Havane fin février, afin de remettre un don de 2,5 millions de dollars à l'hôpital orthopédique Franck-Pais. A cette occasion, Mme Mitterrand s'est longuement entretenue avec Fidel Castro et c'est de là que serait né le projet de cette venue à Paris du président cubain. D'autres proches de François Mitterrand auraient pu aussi plaider pour cette première venue de Fidel à Paris, comme Michel Charasse, familier des séjours à Cuba.

Officiellement, c'est l'UNESCO, dont le siège est à Paris, qui invite Fidel Castro, et c'est le président cubain qui a demandé à être reçu par le chef de l'Etat français. On confirme néanmoins à l'Elysée que M. Mitterrand souhaitait une telle rencontre, qu'il voit comme un moyen d'encourager une évolution de la situation à Cuba, *« déjà moins dramatiquement verrouillée que par le passé »*. Le porte-parole, Jean Musitelli, rappelle, à propos des violations des droits de l'homme, que la France les a constamment condamnées dans les instances compétentes de l'ONU et que des dissidents ont, dans les années 80, été libérés des geôles castristes grâce à l'intervention du président de la République. Ce fut le cas notamment du poète Armando Valladares, pour lequel Jack Lang et Régis Debray étaient allés plaider au nom de François Mitterrand à La Havane et qui fut libéré en octobre 1982.

Fidel Castro arrivera à Paris lundi matin, venant de Copenhague où il aura participé au sommet de l'ONU sur le développement social, et devrait séjourner jusqu'à mercredi à Paris, où l'hôtel Marigny est mis à sa disposition, comme pour les hôtes de marque privés.

OUVERTURE ÉCONOMIQUE

Il devrait rencontrer diverses personnalités politiques dont Philippe Séguin et sera reçu mardi – avant de partir pour la Bourgogne – au Conseil national du patronat français (CNPF) par Jean-Pierre Desgeorges, le vice-président du CNPF international. Conduisant une délégation d'une trentaine d'hommes d'affaires représentant les milieux de l'industrie et des services, celui-ci avait effectué, début mars, sa deuxième visite à Cuba (en l'espace d'un an) afin de renforcer la présence française dans l'île, à l'occasion des réformes économiques entreprises par le régime castriste.

Contraint de compter sur ses propres ressources depuis la désintégration, en 1990, du bloc soviétique, avec lequel Cuba réalisait jusque-là 85 % de ses échanges commerciaux, ce pays vit depuis cette date une *« période spéciale »* qui a considérablement aggravé les conditions d'existence dans l'île. Pour tenter de remédier à la pénurie alimentaire et remettre en état un appareil productif qui, dans le meilleur des cas, fonctionne au tiers de sa capacité, le gouvernement cubain, s'appuyant sur une nouvelle équipe de responsables économiques autour de Carlos Lage, vice-président du Conseil d'Etat, a procédé depuis deux ans à d'importantes réformes visant à ouvrir l'économie cubaine sur l'extérieur et à lui procurer les devises nécessaires à son développement. En 1993, Fidel Castro a d'abord décidé de dépénaliser la détention de dollars par les Cubains, créant du même coup, mais officiellement cette fois, un double marché entre les détenteurs de billets verts et ceux qui restent cantonnés à l'usage du peso. Un an plus tard, le gouvernement entreprenait une ouverture vers le secteur privé en autorisant la création de petites activités « à compte propre », notamment dans le secteur artisanal. Parallèlement, les dirigeants cubains se lançaient à leur tour dans la course à l'investissement étranger, par le biais de sociétés mixtes. Enfin, la création de « marchés libres », en octobre 1994, sur lesquels paysans et coopératives agricoles viennent vendre leurs produits, permettait à la population de s'approvisionner à nouveau. A des prix encore exorbitants.

Serge Marti et Claire Tréan

Un des principaux opposants nigérians a été arrêté à Abuja

LAGOS
de notre correspondante

Le général – à la retraite – Shehu Musa Yar'Adua, prétendant à la présidence de la République, a été arrêté dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 mars par des policiers en civil, dans sa résidence d'Abuja, la capitale fédérale. Il participait, depuis la reprise des travaux lundi, aux débats de la Conférence constitutionnelle.

Le général Yar'Adua, qui a quitté l'armée en 1979 après avoir été vice-président et chef d'état-major du général Obasanjo, est l'un des pivots de l'opposition au sein de la Conférence, par ambition personnelle plus que par conviction démocratique. Jouissant d'une fortune considérable et d'un réseau d'influences étendu, cet aristocrate musulman, originaire de l'extrême nord du Nigéria, aurait sans doute remporté les « primaires » de l'automne 1992 préludant à l'élection présidentielle, puis le scrutin lui-même, s'il n'avait pas été disqualifié par le général Babangida, qui l'accusait d'avoir manipulé les électeurs. N'ayant pas renoncé à atteindre le pouvoir par la voie légale, il a pesé de tout son poids à la Conférence constitutionnelle pour faire adopter en décembre dernier une résolution fixant au 1er novembre 1996 la date du départ des militaires au pouvoir.

Son arrestation a-t-elle pour but de désorganiser l'opposition au sein de la Conférence ? Est-elle liée, par ailleurs, à la vague d'« interrogatoires » menée depuis le 19 février au sein de l'armée ? Les autorités militaires ont nié jusqu'à présent l'existence d'un complot destiné à renverser le général Abacha. Mais le chef d'état-major, le général Abdusalam Abubakar, devait s'expliquer vendredi sur ces récents événements lors d'une conférence de presse très attendue.

Michèle Maringues

Israéliens et Palestiniens s'engagent à débloquer leurs négociations

Une échéance est fixée en juillet, à la grande satisfaction des Etats-Unis

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, devait rencontrer, vendredi 10 mars à Gaza, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, dans le cadre de sa nouvelle tournée au Proche-Orient. Jeudi, il a salué les progrès évoqués par M. Arafat et le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, qui se sont engagés à achever, avant le 1er juillet, les négociations sur le « redéploiement » de l'armée israélienne en Cisjordanie.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La reprise d'un dialogue plus serein entre Israël et les Palestiniens a permis, jeudi 9 mars, d'atténuer quelque peu le climat de désillusion générale – blocage avec la Syrie, tension au Liban sud, désaccord sur le « nucléaire » avec l'Egypte – dans lequel se déroule la nouvelle tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher.

Durement critiqué dans le monde arabe en raison de son apparent *« alignement »* sur les positions israéliennes, M. Christopher veut essayer de *« revigorer »* un processus qui, faute d'avancer, donne à toutes les parties concernées la désagréable impression de reculer. Sa première étape au Caire n'a pas donné les résultats escomptés.

Après plus de deux heures d'entretien avec M. Christopher, le président Hosni Moubarak a réaffirmé la position de son pays : l'Egypte, et avec elle une dizaine de pays arabes, ne signera pas la reconduction du traité de non-prolifération nucléaire tant qu'Israël, dont les spécialistes évaluent la force de frappe à environ deux cents têtes nucléaires, ne se sera pas engagé à s'y soumettre lui aussi. Soutenue dans son principe par Washington, la proposition de l'Etat juif de signer le traité deux ans après l'instauration d'une paix globale dans la région – Iran compris – est rejetée par M. Moubarak.

Nouvelle illustration du refroidissement des relations entre l'Egypte et l'Etat juif, Itzhak Rabin, après son premier entretien jeudi soir à Jérusalem avec M. Christopher, a accusé *« l'Egypte et la Syrie »* de *« freiner l'ouverture du monde arabe »* à son pays. La Tunisie et le sultanat d'Oman, qui devaient ouvrir incessamment des bureaux de représentation en Israël, ont fait savoir ces derniers jours que la mesure était reportée jusqu'à nouvel ordre.

« Le processus de paix fait face à de grands défis », a noté M. Christopher. Toutefois, rien n'est perdu. Le secrétaire s'est *« félicité »* de la relance des négociations israélo-palestiniennes. Coïncidence ou volonté israélienne de démontrer au grand allié américain que le processus de paix, dans lequel Washington a tant investi, n'est pas mourant ?

Le fait est que, moins de trois heures avant l'arrivée de M. Christopher à Tel Aviv, M. Pérès et M. Arafat se sont mis d'accord pour reprendre activement les négociations concernant l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie occupée. Rien n'est réglé, mais les deux hommes, qui se sont rencontrés pendant près de deux heures à Erez, sur la ligne de démarcation entre Gaza et Israël, ont fixé une *« date-cible »* à leurs délibérations. Les deux parties vont *« essayer »* d'achever les négociations sur la seconde phase, d'ici au 1er juillet 1995. *« Il n'y a aucune date sacrée »*, avait dit à plusieurs reprises M. Rabin. La position de M. Pérès n'est guère différente : *« Si nous ne rencontrons pas d'obstacles imprévus, j'espère que nous serons à l'heure, le 1er juillet »*, a précisé le ministre.

Cette nouvelle date confirme un retard d'au moins un an dans l'application de la Déclaration de principes, puisque celle-ci prévoyait la fin du retrait israélien d'une grande partie de la Cisjordanie le 13 juillet 1994. Mais le chef de la diplomatie israélienne considère la fixation de cette échéance comme une véritable « percée ». Plus souriant que lors des précédentes rencontres avec ses « partenaires de paix », M. Arafat s'est cependant refusé à employer ce terme.

Les points d'accord

MM. Arafat et Pérès étant convenus d'achever les pourparlers sur le *« redéploiement »* israélien avant le 1er juillet, l'Etat juif transférerait, d'ici là, à l'Autorité palestinienne davantage de pouvoirs dans les domaines administratifs et économiques en Cisjordanie. *Les procédures de passage* entre les territoires palestiniens et Israël seront assouplies et *neuf zones industrielles communes* devraient être créées.

LE DOSSIER ISRAÉLO-SYRIEN

Plusieurs fois échaudé, il préfère *« attendre »* de voir quand et comment les diverses promesses qui lui ont été faites jeudi seront mises en œuvre. De bonne source israélienne, on indique que le chef de l'Autorité palestinienne pourrait accepter de prendre le contrôle municipal de Djénine, dans le nord de la Cisjordanie, à condition qu'il puisse également installer son administration à Bethléem. Un retrait *« graduel »* des soldats, ouvrant la voie aux élections que les Palestiniens attendent depuis huit mois, serait également envisagé.

Mis à part l'engagement de M. Pérès à augmenter de deux à trois mille le nombre de permis de travail en Israël accordés aux Palestiniens (18 000 actuellement contre 60 000 auparavant), il n'y a rien de véritablement concret dans la « percée » de jeudi. La rencontre Rabin-Arafat, qui devait avoir lieu la semaine prochaine, est reportée à la fin mars. Faut-il s'attendre à quelque chose de moins flou sur le dossier israélo-syrien ? Certaines sources israéliennes laissent entendre que les positions des deux parties sur la création d'une zone démilitarisée à leur frontière se rapprocheraient dans la coulisse.

Mais, officiellement, rien. Damas a rejeté cette semaine l'offre d'un premier *« petit retrait »* israélien du Golan, occupé depuis 1967 par l'Etat juif, proposé en échange d'une normalisation diplomatique de deux à trois ans, qui préluderait à un retrait plus large. Avant de négocier les conditions d'un retrait graduel, la Syrie veut entendre M. Rabin s'engager publiquement à restituer l'ensemble du plateau conquis. Menacé d'une scission à l'intérieur de son parti et empêtré depuis une semaine dans un scandale politico-financier qui touche certains de ses ministres, le premier ministre s'y refuse. Le secrétaire d'Etat américain, qui doit se rendre dimanche en Syrie, estime néanmoins qu'il y a *« une occasion d'avancer »*.

Patrice Claude

Nouvelle bataille diplomatique entre Washington et Bagdad

Bill Clinton est déterminé à maintenir l'embargo en l'état

LES ÉTATS-UNIS sont repartis en campagne – diplomatique – contre l'Irak, et le gouvernement de Bagdad n'épargne aucun effort pour contrer cette offensive américaine, tandis que l'armée irakienne fait de nouveau le coup de feu contre les Kurdes dans le nord du pays : jamais, depuis 1990, l'échéance du renouvellement des sanctions contre l'Irak n'aura donné lieu à tant de manœuvres.

Selon toutes les prévisions, le Conseil de sécurité des Nations unies, qui doit se réunir lundi 13 mars, reconduira une nouvelle fois, tel quel, l'embargo imposé à l'Irak. Les dirigeant de Bagdad n'ayant pas encore donné entière satisfaction à la commission spéciale de l'ONU qui veille au désarmement irakien, aucun pays – pas même la France et la Russie, favorables à un assouplissement et tenues en suspicion par les Etats-Unis – ne devrait proposer la levée, *même partielle*, des sanctions.

Le président américain, Bill Clinton, n'en a pas moins affirmé, jeudi 9 mars, que les Etats-Unis *« insisteront pour que les sanctions soient maintenues jusqu'à ce que l'Irak observe toutes les clauses pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU »*. M. Clinton est convaincu que Bagdad *« est décidé à reconstruire son stock d'armes de destruction massive »*.

En réalité, chacun se prépare à des changements qui pourraient être proches si Bagdad décide d'accélérer les choses et de diviser sérieusement le Conseil de sécurité, en acceptant toutes les exigences de la commission chargée de le désarmer. En vertu du paragraphe 22 de la résolution 687 du Conseil, la levée de l'embargo pétrolier est en effet liée au seul désarmement.

Lors de sa dernière mission en Irak, en février, Rolf Ekeus, le chef de la commission, a fait état de lacunes dans les renseignements sur le programme d'armement biologique. C'est ce qu'il devrait réaffirmer, avant le 10 avril, dans un rapport écrit au Conseil. Une seule insuffisance suffit, explique-t-on de source diplomatique à Paris, pour justifier *un maintien de l'embargo*.

Mais les Etats-Unis semblent vouloir éviter à tout prix l'application à la lettre de la résolution 687 du Conseil de sécurité, qui entraînerait *ipso facto* le retour du brut irakien sur le marché, aux dépens, forcément, des pays qui se sont partagés son quota depuis 1990, c'est-à-dire l'Arabie saoudite et le Koweït. C'est pourquoi Washington va au-delà des termes de la résolution 687 et exige de l'Irak, avant toute levée des restrictions pétrolières, *de libérer les prisonniers* koweïtiens, de restituer au Koweït des équipements militaires et civils qu'il a subtilisés et de respecter les droits de l'homme.

MENACE DE VETO

Aussi, à la demande de M. Clinton, Madeleine Albright, la représentante des Etats-Unis auprès de l'ONU, a effectué, fin février, une tournée au cours de laquelle elle n'a pas hésité à brandir, pour la première fois, la menace d'un *veto* américain à toute initiative visant à assouplir l'embargo. *« C'est une tournée préventive, qui vise aussi à rappeler le droit particulier que les Etats-Unis estiment avoir sur l'Irak »*, note un opposant irakien indépendant. *« C'est une campagne destinée à la consommation intérieure* [américaine], *dans la mesure où le dossier irakien est le seul bon point de politique étrangère de l'administration Clinton et le seul qui fasse l'unanimité des démocrates et des républicains »*, estime un diplomate français.

Mais ce n'est pas tout. De plus en plus de voix se font entendre pour demander un allègement de l'embargo pétrolier, une fois que l'Irak se sera plié aux conditions requises.

Lors de sa tournée, Mme Albright a entendu ses interlocuteurs répéter qu'ils soutenaient la position américaine. Néanmoins, plusieurs pays réclament tout haut que soient allégées les souffrances du peuple irakien. Ce fut le cas récemment du sultanat d'Oman, ainsi que de l'Indonésie, *en sa qualité de président des* non-alignés.

Les Etats-Unis font valoir, à juste titre, que les souffrances de la population irakienne peuvent être allégées si Bagdad accepte d'appliquer les résolutions 706 et 712 du Conseil. Celles-ci autorisent l'Irak à vendre du pétrole et des produits pétroliers, pour un montant ne dépassant pas 1,6 milliard de dollars, ce qui lui permettra de financer notamment l'achat de produits de première nécessité pour la population . L'opération devant se dérouler sous le contrôle strict de l'ONU, l'Irak a toujours rejeté les résolutions 706 et 712.

Selon le *Wall Street Journal*, Washington pourrait accepter d'*« assouplir les conditions de la vente »* du pétrole irakien, d'augmenter le volume de celle-ci et, *« sous certaines conditions, de modifier les procédures de contrôle »*. Mais les choses ne sont pas si simples, explique un diplomate. Une résolution n'est pas modifiable au gré des humeurs de tel ou tel autre membre du Conseil de sécurité. C'est du reste en vertu de ce principe que le Conseil se doit d'appliquer l'article 22 de la résolution 687, si l'Irak satisfait toutes les exigences.

Contacts entre sociétés françaises et militaires irakiens

L'hebdomadaire britannique *Jane's Defence Weekly*, dans son dernier numéro, affirme que des contacts secrets ont eu lieu en avril 1994 à Tunis entre des responsables de l'Organisation de l'industrie militaire (OIM) irakienne et de *« hauts dirigeants »* de quatre sociétés françaises *« qui avaient eu des liens très étroits avec les industries militaires irakiennes avant l'invasion du Koweït en août 1990 »*. Selon la revue, la délégation de l'OIM cherchait à acquérir un haut-fourneau à des fins militaires, probablement pour une usine de fabrication de missiles. Le *Jane's* dit ignorer si un accord a été conclu, mais affirme que des contacts similaires ont été entrepris avec des entreprises autrichiennes, italiennes et russes. S'ils ont réellement eu lieu, ces contacts – à la différence de ceux qu'entreprennent d'autres sociétés, pétrolières notamment, dans la perspective de la levée de l'embargo – seraient vains dans la mesure où le désarmement de l'Irak, imposé par l'ONU, est illimité dans le temps.

Le gouvernement irakien s'est activement employé à contrecarrer la démarche de Mme Albright. Il a dépêché des émissaires dans plusieurs pays membres du Conseil de sécurité. Il multiplie les ouvertures en direction des hommes d'affaires étrangers afin de créer des groupes de pression pour la levée de l'embargo.

Samedi 11 et dimanche 12 mars, la première conférence pétrolière internationale depuis la fin de la guerre du Golfe devait être organisée à Bagdad, avec la participation d'une vingtaine de compagnies occidentales, parmi lesquelles Elf et Total, Veba (Allemagne), Agip (Italie), Repsol (Espagne), Neste Oy (Finlande). En revanche, aucun pétrolier américain ne sera officiellement présent à cette réunion au cours de laquelle doivent être tracées les grandes lignes de la future politique pétrolière de l'Irak.

Dans ce climat de tension entre Bagdad et Washington, une large fraction des partis de l'opposition, groupés au sein du Conseil national irakien (CNI), se livre à une agitation apparemment vaine. Le CNI affirme que la situation à l'intérieur du pays est de plus en plus critique pour Saddam Hussein, tant est grand le mécontentement populaire. Il est vrai que l'inflation est astronomique, que la population ne mange pas à sa faim et que la répression est terrible. Selon des voyageurs, le fils préféré de Saddam Hussein, le tout-puissant Oudaï, a même récemment été la cible d'un attentat manqué. Mais aucune source indépendante ne confirme une situation préinsurrectionnelle dans le pays.

Il est vrai aussi que de violents combats avaient opposé en février l'armée irakienne aux rebelles chiites dans le Sud, mais ils n'ont pas déstabilisé le régime. Le CNI et l'Union patriotique du Kurdistan affirment que la garde républicaine a lancé des attaques, au cours des derniers jours, contre les positions kurdes dans le nord de l'Irak. Mais comment accorder du crédit à ces affirmations lorsque l'autre grande formation kurde, le Parti démocratique du Kurdistan, affirme que les échanges de tirs ne sont que l'une des multiples flambées du conflit qui oppose les Kurdes à Bagdad depuis 1990 ?

Mouna Naïm

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Création du consortium pour la construction de réacteurs nucléaires en Corée du Nord

NEW YORK. Le consortium pour la construction de réacteurs nucléaires en Corée du Nord a été créé, jeudi 9 mars, en application d'un accord signé le 21 octobre 1994 par Washington et Pyongyang. Les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud ont signé, à New York, l'accord établissant le Kedo, instance internationale chargée de financer deux réacteurs de 1 000 mégawatts à eau légère dans l'Etat septentrional de la péninsule coréenne. La construction de ces deux réacteurs, de type sud-coréen, coûtera 4 milliards de dollars. Elle sera financée principalement par la Corée du Sud et le Japon, a confirmé le sous-secrétaire d'Etat américain, Robert Gallucci, qui représente Washington aux négociations. Sur les vingt pays ayant participé à cette conférence, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont confirmé leur intention de participer financièrement au projet. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : cinq cents personnes sont mortes des suites de méningite** depuis décembre 1994 au Niger, où quelque cinq mille cas ont été recensés, estime le ministère de la santé. Le précédent bilan, publié le 28 février, faisait état de 233 morts pour 2 000 cas enregistrés. Outre les 500 morts signalés au Niger, 29 malades ont décédé depuis le début de l'année dans le nord de la Côte-d'Ivoire, 27 en Sierra-Leone, 20 au Burkina-Faso et 3 au Mali. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : trente-trois rebelles ont été tués**, mercredi 8 mars, lors de combats entre l'armée et les forces du Front révolutionnaire uni (RUF), dans la région minière de Mokanji Hills, selon le ministère de la défense. L'armée affirme avoir repris le contrôle de la Sierra Leone Ore and Metal Company, une mine de bauxite à capitaux suisses. Le RUF, qui détient seize otages occidentaux, a menacé jeudi d'enlever des techniciens britanniques, provoquant une mise en garde du Foreign Office. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : le ministre des pêches**, Brian Tobin, a confirmé, vendredi 10 mars, l'arraisonnement d'un chalutier espagnol dans les eaux internationales des « grands bancs » de Terre-Neuve. Un vif contentieux oppose, depuis le début du mois de février, le Canada à l'Union européenne à propos de la pêche au flétan noir au large des côtes canadiennes (*Le Monde* du 8 mars). – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : la croissance économique** va se ralentir à la fin de 1995, estiment les principaux économistes américains. Elle devrait revenir à 2,4 % en rythme annuel au quatrième trimestre (contre 3,9 % au premier), soit 3,2 % pour l'ensemble de l'année. La hausse des prix devrait s'accélérer, pour atteindre 3,2 % en 1995, ce qui devrait conduire la Réserve fédérale à relever les taux d'intérêt. – *(AFP.)*

■ **Le Vatican critique le rétablissement de la peine de mort** dans l'Etat de New York. Cette décision, prise mardi 7 mars, montre que *« sur le chemin de la civilisation et de la culture, on ne va pas en avant, mais en arrière*, affirme le Père Concetti. *Adopter des mesures extrêmes ne sert à rien, si la société continue à être injuste, à ne pas aider les pauvres et les laissés-pour-compte, si elle n'élimine pas les phénomènes de corruption, d'oppression, de discrimination. »* Selon la morale chrétienne, conclut le journal du Vatican, *« personne ne peut revendiquer le droit à la vie et à la mort, comme à l'époque des empereurs et des souverains absolus »*.

■ **MEXIQUE : le gouvernement détient les preuves** qu'un ancien procureur, détenu aux Etats-Unis, est lié aux traficants de drogue du golfe du Mexique. Mario Ruiz Massieu, arrêté lundi 6 mars, dans un aéroport du New Jersey, portait sur lui une somme de 46 000 dollars en espèces. Il est également accusé d'avoir tenté de dissimuler l'implication de Ràul Salinas – frère de l'ancien président Carlos Salinas – dans l'assassinat, en septembre 1994, de son frère, Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE : le traité CFE ne peut plus être appliqué** en Biélorussie a annoncé, jeudi 9 mars, le président Alexandre Loukachenko. Inquiète de voir *« sa frontière occidentale devenir une frontière avec le bloc politico-militaire que continue à représenter l'Otan »*, la Biélorussie demande la création d'un fonds international pour l'aider à détruire ses chars et ses avions, comme le prévoit le traité sur la réduction des armes conventionnelles en Europe (CFE). – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : cinq membres de l'organisation humanitaire Pharmaciens sans frontières**, détenus depuis six jours par les Serbes de Bosnie, devraient être prochainement libérés, a annoncé, jeudi 9 mars, l'ancien ministre français des affaires étrangères, Jean-François Deniau. Une équipe des Nations unies est d'autre part arrivée jeudi à Sarajevo afin de négocier la libération de plusieurs journalistes et membres d'associations humanitaires détenus par les Serbes. – *(AFP.)*

■ **EX-YOUGOSLAVIE : le secrétaire d'Etat adjoint américain** aux affaires européennes, Richard Holbrooke, a estimé, jeudi 9 mars à Washington, qu'une *« reconfiguration de la présence des Nations unies en Croatie devrait être possible »*, en ajoutant que des *« entretiens critiques »* étaient en cours avec Zagreb sur l'avenir des « casques bleus ». D'autre part, le *New York Times* a rendu compte jeudi d'un rapport de la CIA qui attribue aux forces serbes 90 % des actes de *« purification ethnique »* commis en Bosnie et incrimine Belgrade.

■ **ITALIE : Silvio Berlusconi élargit son alliance au centre**, et a marqué un point important contre la gauche, en signant, mercredi 8 mars, un accord pour les élections régionales du 23 avril avec Rocco Buttiglione, chef du Parti populaire italien (PPI), héritier de la Démocratie-chrétienne. Cette alliance a semé le désarroi au sein du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI) et de la Ligue du Nord qui comptaient s'allier pour de prochaines élections avec le PPI, force centriste qui a obtenu 11,1 % aux élections de mars 1994.– *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le Conseil constitutionnel a rejeté**, mercredi 8 mars, l'appel d'un citoyen allemand, orginaire des Sudètes, demandant l'abrogation d'une loi de 1945 autorisant la confiscation des biens des membres de sa communauté. Trois millions de Sudètes, accusés de sympathies nazies, ont été expulsés vers l'Allemagne en 1945 après avoir été privés de leurs biens et déchus de leur citoyenneté. L'arrêt du Conseil n'est pas susceptible d'appel. Pour calmer les polémiques provoquées par la question des Sudètes, les Eglises catholiques d'Allemagne et de la République tchèque ont lancé jeudi un appel à la réconcilation. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : douze officiers supérieurs de l'armée**, pour la plupart à la retraite, ont adressé une lettre ouverte au Guide de la République islamique, Ali Khamenei, lui demandant de libérer l'ancien général Azizollah Amir Rahimi, arrêté il y a quatre mois, a rapporté, jeudi 9 mars, l'agence Iran Press Service. Ils ont notamment fait valoir que la sécurité du régime était *« étroitement »* liée à la libération du général Rahimi, arrêté pour avoir réclamé un pouvoir démocratiquement élu.

CONJONCTURE

■ **SOMMET SOCIAL : la conférence mondiale de Copenhague** qui met au point la déclaration et le programme d'action qui seront adoptés, samedi 11 et dimanche 12 mars, par les chefs d'Etat et de gouvernement est parvenue jeudi à un compromis sur les points encore en discussion. Elle réitère l'engagement des pays industrialisés de porter l'aide publique au développement à 0,7 % de leur PNB et d'attribuer 20 % de cette aide aux dépenses sociales.

L'afflux de colons chinois nourrit le ressentiment des Tibétains

Les autorités de Lhassa craignent l'anniversaire du soulèvement du 10 mars 1959

Alors que se célèbre en plusieurs pays du monde, notamment en France, l'anniversaire du soulèvement anti-chinois de Lhassa, le 10 mars 1959, notre envoyé spécial dans la capitale du Tibet a pu constater que la volonté de sinisation de la « région autonome » porte ses fruits : les colons Han sont désormais plus nombreux dans la ville que les autochtones, et tout est fait par Pékin pour qu'ils se sentent chez eux.

LHASSA

de notre envoyé spécial

«Maintenant les Chinois aiment bien le Tibet, Lhassa surtout. Ce qu'ils n'aiment pas, c'est les Tibétains ! Le Tibet, ils le veulent, mais pas les Tibétains, et ils font tout pour nous faire disparaître. » Dans la pénombre qui approche, un fonctionnaire subalterne en balade lâche ces propos désabusés. La foule bigarrée est encore dense, tandis que vendeurs ambulants et marchands de babioles plient bagage. Autour du Jokhang, sanctuaire des sanctuaires tibétains, au cœur de Lhassa, pèlerins et nomades se pressent sous les grands lampadaires baroques qui s'allument un à un, surveillés par des caméras vidéo, montées bien en évidence sur les toits avoisinants. Le centre de Lhassa est toujours sous bonne garde. Des camions militaires déversent leur cargaison de soldats, alors que les premiers néons clignotent aux façades des bars et des salons de karaoké.

Depuis quelques années, la capitale du Tibet s'est métamorphosée, de par une volonté affichée de «modernisation» qui l'a enlaidie et brutalement sinisée. Ceinte d'un anneau de campements militaires et de casernes, la cité donne l'image d'une ville garrottée. Des baraquements pour la troupe ponctuent des rues récemment percées. Les nouveaux quartiers, à l'usage des colons chinois, s'étirent jusqu'au piémont des collines, dans les faubourgs où nichaient naguère les grands monastères, à l'écart de l'agglomération. Du verre bleu ou fumé et du béton bon marché s'efforcent de faire illusion, cache-misère pour les marchandises de pacotille se déversant sur les trottoirs. Indifférents au vacarme, des Tibétains, venus de loin, s'appliquent à suivre, moulin à prières au poing, les sentiers à demi-effacés de la tradition rituelle.

ANIMOSITÉ

Un nouveau marché couvert a remplacé les étals en plein air du vieux quartier central, et les échanges s'y font en chinois. Légumes et fruits frais, naguère rareté se payant à prix d'or, s'y entassent devant des marchands de quatre saisons arrivés par avion des plaines du Sechouan. Mais nul Tibétain ici : les autochtones ont été délogés de leurs emplacements de vente traditionnels. L'animosité affleure dès que les deux communautés se côtoient. Parfois, une bousculade renverse un panier. Un mot de trop fait apparaître sur-le-champ un gardien de l'ordre. Un employé d'un magasin chinois se félicite de cette présence policière : *«Autrement*, dit-il, *on peut craindre le pire.»*

Depuis que Pékin a déclaré le Tibet *«zone spéciale de développement économique»*, en 1993, le flux migratoire s'est sensiblement accentué. A peine 50 000 il y a dix ans, les résidents chinois de Lhassa sont trois fois plus nombreux à présent – dont quelque 50 000 représentants des forces de sécurité : ils sont donc désormais majoritaires dans la capitale tibétaine ; les autochtone ne représenteraient plus qu'un tiers des habitants. Evincés des postes disponibles dans la construction ou les menus services, les jeunes Tibétains se cantonnent autour des tables de billard ou, dans des tavernes enfumées, devant des postes de télévision.

Sous prétexte d'assainissement et de rénovation, les quartiers traditionnels ont été évacués, puis démolis. Les constructions nouvelles sont attribuées en priorité aux nouveaux arrivants. Les Tibétains sont relégués dans des bâtiments délabrés et souvent en ruine d'anciens monastères. Comble de dérision : dans des écoles monastiques transformées en remises à marchandises, les autorités installent des Huis, commerçants musulmans venus du Qinghai, qui y entreposent leurs marchandises.

A quelque 100 kilomètres de Lhassa, le nouvel aéroport, inauguré il y a un an, témoigne de velléités d'ouverture et d'appels de fonds à l'étranger. Mais la méfiance subsiste à l'égard de visiteurs occidentaux soupçonnés a priori de sympathies «séparatistes». Il y a quelques mois, un couple américain a été interrogé quatre jours durant à Shigatsé pour avoir remis à un moine une cassette d'un discours du dalaï-lama.

La présence policière et militaire interdit toute manifestation ouverte de mécontentement. Pourtant, dans les recoins, des mains anonymes glissent parfois des tracts calligraphiés. Un murmure : *«Dites au dalaï-lama...»* La résistance est limitée à de menus faits, comme un drapeau national placé sous une draperie pour le protéger des regards indiscrets, un geste furtif dans le dos d'un pandore en uniforme, un éclat de rire qui décontenance la morgue d'un officier en gants blancs.

Les prisons, aussi, se sont agrandies. Selon certaines organisations humanitaires, on compterait dans les geôles de Lhassa vingt fois plus de *«criminels antigouvernementaux»* que dans toute la Chine. A en juger par de récentes condamnations, il suffit d'une ébauche de contestation pour se voir qualifier de *«contre-révolutionnaire»* et écoper de six à quinze ans de prison.

Militaires et policiers contrôlent en particulier l'installation de nouveaux venus à Lhassa. Les colons chinois bénéficient de subsides gouvernementaux pour monter leurs entreprises dans *« la maison des trésors de l'Ouest »* ; ils reçoivent des aides au transport et au déménagement, jouissent de vacances prolongées, ont leur frais de déplacement aérien payés, se voient accorder des facilités de remboursement d'emprunts. Les Tibétains, eux, ne se déplacent qu'avec des sauf-conduits. Les vérifications sont minutieuses aux postes de contrôle routiers. A l'approche de dates « sensibles » – anniversaire du soulèvement du 10 mars 1959, cérémonies –, l'accès de la ville leur est interdit. Les moines et nonnes des alentours, réputés turbulents, sont cantonnés dans leurs monastères, sous surveillance renforcée.

La hiérarchie militaire se taille naturellement la part du lion dans l'économie, se mettant de plain-pied dans les affaires. Son rôle est devenu plus ostensible depuis l'installation, en 1993, du QG de la *« région autonome »* du Tibet dans de nouveaux bâtiments, une imposante caserne à 12 kilomètres du centre de Lhassa. Naguère *«le lieu du divin»*, Lhassa est aujourd'hui le lieu d'une volonté de mise à mort culturelle.

Jean-Claude Buhrer

Superficie : 1 228 600 km²

Population : 2 280 000 hab.

1950 : entrée des troupes chinoises

1959 : annexion officielle à la Chine

Des manifestations du souvenir

Le dalaï-lama a dénoncé, jeudi 9 mars, l'occupation du Tibet par la Chine et a appelé les Tibétains à se préparer à un référendum secret, dans le pays et au niveau de la diaspora, pour décider de la ligne à tenir. *« Le référendum devra chercher à clarifier l'orientation politique de notre lutte »*, écrit le chef spirituel et politique des Tibétains dans un communiqué publié par le gouvernement en exil dans la ville de Dharamsala, au nord de l'Inde, pour marquer le 36e anniversaire de la révolte antichinoise du 10 mars 1959. Le dalaï-lama participe au début d'une marche entre cette localité et la capitale indienne à l'occasion de cette célébration.

A Paris, une manifestation du souvenir devait être organisée, vendredi 10 mars au matin, par les associations tibétaines et sympathisantes sur l'esplanade du Trocadéro. De là, une marche devait suivre, l'après-midi, jusqu'à l'ambassade de Chine.

POUVOIR Dans les Hauts-de-Seine, presque tous les élus de la majorité, maires ou conseillers généraux doivent, directement ou non, leur élection à Charles Pasqua, député dès 1968 d'un département créé en 1964. Seul Nicolas Sarkozy a eu l'audace de s'installer en 1983 à la mairie de Neuilly-sur-Seine au nez et à la barbe du président du conseil général. ● SYSTÈME. Méthodiquement appliqué, ce système politique très personnalisé fait du plus petit département français (76 kilomètres carrés, trente-six communes) une sorte de principauté, et de M. Pasqua un patriarche distribuant bons points et réprimandes. ● HLM. Relayé au quotidien par des services administratifs musclés, le « système Pasqua » fait du département une véritable forteresse, mais elle est ébranlée par les procédures judiciaires touchant les offices d'HLM de la région parisienne.

Charles Pasqua est fragilisé dans son fief des Hauts-de-Seine

L'enquête judiciaire sur la gestion des HLM du département dont le ministre de l'intérieur préside le conseil général ébranle un système complexe de pouvoir personnel et de liens d'allégeance

« C'EST UN SYSTÈME qui va tomber », affirme Michel Sapin, ancien ministre socialiste, qui connaît les Hauts-de-Seine pour en avoir été le représentant au conseil régional et pour avoir tenté une implantation dans la ville communiste de Nanterre. Didier Schuller mis en cause, Patrick Balkany éclaboussé, un des piliers du département, l'office public départemental d'HLM, est ébranlé. *« Ce qui se passe à l'office ne me surprend pas : si M. Balkany se sentait assez fort pour s'affranchir des règles d'attribution des logements sociaux, il n'y a pas de raison qu'il ne le fasse pas ailleurs, et Charles Pasqua ne peut pas l'ignorer »*, déclare Jean-François Merle, maire (PS) de Châtenay-Malabry, qui a siégé au conseil d'administration de l'office et, à ce titre, avait alerté le préfet sur certaines pratiques.



LES « PASQUA-BOYS »

A la question de savoir s'il existe un « système Pasqua » dans les Hauts-de-Seine, seule l'opposition socialiste répond ouvertement par l'affirmative. Les autres préfèrent dire, comme André Santini, maire (UDF-PSD) d'Issy-les-Moulineaux, que le président du conseil général *« a incontestablement musclé le département »* en *« s'entourant de gens compétents »*. A moins d'échanger la garantie de leur anonymat contre des petites phrases mieux senties : *« Le clientélisme, il sait faire »* ; *« Pasqua n'a que des obligés dans le département »* ; ou encore : *« Il n'oublie pas les gens qui le servent bien. »*

L'illustration la plus évidente des liens personnels noués au fil des années par M. Pasqua avec chacun est le phénomène des *« Pasqua-boys »*, que M. Santini décompose en deux vagues : Patrick Devedjian (Antony), Patrick Balkany (Levallois-Perret) ; puis Philippe Pemezec (Le Plessis-Robinson) ; enfin Georges Siffredi et Didier Schuller (ancien directeur de l'office HLM, devenu conseiller régional et conseiller général), qui briguent, respectivement, la mairie de Châtenay-Malabry et celle de Clichy. L'ascendant politique de M. Pasqua est tel que son complice de l'UDF lui attribue même la « paternité » de Nicolas Sarkozy, en fait promu par l'ancien maire de Neuilly, Achille Peretti.

Ces jeunes loups se sont-ils mis dans la roue du cofondateur du RPR ou ce dernier les a-t-il « recrutés » en fonction de leurs compétences ? La réponse réside dans des intérêts mutuels bien compris. Un proche de M. Pasqua range dans la catégorie de *« ceux qui cherchent à profiter de son pouvoir »* Patrick Balkany et sa femme Isabelle, vice-présidente du conseil général après avoir succédé à son mari dans le canton de Levallois-Sud. *« Schuller a été introduit par Balkany, son ami d'enfance, et Pasqua a laissé faire »*, nuance un anonyme, trop impliqué dans la vie politique du département pour avancer à visage découvert en période de turbulence électorale.

« Le soutien de Charles Pasqua lors d'une élection est beaucoup plus déterminant que l'étiquette politique », constate pour sa part un conseiller municipal UDF-PSD du sud du département. Ses propos sont confirmés par Jean-Yves Haby, député (UDF-PR), qui s'est cassé le nez à la porte du conseil général, en mars 1994, face à un sortant passé de l'UDF au RPR, Lucien Maroteau. Aujourd'hui, le jeune député tente de faire valoir sa candidature à la mairie de Courbevoie face au maire sortant, Charles Deprez, dont il était le premier adjoint, mais qui a, lui aussi, délaissé l'UDF au profit du RPR. Cela fait dire à M. Haby qu'il *« est difficile d'exister librement dans le département »*.

« Patrick Devedjian y arrive, ajoute le député, *mais au prix de vives tensions. »* L'intéressé, qui s'était opposé à M. Pasqua au sein du RPR et sur le traité de Maastricht, avant de le précéder dans le camp balladurien, ne dément pas. Le maire d'Antony laisse même entendre que sa liberté de parole lui a valu quelques rétorsions financières, ce qui contredit l'idée que, dans son département, M. Pasqua ne pratiquerait pas d'« apartheid politique ».

NÉPOTISME

L'extrême personnalisation de la vie politique des Hauts-de-Seine confine au népotisme. Touchés par le cumul des mandats, plusieurs élus ont installé, dans leur fauteuil de conseiller général, qui sa femme, qui sa fille : l'exemple le plus flagrant est celui de Mme Balkany, successeur de son mari, lequel est député, président de l'office d'HLM et maire de Levallois-Perret. Elle est aussi conseiller municipal de cette ville, chargée de l'information. *« Mais n'oubliez pas que j'ai affronté deux fois le suffrage universel ! »*, rappelle-t-elle.

Dans le second canton de Levallois, le conseiller général est Brigitte de Coster, adjoint au maire, dont le mari est directeur de la société d'économie mixte de la ville. Levallois n'a pas le monopole de ces pratiques : élue de Puteaux, Joëlle Franqui (RPR) est la fille de Charles Ceccaldi-Raynaud, maire de la ville, vice-président du conseil régional et député, suppléant de M. Sarkozy. A Châtillon, le maire RPR, Jean-Pierre Schosteck, a cédé son siège à sa femme Michèle. Du côté de l'UDF, Odile Fourcade a succédé dès 1989 à son mari Jean-Pierre, sénateur et premier vice-président du conseil régional.

« Les bonnes femmes des conseillers généraux travaillent souvent au conseil général », constate sans aménité un élu régional, qui n'hésite pas à employer le terme imagé de *« famille tuyau de poêle »* pour décrire cette nébuleuse. *« Le département ne compte que trente-six communes, dont une dizaine à l'opposition. Il est normal de voir les mêmes noms revenir »*, proteste Mme Balkany, rappelant que les élus siègent souvent ès qualités dans des organismes départementaux. Le patron du département n'étant pas un homme de « détail », ceux qui ont sa confiance jouissent d'une grande autonomie. *« C'est toute l'ambiguïté du système : un mélange de pertinence et d'intelligence dans la création des outils de gestion et une part d'ombre, qui risque d'éclabousser le reste, comme en ce moment »*, analyse M. Sapin, persuadé que M. Pasqua a *« davantage de scrupules »* qu'une partie de son entourage.

Sur le bilan de la gestion Pasqua, les avis sont partagés : incontestablement, le département a connu une montée en puissance. *« La politique Pasqua, c'est la recette du pastis : un volume de réalisations concrètes pour cinq volumes de propagande médiatique »*, estime M. Merle, qui ne porte au crédit du patron des Hauts-de-Seine que le système d'études dirigées après l'école. Pour lui, la gestion financière n'est pas bonne, et la richesse du département, *« fondée pendant plusieurs années sur l'argent "casino" de la Défense et du triangle d'or de Levallois, Neuilly et Courbevoie »*, est en train de se tarir, ce que compense une augmentation annuelle de la fiscalité locale de 10 % depuis trois ans. Plusieurs élus se souviennent que ce département avait été créé dans le but, exclusivement politique, de démanteler la « ceinture rouge » de Paris. Le fait qu'il soit devenu le fief de M. Pasqua ne serait que le couronnement de cette logique, et son éclatement politique annoncé la sanction d'une sorte de « péché originel ».

Pascale Sauvage

Une administration puissante

« *Dans le département, en dehors de Pasqua, les autres élus n'existent pas. Ils s'en plaignent quand ils ne sont pas en face de lui. L'administration départementale prend beaucoup de décisions. En fait, elle gère le quotidien dans le cadre des projets dispendieux du président* », souligne Jean-François Merle, maire (PS) de Châtenay-Malabry. Pas moins de deux préfets (Jacques Corbon, directeur de cabinet et Pierre Brisset, directeur général de l'administration) font « tourner » les services du conseil général (5 000 personnes), *particulièrement bien étoffés en fonctionnaires de haut niveau.* La société d'économie mixte du département et l'office public d'HLM ont su aussi faire appel à des techniciens compétents, attirés par un département qui a connu un développement exceptionnel. S'il font leurs preuves, ces *« administratifs »* peuvent espérer embrasser une carrière politique, comme Didier Schuller ou Philippe Pemezec, lui aussi ancien salarié de l'office et aujourd'hui maire (RPR) et conseiller général du Plessis-Robinson.

La SEM 92, « arme » immobilière redoutable

L'OUTIL du département des Hauts-de-Seine en matière d'urbanisme est une société d'économie mixte, la SEM 92, créée en 1985 lorsque le conseil général était présidé par Paul Graziani (RPR) et dont les principaux actionnaires sont le département, l'office d'HLM, la Caisse des dépôts et consignations, la chambre de commerce et d'industrie de Paris et la région Ile-de-France.

Revenu à la présidence du département en 1988, Charles Pasqua a utilisé la SEM 92 pour permettre au département de profiter de la décentralisation, dans un territoire où l'Etat était très présent, par l'intermédiaire de l'établissement public d'aménagement de La Défense (présidé de 1987 à 1989 par Charles Ceccaldi-Raynaud, maire RPR de Puteaux).

Longtemps dirigée par Pierre-Henri Paillet, actuellement délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, la SEM 92 est maître d'ouvrage délégué des grands projets départementaux tels que l'université privée Léonard-de-Vinci et la réfection du stade Yves-du-Manoir à Colombes. Elle est en charge, en tant que prestataire de services, des études sur le plan d'harmonisation sociale et urbaine (Pacte 92) et sur le réseau Muse (maillage urbain souterrain express). Enfin, elle intervient comme aménageur dans une quinzaine de communes. Mais les villes les plus puissantes, dotées de leurs propres SEM d'aménagement (parfois financièrement mal en point), telles que Boulogne-Billancourt, Antony, Courbevoie ou Levallois, se gardent bien de la laisser entrer sur leur territoire. Dans ce département marqué par une forte pression foncière, les opérations d'aménagement sont des enjeux politiques majeurs, au point de faire dire au député UDF Jean-Yves Haby, qui brigue la mairie de Courbevoie contre le maire sortant, Charles Deprez (RPR), que *« le véritable maire de Courbevoie était le promoteur Christian Pellerin »*, qui, en tant que PDG de la SARI, fut l'un des principaux aménageurs de La Défense.

P. Se

Le croissant d'or des bureaux

PROFITANT au mieux des très riches heures de l'immobilier, le département des Hauts-de-Seine a largement assis sa fortune sur une politique volontariste de construction de bureaux. Au début des années 90, juste avant la crise, le *« croissant d'or »* des Hauts-de-Seine était en passe de devenir aussi célèbre que le *« triangle d'or »* qui abrite les plus belles adresses parisiennes.

Tout a commencé avec la construction de la Défense. Même rebaptisé il y a une quinzaine d'années « Paris-La Défense », le quartier d'affaires (2,6 millions de mètres carrés à lui seul) a servi de *locomotive au reste du département.* Mais c'est la levée, en 1985, de l'agrément nécessaire à la construction de bureaux *« en blanc »* (c'est-à-dire sans locataire préalable) qui a servi de déclic, car plus rien ne s'opposait aux ambitions des élus qui souhaitaient infléchir totalement la politique de leur ville, comme Patrick Balkany (RPR) à Levallois-Perret, après son *élection à la mairie en* 1983.

Les derniers chiffrages émanant de l'Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise en Ile-de-France montrent que, entre 1985 et 1994, le parc de bureaux dans les Hauts-de-Seine a presque doublé, passant de 4,8 à 9,13 millions de mètres carrés de surface utile. La puissance de développement du département a été considérable : *en 1989*, 1,2 million de mètres carrés de bureaux ont été construits. Les Hauts-de-Seine sont devenus le deuxième pôle de la région Ile-de-France après Paris (14,83 millions de mètres carrés), dont ils représentent désormais le quart du parc de bureaux. Mais le poids respectif des deux concurrents est loin d'évoluer de la même façon puisque le nombre de mètres carrés n'a augmenté que de 10 % dans la capitale.

UN PARC RÉCENT ET VARIÉ

Surtout, les deux patrimoines n'ont rien de comparable : l'offre parisienne est composée de nombreux bureaux anciens. *Le parc des* Hauts-de-Seine, plus récent, est aussi plus varié : les tours de La Défense, qui ont abrité les sièges sociaux de quelques grands noms de l'industrie (les pétroliers, les informaticiens...), ne répondent pas aux mêmes besoins que les locaux de villes comme Rueil-Malmaison ou Boulogne-Billancourt et Levallois, ces deux dernières ayant connu des *évolutions comparables en matière* d'immobilier de bureau.

Dès les premiers symptômes de crise perceptibles, le département a réagi : les mises en chantier sont tombées de 830 000 mètres carrés en 1990 à 375 000 en 1991 et 81 000 en 1993. Ce coup de frein est très fort, vu l'inertie technique de la construction. Néanmoins, cela n'a pas empêché la croissance explosive des stocks (plus d'un million de mètres carrés dans les Hauts-de-Seine, dont 210 000 pour la Défense), générale à toute la région.

Aussi spectaculaire soit-il, ce chiffre doit être nuancé. Un tableau de bord du Grecam (Groupe de recherche sur l'économie de la construction et de l'aménagement) constate dès 1994 une baisse des stocks de bureaux neufs, les plus recherchés par les utilisateurs. Dans l'ensemble de l'Ile-de-France, les Hauts-de-Seine ont d'ailleurs été le département qui a le mieux tiré son épingle du jeu l'an passé : 600 000 mètres carrés ont trouvé des occupants (essentiellement des locataires). *L'explication est à re*chercher dans les sacrifices consentis sur les loyers : les bureaux neufs, qui avaient culminé autour des 2 100 francs le mètre carré (1992), sont tombés à 1 500 francs, et les bureaux de seconde main ont chuté de 1 700 à 1 300 francs. A la Défense, de 3 000 francs on est tombé à 2 000 francs pour le neuf et de 2 800 à 1 500 francs dans l'ancien. *Les grands investisseurs institution*nels (banques, assurances...), propriétaires des locaux, ont donc dû faire des concessions, faute de garder des locaux vides sur les bras : 149 000 mètres carrés sont vacants à Boulogne (17 % du parc), 95 000 à Levallois (12,8 %) et 7 % à Rueil (35 000 mètres carrés).

Françoise Vaysse

Le « jeu de rôle » du « président » avec l'opposition

IL ARRIVE PARFOIS, en assemblée départementale, que le président Pasqua, au terme d'une intervention pleine de reproches d'un élu communiste, prenne à part l'intéressé au détour d'une suspension de séance. Un peu plus tard, on entend le président interpeller ses chefs de service... *« Eh bien, quoi, pourquoi vous ne voulez pas lui donner une subvention, à M. Untel ? Allez, on va vous le donner, cet argent ! »*

Véritable générosité pour les uns, mascarade pour d'autres, toujours est-il que Charles Pasqua entretient des relations particulières avec son opposition, essentiellement communiste, qu'il combat férocement sur le terrain électoral. *« C'est son côté profondément républicain. Il respecte le suffrage universel et le professionnalisme des élus communistes, et n'hésite pas à travailler avec eux »*, constate Maurice Leroy. Ancien secrétaire du groupe communiste du Sénat, M. Leroy est chargé d'imaginer la politique départementale en faveur des banlieues, le Pacte 92, dont le volet urbanistique a été confié à Roland Castro, l'architecte de Banlieues 89, naguère fervent mitterrandien.

Ce cocktail laisse sceptiques certains élus, mais MM. Leroy et Castro paraissent sincèrement séduits par M. Pasqua, qui, dans son département, semble laisser au vestiaire du RPR son anticommunisme légendaire. Si M. Leroy est persuadé ne pas servir d'alibi, après *« avoir posé plusieurs fois la question de confiance en ayant gain de cause »*, Jean-François Merle, maire (PS) de Châtenay-Malabry, dénonce un *« effet d'affichage »*, qui camoufle un *« pouvoir sans partage »*. *« Pasqua aime bien l'opposition, à condition qu'elle soit l'opposition à Sa Majesté »*, ironise-t-il, en évoquant un *« jeu de rôle »* : tout va bien quand elle ne fait que déclamer des positions de principe sur la scène de l'amphithéâtre du département, *« mais si elle tente de s'attaquer au fond, elle est ignorée et laminée »*.

LES DEUX EXTRÊMES

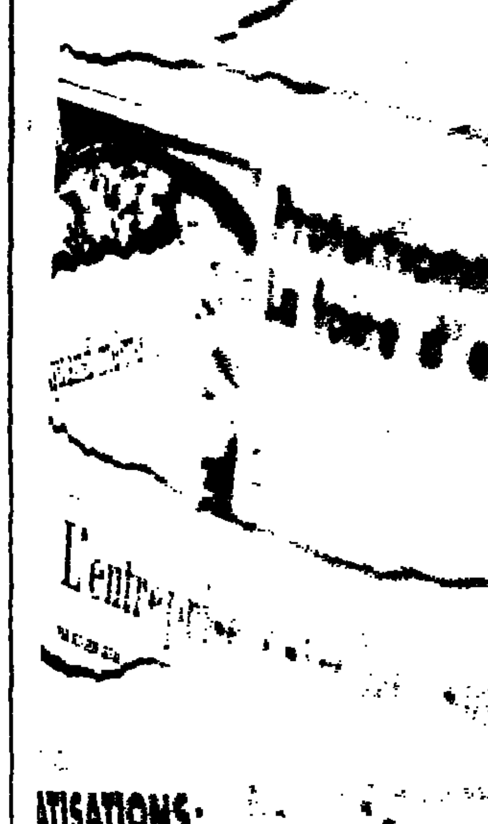
M. Merle en veut pour exemple son éviction, par le préfet, du conseil d'administration de l'office d'HLM alors qu'il avait commencé à mettre son nez dans le fonctionnement de la commission d'attribution des logements. Autre exemple, confirmé par Michel Sapin, lui aussi rocardien et ancien ministre, électoralement ancré dans les Hauts-de-Seine : le traitement réservé à Pascal Buchet, un socialiste accueilli paternellement à son arrivée au conseil général comme élu de Fontenay-aux-Roses, mais beaucoup moins bien traité depuis qu'il a enlevé la mairie de cette ville à la faveur d'une élection partielle marquée par la division de la droite.

« Sa conception de la politique est qu'entre le Parti communiste et le RPR il n'y a rien. Tout ce qui se trouve entre les deux doit être écrabouillé », précise M. Sapin. André Santini (PSD), président départemental de l'UDF et maire d'Issy-les-Moulineaux, est franchement élogieux (mais il doit en partie sa position à M. Pasqua) quand il constate *« une grande distorsion entre l'image nationale et l'image locale »* du ministre de l'intérieur, gratifié d'un *« vrai bon cœur »* à l'égard des maires du département.

« Pasqua joue le consensus, mais son lieutenant politique, Jean-Jacques Guillet, se montre beaucoup plus dur et a tendance à s'étendre au détriment de l'UDF », estime M. Santini. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si aucun accord n'a encore été conclu entre le RPR et l'UDF pour les élections municipales dans les communes de la circonscription législative de M. Guillet, premier adjoint à Sèvres, mais qui vise la ville voisine, plus importante, de Meudon.

A gauche, on ne manque pas de rappeler que si M. Pasqua peut s'enorgueillir d'avoir « débauché » MM. Leroy et Castro, il évite de s'appesantir sur les origines d'extrême droite de plusieurs de ses proches, dont Jean-Jacques Guillet dans les Hauts-de-Seine ou Alain Robert, conseiller général de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, et conseiller régional.

P. Se



هكذا من الاصل

Edouard Balladur « ne changera pas »

En déplacement dans la Sarthe, le premier ministre veut continuer, malgré sa baisse dans les sondages, à « tenir le langage de la vérité et de la responsabilité »

En visite au Mans et à Sablé-sur-Sarthe, jeudi 9 mars, le premier ministre s'en est pris à ses deux adversaires socialiste et RPR, en mettant en garde contre le risque de *« l'archaïsme et de l'idéologie »* et celui de *« la facilité et de la démagogie »*. *« Tout ne sera pas possible en France sous prétexte que l'élection présidentielle sera passée »*, a-t-il ajouté. Alors que deux nouveaux sondages confirment sa chute de popularité, M. Balladur multiplie les déplacements et cède à la tentation des « cadeaux » électoraux. Au Mans, il a annoncé une aide de 75 millions de francs pour le sport automobile et une avance de trésorerie de plus de 1 milliard de francs pour les collectivités locales.

LE MANS
de notre envoyée spéciale

La première fois, il s'est penché et l'a effleurée. La deuxième fois, il a tourné autour. La troisième fois, il a hésité quelques secondes et finalement, il a renoncé. Les photographes resteraient sur leur faim. Les dirigeants d'Elf Aquitaine et les jeunes pilotes en formation n'auraient pas d'anecdote à raconter. Les deux ministres qui l'accompagnaient, François Fillon et José Rossi, en concevraient un léger dépit, mais non, décidément non, on ne verrait pas le premier ministre au volant d'une formule 1. On ne le verrait pas non plus rêver plus qu'il ne convient à un candidat devant l'impressionnante voiture présidentielle Rambler-Renault noire immatriculée 6 PR 75, conçue en 1964 pour Charles de Gaulle et exposée au Musée de l'automobile du Mans, à quelques mètres du circuit automobile des Vingt-quatre heures.

On avait pu voir en revanche le premier ministre candidat s'attarder longuement dans les ateliers de la société Envie 72, qui offre une formation et une véritable réinsertion professionnelle à des chômeurs de longue durée ou à des bénéficiaires du RMI en récupérant des épaves électroménagères pour les réparer et les revendre. Une expérience de réinsertion qui marche, du concret, de l'utile, du social, voilà qui était bien pour un premier ministre candidat. Et tant pis si ça ne fait pas rêver, il en a pris son parti.

« MAUVAIS RÉVEIL »

Devant les élus et les responsables socioprofessionnels de la Sarthe, réunis à déjeuner, jeudi 9 mars, au Musée de l'automobile, comme devant le public qui l'attendait au centre culturel de Sablé-sur-Sarthe – la ville dont M. Fillon est maire –, Edouard Balladur s'est, une fois de plus, employé à défendre sa méthode. *« Je sais bien que les Français, au bout de vingt ans de crise, sont las d'entendre toujours parler raison et qu'ils voudraient bien rêver*, a-t-il expliqué. *Mais ce qui suit le rêve, en général, c'est le réveil. Veillons à ce que le réveil du peuple français qu'on aurait fait trop rêver ne soit pas un mauvais réveil. »*

Evoquant précisément la campagne électorale, M. Balladur a estimé qu'elle devait être *« un exercice d'autocontrôle »*. A l'intention implicite de ses deux adversaires, Lionel Jospin et Jacques Chirac, il a ajouté : *« Je crois que, dans cette période, nous devons nous garder de deux risques. Le premier est celui de l'archaïsme et de l'idéologie. Nous avons fait le tour d'un certain nombre de recettes depuis vingt ans. Il ne faut pas, par attachement partisan, essayer de ressusciter l'appel à ces recettes-là. »* Le deuxième risque, a poursuivi le premier ministre, *« c'est celui de la facilité et de la démagogie. Tout ne sera pas possible en France sous prétexte que l'élection présidentielle sera passée »*.

Les sondages ont beau lui confirmer sa chute de popularité, le candidat affirme qu'il *« ne changera pas »* et qu'il continuera *« à tenir le langage de la vérité et de la responsabilité »*. *« Ne pas se soumettre à la vérité est une méthode qui peut réussir dans le court terme, mais ce n'est pas une méthode durable, à la fin, on est toujours obligé de s'incliner devant la vérité »*, a-t-il observé.

On en oubliait presque que ce déplacement dans la Sarthe était officiellement celui d'un premier ministre. M. Balladur s'est chargé de le rappeler à ses convives du Mans, devant lesquels il ne s'est pas présenté les mains vides : 75 millions de francs pour la promotion des sports mécaniques et plus de 1 milliard de francs pour les collectivités locales au titre d'une avance sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) en 1995 *(lire ci-contre)*. Une soudaine générosité du premier ministre sans doute destinée à compenser l'austérité revendiquée du candidat.

Pascale Robert-Diard

Une aide exceptionnelle

● **Pertes.** Lors de l'entrée en vigueur de la loi Evin, qui interdit le parrainage des sports mécaniques par les marques de tabac, le 1er janvier 1993, les fédérations auto et moto avaient estimé les pertes de recettes publicitaires à 580 millions de francs.

● **Compensation.** Le gouvernement avait mis en place une dotation de 450 millions de francs, affectée à la jeunesse et aux sports et destinée à venir en aide aux écuries et à la vingtaine de circuits permanents, qui accueillent, chaque année, des compétitions automobiles ou motocyclistes.

● **Revendication.** Les présidents des fédérations automobile, motocycliste et de motonautisme réclamaient 100 millions de francs. Ils obtiennent 75 millions de francs à titre de remplacement du fonds de compensation. Edouard Balladur a précisé que cette aide est exceptionnelle et que le fonds ne pourra être reconduit de la même manière chaque année.

« Je n'ai jamais dit que j'étais un faiseur de miracles »

ÉDOUARD BALLADUR a consacré une partie de sa soirée du jeudi 9 mars aux habitants du 15e arrondissement qui l'ont élu en 1986 et en 1993 à l'Assemblée nationale et en 1989 au Conseil de Paris. Accueilli par René Gally-Dejean, maire RPR de l'arrondissement, il s'est adressé, durant quarante-cinq minutes, aux deux mille personnes réunies à l'Hôtel Nikko par le comité de soutien du 15e arrondissement. Mais c'est au bilan de son action de premier ministre que le candidat à la présidence de la République a consacré une longue partie de son intervention. *« Il m'est arrivé certains soirs d'être saisi d'une grande inquiétude devant la tâche à accomplir*, a-t-il indiqué. *Je n'ai pas fait de promesses, mon seul objectif était de laisser la France dans un meilleur état que nous l'avons trouvée. Cela est fait. Quoi qu'il advienne, en mai 1995, la France sera en meilleur état qu'elle n'était en mars 1993. »*

Mais, pour le premier ministre, il reste beaucoup à faire : *« Je n'ai jamais dit que j'étais un faiseur de miracles. Si, parmi les candidats, il y en a un, je lui dis : Levez-vous et faites-en un tout de suite. »* M. Balladur a ensuite rappelé son programme pour une *« économie plus forte et plus robuste »*, pour *« plus de justice »* et *« pour une France plus puissante dans le monde »*. Pour y parvenir, le premier ministre-candidat a affirmé : *« Nous avons besoin de nous parler les uns aux autres, de nous expliquer. C'est ce qu'on appelle ma méthode, et je suis flatté qu'on lui ait donné mon nom. »*

M. Balladur a ensuite évoqué la campagne électorale, qu'il veut *« joyeuse et chaleureuse, cela va de soi »*. *« Nous devons tous mener une campagne de vérité et de dignité. Je n'ai jamais pensé que la campagne électorale serait facile. Ceux qui y parlent le langage de la facilité sont plus écoutés que ceux qui parlent le langage de la difficulté. »* Il a achevé en donnant sa définition du rôle du président de la République, qui doit se sentir *« en charge des aspirations de tous les Français »*.

Pour le remercier, des jeunes du 15e arrondissement, arborant le tee-shirt de la campagne, lui ont offert la collection des aventures d'Astérix le Gaulois. Puis M. Balladur a souhaité que la réunion s'achève sur une *Marseillaise* qu'il a chantée pas très juste mais à pleine gorge. En descendant les escalators qui ramenaient le couple Balladur vers sa voiture, Marie-Josèphe Balladur a félicité Roger Chinaud de son discours. Le maire UDF du 18e arrondissement avait en effet introduit la réunion sur un ton très polémique, déclarant notamment : *« J'ai accroché en permanence le mot plus-value à votre nom. Mais il s'agit de celle que vous avez donnée à la France et qu'ils ont dilapidée. »* Une allusion que le premier ministre n'a pas saisie pour s'expliquer davantage sur sa situation patrimoniale.

Françoise Chirot

Soutiens artistiques en faveur de Jacques Chirac

Plusieurs proches de François Mitterrand se rangent derrière le maire de Paris, ce que dénoncent des responsables socialistes

PLUSIEURS CENTAINES d'artistes se sont retrouvés sur la scène du théâtre parisien des Bouffes du Nord, jeudi 9 mars, autour de Jacques Chirac pour lui manifester leur amitié dans la compétition présidentielle. A cette occasion, le maire de Paris a pris l'engagement que, lui à l'Elysée, le budget de la culture serait porté à 1 % des dépenses de l'Etat. Cette promesse faite en présence du ministre de la culture, Jacques Toubon, a suscité les applaudissements de l'auditoire, dans lequel s'étaient glissés quelques admirateurs, amis ou proches de François Mitterrand qui ont choisi d'apporter leur soutien à l'ancien président du RPR.

Deux neveux du chef de l'Etat, Frédéric et Jean-Gabriel, côtoyaient l'animateur de télévision Pascal Sevran, spécialiste du troisième âge, venu parce qu'il *« aime Line Renaud »* – la célèbre meneuse de revue est membre du conseil national du RPR – et parce qu'il *« admire Pierre Bergé »*, ancien patron mitterrandien de l'Opéra de Paris, ancien soutien d'Edouard Balladur et nouveau rallié chiraquien. Confirmant, vendredi, son soutien à Lionel Jospin, le sénateur socialiste de Paris, Claude Estier, a dénoncé ce *« mitterrandisme mondano-parisien »* de certains proches de M. Mitterrand.

Aux Bouffes du Nord, toutes les catégories du monde de la culture étaient représentées. Il y avait là les cinéastes Jean-Jacques Beineix, Gérard Oury – et sa fille, Danielle Thomson –, le danseur-étoile Patrick Dupond, les acteurs Mylène Demongeot, Marie-José Nat, Jean-Claude Brialy, Vincent Lindon et Michel Galabru, les comédiens Jean-Pierre Cassel, Françoise Seigner, Simone Valère et Jean Desailly, les chanteurs Yves Duteil, Jean-Luc Lahaye, et Rika Zaraï, le peintre Zao Wou Ki, le producteur de cinéma Daniel Toscan du Plantier, l'écrivain Denis Tillinac, Marcel Maréchal, directeur du théâtre d Rond-Point, l'imitateur Yves Lecoc le comique Sim et l'accordéonist Yvette Horner, laquelle était aussi la « première » de M. Balladur, 16 février, à Nogent-sur-Marne. « voterai Jacques Chirac parce qu pour nous, Chirac président, c'est choix juste », a déclaré la phot graphe Bettina Rheims, préser avec son père, l'académicien Ma rice Rheims.

RAYONNEMENT CULTUREL

M. Chirac a affirmé son attach ment à la *« liberté »* du monde de culture. Il a fixé *« deux objectifs »* sa politique culturelle : *« réduire fracture sociale qui remet en cause pacte républicain »* et *« redonner la France le rayonnement culturel e l'influence qui sont dans sa vocatio et dans sa tradition »*.

Le même jour, Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré qu M. Chirac accorderait son pardon à certains de ses amis qui l'ont trahi, mais qu'une période de purgatoire serait nécessaire pour ceux qui ont manqué de charité chrétienne. De son côté, Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de la même Assemblée, a suggéré – de Tahiti, où il est... en tournée électorale – à M. Balladur de se retirer de l'affiche présidentielle.

Olivier Biffaud

Les pieds-noirs du Recours-France soutiennent Jacques Chirac

« CHER JACQUES CHIRAC, nous sommes à tes côtés pour gagner et pour réussir la France de l'an 2000. » C'est par cette franche apostrophe que Guy Forzy, président du Recours-France, devait assurer le maire de Paris, vendredi 10 mars du soutien de son mouvement, qui réunit les principales associations de rapatriés d'Afrique du Nord. Le message devait être délivré devant l'intéressé, au cours d'une réunion-déjeuner à Montpellier qui devait donner l'occasion à M. Chirac de développer ses bonnes intentions à l'égard des rapatriés. Les excellentes relations que Jacques Roseau, le président du Recours, assassiné le 5 mars 1993 à Montpellier, entretenait avec M. Chirac ont amené le bureau du Recours à se prononcer en faveur de sa candidature à l'unanimité moins une abstention et un bulletin nul. *« En ces temps où la loyauté succombe aux épreuves de l'ambition,* [les rapatriés] *gardent le sens de l'honneur »*, devait déclarer M. Forzy, qui avait été reçu par Edouard Balladur quelques jours auparavant. Le président du Recours-France devait manifester l'inquiétude de ses adhérents face au *« spectacle (...) de querelles, d'affaires, de reniements qui préfigurent les signes avant-coureurs de la décadence »*, et à propos de la situation de la Corse, qui *« sombre dans une anarchie qui menace tout spécialement nos compatriotes »*. Le Recours n'oublie pas que M. Chirac, alors premier ministre, a fait voter, en 1986, la plus importante loi d'indemnisation des pieds-noirs, fruit d'un intense travail d'influence. Son choix sans surprise prolonge aussi l'appel à *« sanctionner »* les socialistes, lancé par le mouvement en 1993, qui avait cependant épargné quelques « députés amis » comme Georges Frêche, maire de Montpellier. En 1981, le Recours avait préconisé le *« vote sanction »* à l'encontre de Valéry Giscard d'Estaing, avant de se rallier à la droite aux élections européennes de 1984, puis aux côtés de M. Chirac aux élections législatives de 1986.

Ph. Be.

Une manne inespérée pour les élus locaux

En annonçant lors de sa visite au Mans une augmentation de 1,5 % (soit près de 1,5 milliard de francs) de la dotation globale de fonctionnement (DGF) en 1995, M. Balladur ne pouvait qu'apporter du baume au cœur des élus locaux, en colère depuis que le gouvernement avait pris, le 28 décembre, la décision d'augmenter de 3,8 points la cotisation des employeurs à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Le premier ministre n'a pas, pour autant, donné de précision sur le mode de répartition de cette manne inespérée entre la dotation forfaitaire et la dotation d'aménagement, qui sont les deux chapitres financiers de la DGF. Le comité des finances locales, que préside Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF-PR) des Hauts-de-Seine, pourrait avoir son mot à dire. Cette instance a décidé, le 2 mars, de se mettre *« en panne »* en attendant que le groupe de travail sur la CNRACL lui fasse part de ses premières conclusions.

Lionel Jospin passe à la vitesse supérieure

Rencontre de mobilisation avec les parlementaires socialistes

LA CONSIGNE est « claire » dans le camp Jospin : il faut *« mettre le turbo »*. *« Après le silence, le bruit »*, confiait-on, vendredi 10 mars, dans son entourage. Ou comme le disait encore, Michel Rocard, mercredi sur RTL, après le mois Balladur, le mois Chirac, faire de mars le *« mois Jospin »*. Avec un impératif : casser le débat droite-droite. *« Cette campagne,* s'insurgeait jeudi Henri Emmanuelli, *ne va quand même pas servir à solder les querelles dans les arrière-boutiques du RPR. Lionel, tu as toujours eu un faible pour le débat d'idées et on te l'a souvent reproché et bien ça va maintenant sacrément te servir. »*

Avec au premier rang Laurent Fabius, Pierre Mauroy et Michel Rocard, le premier secrétaire du PS participait à une rencontre de mobilisation des parlementaires socialistes. Devant cet aéropage, M. Jospin n'a manifesté aucun doute sur sa présence au second tour. *« Si c'est contre M. Balladur, cela passera par la contestation directe à la fois de ce qu'il est et plus encore de ce qu'il représente, et de sa politique conduite depuis deux ans. Si c'est M. Chirac, cela passera par la contestation mais aussi par la démystification. »*

L'état-major de M. Jospin privilégie de plus en plus l'hypothèse d'un face-à-face avec M. Chirac. Présentant, jeudi, un bilan critique des sept cents jours du gouvernement Balladur, Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a dénoncé *« le choix de société qui a été ouvert en entente entre M. Balladur et M. Chirac »*. En attendant, M. Jospin mise sur l'impact de son projet. Dans cette campagne qu'il qualifie de surprenante, il lui faut aussi surprendre, ce qui n'est pas encore fait. *« Il faut aujourd'hui,* a-t-il expliqué, *porter un discours fait de la nécessité d'assumer ce que nous avons fait de positif et en même temps tirer les leçons de cette expérience du pouvoir et être capable de proposer un certain nombre d'approches nouvelles. »* Tout l'effort va être porté sur la « vente » des « propositions pour la France », avec la sortie, le 21 mars, d'un petit livre (éditions Stock) à bas prix (35 francs).

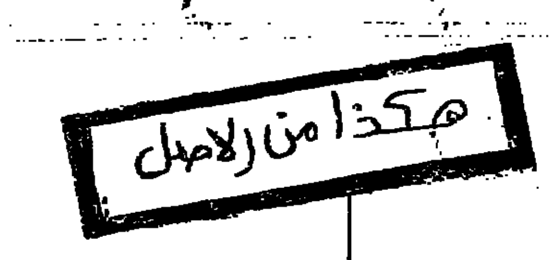
PROUVER « L'AUDACE »

Mais sans attendre, certains grands thèmes vont être déclinés plus en détails, notamment sur la politique sociale. Comme s'en sont émus certains reponsables socialistes lors du bureau national de mercredi, certains chapitres de ce projet présidentiel s'avèrent trop approximatifs pour prouver *« l'audace »* dont le candidat Jospin prétend faire preuve. Sur les questions comme le chômage des jeunes et de longue durée, la nouvelle répartition des allocations familiales, une vraie remise en cause de l'équilibre profit-travail, des argumentaires complémentaires devraient être rapidement fournis. Même si les uns et les autres ont émis quelques réserves, ce projet du candidat a été bien reçu par les écologistes ; il ne semble pas, dans la coulisse, avoir suscité trop d'irritations chez les communistes et a reçu officiellement, jeudi, l'approbation globale de Bernard Kouchner.

En déplacement ce week-end à la Réunion, M. Jospin entrera, la semaine prochaine, des deux pieds en campagne. Les affiches sont faites. Slogan : « Avec Lionel Jospin, c'est clair ». Une souscription est lancée pour tenter de récupérer 4 à 5 millions de francs. Après une visite, lundi, à Bonn et à Berlin, les deux premiers départements visités seront la Haute-Garonne et le Pas-de-Calais, deux étapes symboliques.

Daniel Carton





هكذا من الاصل

Jean-Marie Le Pen préconise la création de deux systèmes de protection sociale

Le président du FN défend toujours la « préférence nationale » et l'arrêt de l'immigration

Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle, a tracé les grandes lignes de sa politique sociale, en mettant en avant son principe de *« préférence nationale »* et en prônant un double système de protection sociale, l'un pour les étrangers qui pourront rester, l'autre pour les Français. Il préconise aussi la libre concurrence pour les assurances complémentaires.

JEAN-MARIE LE PEN, candidat d'extrême droite à l'élection présidentielle, invité mercredi 8 mars par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), a présenté la politique sociale qu'il mènerait s'il accédait au pouvoir. Une politique qui repose sur la préférence nationale – c'est-à-dire une priorité pour les ressortissants français – et l'arrêt de l'immigration, un retour des immigrés dans leurs pays ainsi qu'un rétablissement des frontières pour la circulation des hommes comme pour celle des marchandises. Car, pour M. Le Pen, c'est *« la politique mondialiste »*, menée *« depuis plusieurs décennies par les gouvernements successifs »*, qui est à la base de tous nos maux.

Le président du Front national ayant posé ces préalables, il préconise la création de deux systèmes séparés de protection sociale, l'un pour les quelques étrangers qui resteraient tout de même en France, l'autre pour les Français.

Sur le premier, il s'est contenté de dire qu'il serait constitué d'une *« caisse alimentée par les cotisations versées par les travailleurs étrangers, gérée par leurs représentants, sous contrôle du gouvernement français »*.

Pour le second, M. Le Pen propose une *« harmonisation de l'ensemble des régimes de base »* et *« la création d'un organisme d'Etat »* gérant un budget qui serait voté et contrôlé par le Parlement. La *« libre concurrence entre assurances et mutuelles »* serait la règle pour l'assurance complémentaire maladie et retraite.

M. Le Pen se propose d'augmenter à terme le nombre des cotisants en favorisant, par le biais d'une politique nataliste, *« la naissance de nombreux petits Français »*, et de réduire les dépenses sociales en *« cessant toute immigration »*. Faisant foin de la polémique à ce sujet, le leader d'extrême droite affirme que *« les immigrés augmentent le chômage en prenant un travail à un national »* ou, *« s'ils ne trouvent pas de travail, vivent aux crochets de notre économie »*.

Très flou sur le RMI, M. Le Pen se dit partisan d'*« une allocation sociale de ce type réservée aux nationaux »*.

ATTAQUE CONTRE LES SYNDICATS

En revanche, il est plus précis sur les taux de prélèvements obligatoires, qu'il juge *« excessifs »* et qu'il ne voudrait pas voir dépasser 33 % des revenus contre 44,5 % en 1994. Et il marque une préférence résolue pour une fiscalité indirecte, et en particulier la TVA, en prévoyant *« la suppression progressive sur sept ans de l'impôt sur le revenu »*. Jean-Marie Le Pen s'est aussi livré à une attaque en règle contre les syndicats, notamment ceux de la fonction publique. Après s'en être pris aux représentants des enseignants, il a dirigé ses flèches contre le Syndicat de la magistrature, qui « prend des positions politiques », pour déclarer : *« Je suis pour la dépolitisation des syndicats, et surtout les syndicats de fonctionnaires. »*

Christiane Chombeau

La CFDT passe devant la CGT aux élections aux comités d'entreprise en 1993

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis 1981, le taux de participation aux élections des comités d'entreprise, dont les résultats viennent d'être publiés par le ministère du travail, remonte en 1993 par rapport à 1991 : 65,1 % des électeurs inscrits ont voté pour élire leurs représentants aux CE. L'augmentation de 1,3 % confirme la tendance observée en 1992. Le taux de participation retrouve le niveau atteint en 1987. Ce sont les premier (ouvriers et employés) et deuxième collèges (agents de maîtrise, techniciens et cadres) qui connaissent la plus forte hausse de la participation, en moyenne plus 1,5 point, par rapport à 1991. Une évolution moins perceptible dans le troisième collège (cadres et ingénieurs) et lorsqu'il y a un collège unique.

DE NOUVELLES INFLEXIONS

Excellent baromètre pour juger de la représentativité de chaque syndicat, ces élections permettent d'observer des inflexions nouvelles. Même si elles amorcent un léger recul, en perdant plus d'un demi-point, les listes non syndicales (30,3 %) restent largement en tête des suffrages, principalement dans les premier et second collèges et conservent plus de la moitié des suffrages dans les collèges uniques. Mais la CFDT, avec 20,8 % des suffrages, confirme sa lente remontée, entamée depuis 1989. Elle dépasse même la CGT (19,6 %) et prend la première place des organisations syndicales représentatives.

Toutefois le recul de la CGT, qui avait marqué toute la décennie 1980, est beaucoup plus lent. Il se réduit même de moitié. La CGT ne perd que 0,8 % par rapport à 1991, contre une moyenne de 2,5 % entre 1981 et 1991. Elle reste bien implantée dans le premier collège. Elle y recueille toujours un quart des suffrages exprimés, quoiqu'elle y enregistre son plus fort recul (1 point). Les scores de FO (11,5 %) et de la CFE-CGC (6,5 %) n'évoluent pratiquement pas. La CFTC (4,9 %) et les « autres syndicats » – non affiliés aux grandes confédérations – (6,3 %) poursuivent leur progression, respectivement de 0,7 et 0,4 point de plus qu'au précédent scrutin.

Les résultats par taille des établissements attestent de la suprématie des listes non syndicales dans les petits et moyens établissements où elles recueillent la moitié des suffrages. Mais c'est dans les établissements de 500 à 999 salariés que le paysage syndical a le plus bougé. La CGT y perd près de 3 points et les non-syndiqués 2,6 points au profit de la CFDT et la CGC (+ 2,5 points chacune), dans une moindre mesure de FO, et des syndicats non affiliés.

A. B.-M.

★ *Premières informations*, numéro 451, mars 1995.

Charles Pasqua juge la campagne « dégueulasse »

INTERROGÉ sur les affaires, notamment celle concernant GSI, qui affectent la popularité de M. Balladur, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a assuré, jeudi 9 mars, sur TF 1, qu'en vingt ans de vie politique, il *« n'avait jamais vu de campagne aussi dégueulasse »*, faite de *« diffamation, d'insinuations malveillantes et de ragots »*. *« Je pense qu'il y a des officines spécialisées pour traiter ce genre d'affaires »*, a-t-il ajouté, estimant que de telles attaques ne pouvaient pas venir du camp de la majorité.

« Je ne suis ni un Saxon ni un lâche, quand je choisis de soutenir quelqu'un je le fais avec raison », a déclaré M. Pasqua, qui veut faire pour M. Balladur *« une campagne dynamique »*. Si celui-ci baisse dans les sondages, M. Pasqua estime qu'il conserve *« un noyau important qui reste stable »* et qu'il faut *« maintenant qu'il remonte »*. *« Nous avons encore un mois, rien n'est joué pour l'instant »*, a-t-il ajouté, en soulignant *« les qualités morales et la solidité »* de M. Balladur.

■ **JACQUES CHIRAC EN TÊTE : selon un sondage effectué par Louis Harris**, le 6 mars, auprès de 1 010 personnes, et publié dans *Valeurs actuelles* du 11 mars, M. Chirac arrive en tête au premier tour de l'élection présidentielle avec 26 % des intentions de vote contre 22 % à M. Jospin et 19 % à M. Balladur, alors que 25 % des personnes interrogées n'expriment pas d'intentions de vote. Une autre enquête de l'IPSOS, les 7 et 8 mars, auprès de 1 007 personnes et publiée dans *Le Point* du 11 mars montre que M. Chirac recueille 27 % des intentions de vote, contre 20 % à M. Jospin et à M. Balladur, alors que 20 % de l'échantillon n'exprime pas d'intention de vote et que 47 % assurent pouvoir encore changer d'avis.

■ **FIN DE NON-RECEVOIR : la direction du RPR** a refusé aux cent treize parlementaires RPR balladuriens qui le lui demandaient, l'accès au fichier des adhérents et aux fonds du mouvement gaulliste. *« Il faudrait que le candidat en fasse lui-même la demande. Les instances nationales seraient alors saisies et décideraient souverainement »*, a-t-on indiqué, jeudi 9 mars, au siège du RPR. Les parlementaires RPR balladuriens avaient dénoncé une *« inégalité de traitement »* entre M. Chirac et M. Balladur.

■ **CLAUDE MALHURET : le député UDF-PR balladurien de l'Allier**, s'est inquiété de la tension au sein de l'UDF et de la majorité. *« Les anathèmes lancés contre Charles Millon et les appels publics à sa démission ne peuvent qu'exacerber le climat délétère qui règne aujourd'hui »*, a-t-il assuré, soutenu par Jean-François Mattéi et par Gilles de Robien. M. Malhuret a proposé sans attendre la création de comités départementaux *« pour l'union de la majorité au second tour »*.

Légère poussée d'inflation au mois de février

SELON LES RÉSULTATS provisoires publiés vendredi 10 mars par l'INSEE, la hausse des prix à la consommation s'est accélérée en février. Elle a atteint +0,3 % ou +0,4 %, après +0,3 % en janvier, -0,1 % en décembre et 0 % en novembre. Durant la récession de 1993 et jusqu'à ces derniers mois, certains experts avaient craint un risque de déflation. Les statistiques de février marquent donc un retournement de tendance. Mise en œuvre en février 1994, la prime à la casse pour les automobiles a contribué, à l'époque, à faire baisser les prix. Mécaniquement, ceux-ci repartent aujourd'hui à la hausse : les produits manufacturés ont ainsi augmenté de 0,4 % en février. Et la hausse de la fiscalité pétrolière a encore pesé sur l'indice. L'inflation n'est donc pas véritablement de retour. Sur douze mois, le glissement des prix reste stable à +1,7 %. Mais, compte tenu de la reprise qui se confirme, il faudra de nouveau surveiller l'indicateur de l'inflation.

ALCATEL **Le PDG d'Alcatel Alsthom, *Pierre Suard, devait être entendu* vendredi après-midi 10 mars par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy chargé à Evry (Essonne) de l'enquête sur les manœuvres frauduleuses et les surfacturations commises par Alcatel CIT aux dépens de France Télécom. M. Suard pourrait de nouveau être mis en examen par le juge d'Huy à l'occasion de cette audition au palais de justice d'Evry. ● OUTRE LES TRAVAUX réalisés à ses domiciles privés par des entreprises travaillant pour Alcatel Alsthom, le PDG pourrait être mis en cause pour avoir payé la surveillance du principal accusateur du groupe industriel, Denis Gazeau. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au « Monde », François de Laage de Meux, directeur général d'Alcatel Alsthom, explique que son groupe est *victime d'une vaste entreprise* tant d'espionnage industriel et commercial que de déstabilisation.**

Pierre Suard risque d'être une nouvelle fois mis en examen

Entendu, vendredi, par le juge d'Huy, le PDG d'Alcatel Alsthom devrait s'expliquer sur les surfacturations pratiquées à l'encontre de France Télécom, sur les détails des travaux effectués à ses domiciles ainsi que sur la filature d'un témoin-clé

UN RADIOTÉLÉPHONE mobile a trahi Françoise Sampermans et Pierre Suard dans la rocambolesque filature du témoin-clé de l'affaire des surfacturations d'Alcatel-CIT. La patronne de la Générale occidentale, le groupe de presse (*Le Point*, *L'Express*, etc.)filiale d'Alcatel, avait prêté ce téléphone « portable » à Claude Bardon afin de surveiller les allées et venues de Denis Gazeau. Mais cet ancien chef du service d'audit interne d'Alcatel-CIT, licencié en juillet 1994 et témoin essentiel dans l'affaire des surfacturations, avait fini par éventer la filature.

Quand les policiers de la PJ de Versailles, alertés par M. Gazeau, ont placé sur écoutes judiciaires la ligne téléphonique du détective privé se livrant à la surveillance rapprochée, ils ont fait deux découvertes de taille : le détective agissait en liaison avec M. Bardon, l'ancien patron des RG parisiens limogé de son poste enjuillet 1994 à la suite de l'espionnage à huis clos d'une réunion du PS ; le « portable » utilise par le responsable policier correspondait à un numéro de radiotéléphone affecté au groupe Alcatel et, plus directement, à... M[me] Sampermans. Ce qui a valu à cette dernière de passer une dizaine d'heures en garde à vue, mercredi 1[er] mars, dans les locaux de la police judiciaire de Versailles.

Cette « affaire dans l'affaire » a donné un regain de vigueur au dossier de surfacturations instruit depuis tout juste deux ans au tribunal d'Evry par le juge d'Huy. Longtemps cantonné à la filiale Alcatel-CIT chargée des télécommunications, l'enquête s'est ensuite nettement orientée vers les sommets de la maison-mère, Alcatel-Alsthom. Jusqu'alors, les ennuis judiciaires de Pierre Suard, le PDG du groupe, s'étaient limités à une mise en examen, en juillet 1994, pour des faits d'« *escroquerie, corruption, faux et usage de faux* » liés aux travaux de sécurité réalisés dans ses domiciles de Boulogne-Billancourt et Neuilly (Hauts-de-Seine) par des entreprises travaillant pour Alcatel-CIT.

La semaine dernière, dans la foulée d'une éventuelle tentative de subornation d'un témoin-clé, le juge d'Huy a donné un coup d'accélérateur à son dossier en adressant deux nouvelles convocations au PDG d'Alcatel-Alsthom : Pierre Suard doit être entendu par le magistrat vendredi après-midi 10 mars, puis mardi 14 mars. Une lourde inquiétude était sensible, à la veille de la première audition, dans les couloirs du siège parisien du groupe. La direction d'Alcatel ignore sur quels faits vont porter les interrogatoires de M. Suard. Le juge d'Huy a désormais en mains une palette élargie de chefs de mise en examen. Les pires hypothèses – nouvelles poursuites, contrôle judiciaire renforcé interdisant toute activité de direction, voire placement en détention – ne sont plus exclues dans ce dossier à tiroirs qu'est devenue l'« affaire » Alcatel.

ESPIONNAGE TECHNOLOGIQUE

Allumant un contre-feu sur le plus brûlant des problèmes du moment, la filature de Denis Gazeau, la direction générale d'Alcatel-Alsthom a donc choisi de s'expliquer (*lire ci-contre*). Elle met en avant une opération de déstabilisation et d'espionnage, dont l'avait alertée, le 21 novembre 1994, une société *britannique de consultants*. Ce document de cinq pages, rédigé en anglais et adressé à M. Suard par cette *entreprise londonnienne*, a été communiqué par Alcatel à Claude Bardon et, sur les conseils de ce dernier, *à la direction de la surveillance* du territoire (DST). Il émane d'une société spécialisée dans les enquêtes industrielles sise à *Londres*, et laisse apparaître trois grands types de menaces.

Primo, des manœuvres ayant fait perdre à Alcatel des affaires et des contrats « *dans la région du Golfe, en Arabie saoudite, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique latine et en Extrême-Orient* ». Des « *actions contraires à l'éthique et illégales* » auraient ainsi été utilisés pour saboter la force commerciale d'Alcatel. Le cas du contrat de 23 milliards de francs finalement remporté en Arabie saoudite par le géant américain des télécommunications ATT, au printemps 1994, est longuement évoqué. *Secundo*, des actes d'espionnage technologique qui auraient permis à la concurrence de disposer d'« *espions travaillant à l'intérieur et dans l'environnement* » d'Alcatel-CIT. Un « *budget secret* » aurait été créé au sommet de la compagnie concurrente pour verser des pots-de-vin. *Les départements des développements technologiques*, du design, des programmes informatiques, de *l'électronique et des puces, de la* commutation (centraux téléphoniques), seraient spécialement visés. *Tertio, une opération de déstabilisation* cherchant à fragiliser les positions d'Alcatel-CIT.



Tout au long de ce document, qui fait notamment allusion à la défaite d'Alcatel lors de l'attribution en octobre *1994* du troisième réseau de radiotéléphone, le nom d'une même compagnie étrangère concurrente d'Alcatel-CIT est avancé comme étant le suspect principal de ces actions déloyales. Si Alcatel se refuse à citer aucun nom, nous avons déja indiqué (*Le Monde* du 3 mars)que les soupçons se portaient sur un concurrent scandinave de la société. Ces allégations émanant de l'entreprise anglaise seront prises « *très au sérieux* », explique Alcatel pour justifier le recours à Claude Bardon – qui ne percevra aucune rétribution – et les services payés au détective privé Jean-Jacques Gambini, qui s'est chargé de filer Denis Gazeau, à partir de la mi-janvier et pendant plusieurs semaines.

Cette surveillance de M. Gazeau ne donnera rien. Pas le moindre début de soupçon d'espionnage ne sera retenu à l'encontre de l'ancien cadre d'Alcatel-CIT, licencié en juillet 1994, *qui sera filé par le détective* jusqu'à son agence Assedic. De fait, et quoi qu'en dise Alcatel, une *facturation détaillée de la surveillance de* M. Gazeau (nombre d'heures et de kilomètres, frais divers) a été réglée par *M. Suard, qui a fait* remettre près de 30 000 francs en liquide à l'ex-inspecteur de police Gambini. Aussi la possibilité d'une tentative de pression sur celui qui est, depuis août 1994, le principal accusateur du dossier des surfacturations ne peut-elle être écartée par les enquêteurs. D'autant moins qu'Alcatel avait déposé plainte contre Denis Gazeau, le 18 novembre 1994 au tribunal de Versailles, pour d'éventuels « *vols de documents* » qui auraient eu lieu avant son départ d'Alcatel-CIT.

Or ces documents se retrouvent dans le dossier d'instruction du juge d'Huy comme autant d'éléments à charge venant renforcer les soupçons sur l'existence d'un système de surfacturations généralisé au sein de la société de téléphonie. M. Gazeau a en effet révélé à l'été 1994 que les majorations de prix à France Télécom, jusqu'alors limitées au secteur des transmissions (102 millions de francs, selon un rapport d'expertise judiciaire), s'étendraient à la vente de centraux téléphoniques (674 millions de francs, selon une autre expertise judiciaire, elle aussi contestée par Alcatel). Nul doute que M. Suard sera interrogé par le juge d'Huy sur ces développements. Au siège d'Alcatel, on se borne pour l'heure à avancer des arguments de logique industrielle : « *Les pratiques entre les groupes industriels et les opérateurs publics comme France Télécom, dans presque tous les pays industrialisés, sont de faire supporter par le marché national la plupart des dépenses de recherche et développement, de manière à pouvoir vendre à l'exportation à des prix compétitifs et de façon à soutenir l'emploi dans les unités industrielles.* »

Enfin, M. Suard sera entendu sur les travaux « *de sécurité* » réalisés à ses domiciles de Boulogne-Billancourt et Neuilly pour un montant total de plus de 3 millions de francs facturés par diverses sociétés dépendant du groupe. En juillet 1994, il avait déjà été mis en examen pour la part de factures (quelque 300 000 francs) assurée par des sociétés gravitant dans l'orbite d'Alcatel-CIT. Depuis, le juge d'Huy a obtenu un réquisitoire supplétif lui permettant de s'intéresser au reste des travaux assurés par des entreprises liées à Alcatel-Alsthom, ce qui ouvre la voie à une nouvelle mise en examen.

E. In.

François de Laage de Meux, directeur général d'Alcatel-Alsthom

« Nous sommes déstabilisés par la campagne actuelle »

« Pourquoi M. Suard a-t-il payé un détective privé pour réaliser *une enquête et des filatures* visant M. Gazeau ?

– M. Suard n'a jamais eu recours à un « *détective privé* ». *La seule* personne qu'il ait contactée est un haut responsable de la police à qui *il a* fait appel pour les raisons *suivantes*. Le groupe est victime d'une vaste campagne de déstabilisation, qui va en s'intensifiant. *Le* 21 novembre 1994, M. Suard reçoit par fax une longue lettre émanant d'une société anglaise de conseil en opérations internationales, qui a pignon sur rue et jouit d'une réputation sérieuse : Alcatel serait victime d'une vaste entreprise tant d'espionnage industriel et commercial que de déstabilisation. L'ensemble émanerait d'un concurrent étranger dans le domaine des télécommunications.

Quel est le nom de ce concurrent indélicat ?

– Notre déontologie nous interdit de citer des noms de groupes concurrents. *D'autant plus que des* enquêtes sont en cours. La lettre adressée à M. Suard fait état d'*actions précises en France comme* à l'étranger. Elle cite notamment un appel d'offres que nous avons perdu au printemps 1994 en Arabie saoudite alors que nous étions les mieux-disants sur ce contrat d'installation d'un réseau de télécommunications d'un montant de plus de 3 milliards de dollars. Dans sa lettre, la société londonienne nous alerte aussi sur le fait que notre concurrent aurait recouru à des espions, à l'intérieur et dans l'environnement de notre société, aux fins de pirater nos nouvelles technologies et de les réinjecter dans ses propres équipements. Elle évoque également des manœuvres ayant fragilisé notre offre dans le domaine du radiotéléphone français. Enfin, la lettre parle d'une opération générale de déstabilisation d'Alcatel vis-à-vis de ses clients. Toutes ces informations ont immédiatement été prises très au sérieux par les dirigeants du groupe. Dès le lendemain de la réception du document, le comité de direction a confirmé qu'il fallait donner suite.

Comment Claude Bardon a-t-il été mêlé à cette affaire ?

– Ce même 22 novembre, lors d'un déjeuner de travail organisé à Paris par l'Insead dont il était l'invité d'honneur, M. Suard avait répondu à une question sur les « affaires » judiciaires touchant Alcatel. Au cours d'un aparté avec Alain Mérieux qui participait lui aussi au déjeuner-débat, celui-ci lui a recommandé un haut responsable policier, Claude Bardon, susceptible de le conseiller.

Quel rôle a joué Françoise Sampermans, directrice générale *de la Générale occidentale* (L'Express, Le Point, etc.) ?

– M[me] Sampermans, qui était *présente au comité de direction* et qui connaissait déjà M. Bardon, a organisé un rendez-vous entre *M.* Suard et *M.* Bardon début décembre. Claude Bardon, à qui la lettre de la société anglaise a été montrée, s'est surtout préoccupé de l'opération de déstabilisation d'Alcatel vis-à-vis de ses clients, et la conversation a porté sur l'enquête concernant les prétendues irrégularités dans la vente de centraux téléphoniques à notre grand client français, France Télécom. M. Suard a souligné à M. Bardon l'impact considérable que risquait d'avoir cette affaire, au moment précis où commençait la phase de négociation de la convention triannuelle entre Alcatel et France Télécom concernant l'appel d'offres sur les centraux téléphoniques. Ils se sont demandés s'il *n'y aurait pas une corrélation* entre cet enjeu commercial et les accusations de M. Gazeau, licencié *en juillet 1994*. Le fait est que nous sommes déstabilisés par la campagne actuelle à l'origine de laquelle se trouve *M. Gazeau*. Claude Bardon a proposé son assistance à M. Suard pour vérifier si M. Gazeau était susceptible de jouer un rôle quelconque dans l'entreprise de déstabilisation. Courant février, le policier a fait savoir à M[me] Sampermans que l'enquête n'avait rien donné, et il a été décidé d'arrêter cette vérification.

Votre groupe ne dément plus que M. Suard a payé 30 000 francs en liquide pour les services du détective privé auquel M. Bardon a recouru ?

– Nous n'avons jamais démenti de paiement effectué par M. Suard lui-même ; par contre, nous réaffirmons que nous n'avons pas eu connaissance du recours à un détective privé. C'est en raison de l'importance de cette affaire que M. Suard *s'en est occupé* personnellement. Dès janvier, à la demande de M. Bardon, il lui a remis un versement en espèces pour couvrir les frais de l'opération. Compte tenu de l'absence de « caisse noire » à Alcatel, M. Suard a pris le parti de payer, sur son compte personnel, cette recherche de renseignements. Parallèlement, nous avons saisi les services publics compétents, qui poursuivent leurs enquêtes. Le groupe continue à prendre cette affaire très au sérieux. »

Propos recueillis par Erich Incyan

Le juge Halphen a mené une perquisition à l'Office des HLM de Paris

« *JE NE VEUX PAS connaître le passé. La seule chose qui m'intéresse, c'est l'avenir de l'office.* » C'est ce que répète depuis des mois Yves Laffoucrière, quarante-quatre ans, un professionnel de l'immobilier à la fois architecte et ingénieur que Jacques Chirac a nommé en octobre 1993 à la tête de l'office des HLM de Paris. Pourtant le passé l'a rattrapé et, au fond, il devinait bien qu'il ne pouvait en être autrement.

M. Laffoucrière savait que plusieurs marchés passés par son prédécesseur, Georges Pérol, *entre 1985 et 1992 avec des sociétés* de chauffage et de maintenance d'ascenseurs, sont dans le collimateur du *juge Halphen. Ces* contrats de longue durée – au moins quinze ans qui portent sur 3 milliards de francs – auraient été accordés dans des conditions douteuses et auraient donné lieu, en contrepartie, à des versements occultes dans les caisses du RPR (*Le Monde* de 10 décembre 1994).

La plupart des maillons de la chaîne présumée ont déjà été mis en examen : les responsables des *entreprises, l'intermédiaire* Jean-Claude Méry qui dirigeait plusieurs bureaux d'études et Michel *Roussin, ancien directeur de cabinet* de Jacques Chirac restaient jusqu'à présent à l'abri de la curiosité du juge. Cette lacune a été comblée jeudi 9 mars. Alors qu'Yves Laffoucrière attendait la presse accréditée à l'Hôtel de Ville pour dresser, au cours d'un déjeuner, le bilan de ses vingt premiers mois à l'Office, le juge Halphen s'est présenté inopinément devant les grilles de la rue *du Cardinal-Lemoine, siège de* l'OPAC. Il était escorté de plusieurs policiers.

Le magistrat n'a pas *interrogé* M. Laffoucrière mais il a demandé à perquisitionner les bureaux de la commission des appels d'offres, où il est resté avec ses auxiliaires jusqu'à 19 heures. En présence de Jean-François Danon, directeur adjoint chargé des affaires juridiques et représentant de l'OPAC au sein de la commission, il a examiné un grand nombre de documents et en a saisi certains.

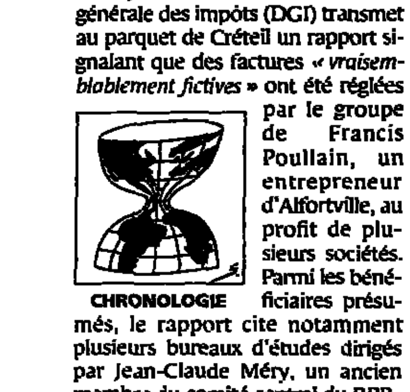
On s'attend à présent à ce que le juge convoque dans son cabinet certains des membres de la commission, notamment Georges Pérol et son directeur adjoint, François Ciolina, qui, à l'époque des faits, était spécialement chargé des marchés. Il pourrait aussi entendre les autres membres de la commission, comme Louis Peltier, représentant des locataires, ou Arlette Braquy, conseiller UDF de Paris et vice-présidente du conseil d'administration de l'OPAC. Il n'est pas impossible non plus qu'il tienne à recueillir le témoignage de Jean Tibéri, premier adjoint de Jacques Chirac et depuis longtemps président de l'office des HLM de la capitale.

Cette perquisition intervient le jour de la remise en liberté de Jean-Claude Méry, qui était détenu à la maison d'arrêt de Fresnes depuis le 29 septembre 1994.

Marc Ambroise-Rendu

Un an d'instruction

20 JANVIER 1994 : la direction générale des impôts (DGI) transmet au parquet de Créteil un rapport signalant que des factures « *vraisemblablement fictives* » ont été réglées par le groupe de Francis Poullain, un entrepreneur d'Alfortville, au profit de plusieurs sociétés. Parmi les bénéficiaires présumés, le rapport cite notamment plusieurs bureaux d'études dirigés par Jean-Claude Méry, un ancien membre du comité central du RPR.


CHRONOLOGIE

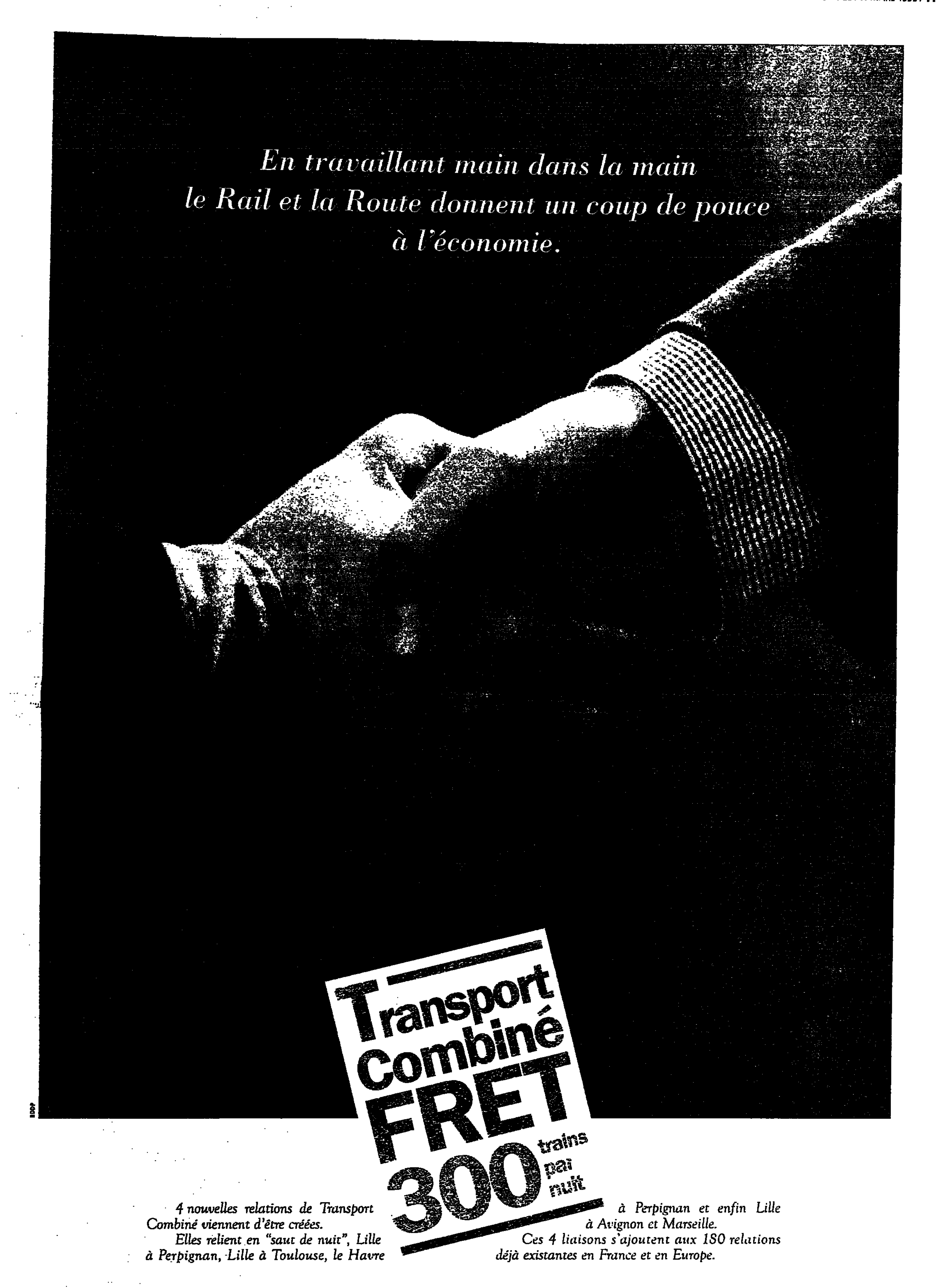
29 SEPTEMBRE : M. Méry est mis en examen pour complicité d'abus de biens sociaux et infraction à la législation sur la facturation par le juge Halphen et écroué. Dans ses bureaux, les policiers saisissent des pièces comptables et financières – notamment des factures jugées fictives – et des agendas.

28 OCTOBRE : Rémy Halbwax, ancien syndicaliste policier et collaborateur de l'ancien ministre (RPR) délégué à la sécurité, Robert Pandraud, au conseil régional d'Ile-de-France est mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux et écroué. Son nom figure à plusieurs reprises sur les agendas de M. Méry au regard de plusieurs sommes d'argent.

14 NOVEMBRE : l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac, Michel Roussin, qui avait démissionné le 12 novembre de son poste de ministre de la coopération du gouvernement d'Edouard Balladur, est mis en examen par le juge Halphen pour recel d'abus de biens sociaux. Son nom est cité dans les agendas de M. Méry au regard de sommes conséquentes. L'ancien chauffeur de M. Méry avait raconté au juge avoir conduit à plusieurs reprises son employeur à l'Hôtel de Ville de Paris, où il remettait de l'argent en espèces à M. Roussin.

14 DÉCEMBRE : le juge Halphen se rend à la direction régionale des enquêtes fiscales de Marseille. Parmi les documents saisis par le juge, figurent notamment une série de télécopies envoyés à M. Méry par l'office HLM de Paris (OPAC). Grâce à ces télécopies, M. Méry était informé par avance des marchés à pourvoir, des candidats et de leurs caractéristiques.

14 FÉVRIER 1995 : le juge Halphen se rend à Meymac (Corrèze), dont le maire (RPR) est l'ancien directeur de l'office HLM de Paris, Georges Pérol. Il perquisitionne au siège de deux associations, Réussir le Limousin et l'Association des amis du centre d'art contemporain de Meymac, qui ont reçu des fonds de la quasi-totalité des entreprises qui ont obtenu des marchés avec l'OPAC.



À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

SNCF
FRET

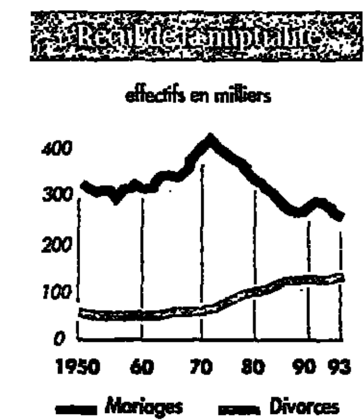
La désaffection pour le mariage se confirme

255 000 unions ont été célébrées en 1993 et 254 000 en 1994. Selon l'Insee, il s'agit du niveau le plus faible du siècle en temps de paix

Une étude de l'Insee confirme la chute régulière du taux de nuptialité. En 1993, le nombre de mariages a reculé de 6 % et, bien que la baisse soit moins prononcée en 1994, elle reste plus importante en France que dans la plupart des autres pays européens. Selon l'Insee, une union sur cinq permet de légitimer un ou plusieurs enfants et les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que le quart des nouveaux époux. Parmi les multiples causes de ce phénomène, la fiscalité semble jouer un rôle : lorsqu'ils ont des enfants, les couples n'ont guère intérêt à se marier. Malgré cette désaffection, les grands magasins se livrent une concurrence acharnée sur le marché des listes de mariage.

N'EN DÉPLAISE aux défenseurs des traditions, le mariage n'a plus la cote. En 1993, seules 255 200 unions ont été célébrées en France métropolitaine, soit 6 % de moins que l'année précédente. Ce nombre, le plus faible du siècle en dehors des périodes de guerre, s'est stabilisé en 1994 autour de 254 000, selon des données encore provisoires rendues publiques vendredi 10 mars par l'Insee, alors que les personnes en âge de convoler, en particulier les 20-30 ans, appartiennent à des générations nombreuses. Ce qui donne la mesure du désintérêt pour cette institution.

La tendance est générale – on se marie moins dans l'ensemble de l'Union européenne, excepté en Grèce et au Luxembourg –, mais la France paraît avoir accentué le phénomène, avec un rythme de diminution (4 % par an de 1990 à 1993) beaucoup plus rapide qu'en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas ou au Danemark. Une timide reprise de la nuptialité s'était esquissée de 1988 à 1990, mais *« elle n'a pas résisté à la crise économique et au chômage qui compromet l'installation des jeunes couples »*. On se marie également de plus en plus tard. L'âge moyen du premier mariage continue de s'élever (28,7 ans en moyenne pour les hommes et 26,6 ans pour les femmes). Par rapport à 1983, les hommes et les femmes attendent trois ans de plus avant de « régulariser » leur union. En 1993, 125 700 jeunes de moins de 25 ans ont franchi le pas. Ils étaient trois fois plus nombreux en 1980.



Alors que le nombre de mariages ne cesse de diminuer, celui des divorces augmente régulièrement pour atteindre près de la moitié des unions matrimoniales.

LE « CÉLIBAT DÉFINITIF »

En fait, l'âge de la première union est étroitement corrélé à la situation économique : les mariages unissent des personnes de plus en plus jeunes durant les périodes d'expansion économique et sont retardés lorsque les temps sont difficiles. Le revirement est très rapide. Ainsi, le premier choc pétrolier marque un renversement de tendance. Avant 1973, le premier mariage intervient de plus en plus tôt pour se stabiliser à 24,4 ans pour les hommes cette année-là. Depuis, il se produit de plus en plus tard... ou jamais. Aujourd'hui, une femme de 35 ans sur cinq est célibataire et 15 % des femmes de 40 ans ne sont pas et n'ont pas été mariées. Celles nées en 1943 n'étaient que 9 % dans ce cas au même âge. *« Même si l'on peut s'attendre à des régularisations sur le tard d'unions hors mariage de longue durée, un nombre croissant de femmes devraient rester définitivement célibataires »*, note l'Insee.

Les statisticiens ont donc inventé le terme de « célibat définitif » qui désigne ceux qui ne convoleront jamais en justes noces. Toutefois, cette notion est floue car elle recouvre à la fois les célibataires, les couples non mariés qui habitent sous le même toit et les couples non mariés qui gardent chacun leur domicile. Enfin, l'union libre touche désormais toutes les classes sociales et tous les âges, et l'enfant n'entraîne plus une « régularisation » systématique. En 1992, une naissance sur trois intervenait hors mariage.

M. A.

La fiscalité a multiplié les « faux célibataires »

RIEN, EN APPARENCE, ne les distingue des autres couples. Comme eux, ils ont des projets, partent en vacances et font des enfants. Ils ne sont repérables qu'une fois par an, lorsque, vivant sous le même toit, ils remplissent deux déclarations d'impôt. Il serait pourtant injuste de reprocher aux *« faux célibataires »* de vivre dans le péché fiscal. A de nombreux égards, le mode de calcul de l'impôt sur le revenu les y incite. La présence d'enfants avantage très clairement les couples vivant maritalement. En France, le revenu imposable est en effet calculé en tenant compte de la composition de la famille par le biais du quotient familial (une part par adulte, une demi-part pour les deux premiers enfants à charge, une entière pour les suivants). Or, une demi-part supplémentaire – un avantage plafonné à 19 000 francs – est accordée, à titre définitif, aux célibataires élevant un enfant.

Selon le *« bilan fiscal du septennat »* publié par le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) (*Le Monde* du 21 février), un couple marié dont le revenu annuel est de 200 000 francs et qui élève deux enfants versera 23 000 francs d'impôts s'il est marié et 14 000 francs dans le cas contraire. Entre 1985 et 1991, le nombre de foyers fiscaux non mariés ayant un enfant a progressé de 64,5 % (on en dénombre désormais 1,5 million) contre 10,7 % pour les familles de même taille mais dont les parents sont mariés (3,8 millions). *« Même si les célibataires avec enfant ne sont pas tous concubins, la progression des non-mariés, notamment parmi les non-imposables, est démontrée »*, constate le SNUI. *« Les faux célibataires recourent indûment à un avantage destiné aux parents isolés,* assure Herni Sterdyniak, économiste à l'OFCE. *S'ils ne se marient pas, ils seront privés d'une pension de reversion et s'acquitteront de droits de succession extrêmement lourds »*.

En octobre, lors du débat sur la loi famille, Charles de Courson député (UDF) de la Marne a déposé – en vain – un amendement supprimant l'avantage accordé aux parents célibataires. Il affirme même avoir été *« tenté d'en déposer un autre, abrogeant tout simplement le mariage »*. *« Pourquoi maintenir une institution qui subit tant de discriminations ? Il faudrait au moins obtenir la neutralité de l'édifice fiscal. C'est une question de justice qui concerne aussi les prestations sociales : les couples de RMistes non mariés sont eux aussi avantagés »*, proteste M. de Courson, qui certifie que se produisent *« des cas de divorces fiscaux »*.

Même s'il ne faut pas surestimer son impact, la fiscalité exerce sans doute une influence non négligeable dès lors que le mariage n'apparaît ni comme une obligation morale ni, dans la plupart des cas, comme une nécessité pratique. D'ailleurs, il serait difficile de distinguer *« vrais »* et *« faux »* parents célibataires, comme le souhaite M. de Courson, qui suggère que le fisc reconnaisse officiellement la situation de vie maritale alors que M. Sterdyniak souhaite *« une déclaration sur l'honneur »*. Ces propositions impliqueraient que soit contrôlée la situation des *« concubins »*. Ce qui se pratique déjà pour les prestations sociales et l'impôt de solidarité sur la fortune. Mais engendrerait immanquablement de très nombreux contentieux. Et si le mariage n'est plus sacré, la vie privée, elle, le demeure.

Jean-Michel Normand

La Cour de cassation valide le principe de la « double peine »

La loi sur les expulsions peut être rétroactive

UN ÉTRANGER délinquant peut être expulsé de France après avoir purgé sa peine, même sur la base d'une loi postérieure à sa condamnation. Tel est le principe qu'a consacré un arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 1er février, rendu public mercredi 8 mars (*Le Monde* du 10 mars). Cette décision confirme un revirement de jurisprudence de la Cour dans un sens plus restrictif, et donc plus favorable à la pratique controversée de la *« double peine »*, qui veut qu'un étranger puisse être sanctionné deux fois, l'expulsion s'ajoutant à la sanction pénale.

Hassen Hamoudi, un Algérien aujourd'hui âgé de trente-trois ans avait été condamné, en 1984, à quatorze ans de prison pour assassinat. Quatre ans plus tard, pendant sa détention, il avait fait l'objet d'un arrêté d'expulsion qui devait être exécuté le 19 octobre 1992. Mais M. Hamoudi avait refusé de monter dans l'avion qui devait le conduire en Algérie. Son avocat avait alors contesté la légalité de l'arrêté d'expulsion, pris en vertu de la loi Pasqua de 1986, mais sur la base de condamnations prononcées en 1984. Le 5 janvier 1994, la cour d'appel de Paris avait rejeté cette exception d'illégalité et condamné Hassen Hamoudi à deux mois d'emprisonnement, pour refus d'embarquer. C'est le pourvoi formé par Me Didier Bouthors contre cette décision que la Cour de cassation vient de rejeter, confirmant ainsi la condamnation infligée en appel. La Cour a jugé que *« l'expulsion d'un étranger n'a pas le caractère d'une sanction, mais d'une mesure de police à objet préventif, exclusivement destinée à protéger l'ordre et la sécurité publics et peut donc se référer à des condamnations antérieures à la promulgation de la loi sur laquelle elle se fonde »*.

Les magistrats ont ainsi confirmé que le principe de non-rétroactivité de la loi pénale ne s'appliquait pas, s'agissant d'une expulsion qu'ils considèrent comme une simple mesure de police. Cette analyse a pour conséquence de valider l'expulsion de Hassen Hamoudi, alors qu'au moment de sa condamnation la loi sur les étrangers le protégeait contre une telle mesure en raison de sa naissance en France. Deux ans plus tard, la loi Pasqua de 1986 est venue supprimer cette protection dans le cas où l'étranger avait été condamné à une peine d'au moins six mois de prison ferme.

La décision de la chambre criminelle de la Cour, présidée par Christian Le Gunéhec, marque un revirement de sa jurisprudence qui considérait, jusqu'en 1991, que le principe de non-rétroactivité s'appliquait aux lois sur les étrangers. Cette analyse s'opposait à celle du Conseil d'Etat, favorable à la rétroactivité dans ce cas. Dès 1991, la Cour de cassation avait tourné casaque dans un arrêt d'espèce, aujourd'hui érigé en principe.

La solution retenue relance le débat sur la *« double peine »* appliqués à des jeunes issus de l'immigration : Hassen Hamoudi, né en France et dont les cinq frères et sœurs sont de nationalité française, devait-il être renvoyé en Algérie, pays avec lequel il n'a aucun lien ? Avocat militant du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), Didier Liger estime que l'arrêt Hamoudi consacre *« la prééminence du droit administratif sur le droit des personnes »*. Il constate que l'expulsion est *« une punition parfois plus grave que la sanction pénale elle-même car elle équivaut à un bannissement et figure d'ailleurs au casier judiciaire »*.

L'intérêt de la décision de la Cour de cassation n'est pas seulement juridique et historique. La deuxième loi Pasqua sur les étrangers, votée en 1993 a, en effet, comme en 1986, retiré certaines protections aux étrangers, même vivant en France depuis leur enfance. C'est ainsi que les parents étrangers d'enfants français et les conjoints de Français peuvent être expulsés s'ils ont été condamnés à des peines supérieures à cinq ans de prison, et ce, rétroactivement.

Philippe Bernard

Les grands magasins font du charme aux futurs époux

IMPOSSIBLE d'échapper au « bonheur ». Dès le mois de janvier, métro, cinéma, radio sont pris d'assaut par les publicités pour les boutiques « mariage » des grands magasins, alors que les Français n'ont jamais aussi peu convolé en justes noces. A la source de ce décalage, une bataille économique : les listes de mariage sont une affaire très rentable pour les grands magasins, qui se livrent une concurrence très serrée sur un marché en constante diminution.

Galeries Lafayette et Printemps attirent à eux deux un peu plus de 40 % des cent dix mille listes déposées chaque année. Boutique blanche du Printemps et Boutique bonheur des Galeries Lafayette se disent chacune en tête et en progression. L'enjeu, il est vrai, n'est pas mince. L'activité mariage apporte à elle seule 8 % du chiffre d'affaires du Printemps Haussmann à Paris, 5 % de celui des Galeries Lafayette ; et le montant moyen d'une liste (25 000 francs aux Galeries Lafayette, 32 000 francs au Printemps) se maintient malgré la crise. Evitant les impayés (les objets ne sont rayés de la liste qu'une fois le chèque crédité), mobilisant peu de vendeuses puisque les grands fabricants de vaisselle envoient leurs propres démonstratrices, la liste de mariage présente l'avantage de générer une forte trésorerie, car des sommes importantes, immobilisées au moins six mois, fructifient.

La liste contribue aussi à attirer de nouveaux venus dans le magasin, familles et amis du jeune couple n'étant pas forcément des habitués. La liste de mariage est ainsi un instrument idéal de fidélisation. *« Nous nous créons une nouvelle clientèle qui, si elle est satisfaite, reviendra chez nous,* assure Thierry Cousin, du Printemps. *Le but n'est pas seulement de faire dépenser 30 000 francs dans le magasin. Ces jeunes couples vont se transformer en famille, avoir des enfants, une maison à meubler... »* Une clientèle jeune, en phase de consommation très active et de vie sociale intense, qui transformera à 80 % sa carte Boutique blanche ou Boutique bonheur en carte Printemps ou Galeries Lafayette si elle a été bien servie... Un vrai rêve de grand magasin !

Pour conserver ce précieux gisement de clientèle, les grands magasins sont prêts à toutes les surenchères. Les investissements publicitaires sont en très forte croissance, allant même jusqu'à doubler cette année pour le Printemps. Les Galeries Lafayette, elles, se sont « offert » Claude Lelouch pour leur film.

Constamment, il leur faut inventer de nouveaux services et avantages : après la ristourne de 5 % sur tous les achats, l'avance de 3 500 francs à l'ouverture de la liste, la livraison gratuite, les voyages à gagner, les mini-Salons du mariage organisés en janvier depuis l'an dernier, voilà les *« conseillères volantes »* pour aider les jeunes couples dans leur choix, les *« conseillères en organisation du mariage »*, et les messageries vocales de félicitations. Plus discrètement, un système de parrainage a même été institué : poussez délicatement un couple de vos amis à ouvrir une liste, vous vous verrez offrir de 300 à 500 francs. Décidément, la mariée est bien trop belle pour être négligée...

Pascale Krémer

Des seringues gratuites pour lutter contre le sida

PAR DÉCRET publié jeudi 9 mars au *Journal officiel*, le gouvernement autorise les associations et les particuliers menant des actions de prévention du sida ou de réduction des risques liés à la drogue à distribuer gratuitement seringues et aiguilles. Dans un arrêté publié jeudi, Simone Veil, ministre des affaires sociales, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, précisent que ces actions de prévention doivent être *« nécessitées par la situation épidémiologique locale, compte tenu notamment du nombre et du mode de vie des usagers de drogue »*, et avoir fait l'objet d'une concertation entre services de l'Etat, collectivités locales, médecins, pharmaciens et associations.

Selon un avis du Conseil de la concurrence publié dans le même *JO*, *« rien ne permet de penser que la diffusion gratuite de seringues puisse compromettre l'importance des ventes effectuées par les pharmaciens »*. *« En effet,* expliquent les auteurs de l'avis, *les distributions gratuites en cause sont destinées précisément à des consommateurs qui, pour diverses raisons psychosociologiques, ne procèdent que rarement à des achats auprès des pharmaciens, d'où les prêts de seringues et leur utilisation multiple. »*

■ **JUSTICE : le parquet de Montpellier a ordonné une enquête préliminaire** sur les conditions dans lesquelles a été construit le « pont des Sétois ». Ce marché de 9 millions de francs avait été attribué sans appel d'offres à la société Campenon-Bernard, une filiale de la Compagnie générale des eaux. Dans *Le Midi libre*, le maire CDS de Sète, Yves Marchand, justifie sa décision par une *« situation d'urgence »* due à la vétusté d'un autre pont, et à la nécessité de trouver rapidement un *« itinéraire de détournement avant la période estivale »*. Il estime que Campenon-Bernard était la seule société qualifiée et *« brevetée pour réaliser ce genre d'ouvrage »*.

■ **ESTHÉTIQUE : un sondage de la Sofres** sur l'image de la chirurgie esthétique, effectué du 16 au 20 février auprès d'un échantillon de 1 003 Français âgés de 15 ans et plus, rendu public mardi 7 mars, révèle que 3 % des Français ont déjà eu recours à ce type d'interventions : 4 % de femmes (8 % chez les 25-34 ans et 6 % chez les 35-49 ans) et 2 % d'hommes. Réalisée pour le compte d'un centre d'esthétique parisien, Villa Medica, cette enquête montre également que 84 % des personnes n'ayant jamais eu recours à ces techniques doutent de leurs résultats et que 78 % en craignent les risques.

■ **AMIANTE : les universités du campus de Jussieu** (Paris-VI et Paris- VII et l'Institut de physique du globe) ont obtenu du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche l'autorisation d'engager les études préliminaires de diagnostic et de faisabilité de la décontamination totale des 200 000 m² de locaux. Le coût de cette opération avait récemment été évalué à plus de 200 millions de francs par le comité anti-amiante de Jussieu (*Le Monde* du 4 mars).

Le pourvoi d'Omar Raddad a été rejeté

Après l'arrêt de la Cour de cassation, l'avocat Me Vergès a annoncé qu'il allait déposer une demande en révision. Seule cette procédure, longue et incertaine, peut faire espérer un retour sur le jugement du 2 février 1994

Après trois heures de délibéré, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, jeudi 9 mars, le pourvoi formé par Omar Raddad, jeune jardinier marocain âgé de trente-deux ans, contre l'arrêt du 2 février 1994 de la cour d'assises des Alpes-Maritimes le condamnant à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre, le 23 juin 1991, de Mme Ghislaine Marchal. Cette femme de soixante-cinq ans, qui était l'un de ses employeurs, avait écrit avec son sang avant de mourir : « OMAR M'A TUER ». L'avocat général Germain Le Foyer de Costil avait conclu au rejet des sept moyens soulevés par le jeune jardinier de Mougins, qui a toujours nié ce crime. Me Claire Waquet, avocate d'Omar Raddad devant la Cour de cassation, n'exclut pas un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme.

UN À UN, parfois même avant d'attendre la fin de la lecture des attendus de la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée jeudi 9 mars par Christian Le Gunéhec, Me Jacques Vergès a barré les sept moyens consignés sur sa feuille qui auraient permis à Omar Raddad, son client, d'être rejugé. Désormais, seule une révision du procès, procédure longue et incertaine, peut faire espérer un retour sur la chose jugée.

Condamné pour meurtre le 2 février 1994 par la cour d'assises des Alpes-Maritimes à dix-huit ans de réclusion criminelle aux termes d'un procès controversé qui suivait lui-même une enquête et une instruction mal ficelée, le jardinier marocain de Mougins a toujours nié avoir tué Ghislaine Marchal, l'un de ses employeurs, assassinée le 23 juin 1991. Par un mécanisme pervers, alors qu'aucune preuve formelle n'avait pu établir la culpabilité d'Omar Raddad, le doute avait bénéficié à l'accusation. Le jury avait choisi entre deux incertitudes, le scepticisme d'une version – celle de l'accusation : un crime pour de l'argent – nourissant la conviction de l'autre – celle de la défense : une machination montée par un meurtrier macchiavélique (*Le Monde* du 4 février 1994).

Pour attaquer l'arrêt de la cour d'assises, encore fallait-il *« oublier la charge du drame et des souffrances »* et *« les circonstances exceptionnels »* entourant cette affaire, comme l'indiquait l'avocat général Germain Le Foyer de Costil, pour s'en tenir au droit, aux irrégularités de formes, seuls arguments opposables en cassation.

TRADUCTION INSUFFISANTE

Pour ce faire, les conseils d'Omar Raddad devant la haute juridiction insistaient surtout à l'audience sur deux points parmi les septs moyens qu'ils avaient soulevés dans leur mémoire ampliatif. D'une part, Me Didier Buthors défendait l'idée que le libellé de *la feuille de questions* soumises à la cour d'assises lors de son délibéré « anticipait sur la *culpabilité de l'accusé* ». Figurant après les quatre questions posées aux jurés, la mention *« En conséquence des questions ci-dessus posées, la Cour et le jury réunis en salle des délibérations sans désemparer statuant sur l'application de la peine* (...) » avait été dactylographiée avant que ne s'ouvrent les débats à huis clos, alors qu'elle est souvent rédigée à la main par le président à l'issue des débats ou bien accompagnée d'une autre mention prérédigée prévoyant l'acquittement. La cour lui a cependant répondu que si cette mention est l'oeuvre du président, *« elle ne constituait aucune manifestation publique d'opinion sur la culpabilité de l'accusé »*, seule prohibée par le code de procédure pénale.

D'autre part, Me Claire Waquet, avocate d'Omar Raddad devant la cour de cassation, s'attachait à relever que ni l'arrêt de renvoi devant la cour d'assises, ni le questionnaire soumis au jury, *« pièces écrites fondamentales »* de la procédure, n'avait fait l'objet d'une traduction complète en arabe, alors qu'il était reconnu qu'Omar Raddad ne parlait pas suffisamment le français. Elle s'appuyait sur l'article 6 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui stipule que *« tout accusé a droit notamment à être informé, dans le plus court délai, dans une langue qu'il comprend et d'une manière détaillée, de la nature et de la cause de l'accusation portée contre lui »*. Elle défendait avec force l'idée, fort juste au demeurant, selon laquelle la traduction orale de l'interprète commis auprès de l'accusé étant nécessairement parcellaire et insuffisante, il revenait aux magistrats d'ordonner de leur propre chef la traduction de ces pièces essentielles.

En réponse, la cour de cassation a renvoyé sèchement la balle dans le camp des défenseurs du jardinier, particulièrement épinglés par l'arrêt. Les sages de la haute juridiction ont noté qu'*« il ne résulte d'aucune mention du procès-verbal des débats, ni d'aucune conclusion, que l'accusé ait invoqué devant la cour d'assises une violation de* [la convention européenne] *résultant du défaut de traduction de l'arrêt de renvoi lors de sa signification ou de sa lecture »* et ont rejeté par ce motif le moyen soulevé. En somme, sur ce point, pour la cour, c'est à la défense, et à elle seule, de se manifester et de faire respecter ses droits et non aux magistrats à les précéder.

Refusant de faire progresser la jurisprudence sur ce point de droit intéressant maints condamnés étrangers, et suivant les conclusions de l'avocat général et de Me Arnaud Lyon-Caen, conseil de la famille Marchal, la cour rejetait de même tous les autres moyens soulevés par la défense, que ce soit la décision de passer outre à l'audition de certains témoins, ou la lecture à l'audience de témoignages sans que soient mentionnés les noms de leurs auteurs.

TÉMOIGNAGE TARDIF

Se déclarant *« attristé »* par la décision de la chambre criminelle, Me Vergès a indiqué qu'il allait *« très prochainement »* déposer une demande en révision et Me Waquet n'excluait pas un recours devant la Cour européenne des Droits de l'homme. La demande en révision peut intervenir notamment lorsque'un fait nouveau se produit ou si de nouvelles pièces sont présentées *« de nature à établir l'innocence du condamné »*.

Me Vergès entend faire valoir le témoignage de Mme Patricia Clark, une voisine néo-zélandaise de la victime, qui s'est manifestée à lui deux mois après le procès après avoir lu son livre *Omar m'a tuer*. Résidant épisodiquement à trois kilomètres de la maison de Mme Marchal, Mme Clark avait expliqué en mai 1994 que le jour du meurtre, vers 15 h 30, elle avait vu devant son portail une fourgonnette. Sur le siège avant, elle avait vu des traces de sang, à l'arrière se trouvaient des morceaux de bois (Ghislaine Marchal a été frappé par un chevron) et sous laquelle elle avait retrouvé un sac en plastique contenant *« un tournevis énorme et du papier tâché de brun »* (la victime a été frappée à plusieurs reprises par un objet contondant).

Elle avait alors appelé la gendarmerie chargée de l'enquête, qui, avait-elle raconté, ne s'était pas montrée intéressée. Son témoignage, a indiqué Me Vergès, est entre les mains du parquet général d'Aix-en-Provence.

Jean-Michel Dumay

L'ancien député Edouard Chammougon condamné à deux mois de prison

L'ANCIEN DÉPUTÉ (divers droite) de la Guadeloupe, Edouard Chammougon, déchu de ses mandats et de ses droits civiques après avoir été condamné pour corruption, en novembre 1994, a été à nouveau condamné, mercredi 8 mars, par le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre à deux mois de prison ferme et à 50 000 francs d'amende pour abus de confiance et ingérence.

Une information judiciaire avait été ouverte en 1993 sur la gestion de l'office municipal de la culture et des sports (OMCS) de Baie-Mahault, que M. Chammougon présidait en tant que maire de cette commune.

La justice lui reprochait d'avoir détourné 500 000 francs de subventions accordées à l'OMCS par la commune et d'avoir octroyé des marchés à une société dont l'une de ses filles était actionnaire. Le parquet avait requis neuf mois de prison ferme et 50 000 francs d'amende.

M. Chammougon est déjà sous le coup, pour des faits datant des années 80, d'une condamnation pour corruption à trois ans de prison avec sursis. L'ancien élu a été récemment remplacé à la mairie et au conseil général par son épouse.

CARNET

DISPARITIONS

Jean Amila

Un écrivain réfractaire

LE ROMANCIER Jean Amila – de son vrai nom Jean Meckert – est mort lundi 7 mars à Nemours (Seine-et-Marne). Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Lorsqu'en 1950 celui qui était encore Jean Meckert entra à la « Série noire », Marcel Duhamel, son directeur, lui demanda de choisir un pseudonyme aux consonances américaines. Ainsi devint-il John – puis, très vite, Jean – Amila. Il avait en fait choisi Amilanar (Ami l'anar), que Duhamel trouva trop long...

Anar, Amila le fut, en effet, tout au long de sa vie d'homme et d'écrivain. Généreusement et radicalement, dans la détestation des institutions majuscules : Armée, Eglise, Famille, Etat. Né en 1910, il avait, très tôt, trouvé quelques motifs de nourrir sa révolte. Il avait sept ans lorsque son père fut fusillé pour l'exemple, lors des grandes mutineries qui secouèrent l'armée française en 1917. Sa mère fut internée deux ans dans un asile après cet épisode. Lui-même entrera en usine à treize ans, puis collectionnera les petits métiers. En 1942, pour tromper son ennui, l'employé de mairie Jean Meckert décide d'écrire un roman, nourri de ses expériences. *Les Coups* (réédité par Jean-Jacques Pauvert au Terrain vague en 1993) est à ce point réussi que Raymond Queneau le recommande chaleureusement à la *NRF* de Gallimard. L'éditeur est même un temps convaincu, tant l'écriture est forte, de tenir là un possible rival de Céline. Mais, malgré le soutien de Gide et de Martin du Gard, les romans suivants ne rencontrent pas le succès espéré. Passe Marcel Duhamel, adieu Meckert, bonjour Amila.

Sans trop d'amertume, tout au bonheur de continuer à écrire, l'écrivain quadragénaire se lance dans une nouvelle aventure. En annonçant d'entrée de jeu la couleur : *Y a pas de Bon Dieu !*, clame son premier titre dans la « Série noire ». Suivront une vingtaine d'autres ouvrages, dont certains – *La Lune d'Omaha*, *Le Boucher des Hurlus*, *Au balcon d'Hiroshima*, qui marque, en 1986, son adieu à la littérature – méritent de figurer au panthéon de la collection, tant l'écrivain y réussit – dans une veine où s'inscrira, par la suite, un Didier Daeninckx – le mariage d'une littérature populiste à la française et du roman noir à l'américaine des Hammett ou des Cain.

Bertrand Audusse

Gilbert Pérol

Ancien ambassadeur de France

GILBERT PÉROL avait attendu d'avoir soixante-huit ans pour prendre sa part d'une joute électorale et pour intervenir dans des réunions publiques. Placé symboliquement en dernière position sur la liste de Philippe de Villiers lors des élections européennes de juin 1994, il avaitapporté au député de Vendée la caution de son gaullisme intransigeant, voire intégral. *« Quand tout craque, tout se dilue, les valeurs restent l'ultime point d'amarrage et finalement le dernier ressort »*, écrivait-il dans *Le Figaro*, le 4 mai 1994, à quelques semaines du vote qui allait porter aux nues la liste anti-Maastricht de M. de Villiers.

L'ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères avait déjà rompu avec la discrétion généralement de mise dans les milieux diplomatiques en assistant, aux côtés de Léo Hamon, aux réunions orgnisées par Philippe Séguin, lorsque le président de l'Assemblée nationale vantait les mérites de « l'autre politique », en juin 1993, trois mois après l'arrivée au gouvernement d'Edouard Balladur. Par ses incursions, Gilbert Pérol mettait ainsi un terme polémique et politique à une carrière de grand commis de l'Etat menée dans l'ombre du général de Gaulle, de 1961 à 1967.

En 1992, un livre intitulé « *La Grandeur de la France* » lui avait donné l'occasion de jeter un regard désolé sur la politique étrangère du pays, singulièrement sur la participation française à la guerre contre l'Irak, et sur le traité de Maastricht, jugés comme autant d'entorses aux impératifs catégoriques de la souveraineté, et qui allaient entraîner son rapprochement de Philippe de Villiers. Ce dernier se plaisait d'ailleurs à le présenter comme son conseiller diplomatique. Après avoir dirigé le service de presse du général de Gaulle, Gilbert Pérol, ancien élève de l'ENA, avait occupé successivement les fonctions de secrétaire général, puis directeur général d'Air France, jusqu'en 1982. Il était retourné alors au Quai d'Orsay et nommé ambassadeur à Tunis, de 1983 à 1985, puis à Tokyo, de 1985 à 1987. Secrétairé général du ministère des affaires étrangères de 1987 à 1988, il avait terminé sa carrière comme ambassadeur de France à Rome, de 1988 à 1991.

Gilles Paris

AU CARNET DU MONDE

Naissance

– Marie-Line BARBET et Gilles HAROCHE,
Aurélie, Frédéric, Charles et Alexandre,
ont la joie de vous annoncer la naissance de

QUENTIN

le 3 mars 1995.

6, rue Jean-Richepin,
75116 Paris.

Décès

– Le directeur et le conseil de l'UFR d'économie de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.
Les enseignants.
Et le personnel administratif de l'UFR d'économie.
ont la tristesse de faire part du décès du

doyen Alain BARRÈRE,
professeur émérite
de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
président d'honneur
des Semaines sociales de France.

(*Le Monde* du 9 mars.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jacqueline Chabbi,
née Barbe,
son épouse,
Ziyad Chabbi.
son fils,
Les familles Chabbi, Barbe,
parentes et alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M'hamed CHABBI,

survenu le mardi 7 mars 1995, à Paris.

La levée du corps a eu lieu à la morgue de l'hôpital Cochin, le vendredi 10 mars.

L'inhumation aura lieu le samedi 11 mars, à 10 heures, à Tozeur (Tunisie).

– La Société française Shakespeare,
Son président,
Son conseil d'administration.
Et l'ensemble de ses membres,
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur président honoraire.

M. Jean FUZIER,
professeur à l'université Montpellier-III,

survenu le 7 mars 1995.

M. Jean Fuzier fut président de la Société de 1984 à 1987.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Stéphane HOGUET,

survenu à Paris, le 3 mars 1995, à l'âge de trente-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu le 8 mars 1995, à Oye-Plage.

– Le Père Jean-Rodolphe Kars,
Hélène Kars, en religion Sœur Edith Stein,
informent du décès de leur père,

M. Gustav KARS,

survenu le 6 mars 1995 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le mardi 14 mars à 10 h 30.

– Nantes, Le Mans, Paris.

M. Pierre Vogel,
son époux,
Laurent et Claire,
ses enfants,
M. et Mme Louis Pavard,
ses parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annie VOGEL,
née Pavard,

survenu à l'âge de quarante-huit ans, le 7 mars 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Anniversaire

– Le 10 mars 1945,

Marcel STORA

mourait à Buchenwald.

Sa femme Yvonne et leur fille avaient été gazées à Auschwitz.

Conférences

– Mercredi 15 mars, à 18 heures,
En hommage à Bernard Masson, professeur et homme de théâtre,
« Le Théâtre et l'Université »,
A la Maison internationale de la Cité universitaire, salon Honnorat, 19-21, boulevard Jourdan, Paris-14e,
La table ronde sera présidée par Robert Abirached et sera suivie d'une lecture dramatique de *la Tentation de saint Antoine*, de Gustave Flaubert, par Jean-Marie de Villégier.
Entrée libre.

– Carrefour protestant 1995.
Thème général : « Va... Ne crains point. »
Deuxième conférence : « De nouvelles souffrances ».
Didier Sicard, professeur à l'hôpital Cochin,
France Quéré, théologienne, membre du Comité national d'éthique,
Arina Van de Kerk, secrétaire générale de la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants.
Lundi 13 mars à 20 h 30, à l'Eglise réformée des Batignolles, 44, boulevard des Batignolles, 75017 Paris.

– Carême protestant 1995. Demain samedi sur France-Culture, à 18 heures, « Le silence de Dieu », par le pasteur Gérard Delteil.

Communications diverses

– TY 2

« La signification n'apparaîtra qu'à la fin, quand nous aurons garanti l'articulation du parcours qui nous conduira d'un subscrit (l'inscription qu'on voit hic & nunc) à un transcrit, puis à un traduit. »

Georges Perec, *La Disparition*.

Ecrivain, admirateur de Blondin, Nimier, Déon, corrézien comme son candidat, Tillinac a jeté des passerelles entre le maire de Paris et quelques intellectuels déçus par la gauche. Il a notamment organisé une rencontre avec Régis Debray



DESSIN DE MARC TARASKOFF

Denis Tillinac, hussard de Jacques Chirac

On croirait entendre, ou lire du Chirac, au début de la campagne électorale, cherchant, seul, son chemin entre une gauche affadie et une droite minimaliste : *« Les clivages à venir violeront les frontières que les politiciens contrôlent encore, pour leur seul profit. »* Du Chirac à rebrousse-poil, ferraillant contre les *« technostructures »* parisiennes, les experts et les énarques, pour libérer sa France, nécessairement gaulliste, populaire et frondeuse : *« Pour l'heure, il existe une droite high-tech, immobilière, spéculatrice et européiste, « branchée » sur tous les câbles de la modernité, une droite au sang glacé qui voudrait que l'ordre social fût contrôlé par les parvenus du système marchand. »*

Oui, ces phrases de colère pourraient être extraites de *La France pour tous*, le second volume des propositions du candidat Chirac. Elles appartiennent pourtant à un autre livre, plus corrosif encore, *Le Retour de d'Artagnan*, paru en 1992, aux Editions de la Table Ronde. Son auteur ? Denis Tillinac, quarante-huit ans, écrivain et éditeur, Corrézien et fier de l'être, anar et longtemps dissident de toutes les droites. Ami, surtout, de Jacques Chirac, depuis que le jeune membre du cabinet de Georges Pompidou s'est emparé de la circonscription d'Ussel, en 1967. *« J'étais né avec un képi orné de deux étoiles sur la tête »*, explique Denis Tillinac. Né gaulliste. Dans une famille gaulliste d'Auriac, village de Corrèze, où quelques hommes avaient parcouru plus de chemin que les pêcheurs de l'île de Sein pour rejoindre Londres, en 1940. Son père, dentiste de Corrèze, et résistant, lui inculqua donc une morale de l'honneur qui allait bien à cette terre noire du Limousin, où le gaullisme se confond avec l'amour immodéré du rugby et des frondes radical-socialistes.

En 1968, Denis Tillinac, déjà bretteur et joueur de rugby, aurait dû se retrouver au cœur de l'embrasement bordelais, aux côtés de ses copains de fac, parmi lesquels Jean-Claude Guillebaud et Jean-Paul Kaufmann, qui allaient monter à l'assaut de la capitale et de l'époque par les rafales sèches du journalisme. Mais voilà : le fils du dentiste était déjà gaulliste. Par son père et par Chirac, l'ami de la famille. Déjà de droite. Déjà imperméable au sartrisme ambiant, qui se donnait, en mai, l'illusion d'une seconde jeunesse, à l'ombre de Marx et de Hegel. Il les laissa aller, déboussolé mais fidèle à ses rêves. Il n'y crut pas, ni à Mao ni à Castro, mais sans parvenir à s'en consoler. Seul, entre ces mythes printaniers qui allaient nourrir la gauche pour vingt ans, et une droite d'*« argenterie de famille »*. Envieux de la gauche et déjà dissident, dans son camp imposé. *« Déjà, pour moi, les techno-pompidoliens, c'était la mort,* raconte Denis Tillinac. Le Meilleur des Mondes *de Huxley. Même Chirac. Je le trouvais idéologiquement d'un pragmatisme court. »*

« J'avais vingt ans et j'étais un incrédule des dogmes marxiens. Je lisais les maîtres à penser de notre génération, Deleuze, Foucault, Lacan, Barthes, et je n'y adhérais pas. Je me sentais donc en marge, mal dans ma peau. Je savais qu'Aron avait raison contre Sartre, mais pour mille raisons esthétiques, ça m'ennuyait, car défendre Aron contre Sartre, c'était aussi défendre les bourgeoises du seizième arrondissement contre mes copains. » La gauche, qui dicte ses vertus au pays, tient ses assises à Paris. Denis Tillinac se contraint donc à l'inaction et à la province. A la Corrèze. Localier à *La Dépêche du Midi*, il se réfugie dans la littérature. Chez Robert Laffont, il commence une œuvre romanesque remarquée. *Le Bonheur à Souillac, Spleen en Corrèze, Maisons de famille...* Tillinac, romancier de Corrèze. La capitale est terrible pour les exclus du centralisme intellectuel. Non sans dédain, on le dit romancier de *« l'École de Brive »*.

Longtemps, il souffre autant de la gauche que de la droite, déteste les fachos, les néo-pétainistes, les soldats perdus de l'OAS, les hommes de Pompidou, puis les ultra-libéraux de Giscard. Il enrage de la droite, de cette droite *« décrétée »* par la gauche, honteuse, aux idées basses, lancée dans l'affairisme, comme si c'était le seul espace que la gauche lui concédait. A droite, de plaisant, le romancier corrézien ne retient que quelques destinées en résistance individuelle, et désespérée, contre les systèmes. Les « Hussards », Blondin, Nimier, Déon... Il est d'ailleurs couronné par le prix Nimier, en 1983. Par le prix Kleber-Haedens, en 1987. Le prix Jacques-Chardonne, en 1990. Des prix de droite. De consolation.

« Etre de droite, toutes ces années, c'était être assimilé aux cafetiers poujadistes, aux chaisières bigotes, aux notaires véreux... » Il habite Tulle, limite ses incursions dans la capitale. Préfère le rugby, ou les départs pour l'Afrique, exil des idéalistes empêchés. Il déteste le *« crétinisme villageois »* du microcosme parisien, qui, en réponse, lui concède un certain style, cet attribut traditionnel des écrivains de droite, et ce, bien sûr, du côté de Paul Morand. Refoulé, Tillinac ! Maintenu en résidence provinciale. Par les salons de gauche, plus encore par ses propres méfiances à l'égard des droites. Des putschs, des nostalgies pathologiques de ces droites sans cesse tentées par l'extrémisme, comme des ultra-libéraux associés aux banques. Lui qui ne connaît que le lyrisme révolutionnaire, celui illustré par de Gaulle, en 1940, et se désole de ne pas le retrouver dans les années 70-80, paie le *« discrédit des errements de Vichy »*, et grogne contre des technocrates qui limitent leurs ambitions philosophiques au monétarisme.

Même Jacques Chirac le navre. Trop influençable. Trop influencé, tour à tour, par Georges Pompidou, Pierre Juillet, Charles Pasqua, et Edouard Balladur. Pressé d'endosser la dernière droite à la mode. Et oublieux de la sienne. De la Corrèze, râleuse et sociale, généreuse et rebelle. Les deux amis s'aiment et s'estiment, lorsque Jacques Chirac en prend le temps, et s'engueulent à la corrézienne. Même devenu parisien à mi-temps, puis directeur de *La Table Ronde*, depuis peu, Denis Tillinac détesterait se compter du sérail chiraquien. Ils s'aiment et s'estiment, donc, plutôt à Tulle, ou dans le train pour Brive. Libre de toute allégeance, sans carte du RPR, Tillinac peut se permettre de dire son fait à son aîné. *« Jamais, par exemple, je ne me serais embarqué dans sa campagne de 1988. Je détestais son gouvernement, sa coloration ultra-libérale. Je voyais qu'il allait au casse-pipe, incapable de comprendre que les Français avaient besoin de se sentir protégés des rapaces des années 80. Il était à côté de ses pompes, lui, le dirigiste colbertiste. Il n'était pas lui-même, empêtré dans l'idéologie du* Fig-Mag. »

Tillinac l'assure, c'est Jacques Chirac qui change. Se trouve, enfin, se métamorphose dans l'exil psychologique de sa défaite de 1988, puis, lentement, dans l'exode de ses compagnons vers les rives balladuriennes. *« Depuis, il s'est mis de plus en plus à converger vers lui-même. A ressembler à ce dont j'avais envie que soit une sorte de gaullo-anar de droite. Alors, j'ai vu un homme d'Etat, de mieux en mieux, à mesure que les entourages s'éloignaient. Un homme à la rencontre de son destin, qui s'est rejoint. »* Dans la solitude, Chirac retrouve ce gaullisme des origines, qu'hier on aurait dit de gauche, populaire ; social, méfiant des élites patriciennes. *« Il me dit, et je crois qu'il est sincère : je n'ai jamais varié. Tactiquement, il a été d'un ondoiement infini. Mais, au fond, il a toujours été d'un tempérament anti-techno. Il a eu des périodes d'un réformisme fougueux, contrairement à Pompidou, qui estimait assez bonne une société où lui, le fils d'instituteur, avait si bien réussi. Puis il s'est égaré, entre le poujadisme de Pasqua et le libéralisme. Tout cela ne lui allait pas. »*

> « Jamais je ne me serais embarqué dans sa campagne de 1988. Je détestais son gouvernement, sa coloration ultralibérale. Depuis, il s'est mis à ressembler à ce dont j'avais envie que soit une sorte de gaullo-anar de droite »

Alors, Tillinac, l'écrivain, l'intellectuel de ce Chirac version 1995 ? L'écrivain s'en défend. Chirac a rédigé, seul, les chapitres de *La France pour tous*. Sans doute n'a-t-il même pas lu *Le Retour de d'Artagnan*. Trop occupé. Simples convergences de quelques idées simples, à gauche de la droite, que partagent deux, trois compagnons de Chirac, dont Philippe Séguin. *« Il est vrai que nous n'avons pas cessé de nous parler, mais Chirac n'écoute que ce qui lui plaît. Je n'ai pas été le conseiller de l'ombre. Ce sont vraiment ses idées. Il s'est convaincu lui-même, et le réformiste impétueux mais agité des années 60, physiquement gaullien mais techniquement pompidolien, est devenu complètement gaullien. C'est lui, lorsque nous discutons, qui trouve des correspondances entre cette époque-ci et, non pas juin 40, mais 1958. »*

« Je le crois vraiment antibourgeois. Il n'aime pas les gens d'argent. Il est non pas pessimiste sur la nature humaine, mais assez désillusionné. Les bourgeois, par définition, ont une tare à ses yeux : ils convoitent de l'argent. Comme l'économie a besoin d'argent, il faut donc les prendre comme ils sont. Il est lucide, là-dessus. Ce que j'aime, chez Chirac, c'est qu'il n'a aucun sentiment de classe. Il parle au président de la République comme à sa femme de ménage. »

Ce Chirac *« habité »* s'est métamorphosé sans aide extérieure. L'écrivain ne lui a tenu ni la main ni la plume. Si Denis Tillinac s'accorde un mérite, un seul, c'est d'avoir un peu apaisé le malentendu que Jacques Chirac entretenait avec les intellectuels. Et encore... C'est, pour Denis Tillinac, affaire personnelle. Progrès intimes. Chirac a profité, c'est tout, du retour en grâce de l'écrivain, de son entrée, tardive, dans Paris, à mesure que les vieux interdits sartriens sautaient, et que les clivages villageois perdaient de leur virulence. Jean-Claude Guillebaud invite son voisin de province au Club Phares et Balises, qui réunit des intellectuels connus, dupés par le mitterrandisme, le socialisme vénal, et qui, ensemble, cherchent une suite possible à l'histoire.

Tillinac rencontre surtout Régis Debray. *« Lui, je l'admirais depuis mes études. Je l'avais envié d'avoir cette foi marxiste, qui l'avait conduit dans une prison bolivienne, alors que les autres avaient fini l'été, en 68, à Saint-Trop. Il avait guerroyé, je n'avais rêvé que de cela. J'avais la nostalgie de sa cause, de celle de ma génération, et qui n'avait pu être la mienne. »*

Avec Régis Debray, et quelques autres, Denis Tillinac fouille cette époque, y cherchant, encore en vain, la fin de l'ère du simulacre, diagnostiqué par Jean Baudrillard. Le terme de la vacuité, par le tout-médiatique planétaire, des apparences trompeuses, qui ne servent que les nantis et leurs conseillers. Comme Philippe Séguin, comme Alain Juppé, à les lire. Comme Chirac, de son côté.

Derrière les clivages réapparaît l'intelligence. Tillinac peut donc présenter Régis Debray à Chirac. Rude rencontre. *« Régis avait la tête de celui qu'on aurait amené dans un bordel panaméen. »* Chirac aussi : *« Son incroyable pudeur, sa crainte des intellectuels l'avaient toujours poussé à se faire passer pour un beauf. Ainsi, il prétendait ne lire que des polars, ce qui était bien sûr faux. Mais il était non seulement allergique à l'élite intellectuelle, mais paralysé. »* Ce Chirac-ci revoit Régis Debray. Puis d'autres. Il ne cherche pas à les convaincre, surtout de sa candidature. Avec eux, il refait l'histoire de ces décennies, et les comptes de ce qui peut bien encore le séparer d'eux. Tillinac se tient dans un coin du restaurant corrézien de Paris, où Chirac et des intellectuels de gauche, orphelins ou désorientés, explorent une inconnue protéiforme : la France de l'exclusion, du conservatisme, et des réformismes possibles.

Que son candidat soit victorieux ou défait, Denis Tillinac quittera la garde rapprochée de Chirac en mai. Trop rebelle, l'écrivain. Pour la Corrèze, ou le Zambèze. Appelant de ses vœux, peut-être comme Chirac, *« un anti-mai 68 »*, qui aurait néanmoins les odeurs sulfureuses du précédent, et qui donnerait enfin une âme à la droite. Attendant que quelque chose, de profond, de social, de métaphysique, se passe. Chirac ? Condamné à des réformes profondes, à la sauvegarde des acquis gaullistes et socialistes – Sécurité sociale, régime des retraites, emploi, égalité des chances –, s'il gagne. Plus solitaire, en sa mairie et ses terres de Corrèze, mais apaisé, s'il perd. *« Ses fidèles iront faire de la résistance au conservatisme, du côté de chez Séguin »*, assure l'écrivain.

Philippe Boggio

Lionel Jospin, le plus européen des trois

par Elisabeth Guigou

M. BALLADUR et M. Chirac s'entendent au moins sur une chose : éviter que l'Europe n'entre dans le débat présidentiel. Il est vrai que l'Europe est, à droite, un sujet qui fâche : qu'y a-t-il de commun, côté Balladur, entre M. Pasqua et Mme Veil, ou bien, côté Chirac, entre M. Séguin et M. Juppé ?

Pourtant, il faut parler de l'Europe. Car les années qui viennent vont être décisives. En effet, ou bien l'Union européenne continue de se renforcer, d'une part en se dotant de la monnaie unique prévue par le traité de Maastricht, d'autre part en allant plus loin, à l'occasion de la réforme de 1996, sur la voie de l'union politique. Ou bien, faute de ces avancées, l'élargissement programmé aux pays d'Europe centrale et orientale transformera définitivement l'Union européenne en une grande zone de libre-échange sans politiques communes, sans projet et sans âme.

Or ce choix entre deux Europe, il faudra le faire l'an prochain. C'est en effet en 1996 que se décideront, et le sort de la monnaie unique, et l'avenir de l'Europe politique. Il faut faire la monnaie unique dans les délais prévus par le traité, c'est-à-dire si possible en 1997 et au plus tard en 1999, pour au moins trois raisons.

D'abord, la monnaie unique rendra impossible entre pays européens les dévaluations compétitives qui font tant de mal à nos industries, à nos agriculteurs et à nos pêcheurs confrontés du jour au lendemain à la baisse des prix des produits concurrents.

Ensuite, parce que, dotée d'une monnaie, l'Europe disposera de la force nécessaire pour faire évoluer le système monétaire international vers plus de stabilité et moins de spéculation.

Il n'y a que le candidat socialiste qui apporte des réponses précises aux questions majeures

Enfin, parce que la monnaie unique est le principal marchepied de l'union politique de l'Europe. Car on n'imagine pas une banque centrale européenne sans, en face, un pouvoir économique, social et politique capable de mettre la croissance de l'économie réelle et l'emploi au même rang que la stabilité de la monnaie et des prix.

Le traité de Maastricht donne les instruments de ce pouvoir économique et social, encore faut-il qu'existe la volonté politique de les utiliser. Encore faut-il que l'Union européenne veuille être une puissance politique.

Et, là, le chemin reste encore plus long à parcourir.

La conférence intergouvernementale de 1996 peut être une nouvelle étape vers une Europe puissance politique capable de s'élargir sans s'affaiblir, capable d'imposer des règles du jeu sociales, écologiques, monétaires et commerciales en Europe et dans le monde. L'enjeu est trop immense pour ne pas mobiliser toutes nos forces.

Or que voit-on aujourd'hui ? M. Chirac a proposé un second référendum sur la monnaie unique, ignorant ainsi la décision souveraine que le peuple français a déjà prise en votant « oui » au traité d'Union européenne. M. Juppé s'efforce de faire oublier cette bourde en prétendant que M. Chirac n'a jamais voulu d'un second référendum sur la monnaie unique et n'a proposé qu'un référendum sur le nouveau traité de 1996. Pour le reste, M. Chirac est muet. Pas un mot dans son programme sur l'Europe, ni sur la politique étrangère de la France.

M. Balladur, lui, parle de l'Europe et du monde dans le style si convenable qui lui est propre. Il affiche de bonnes intentions, mais en évitant soigneusement les vraies questions : comment envisage-t-il de passer à la monnaie unique alors que depuis qu'il est là, en dépit de la reprise de la croissance, les déficits du budget et de la Sécurité sociale ont explosé, atteignant des niveaux records, pendant que nos voisins, profitant, eux, de la reprise, réduisaient les leurs ? Comment l'Union européenne peut-elle nous aider à aider les pays du sud de la Méditerranée ?

A ces trois questions majeures, seul Lionel Jospin apporte des réponses précises : un projet économique et social pour soutenir la reprise, développer l'emploi et maîtriser les déficits ; l'engagement résolu d'éviter la paralysie de l'Union européenne élargie en prenant clairement position pour que les décisions soient prises à la majorité au lieu de l'unanimité ; une initiative européenne d'envergure pour le sud de la Méditerranée.

Aujourd'hui, Lionel Jospin est le seul des trois principaux candidats à formuler des propositions pour une Union européenne qui, à l'intérieur, soit plus sociale, plus démocratique et plus politique et qui, face au reste du monde, soit capable de défendre ses intérêts, ses valeurs, son modèle de civilisation.

***Elisabeth Guigou** est ancien ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes*

Le choléra, la peste et la lèpre

par Pierre Bergé

« *JE ne crois qu'aux témoins qui se font égorger* », la formule de Blaise Pascal m'a toujours paru être la devise commune à tous les fondamentalismes religieux et à tous les aveuglements politiques.

Certains, au Parti socialiste, ont décidé qu'elle pouvait s'appliquer à Lionel Jospin, et ce dernier s'est évertué à ne point les décevoir. C'est ce que montre, s'il le fallait encore, la lecture de son timide programme dans lequel un homme de gauche a quelque mal à se retrouver. Ceux qui ont cessé de croire au « grand soir » ne sont même plus capables d'inventer des petits matins blêmes et paisibles. Ils vont aux urnes comme d'autres au sacrifice.

Je ne suis pas Cinna et je n'aime pas cette mauvaise parodie d'un Auguste prétendant être à la fois César et Brutus. C'est la raison pour laquelle, ne me reconnaissant pas dans la candidature de Lionel Jospin, j'ai choisi d'apporter mon soutien à Jacques Chirac. Je n'imaginais point que ce choix de la raison produise un tel tumulte. J'entends déjà les membres de la « deuxième gauche », celle dont je ne me suis jamais senti proche parce que j'estimais que le Parti socialiste n'a pas pour seule vocation d'être un « MRP à visage humain », se complaire dans les remugles nauséabonds de leurs calomnies : « On vous l'avait bien dit, ce Bergé n'a jamais été socialiste ni de gauche. »

Ceux qui disent cela, cramponnés à leurs certitudes comme à autant de « *lignes bleues de Vosges* », ont une fois de plus tout faux. Je déteste la politique de l'autruche. Je ne crois pas qu'être de gauche se résume à faire acte de présence à défaut d'avoir un projet de société.

Je soutiens Jacques Chirac car il est le seul à exprimer une volonté politique novatrice

Contrairement à d'autres, j'ai toujours eu la faiblesse de considérer qu'intelligence et progressisme vont de pair. « Notre rôle n'est pas de choisir entre la peste et le choléra », murmurent les belles âmes, celles-là mêmes qui, après avoir désavoué Gaston Defferre et Pierre Mendès France, firent élire Pompidou contre Poher.

La politique stalinienne du « *blanc bonnet et bonnet blanc* » est imbécile. Des urnes sort alors un linge sale qu'il faut, un jour ou l'autre, laver en famille. Je ne souhaite pas que la gauche – la mienne – ait à le faire.

Il y a, d'un côté, une droite populaire mais pas populiste, généreuse et éprise de justice sociale, celle de Jacques Chirac ; de l'autre côté, une droite conservatrice, faussement moderniste, qu'on ne peut même pas qualifier d'« *orléaniste* » car les amis de M. Balladur s'inspirent plus des ultras que des acteurs des Trois Glorieuses de juillet 1830. Comme les émigrés revenant en France en 1815, ils n'ont rien appris ni rien oublié.

Entre Bonaparte et la duchesse d'Angoulême ou le comte d'Artois, entre Jean Valjean et Javert, mon choix est fait. Etre de gauche, c'est préférer le peuple aux salons et aux conseils d'administration. Etre de gauche, c'est soutenir ceux qui font leur la devise de la République, « Liberté, égalité, fraternité », non ceux qui substituent déjà à l'égalité l'« *équité* », ce qui laisse présager le sort qu'ils réserveront à la liberté et à la fraternité.

D'où mon soutien à Jacques Chirac, auquel je reconnais le mérite d'être le seul candidat à exprimer clairement une volonté politique neuve, mieux : novatrice, prônant une rupture radicale avec la dérive énarco-élitiste dont les giscardiens, puis la deuxième gauche et enfin les balladuriens ont fait leur credo et qui a détourné les Français d'une participation active à la vie de la cité et de la nation, c'est-à-dire à la politique tout court.

Jacques Chirac et ses partisans ont changé. Il faut l'admettre et en tirer les conséquences. Sur deux points que je tiens pour essentiels, la construction européenne et la politique monétaire, même si l'influence que pourrait exercer encore sur lui Philippe Séguin reste inquiétante, Jacques Chirac a le courage de tenir le langage qui convient.

On a dit que nul n'a le monopole du cœur. Encore moins du patriotisme comme le montrèrent les soldats de l'An II, les communards et tous les humbles de France, du Grand Ferré aux héros de l'Affiche rouge. Cette France-là, qui sut conjuguer aux grandes heures de son histoire, l'enthousiasme, la fraternité, la tolérance avec la révolte et la générosité, est la mienne et celle à laquelle se réfère Jacques Chirac. Je doute fort qu'elle soit celle que revendiquent ceux qui veulent réunir sur le nom d'Edouard Balladur les voix du centre et de la droite extrême représentée par Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen.

Je ne suis pas de ceux qui, refusant de choisir entre la peste et le choléra, finissent inéluctablement par attraper la lèpre. N'ayant aucun goût pour la résignation ou la désillusion, j'ai fait un choix qui est aussi celui de milliers de femmes et d'hommes de gauche. Je ne rougis pas d'être l'un des premiers à le déclarer. Mais est-ce si déraisonnable ou déshonorant que de souhaiter que les partisans du changement, à droite comme à gauche, s'unissent contre les tenants, à droite et à gauche, de l'immobilisme et des faux espoirs ?

Mais soyons clairs. Si Jacques Chirac devient, ce que je souhaite, le prochain président, je resterai ce que je suis : un homme de gauche, lucide, attentif et prêt, s'il le faut, à entrer dans une opposition constructive.

***Pierre Bergé** est président-directeur général de la société Yves Saint Laurent*

Socialistes, encore un effort pour redevenir républicains !

Suite de la première page

L'Afrique ne mérite pas tant de sévérité ; sans doute la politique européenne de la France, encensée, elle, de manière peu critique, appellerait-elle à l'inverse un examen plus attentif, sans doute plus complexe, mais au total plus nécessaire.

Quant aux propositions pour engager la lutte contre le chômage, elles ont certes le mérite de ne plus tout attendre de la croissance, et davantage de mesures structurelle. Mais pourra-t-on accepter la revendication de 37, 35 ou 30 heures sans arbitrage sur les salaires ou tout espérer d'une réduction de la durée du travail sans réflexion sérieuse sur les changements qualitatifs nécessaires en matière de création d'emplois ? J'aurais préféré, en ce domaine, être recopié plutôt qu'ignoré, même si je me réjouis sincèrement d'avoir été rejoint.

Quant au constat, maintenant unanime, sur l'exclusion, il ne suffit pas d'en rester à la dénonciation de la marginalisation. Il faut aller à l'essentiel : la République, c'est la chose publique, la chose de tous, l'Etat de droit conduit par l'intérêt général et fondé sur la souveraineté nationale. Pour la restaurer, il faut davantage que quelques réformes cosmétiques, qu'un époussetage superficiel tel que celui qui nous est proposé. La lutte contre l'exclusion est aujourd'hui le cœur du combat républicain, car l'exclusion, ce n'est pas seulement une affaire sociale, relevant d'un traitement purement macro-économique ou caritatif, elle est d'abord un drame politique : les SDF ne meurent plus de faim, mais ils cessent chaque jour davantage d'être des citoyens à part entière. Et la République finit par mourir quand elle compte trop d'exclus.

Pour restaurer la République, il faut davantage que quelques réformes cosmétiques

Abandonnons donc la stratégie du catalogue, mobilisons l'action de l'État et restaurons son autorité en faisant de la lutte contre les différentes formes d'exclusion – de la grande pauvreté à la sélection trop précoce et trop étroite des élites – l'axe central d'une stratégie de reconquête républicaine, la grande querelle que la France épousera demain.

Tout cela ne ressort pas de l'examen critique du passé auquel se livre implicitement le programme de Lionel Jospin, trop sévère par démagogie envers des actes réalistes, obligés ou inévitables de la présidence Mitterrand, et, à l'inverse, inutilement timide face à des perspectives difficiles et incontournables que nous réserve l'avenir.

L'avenir, précisément, qu'en est-il ? Que nous soyons gaullistes – en fait tous les Français aujourd'hui devraient le redevenir peu ou prou – ou que nous nous réclamions des humanismes socialiste ou démocrate chrétien, nous avons en commun cette volonté de sauver l'espace public de son dépérissement, de préserver l'action volontaire des hommes associés par l'expérience démocratique de la tyrannie des puissances sans visage qui entendent modeler un destin. Il va sans dire que les propositions de Lionel Jospin sur la réforme du système monétaire européen, pour des critères de convergence intégrant l'emploi ou une véritable préférence européenne en matière industrielle, comme sa volonté d'aller plus loin dans la prévention du cumul des fonctions publiques, correspondent à des préoccupations très opportunes.

Lorsqu'il s'agira, plus tard, non pas de s'affronter théologie contre théologie, mais de bâtir une Europe véritable contre ceux, notamment outre-Atlantique, qui n'en veulent pas (et qui ne sont pas ceux qui ont refusé la logique monétariste et administrative de Maastricht), nous verrons bien si des convergences sur des contenus concrets peuvent apparaître.

Le Front républicain que j'évoquais récemment avait ainsi réuni, pour la première fois depuis 1945, et dans l'esprit de la première France libre, des proches du général de Gaulle, des démocrates chrétiens, des radicaux avec le soutien des socialistes. Sa dissolution ne fut pas l'œuvre des gaullistes, mais bien le résultat de la politique suivie par Guy Mollet et la SFIO. Le général de Gaulle en reprit largement le contenu politique et plus d'un protagoniste dans son œuvre immense de modernisation du pays.

Un jour viendra peut-être où des conjonctions nouvelles, à la mesure des tâches immenses qui attendent le pays et l'Europe, apparaîtront nécessaires. Je ne formule pour ma part qu'un vœu : celui de voir le Parti socialiste sortir de sa longue autoanalyse, qui ne doit pas être interminable, pour entrer, enfin, même si cela fait un peu mal, dans le vif des questions centrales de notre avenir : le rétablissement de l'autorité de la République, l'extension de l'Etat de droit pour la reformulation des pouvoirs législatif et judiciaire, la construction d'une Europe volontaire qui cesse de se voir dicter sa loi par les puissants du jour, le redressement de la citoyenneté par la mise hors la loi de l'exclusion sociale.

On voudra bien ne voir aucun sadisme dans mon appel aux femmes et aux hommes qui se réclament de ce courant à consentir encore un effort pour reprendre un jour leur place dans le combat républicain.

Philippe Séguin

AU COURRIER DU MONDE

Le pillage de la Sécurité sociale

Quel candidat à l'élection présidentielle osera dénoncer le pillage de la Sécurité sociale par tous ses acteurs ou presque : médecins généralistes, chirurgiens, ambulanciers, mais aussi cliniques privées, laboratoires et hôpitaux publics sans compter un grand nombre d'entre nous, les ayants droit ?

Les inspections des affaires sanitaires et sociales, des finances et de l'administration jugeaient il y a quelques mois « *proprement stupéfiant* » que « *la nation consacre 300 milliards de francs* » par an aux établissements hospitaliers publics et privés sans que leurs activités soient mesurées, les coûts connus et que la qualité des prestations soit même seulement approchée.

Le professeur Béraud, dans son rapport (septembre 1992), avait déjà dénoncé « *la très grande fréquence de la petite délinquance* » chez les praticiens libéraux et même « *la grande délinquance* » à propos d'actes médicaux fictifs ou de fraudes sur les prix des prothèses, s'en prenant à « *la mansuétude du conseil de l'ordre* » et estimant le montant des abus à 120 milliards par an (*Le Monde du 17 novembre 1992*). A quoi bon donner des exemples ? La lecture du *Canard Enchaîné* ou du *Monde* (22 février) suffit pour se convaincre de l'étendue du mal.

Avant d'envisager l'augmentation de la CSG, quel candidat osera relever ce défi ?

Jean Rouch
Saint-Girons (Ariège)

Rassembler

Rassembler : il n'existe plus qu'un seul verbe dans le vocabulaire des candidats à l'élection présidentielle. Il est déjà difficile de savoir qui ils veulent rassembler ; quant à savoir pour quoi faire, cela relève du mystère le plus profond.

Entendons bien. Ce verbe anodin que le dictionnaire définit de façon bien prosaïque : « *réunir, mettre ensemble* », vient subitement d'élargir son champ sémantique. Vous n'y êtes pas, bon peuple, si vous croyez que nos candidats veulent nous réunir pour mettre en œuvre un projet. Ils sont chacun le mieux à même de « *rassembler* » les électeurs, c'est-à-dire qu'ils pensent avoir les meilleurs sondages.

Mais un Candide pourrait s'étonner que chaque candidat puisse se targuer d'avoir les meilleurs sondages. C'est négliger le fait que les sondages ne répondent pas tous à la même question et que chacun peut trouver son pain bénit dans une bonne formulation de la question posée au sondé.

Cependant, le citoyen n'est pas sans remarquer que M. Balladur, le meilleur pour ses partisans, est un vil diviseur pour les partisans de M. Chirac. Les hérauts de M. Jospin soulignent sa capacité à rassembler la gauche, alors que d'autres soutiennent le contraire. Et vice versa, naturellement.

Ce ballet tragi-comique n'est pas sans rappeler un excellent ouvrage de Jeanne Favret-Saada, (*Les mots, la Mort, les Sorts*), consacré à la sorcellerie dans le bocage normand. Dans ces villages, celui qui manifeste quelques pouvoirs paranaturels y passe pour être un désenvoûteur. Mais il est aussi le sorcier aux yeux du village voisin...

Je crains fort que nos « sorciers-désenvoûteurs » de l'élection présidentielle ne jouent aux apprentis sorciers de la démocratie. De grâce, candidats, ne cherchez plus à nous « *rassembler* » en accusant le voisin de « *diviser* ». Dites-nous ce que vous proposez pour la France et l'Europe demain. Tout le reste n'est que vieilles lunes.

Evelyne Picard
Créteil (Val-de-Marne)

Retour de manivelle

Je vois mal pourquoi « *le Parti socialiste saisit le CSA à propos de M. Balladur* » pour protester contre la retransmission « *en direct pendant près d'une heure* » de sa conférence de presse et « *le régime différencié* » qui lui est fait par rapport aux autres candidats (*Le Monde* du 15 février).

Il n'est que de lire l'article de Patrick Jarreau dans le même numéro du *Monde* : « Edouard Balladur ou l'inévitable ennui » et de consulter les derniers sondages pour se rendre compte que, plus M. Balladur apparaît à la télévision, plus sa cote baisse.

Trop d'hommes politiques et de célébrités médiatisées s'imaginent qu'il suffit de se montrer et de parler à la télé pour plaire et convaincre, sans réaliser qu'au contraire beaucoup dérangent et exaspèrent. Ce n'est pas le temps de parole qui emporte la conviction.

Ce qui faisait la force de M. Balladur, c'était sa prudence, sa discrétion, voire son silence. Laissez-le parader et parler, il se coule tout seul

Jean Ducasse
Marseille

La fin de l'éducation civique ?

N'est-ce pas une chose effarante et tragique que de voir qu'en cette année d'élections municipales et présidentielle, qu'en cette époque où il est dit que les citoyens le seront dès l'âge de seize ans, l'éducation civique disparaisse de l'enseignement ? Les Français sont-ils devenus de si bons citoyens que leur parler de civisme à l'école soit devenu sans fondement ? C'est donc dans l'indifférence générale que la culture républicaine va s'effacer de l'école de la République. Je ne prétends pas lever l'étendard d'une révolte qui n'intéresse personne. Je veux seulement dire que si la République vit de ses symboles, elle meurt aussi de leur oubli.

Je veux dire aussi que la méthode employée fait montre d'un rare courage : l'éducation civique n'est pas supprimée franchement du jour au lendemain (...) mais avec lenteur et cynisme (...), elle est « *élargie et repensée* ». Chaque enseignant doit distiller un peu de civisme par-ci, un peu d'éducation par-là. Mais n'est-ce pas déjà le cas ? J'ose me permettre d'en douter.

Frank Vasseur
Béthune (Pas-de-Calais)

Le Monde

Heures cruciales à Kaboul

TOUT indique que l'on s'approche d'une évolution cruciale, par la force plutôt que par la négociation, de la situation à Kaboul. Les *taliban*, ces soldats islamistes qui défraient la chronique afghane depuis novembre, ont en effet lancé un premier assaut, au sud-ouest de la capitale, contre les forces qui la tiennent depuis la chute du communisme en 1992 : celles de l'ex-président Rabbani, commandées par un ténor de la résistance à l'URSS, Ahmed Shah Massoud.

Bien qu'en Afghanistan les voies de la palabre ne soient jamais épuisées, l'attaque du 8 mars est un signe peu équivoque d'une volonté d'en découdre animant ces nouveaux champions de l'ethnie pashtoune que sont, par-delà leurs proclamations unitaires, les hommes qui viennent de conquérir un tiers du pays sans coup férir.

Mais la façon dont s'est engagée cette nouvelle « bataille de Kaboul » témoigne aussi de la vive combativité, face aux *taliban*, des troupes de MM. Rabbani et Massoud, des forces aguerries et convaincues du bien-fondé de leur objectif. Il s'agit moins d'une conception différente de l'islam que de la survie de leur propre vision de l'Afghanistan : un pays où les Tadjiks – ethnie historiquement subordonnée aux Pashtouns mais forte de son nombre (plus du tiers de la population), de son dynamisme économique et de son bon comportement dans la guerre contre Moscou – auraient la possibilité de participer au pouvoir sans faire figure d'alibi.

Le « camp présidentiel » serait certes mieux placé s'il n'avait naguère échoué à se concilier les autres minorités : les Ouzbeks, dont le chef, le général Dostom, tournant casaque, a rejoint le leader intégriste Hekmatyar, au début de 1994, par crainte d'être lui-même la cible d'une attaque ; et surtout les chiites, qui, à maintes reprises, ont été, dans la capitale, l'objet de pilonnages dépassant d'évidence ce que requérait la situation militaire.

Mais les *taliban*, même s'ils parvenaient à prendre Kaboul, ne seraient pas au bout de leurs peines. Il reste bien d'autres mouvements armés dans le jeu afghan. Il est peu probable, par exemple, que les forces du Jamiat, surtout tadjikes, s'évanouissent par enchantement. Par ailleurs, les chiites, bien que battus à Kaboul, ne renonceront pas à leur autonomie de fait au cœur de la montagne Hindou Kouch. Enfin les Ouzbeks, moins islamisés et adossés à une importante « république sœur » d'Asie centrale, ne paraissent guère prêts, eux non plus, à rentrer dans l'« ordre pashtoun ».

Comment, dès lors, sortir d'une situation dont les populations font les frais, comme vient de le rappeler la commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève ? Une solution semble s'imposer : un Afghanistan fédéral. Hélas ! une telle formule n'a pas eu l'heur de séduire les protagonistes du conflit lorsqu'elle a été, quelquefois, envisagée dans le passé.

La réputation de la France

VALÉRY Giscard d'Estaing est un homme bien informé. Mardi 7 mars, sur TF 1, ménageant le suspense sur son renoncement électoral, l'ancien président de la République affirmait qu'outre « une remise en *question des engagements européens* », « *une atteinte grave à la moralité politique qui mettrait en danger la réputation de la France* » serait susceptible de le faire changer d'avis. Dans l'instant, personne ne lui demanda de préciser sa pensée. Depuis, l'actualité s'en est chargée à sa place : mercredi 8 mars, Edouard Balladur fut atteint par la révélation de ses conséquentes plus-values sur les actions GSI, réalisées alors même qu'il gagnait déjà honnêtement sa vie comme élu de la nation ; jeudi 9 mars, son rival Jacques Chirac assistait, à distance et dans l'impuissance, à la longue perquisition du juge Eric Halphen dans les bureaux de l'office des HLM parisiens, rebondissement attendu d'un feuilleton judiciaire qui menace le fief chiraquien ; enfin, vendredi 10 mars, Pierre Suard, patron dont les amitiés au RPR sont connues et l'un des bénéficiaires privilégiés des privatisations du gouvernement Chirac de 1986-1988, devait se retrouver face à un juge d'instruction peu complaisant, au point que l'on redoutait, chez Alcatel, la mesure extrême d'une mise en détention...

Pendant ce déballage, l'hypocrisie est de rigueur, dans les deux camps. Tout en ayant l'air de prendre ses distances avec la curée, Philippe Séguin n'hésite pas à comparer les malheurs du premier ministre avec « l'affaire des diamants » qui fut fatale à Valéry Giscard d'Estaing en 1981. « *Je n'ai jamais vu de campagne aussi dégueulasse* », s'exclame Charles Pasqua, alors que son entourage espère que les HLM parisiens feront oublier ceux des Hauts-de-Seine et l'énigmatique absence de Didier Schuller. Tandis qu'en second rôle chiraquien, Bernard Pons promet une « *période de purgatoire* » à ceux qui ont trahi, M. Balladur parle dans le désert d'une « *campagne de vérité et de dignité* ».

La France n'est pas seulement malade des « affaires » et de ce qu'elles révèlent de l'état de la morale publique. Elle est aussi atteinte par l'usage partisan qui en est fait, traduisant un double symptome. D'une part, l'impuissance d'une droite divisée à s'inscrire dans un débat d'idées exprime les contradictions qui la minent : impératif européen contre repli national, libéralisme économique contre populisme électoraliste, etc. D'autre part, la perversion de la démocratie d'opinion qu'a entraîné la dérive monarchique des institutions, réduisant la campagne présidentielle au choix d'une homme – de ses vertus et de son image – plutôt qu'à celui d'un programme.

« *Tout peut encore changer* », a déclaré M. Chirac à *La Dépêche du Midi* du 10 mars. Il pensait à son propre sort. Peut-on suggérer, plutôt, que cette campagne change de ton, de climat et se préoccupe, enfin, de ce qu'il adviendra de « *la réputation de la France* » à partir du 7 mai 1995 ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le grand réformateur *par Philippe Bertrand*



Les monnaies dans la spirale

LE MEXIQUE vient d'adopter un deuxième programme de rigueur, encore plus contraignant que le « plan d'urgence » mis en place le 3 janvier. Le gouvernement Zedillo tente désespérément d'enrayer la spirale de la défiance des marchés financiers internationaux qui a causé un nouvelle chute du peso ces derniers jours. La monnaie mexicaine a perdu 50 % de sa valeur face au dollar en 45 jours. Plus d'un pourcent par jour.

Les mesures adoptées (drastique réduction des dépenses budgétaire, hausse de 100 % des prix des transports...)sont un terrible coup de frein au développement économique du pays. La production intérieure brute qui devait croître de 5 % selon les prévisions de fin décembre, devrait se contracter de 2 % cette année, d'après le ministre des finances Guillermo Ortiz, et, pourtant, l'inflation atteindra 42 %, selon les calculs officiels. Il y a trois mois, avant la crise, le Mexique était cité comme l'exemple même de la réussite des « économies émergentes » et le voisin des Etats-Unis avait été le plus important bénéficiaire d'investissements financiers américains récoltant, entre 1991 et 1994, 64 milliards de dollars. Ces capitaux fuient, à grande vitesse, vers le nord depuis décembre dernier et les mexicains le paient très durement par la récession.

LE MARK ROI

La crise monétaire internationale qui a atteint son paroxysme au début de la semaine est née à Mexico. Premier choc d'une longue série, la déroute du peso, a été suivie par le tremblement de terre de Kobé et la débacle de la banque Barings sur les marchés dérivés asiatiques. Autant d'événements qui ont provoqué des réactions violentes et désordonnées. Le dollar a commencé à plonger-alors que la Bourse de Wall-Street était au plus haut. Le bath thaïlandais et les autres monnaies du sud-est asiatique, celles d'Amérique latine étaient touchés par une soudaine peur des marchés émergents. Dans le désordre, les monnaies européennes les plus « *faibles* », la lire, la peseta, la couronne suédoise, la livre puis le franc, ont été attaquées, victimes de l'envolée du deutsche Mark consacré roi des valeurs refuges.

Pour nombre d'observateurs, la cause est entendue. Les marchés financiers irrationnels, sont soumis aux pulsions spéculatives de quelques gérants tout puissants qui font ou défont les monnaies et les économies au gré de leurs humeurs. L'explication, en vogue à chaque crise, absoue les gouvernements et les autorités monétaires de toute responsabilité. Si les dysfonctionnements des marchés financiers sont parfois critiquables et si le développement des produits dérivés amplifie la brutalité des réactions, celles-ci naissent de causes économiques et politiques réelles. Les messages des marchés sont utiles. Il n'est pas vrai que des gérants se lèvent un beau matin et décident en fonction d'une envie subite de faire baisser le dollar. Les monnaies reflètent, qu'on le veuille ou non, la force, la crédibilité et la cohérence des économies.

Or depuis la fin des années 80, les déséquilibres financiers vont croissants. Déficits publics aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne, en France. Déséquilibre des balances commerciales au Mexique et aux Etats-Unis et insuffisance de l'épargne dans ces deux pays. Fragilité extrême des systèmes bancaires dans le monde entier. Les financiers exagèrent mais nourrissent leurs inquiétudes à des dérèglements qui se cumulent et s'enchaînent.

S'ajoutent les causes politiques : grave crise gouvernemenale en Italie, au Mexique, incertitude en espagne, en Grande-Bretagne ou en France. Les égoïsmes des différents pays empêchent de donner des indications claires de politique monétaire et économique et laissent les marchés livrés à leur seules craintes. L'indifférence des Américains à la baisse du dollar, voire les soupçons nourris à leur égard qu'ils cherchent à provoquer une dévaluation du billet vert pour réduire leur déficit commercial, contribue ainsi grandement aux spéculations et explique l'accélération de cette semaine.

RESTAURER LE CALME

Par quelques déclarations apaisantes ou des relèvements de taux d'intérêt (en France, en Belgique et au danemark), les banques centrales sont parvenues enfin à restaurer le calme les marchés. Mais il reste précaire, aucune des origines du mal n'ayant trouvé remède.

Quelque soit sa suite, la crise monétaire aura deux conséquences. La première est de reposer la question de l'ampleur de la reprise de la croissance dans le monde et de sa perénnité. Elle va déjà plonger le Mexique dans la récession cette année et réduire dans des proportions considérables la croissance en Argentine et au Brésil. En Europe, la hausse du mark va pénaliser les exportations allemandes et les économistes diagnostiquent un ralentissement de la croissance. Plus grave encore : l'Italie et l'Espagne sont condamnées à des politiques budgétaires serrées pour tenter de réduire leur déficit, faire baisser leur taux d'intérêt et soutenir leur monnaie. Là encore l'augmentation de la pression fiscale devenue inévitable va peser sur la vitesse de la reprise. La France ne sera pas épargnée, les marchés signifiant au prochain président de la République qu'il devra en priorité réduire les déficits, quelles que soient ses promesses. Le Japon lui même sera touché par la hausse du yen qui entame la compétitivité des exportateurs nippons. La reprise attendue cette année au Japon sera plus faible qu'espérée.

Deuxième conséquence : la fissure des blocs économiques régionaux qui étaient en voie de constitution. On peut s'interroger sur l'avenir de l'Alena (Mexique, Canada, Etats-Unis) lorsque le peso a perdu 50 % de sa valeur en dollar en moins de trois mois. Même souci pour l'Union européenne lorsque la lire a glissé de moitié par rapport au mark en trois ans et la peseta de 35 %. Les relations commerciales sont mises à mal par des évolutions aussi amples et brutales... On pensait que les politiques de dévaluations compétitives des années 70 avaient été abandonnées. Voulues ou pas, elles sont de retour. Les unions monétaires, pôles régionaux de stabilité des changes, n'en sont que plus nécessaires et plus difficiles à réaliser.

Eric Le Boucher et Eric Leser

Au fil des pages/International

Le pétrole et le tricolore

VOICI un livre qu'on aimerait adopter immédiatement et complètement. Parce que c'est un livre de conviction. Jean-Pierre Chevènement développe ses thèmes favoris, République, Etat de droit, société citoyenne, laïcité. On peut sourire en les trouvant démodés, mais en ces temps où montent l'intégrisme et l'intolérance – et pas seulement dans le monde arabo-musulman dont il est question ici – ce plaidoyer passionné pour la tradition des Lumières, pour une République française « *modèle d'universalité* », emporte la sympathie.

On peut suivre l'ancien ministre de l'éducation nationale qui voulut renouer avec l'esprit des pères fondateurs de « *la laïque* » et réintroduire l'éthique républicaine à l'école, quand il considère le modernisme démocratique comme la meilleure chance de développement des pays du Sud. Y compris l'Algérie, « *qui a besoin de civisme, c'est-à-dire de citoyens* ». La France pourrait y contribuer avec d'autant plus de force qu'elle prendrait au sérieux les valeurs qui la fondent. Si elle montrait par exemple ce qu'« *un islam moderne, ouvert, ayant intégré le concept de laïcité, pourrait apporter à tous ceux qui, outre Méditerranée, luttent pour la démocratie* ». A l'inverse, Jean-Pierre Chevènement a raison de mettre en garde contre l'onde de choc qu'une arrivée au pouvoir des intégristes en Algérie provoquerait au nord de la Méditerranée, avec un « *ébranlement de la synthèse républicaine française* ».

Tant pour des raisons intérieures qu'extérieures, la France est donc appelée à proposer un modèle républicain et laïque à un monde arabo-musulman en plein désarroi, où s'est engagée « *une course de vitesse entre la contestation violente et fanatique d'un ordre existant considéré comme impie et la tentative d'un nouveau Moyen-Orient, moderne, pacifique et démocratique* ». Les expériences de nationalisme – dans le sens d'une « *affirmation d'identité qui ne tourne pas le dos à la modernité* » – ont largement échoué. Qu'elles aient été d'inspiration libérale ou socialiste. Jean-Pierre Chevènement fait porter le poids principal de cet échec à la politique occidentale, en particulier aux Américains. Il a certes l'honnêteté intellectuelle de reconnaître au détour de quelques paragraphes que les régimes arabes ont aussi leur part de responsabilité. Mais le nerf de la guerre reste pour lui le pétrole, le dollar et la malignité de l'Oncle Sam. « *Le pétrole a plus intéressé les Anglo-Saxons que l'entrée du monde arabe dans la modernité,* écrit l'auteur. *Ils ont donc favorisé l'intégrisme pour maintenir un statu quo social nécessaire à l'exploitation du pétrole.* »

Si l'Irak est un modèle de modernité laïque, une conclusion contestable affaiblit la pertinence des prémisses

C'est là que la démonstration de Jean-Pierre Chevènement dérape. Où trouve-t-il l'exemple d'une modernisation laïque que les méchants Américains ont étranglée ? En Irak où il a rendu visite à l'automne à Saddam Hussein dont il trace un portrait admiratif, même s'il reconnaît que ce n'est pas « *un enfant de chœur* ». Sans doute l'embargo qui dure depuis quatre ans frappe-t-il durement le peuple irakien, « *ce capitaine Dreyfus des nations* », n'hésite pas à écrire Jean-Pierre Chevènement ; sans doute encourage-t-il la radicalisation antioccidentale de l'opinion irakienne et l'intégrisme rampant. Admettons même que, avec la guerre du Golfe, les Etats-Unis aient voulu empêcher l'Irak, largement soutenu auparavant contre l'Iran, de prendre une position dominante dans la région. Est-ce suffisant pour affirmer que « *la cause majeure* » du conflit est dans le prix du pétrole, « *si on met de côté le vieil irrédentisme irakien sur le Koweït* », ajoute Jean-Pierre Chevènement. Un « *vieil irrédentisme* » qui s'est tout de même traduit, en août 1990, par une invasion... Et l'Irak « *n'a pas arrangé son cas en balançant quelques Scud sur Israël* ». En effet...

L'ancien ministre de la défense de François Mitterrand, qui démissionna en 1991 pour protester contre la participation française à la guerre du Golfe, a été conforté dans son argumentation par son voyage à Bagdad à un point tel qu'il reprend mot pour mot à son compte l'analyse de son hôte : les Etats-Unis veulent mettre l'Irak sous tutelle parce que c'est pour eux le moyen de régler en leur faveur la compétition économique avec l'Europe et le Japon.

Aussi, après avoir refermé le livre, le lecteur est-il saisi par un doute : la République, les Lumières, l'islam sécularisé, la modernité arabe... Fort bien. Mais en laissant entendre que l'Irak de Saddam Hussein a été arrêté sur la voie de cet idéal par une guerre injuste et un embargo inique, la conclusion contestable du raisonnement affaiblit la pertinence des prémisses.

Daniel Vernet

★ **Jean-Pierre Chevènement : *Le vert et le noir, intégrisme, pétrole, dollar.* Grasset, 264 pages, 115 F.**
On peut se reporter aussi au livre de Bernard Lewis : *La Formation du Moyen-Orient moderne.* Aubier, 264 pages, 130 F.

CONSOMMATION Après Carrefour, le groupe Promodès (hypermarchés Continent) annonce des résultats en forte hausse. Les meilleures progressions du secteur de la grande distribution tournent autour de 30 %. Une bonne santé qui s'explique par les efforts de productivité et par le déploiement dans des pays où la consommation n'a pas connu de stagnation. Les grandes enseignes françaises sont parmi les groupes les mieux implantés dans le monde, avec Carrefour en chef de file. ● LA PUISSANCE des groupes de grande distribution les place en position de force dans les négociations avec leurs fournisseurs. Ces derniers s'en plaignent. Des députés se sont saisis du problème. ● LA FAILLITE peut aussi frapper les plus grands distributeurs : Konsum, la première et la plus ancienne chaîne d'alimentation en Autriche, a déposé son bilan.

La grande distribution trouve à l'étranger les moyens de sa croissance

Les grandes enseignes sont en bonne santé. Leur progression tient avant tout aux efforts de productivité et à la pression sur les prix des fournisseurs en France, ainsi qu'à de nombreuses implantations internationales

LA GRANDE distribution défie la crise. Et surmonte l'atonie persistante de la consommation sans dommage apparent. Promodès (Shopi, Huit à Huit, Champion, Continent) a annoncé, jeudi 9 mars, un résultat net consolidé en hausse de plus de 28 %. Deux jours auparavant, Carrefour avait présenté des résultats tout aussi brillants, en hausse de 30 % (*Le Monde* du 9 mars). Et Casino, qui achève la difficile intégration des magasins Rallye, se redresse sensiblement.

Les Centres Leclerc et le Groupement Intermarché, pourtant discrets sur leurs performances, annoncent *« avoir bien résisté à la morosité de la consommation »* : le chiffre d'affaires du premier a atteint 124,9 milliards de francs l'an dernier, en hausse de 4,6 % (de 4% à périmètre constant), celui du second s'est hissé à 121,2 milliards (+ 3,6 %).

« Il s'agit de distribution à dominante alimentaire. La crise nous touche, bien sûr, mais d'une façon atténuée. Sans comparaison, en tout cas, avec certains autres secteurs d'activité », souligne-t-on sobrement chez Promodès. En dix ans, il est vrai, le groupe dirigé par Paul-Louis Halley a fait mieux que l'an dernier. Le chiffre d'affaires a crû, en moyenne, de 14 % par an, le résultat d'exploitation de 23 %, le résultat net de 31 %.

Dans un récent entretien au *Figaro*, Daniel Bernard, président du directoire de Carrefour, avançait, lui, d'autres raisons pour expliquer sa bonne performance : des gains de productivité dans l'Hexagone et une forte progression à l'international. En France, expliquait-il, *« trois grandes actions ont été menées dans l'année : la réorganisation de Carrefour France au mois de février ; la montée en puissance des ex-Euromarché et, enfin, un effort de créativité dans de nombreux rayons comme les produits frais, la micro-informatique, où nous avons une marque propre, et les services, crédit automobile et assurance-vie, par exemple »*.

Promodès et Casino ont suivi des voies parallèles. Grossiste d'origine, le premier a encore renforcé sa logistique et développé avec ses fournisseurs des programmes d'échanges de données informatiques (EDI). Quant au second, il espère toucher enfin les dividendes des énormes efforts consentis ces cinq dernières années pour absorber 30 milliards de chiffre d'affaires, 59 hypermarchés et 336 supermarchés. Tous ont misé sur les marques propres avec lesquelles, comme le reconnaît Promodès, *« les marges sont plus importantes »*.

Mais plus encore que la France, c'est l'international qui « tire » désormais les chiffres d'affaires et les résultats. *« S'il y a une crise de la consommation en Europe, l'économie se porte bien dans le reste du monde »*, poursuit Daniel Bernard. *« La palme revient d'ailleurs à Taïwan, où nous avons enregistré une progression d'activité de 85 % à travers huit magasins. »* Carrefour, il est vrai, est le groupe le plus engagé dans cette voie. Mais tous le suivent.

Continent, l'enseigne reine de Promodès, a conquis l'Espagne, où l'entreprise réalise désormais le tiers de son chiffre d'affaires et le quart de ses profits. *« Pour la première fois*, ajoute-t-on, *la Grèce va contribuer à nos résultats. »* Un signe jugé encourageant, alors que le groupe enregistre une contre-performance en Allemagne et s'implante, lui aussi, à Taïwan où il vient d'ouvrir, en co-entreprise avec le groupe local Far Eastern, un hypermarché Continent.

Même les regroupements d'indépendants, Intermarché et Leclerc, s'y sont mis. Et persévèrent. *« Le blocage des autorisations d'hypermarchés va avoir pour effet d'accélérer le programme d'internationalisation de l'enseigne,* dit-on aussi chez Leclerc. *En Espagne, en 1995, s'ouvrira un troisième hypermarché de 4 500 mètres carrés à Soria, après Pampelune et Ciudad Real. Deux magasins seront ouverts en Pologne, à Varsovie. Et probablement, deux autres au Portugal. »*

Après la Péninsule ibérique et, pour certains, l'Extrême-Orient, la Pologne fait d'ailleurs figure de nouvel Eldorado. Docks de France a annoncé, début février, l'acquisition de 45 % du capital d'un petit distributeur local exploitant trois supermarchés à Varsovie. Casino prévoit d'ouvrir un Géant de 12 000 mètres carrés, fin 1996, à Piasenczo, où Auchan envisage aussi de s'implanter. Les Français ne sont d'ailleurs pas les seuls. Le néerlandais Royal Ahold et l'allemand Allkauf devraient dévoiler, fin mars, le nom d'une société commune au pays de Chopin.

Productivité, international... Aux deux raisons avancées par la grande distribution pour justifier sa bonne santé, Michel Dietsch, président de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, en ajoute une autre dans une récente étude du SESSI, le Service d'études industrielles du ministère de l'industrie : la pression qu'exerce sur leurs fournisseurs les grands distributeurs.

Leur *« profitabilité ne semble pas venir des facteurs d'efficience que procure la taille mais de leur pouvoir sur le marché »*, explique Michel Dietsch. Dans un pays comme la France où la pratique des prix les plus bas est une véritable culture, le consommateur est le grand bénéficiaire de la concurrence sévère que se livrent les enseignes.

En revanche, explique Michel Dietsch, la capacité de négociation supérieure conférée par la taille de l'enseigne permet à la grande distribution de réduire ses coûts d'approvisionnement et de capter une partie des marges des industriels qui se plaignent de la pression sur les prix et du poids des grandes enseignes pour les imposer. Pour la grande distribution, les effets sont quasiment mécaniques : pour chaque point de part de marché gagné, la marge nette d'exploitation augmente de 0,7 %.

Pas étonnant, donc, que la classe politique s'interroge sur certains méfaits du système français. Pressés par les députés, les deux candidats à l'élection présidentielle, Edouard Balladur et Jacques Chirac, ont d'ores et déjà annoncé leur intention de faire *« évoluer »* le droit de la concurrence. Aujourd'hui, la grande distribution affiche d'excellents résultats. Demain, elle pourrait être sous pression.

Pierre-Angel Gay

Les grandes surfaces les moins chères

classement Caddie "complet" en francs (176 produits grandes marques et "premiers prix")	classement Caddie "éco" en francs (91 produits "premiers prix")
2 575	1 035
2 590	1 048
2 600	1 090
2 620	1 099
2 645	1 190
2 665	1 200
2 715	1 215
	1 225

Source : [illegible] 1994 [illegible] "Que choisir"

La différence de prix entre les hypermarchés et supermarchés se réduit, mais les maxi-discomptes creusent l'écart pour les premiers prix.

En Autriche, Konsum dépose son bilan

Konsum, la plus ancienne chaîne d'alimentation autrichienne (elle fut fondée en 1856) et la plus grande, a déposé son bilan jeudi 9 mars. A la fin de l'année dernière, elle employait 17 300 salariés avec un chiffre d'affaires de 32,5 milliards de schillings (16,4 milliards de francs). Les pertes pour 1994 sont évaluées à 1,8 milliard de schillings (909 millions de francs) et les engagements financiers de Konsum-Autriche auprès des banques sont évalués par des experts à quelque 12 milliards de schillings (6,06 milliards de francs). Les banques ont refusé d'octroyer des crédits supplémentaires. Cependant, un reliquat de crédit de 2 milliards de schillings (environ 1 milliard de francs) permettra d'assurer le paiement des affaires courantes.

Promodès améliore ses résultats

Le groupe de distribution Promodès (Continent) a annoncé jeudi 9 mars un résultat net consolidé part du groupe de 900 millions de francs en 1994 contre 701 millions en 1993. L'amélioration du résultat s'accompagne d'un assainissement des finances, l'endettement ayant notamment été réduit de près de moitié. Le chiffre d'affaires hors taxes pour la même période est en hausse de 5% à 94,68 milliards de francs. Les produits exceptionnels résultant de la cession de l'activité américaine et de l'introduction en Bourse de Continent se sont élevés à 762 millions. L'autofinancement brut, hors plus-values exceptionnelles, atteint 2,7 milliards de francs et l'endettement financier du groupe a été abaissé à quelque 39% des capitaux propres en 1994 contre 72% en 1993. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 17 mai un dividende net de 10,50 F par titre, en progression de 23,5% sur l'exercice précédent.

Rome veut privatiser ses télécommunications à l'été

ROME
de notre correspondant

Avant l'été prochain, la STET, le groupe de télécommunications public italien, pourrait être privatisée. L'annonce est du président du conseil, Lamberto Dini, qui, malgré les difficultés que rencontre actuellement son gouvernement, n'entend pas renoncer à l'une des priorités qu'il s'était données lors de la présentation de son exécutif, en janvier dernier, à savoir l'accélération du programme de privatisations.

Ce programme avait été considérablement retardé sous le gouvernement Berlusconi. Lamberto Dini a voulu, au contraire, mettre résolument le pied sur l'accélérateur, indiquant que les privatisations dans les secteurs de l'énergie, avec l'IRI, de l'électricité (ENEL) et des télécommunications (STET) allaient se réaliser dans les prochains mois. Pour ce qui concerne la STET, selon ses déclarations, la privatisation sera même avancée à cet été, quatre des plus grandes banques italiennes – Mediobanca, Banca di Roma, Banca commerciale, Credito italiano – ayant déjà formé un consortium pour se porter acquéreurs des actions détenues par le conglomérat d'Etat, l'IRI, soit 61,27 %. Par ailleurs, l'établissement bancaire italien Istituto mobiliare italiano (IMI) présente la candidature d'un consortium composé d'IMI et des banques Cariplo et San Paolo.

M. Dini a confirmé, d'autre part, que le gouvernement est prêt à fixer le prix des actions tout en gardant une *golden share* (ou « action réservée ») qui garantira les intérêts du pays dans un secteur aussi stratégique que celui des télécommunications. C'est la plus importante des privatisations décidées jusqu'ici : la STET vaut, selon les estimations courantes, 15 000 milliards de lires (45 milliards de francs). D'autres instituts italiens (comme Monte dei Paschi di Sina) et étrangers semblent vouloir participer. D'ici deux mois, l'autorité appelée à veiller sur les télécommunications, radios et télévisions, indispensable pour pouvoir privatiser le secteur, devrait être également mise en place.

Les réactions du monde politique, surtout du côté de Silvio Berlusconi et de ses alliés, sont assez négatives. D'une part, parce que Dini, avec cette décision, semble confirmer son intention d'aller de l'avant alors que la droite ne cesse de réclamer les élections anticipées et, d'autre part, parce que, encore une fois, une privatisation se fait sous le « pilotage » d'Enrico Cuccia, l'âme de Mediobanca, le *deus ex machina* de la grande finance italienne.

Salvatore Aloïse

La direction d'Air Inter prévoit de fortes perturbations

LA GROGNE s'amplifie à Air Inter. En raison de deux préavis de grève déposés d'une part par l'ensemble des syndicats, à l'exception de FO et de la CGC, pour le lundi 13 mars, et d'autre part par les syndicats du personnel navigant technique (pilotes et stewards), du dimanche 12 mars à partir de 12 heures jusqu'au mardi 14 mars à minuit, la direction de la compagnie prévoit de fortes perturbations durant ces trois jours.

Plus de la moitié des vols seront supprimés dimanche après-midi, en période de retour de vacances. Ce mouvement de grève intervient après l'annonce d'un plan social portant sur 600 suppressions d'emplois en deux ans sans licenciement sec. La perspective de la création d'une compagnie européenne regroupant Air Inter et les activités européennes d'Air France suscite des inquiétudes sur les statuts et les conditions de travail et de rémunération.

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), qui n'avait pas participé à la grève des 22 et 23 février, s'est joint au mouvement. Il s'oppose à la décision du groupe de *« transférer autoritairement le sureffectif d'Air France vers Air Inter »*. Selon une charte d'exploitation passée entre les syndicats d'Air France et la direction de la compagnie en 1992, le transfert de lignes à Air Inter devait s'accompagner du transfert de navigants. Alors que quatre équipages d'Air France doivent passer à Air Inter, la section SNPL d'Air Inter juge cet acte *« illégal »* et *« inacceptable »* arguant que la charte d'exploitation signée à Air France n'a aucune valeur légale.

De son côté, la direction estime que, compte tenu du projet de créer une compagnie européenne en 1997, ces inquiétudes sont *« caduques »*, *« relevant davantage du symbole que du faux problème »*. En effet, en 1997, les quelque 5 000 salariés d'Air France affectés aux activités européennes rejoindront ceux d'Air Inter au sein de la future entité.

M. L.

Maurice Bidermann perd en appel contre son créancier américain

DANS LE LONG CONFLIT l'opposant à Maurice Bidermann, Jeffrey Steiner vient de marquer un point. La cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 9 mars, *« en toutes ses dispositions »*, un précédent jugement du tribunal de grande instance rendant exécutoire, en France, une décision de la justice américaine. Cette décision exige de Maurice Bidermann qu'il rembourse au président de RHI Holdings une créance contestée de 15,7 millions de dollars contractée par Maurice Bidermann en 1990 lors du rachat du groupe américain Cluett Peabody (*Le Monde* du 10 février).

La cour d'appel a rejeté les deux années de délai demandées par l'industriel du textile français et autorisé la saisie conservatoire de ses titres et de ses biens en France. Le coup est rude pour Maurice Bidermann, dont appartement, meubles et tableaux ont déjà été saisis à New York et qui sait qu'un éventuel pourvoi en cassation ne serait pas suspensif. Mais le coup est rude, aussi, pour le groupe de confection masculine qu'il a fondé.

Après des mois de tractations et d'incertitudes, Maurice Bidermann vient, en effet, d'accepter de céder la partie française (Bidermann Europe, Bidermann Uniformes, les chaînes Class Affaires et Armand Thiéry) à deux industriels du textile, Lucien Deveaux et Sylvain Jama. Une cession sous la pression des pouvoirs publics, soucieux de protéger les deux mille emplois en France. L'accord pourrait-il être remis en cause ?

Non, ont longtemps assuré les pouvoirs publics, soucieux de ne pas s'embourber dans ce qu'ils estimaient être *« un conflit privé »*. Oui, a toujours dit Jeffrey Steiner, soucieux, lui, de n'être pas spolié. Dans une conférence de presse, il estimait détenir une créance prioritaire sur 27 % des titres détenus par Maurice Bidermann. Une position encore renforcée par une décision de la justice américaine interdisant, le 1er mars, toute transaction *« à la suite de laquelle la part de Bidermann SA dans toutes ses filiales directes ou indirectes serait réduite »*. De belles batailles juridiques ou de difficiles transactions en perspective.

P.-A. G.

Le groupe Elf et les syndicats créent un fonds de pension

LES 12 000 salariés d'Elf Aquitaine et d'Elf Antar France vont bientôt cotiser à un fonds de pension d'entreprise. Si le terme n'apparaît pas explicitement dans l'« accord-cadre pour la consolidation du régime de retraite supplémentaire Elf Aquitaine » que la direction vient de conclure avec la CFDT, la CGC et la CGT d'Elf Antar, la réalité ne fait aucun doute.

Actuellement, ces salariés bénéficient, en plus des régimes obligatoires, d'un régime supplémentaire d'entreprise qui est à prestations définies. Sans verser de cotisations, les salariés acquièrent des droits en fonction de leur nombre d'années de présence. En moyenne, un salarié qui fait toute sa carrière dans l'entreprise est assuré de percevoir une retraite équivalant à 75 % de son dernier salaire brut. Mais deux phénomènes rendent ce système de plus en plus onéreux : le nombre croissant des retraités et le désengagement des régimes complémentaires, puisque Elf prenait en charge le manque à gagner. Alors que les statuts de la caisse de retraite maison prévoient que l'ensemble des versements ne dépasse pas 5 % des frais de personnel, ce montant était d'ores et déjà dépassé.

L'accord qui vient d'être signé maintient les droits existants mais précise que le nouveau régime, qui entre en vigueur au 1er janvier 1995, est un régime à cotisations définies financé pour les deux tiers par l'employeur et pour un tiers par les salariés. Le taux de cotisation est le suivant : 1,5 % (1 % pour la part employeur et 0,5 % pour la part employé) sur la tranche du salaire inférieure au plafond de la Sécurité sociale et entre 1,125 % et 6 % au-delà du plafond en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise. Sauf crise grave des régimes obligatoires, le nouveau régime ne compensera plus les éventuels désengagements à venir.

Chacun devra y mettre du sien : la direction, en payant des cotisations élevées pour les nouveaux embauchés, les salariés déjà en place, en acceptant de cotiser, et les actuels retraités, qui verront, par solidarité, la revalorisation de leurs allocations sensiblement réduite pendant quinze ans. Une association de retraités a d'ailleurs fait valoir ses droits immédiatement par avocat interposé. Cela explique sans doute le malaise des organisations syndicales. Si la CFE-CGC a signé très tôt et si la CFDT a longtemps hésité avant d'apposer son paraphe, la CFTC a encore plus longtemps hésité avant de ne pas signer, et la CGT est divisée.

Frédéric Lemaître

Les Britanniques ébranlés par la chute de la Barings

La faillite de l'une des plus anciennes banques du royaume remet en question les certitudes des sujets de Sa Majesté sur la suprématie de la place de Londres

Depuis dix jours, en dépit d'une actualité politique chargée, l'affaire de la banque Barings ne cesse d'alimenter les colonnes de la presse et les conversations à Londres. D'abord pour s'inquiéter du dommage causé à la City, ensuite pour se féliciter du *« miracle »*, selon les termes d'un banquier, qu'a été le renflouement par le groupe néerlandais ING. Une occasion également pour fustiger ces jeunes gens trop pressés et sortis du peuple qui ont envahi les salles de marchés des banques. Bien que la faute de Nick Leeson soit mise en avant, une commission d'enquête sur les responsabilités de la Banque d'Angleterre, réclamée par le Parti travailliste, vient d'être constituée.

LONDRES
de notre correspondant

Par-delà les péripéties d'un scandale boursier, l'affaire Barings a soulevé bien des questions et remis en cause des certitudes. C'est pourquoi les responsables gouvernementaux, comme le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, puis le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, ont tenté de minimiser l'événement et de le réduire à un incident isolé avec un seul coupable, le courtier Nick Leeson. On a ainsi vu fleurir les épithètes sur ce jeune homme, venu de sa province sans avoir fait d'études et médiocre en maths : *« courtier dévoyé »* (selon M. Clarke), *« marchand des quatre saisons »*, *« Essex man »* (synonyme de parvenu).

Cet opprobre rejaillit désormais sur tous ces jeunes aux dents longues recrutés par les banques ces dernières années pour gesticuler à la corbeille, utiles hier, encombrants aujourd'hui. Ils n'avaient d'autre moyen pour grimper à l'échelle sociale que de se salir les mains dans la spéculation à haut risque. Couverts de succès, ils pouvaient être anoblis à la cinquantaine ; perdants, de corsaires ils devenaient pirates.

L'argumentaire ne porte plus autant qu'avant, y compris dans la presse conservatrice. Ainsi, Bernard Levin a dénoncé dans le *Times* les *« planqués »* qui se dissimulent derrière Nick Leeson et ces produits dérivés qui ne sont rien d'autre que des *« PMU »*. Dans le *Daily Telegraph*, l'économiste à la London Business School, John Kay, après un cours magistral sur la banque et la Bourse, a distingué les spéculateurs légitimes et ceux qui, abusant des produits dérivés en particulier, ne sont que des joueurs, plus méprisables que les *bookmakers*.

UN IMPORTANT MÉCÈNE

L'image de la City et de *« la Banque »* (d'Angleterre) a été entachée, et le mythe de l'argent roi et de la dérégulation écorné : la déconfiture d'une des plus anciennes banques anglaises a été comparée par le *Sunday Times* au séisme culturel qu'aurait été la disparition d'Oxford ou de Cambridge. Mais, si un consensus s'est établi sur le fait que l'argent des contribuables ne pouvait servir à renflouer la Barings, des voix se sont élevées pour remarquer que la respectabilité et la fiabilité des banques anglaises sur la place internationale s'en ressentirait... et que Nick Leeson avait été arrêté dans la place rivale, à Francfort !

Quant à *« la Banque »*, elle se voit reprocher de n'avoir pas été assez vigilante. L'inquiétude de voir une commission d'enquête faire traîner les choses et noyer le poisson ne préoccupe pas que les travaillistes. Car les Britanniques, ceux de la City avant tout, ne veulent pas qu'une telle affaire se reproduise.

Une faillite de la Barings aurait non seulement ruiné les déposants ou appauvri la reine – dont elle était cliente –, comme la famille royale (l'arrière-grand-mère de la princesse de Galles était une Baring), mais aurait également décimé les dépôts de l'Eglise anglicane, de collectivités locales, de fonds de retraite et d'organisations caritatives, des ONG, que le rachat de la Barings va priver d'un important mécène, la fondation qui portait son nom. Cette fondation, qui légalement possédait la banque d'affaires, distribuait chaque année environ 7 millions de livres en bonnes œuvres.

Après cette *« mauvaise semaine pour le capitalisme »* (*Sunday Times*), il vaudrait donc mieux, et même peut-être plus réglementer. Un mot que l'*establishment* britannique abhorre, surtout depuis Mme Thatcher. Et sévir contre ceux qui ne sont pas jugés dignes de faire partie d'une profession longtemps respectable, en raison de leurs méthodes et leur *« rapacité »*. Faudrait-il interdire les produits dérivés, comme l'a suggéré un député conservateur, ancien de la City ? Renforcer les pouvoirs des régulateurs ? Donner plus de pouvoirs et d'audace aux contrôleurs de la Banque d'Angleterre ? Toujours est-il qu'une bonne partie de l'opinion britannique a fait l'amalgame entre l'affaire Barings et celle qui défraie en même temps la chronique, les émoluments extravagants que s'octroient certains patrons d'entreprises privatisées. Au point que le premier ministre s'en est ému (*Le Monde* du 7 mars). Et la Chambre des communes a entendu à nouveau le patron de British Gas s'efforcer de justifier ses augmentations de salaires. Pendant ce temps, Lisa Leeson, la femme de Nick, tente de vendre son histoire au *Daily Mirror*.

Patrice de Beer

Contrôles renforcés

CS First Boston, Goldman Sachs, Lehman Brothers, Merrill Lynch, Morgan Stranley et Salomon Brothers, les six plus importantes firmes d'investissement de New York ont décidé de renforcer leurs propres contrôles sur les produits dérivés. Ces mécanismes de contrôle, présentés lors d'une conférence de presse le 9 mars à Washington, ont été définis en collaboration avec les organismes américains de surveillance des marchés, la Securities and Exchange Commission (SEC) et la Commodity Futures Trading Commission (CFTC). Les firmes d'investissement se sont engagées à remettre régulièrement aux organismes de contrôle des données sur leurs activités dans les produits dérivés et à avertir leurs clients, par écrit, des dangers que présentent ces produits extrêmement volatils.

Enquêtes à Londres et à Singapour

Alors que le courtier Nick Leeson est toujours détenu à Francfort et sous le coup d'une demande d'extradition de la part de Singapour, les investigations se multiplient pour déterminer le partage des responsabilités. A Singapour, le ministre des finances, Richard Hu, a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les allégations de fraude portées contre Singapore Barings. Elle vient compléter celle engagée par le département des affaires commerciales de Singapour. A Londres, une commission composée de six personnes, non membres de la Banque d'Angleterre ou de la fonction publique, comme les présidents de Rothmans International et de Halifax Building Society, devra établir si la Banque a failli dans son rôle de superviseur de Barings. Demandée par le gouvernement britannique fin février, l'enquête devra notamment « identifier » les mesures de surveillance et de régulation à prendre pour qu'une telle affaire ne puisse se reproduire.

Le taylorisme n'est pas mort

Si les PME se modernisent en se pliant à la loi des grandes entreprises, la division du travail entre conception et exécution reste la règle

BIBLIOGRAPHIE

VINGT ANS de crise ont redonné des couleurs aux petites et moyennes entreprises. On s'est rappelé qu'elles disposaient d'une souplesse dont ont été privés les pachydermes de la production, qu'elles employaient 45,5 % des salariés (dans des unités de 10 à 500 travailleurs) et que cette masse imposante, dynamisée, pouvait contribuer efficacement à réduire le chômage. Sans compter qu'elles rapprochaient qualitativement le travail de l'homme.

Depuis la fin des années 70, les pouvoirs publics ont entonné le refrain de l'indispensable modernisation des PME, pour profiter au mieux de ses avantages *« naturels »*. Comment cette vaste opération a-t-elle été conduite ? Joseph Romano consacre un livre de 300 pages au sujet. Sociologue et conseil en entreprises, il a conduit son enquête et sa réflexion sur les deux registres en essayant de tirer des enseignements généraux d'un certain nombre de cas concrets dont il a eu la charge.

Première constatation : ne nous gargarisons pas de l'*« après-taylorisme »* et de l'avènement d'un nouveau modèle d'organisation. L'objectif de qualité est devenu quasi obsessionnel, et la mobilisation des salariés a été entreprise sur ce sujet.

De même, les efforts réalisés en matière de formation continue présentent des spécificités au sein des PME. Un nouveau concept est apparu au cœur des organisations, celui d'*« événement »* c'est-à-dire la capacité de réagir à l'inattendu sous toutes ses formes. La maîtrise des aléas est devenu d'autant plus importante qu'il s'agit de travailler en *« flux tendus »*. Mais la division du travail entre conception et exécution reste à l'œuvre parce que, selon l'auteur, elle existait avant même que Taylor lui donne une acception quasi scientifique. *Le* plus important peut-être, dans le travail de modernisation des PME, c'est le développement des services de conseil aux entreprises. Un véritable « marché du conseil » est né de la nécessité de penser de nouveaux modes d'organisation.

L'impulsion de l'Etat a été déterminante sous forme d'injonctions, d'incitations financières, de l'appréciation d'échelons publics nationaux. De là à émettre l'hypothèse que *« la PME peut être appréhendée comme une catégorie constitutive de l'espace public »*, il y a une marge ! On ne peut négliger les enseignements tirés de la grande firme que l'auteur, au reste, cite honnêtement mais trop rapidement.

Au terme de son parcours, Joseph Romano reconnaît que la PME reste un acteur économique fragile *« sinon davantage encore qu'auparavant »*. Non seulement la taylorisation n'a pas été remplacée, mais elle est loin d'être achevée, et c'est à *« une extension des formes de la division du travail qu'il faut se reporter pour comprendre la réduction de l'espace économique et des itinéraires possibles pour les PME »*.

Le redécoupage dans le tissu économique, au sein duquel disparaissent ou émergent les PME, sort d'abord *« l'expression des ajustements et des orientations stratégiques des acteurs dominants »*. En somme, une forme sublimée du taylorisme proche de la loi du plus fort.

Pierre Drouin

★ *La Modernisation des PME* de Joseph Romano, PUF, 300 pages, 198 francs.

Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel

« Le CSA n'est pas là pour défendre une doctrine et encore moins régenter les médias »

Nommé le 23 janvier à la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Hervé Bourges doit aujourd'hui mettre de l'ordre dans un paysage radiophonique à deux vitesses. Au plan de l'information, le CSA doit empêcher MM. Balladur, Chirac et Jospin d'accaparer les plateaux de télévision. Sur le moyen terme enfin, avec l'arrivée de la télévision numérique et la déréglementation des télécommunications, quelle sera la charge du CSA ? Sur ce point, Hervé Bourges reste très prudent.

« Votre présence à la tête de France-Télévision était vilipendée par la droite. Un an plus tard, votre nomination à la tête du CSA fait l'unanimité. A quoi attribuez-vous cela ?

– Et pourtant, comme dirait la chanson, je n'ai pas changé... Je dois effectivement avouer que j'ai reçu le meilleur accueil, de la part des autres membres du conseil, des responsables de chaînes, publiques ou privées, des radios, de la classe politique, toutes tendances confondues, de mes anciens confrères de la presse écrite... Mais ce n'est pas le retour de l'enfant prodigue. La vie est faite d'oubli, et l'unanimité n'a qu'un temps. J'espère seulement que le travail du conseil réunira le plus large consensus.

– A la présidence de TF1 et des deux chaînes publiques, vous étiez le patron. Vous aviez le pouvoir de décision. Ici, vous êtes le premier des membres d'une instance collégiale. C'est plus difficile, la démocratie ?

– J'ai découvert le CSA il y a plus d'un mois. On ne soupçonne pas l'immense travail qui incombe à cette instance de régulation et à son président. Il y a tellement à faire que le conseil pourrait se contenter de réguler au jour le jour, alors qu'il faut en plus penser l'avenir, le précéder, anticiper les innovations techniques, élaborer des stratégies, jouer un vrai rôle de conseil au gouvernement.

> La démocratie, comme on dit, c'est le pire des systèmes à l'exception de tous les autres

» Le président du CSA est le patron des services, l'ordonnateur du budget. Mais c'est aussi un sage parmi les autres sages, qui exerce un métier très différent de celui d'un chef d'entreprise. Cela peut être source de conflit. La démocratie, comme on dit, c'est le pire des systèmes à l'exception de tous les autres. On est plus intelligent à neuf que tout seul.

– Comment concevez-vous le rôle du CSA ?

– Le CSA a pour mission de veiller au pluralisme, et plus généralement au respect de la loi sur la communication audiovisuelle. Au fond, nous sommes là pour défendre la liberté de la communication, et envoyer au tribunal les gens qui se trouvent en infraction. Mais avant d'en arriver à ces solutions extrêmes, il y a de la marge. Les huit autres membres du CSA et moi-même, nous sommes collégialement garants de la défense de l'intérêt général. C'est pour cela que nous devons protéger les plus faibles : les jeunes téléspectateurs, les médias indépendants qui n'ont pas derrière eux la puissance de l'argent...

– Pourtant, l'une de vos premières décisions à la tête du CSA a précisément été de privilégier les deux plus grands groupes radiophoniques, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Europe 1, en les laissant « asseoir » leur troisième réseau musical, RTL 2 et RFM...

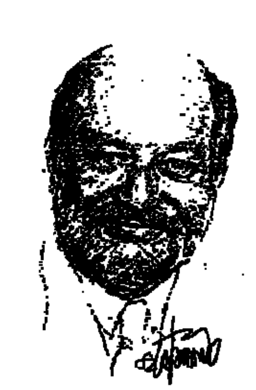
– Si ma première décision a concerné RTL et Europe 1, c'est parce que la CLT avait demandé à monter dans le capital de M 40 et à faire évoluer son format depuis plus d'un an. Pour une entreprise, de tels délais ne sont pas supportables. Je souhaite que le CSA agisse rapidement : je ne suis pas partisan de la politique du couvercle sur la marmite.

» Maintenant, il va falloir mettre de l'ordre dans un paysage radiophonique compliqué. Les lois du marché existent – les autres pays en ont pris acte. Mais il faut aussi permettre aux vraies radios locales – je dis bien aux vraies – d'exister. On sait bien, aujourd'hui, que sur les 1 500 radios qui maillent le territoire, nombre d'entre elles sont des faux nez rachetés en sous-main par des grands groupes radiophoniques. Mon souci personnel c'est de laisser les réseaux jouer leur rôle – tout en protégeant les autres. Mais nous n'avons pas arrêté de nouvelle politique.

– Vous allez donc modifier la « doctrine » du CSA qui tendait, notamment, à privilégier ce « tissu » local, en interdissant aux radios locales indépendantes de s'abonner à des réseaux ?

– Le CSA n'est pas là pour défendre une doctrine, et encore moins régenter les médias, mais pour traiter des questions d'ordre public que l'actualité du secteur de la communication place dans son ordre du jour. Je n'aime pas le mot « doctrine », parce que dans « doctrine » il y a « doctrinaires », et je vais abandonner ce mot.

» C'est le législateur qui a établi les règles du jeu que nous avons


HERVÉ BOURGES

fait appliquer jusqu'ici. Et puisque la loi évolue, ce que vous appelez notre doctrine évoluera elle aussi. Les membres du CSA ne sont pas des dogmatiques. Ils étudient des cas concrets, même si c'est sous l'angle du droit. La CLT, par exemple, a cru qu'elle pouvait modifier unilatéralement le format et le nom de M 40 et lancer RTL 1. Nous avons rappelé aux responsables de ce groupe le cadre légal des autorisations dont ils bénéficient. Ils sont aussitôt revenus sur leur « coup de force », et le conseil a pu étudier leur dossier...

– Il n'est pas impossible que les compétences du CSA soient élargies en fonction des évolutions technologiques. Souhaiterez-vous obtenir un droit de regard sur les télécoms ?

– Si l'on regarde ce qui se passe à l'étranger, en Amérique du Nord par exemple, des instances de régulation comme la Federal Communication Commission (FCC) américaine ou le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ont compétence à la fois pour la communication audiovisuelle et pour les télécommunications. Y compris la définition des normes techniques. Jusqu'ici, tel n'a pas été le cas en Europe. Peut-être cela s'avérera-t-il utile dans le contexte d'une déréglementation organisée de l'ensemble du secteur...

» Notre compétence aujourd'hui porte essentiellement sur la communication audiovisuelle : la radio, la télévision hertzienne, le câble, le satellite de diffusion directe et dans une moindre mesure les satellites de télécommunication qui transportent des programmes de télévision. Les services qu'offriront les nouvelles technologies de la communication concernent des applications extrêmement variées : téléphonie, transmission de données, services interactifs, jeux, bases de données, programmes multimédias, etc. Ces activités relèvent et de la communication, et des télécommunications, d'où un problème de compétence que les pouvoirs publics devront régler. Nous devons continuer à remplir pleinement le rôle qui nous a été assigné, mais nous ne devons pas nécessairement réguler des questions en dehors de notre domaine. Qui trop embrasse, mal étreint...

– Verriez-vous un inconvénient à ce que le CSA soit dessaisi du pouvoir de nomination des présidents de chaînes de télévision ? En échange, un contrôle économique des diffuseurs vous paraît-il acceptable ?

– Sur ce sujet, ma religion n'est pas faite.

– Lors du récent dérapage de Cauet, sur Fun Radio, vous n'avez pas engagé de procédure de sanction – amende, suspension d'antenne, recours devant le Conseil d'État. Les responsables de la CLT s'en sont d'ailleurs félicité. Faut-il en conclure que le CSA ne sera plus le gardien du « politiquement correct », comme le reproche en était fait souvent à votre prédécesseur ?

– Qu'est-ce que le politiquement correct ? En France, cela se traduit par « pas de vagues», un consensus par défaut, le gommage des différences dans le vocabulaire de la « pensée unique ». Aux Etats-Unis, au contraire, c'est l'expression publique du respect dû à toutes les communautés, y compris les plus minoritaires. Concrètement, qu'est-ce que le CSA ne trouverait pas correct ? L'irresponsabilité éditoriale, d'abord. Dans les affaires Fun et Skyrock, le Conseil a pensé qu'il était de sa mission d'intervenir parce que les antennes ont été le lieu d'événements inacceptables : l'apologie du meurtre d'un policier, la dérision de l'horreur des camps de la mort.

» J'insiste : inacceptables et non « politiquement incorrects ». Le CSA ne tolérera jamais ni des atteintes à la dignité de la personne humaine, ni des programmes contraires au pluralisme. Mais c'est la loi qui l'a investi de cette mission, et non une vague propension de l'air du temps. Nous n'allons certainement pas nous ériger en tribunal du bon goût, à l'instar du système de « clé parentale » – un code secret sur la télécommande, qui permet d'interdire l'accès à certains programmes – mis au point par M[me] Thatcher sur BSB, le chaîne de télévision britannique par satellite. Ni suivre les exemples des élus ou autres autorités locales qui font retirer des murs les affiches de *Harcèlement* ou *Prêt-à-porter*, deux films qui ne sont même pas interdits aux mineurs dans les salles.

> Qu'est-ce que le « politiquement correct » ? En France, cela se traduit par « pas de vagues », un consensus par défaut, le gommage des différences dans le vocabulaire de la « pensée unique »

» Ce n'est pas l'insolence des propos de tel ou tel animateur qui est en cause dans ces graves « bavures ». Ce n'est même pas leur tragique imbécillité. Ce qui est en cause, c'est la défaillance des diffuseurs. Ceux-ci doivent prendre davantage conscience de la responsabilité morale et juridique, qui leur incombe en contrepartie de la responsabilité éditoriale qu'ils exercent.

– Fun radio s'apprête, dans ce souci, à nommer un « médiateur ». Est-ce une décision que vous leur avez imposée ?

– En aucune façon.

– La prépondérance permanente que les médias continuent à accorder à Edouard Balladur est-elle, elle aussi, « correcte » ?

– Le CSA s'élèvera toujours contre le faux pluralisme, contre le fait que les médias s'intéressent aussi peu à certains candidats à la présidence de la République, au prétexte qu'ils n'auraient « aucune audience » aussi bien au sens audimétrique que politique du terme. Quant au déséquilibre au profit d'Edouard Balladur, vous avez constaté (*Le Monde* du 8 mars) que, en février, il s'est corrigé. Entre les trois grands candidats, l'équilibre s'est rétabli. »

Propos recueillis par Ariane Chemin et Yves Mamou

France Télécom : 1 milliard de francs pour les autoroutes de l'information

FRANCE TÉLÉCOM avait présenté 50 projets dans le cadre de l'appel à proposition gouvernementale sur les services nouveaux des autoroutes de l'information. Dix ont été retenus. Ils couvrent un vaste champ de sujets, depuis les infrastructures, jusqu'aux applications, en passant par les *« plates-formes d'intermédiation »*.

Autant de domaines confirmant que la stratégie de France Télécom est bien d'intégrer toutes les compétences nécessaires à la mise en œuvre de services de télécommunications intégrant voix, images et données. Une démarche similaire à celle de la plupart des autres grands acteurs de ce domaine, qu'ils soient opérateurs, constructeurs d'ordinateurs, développeurs de logiciels, etc.

Financièrement, l'essentiel de l'effort portera néanmoins sur le développement d'un réseau de distribution en fibre optique : baptisé Dora (distribution optique en réseau d'accès), il nécessitera la moitié environ du budget total d'environ 1 milliard de francs (non compris les investissements consentis par les différents partenaires) affecté à ces projets par l'opérateur national, a précisé jeudi 9 mars, Charles Rozmaryn, directeur général de France Télécom, lors de la présentation à la presse des propositions retenues.

Ce réseau desservira 50 000 à 100 000 prises, réparties sur quatre à six sites, et sera déployé à partir de la fin 1996 après une première phase de validation sur un site pilote de 500 à 1 000 prises. Ce chiffre global ne comprend pas les investissements qui seront réalisés par les partenaires associés aux différentes opérations. D'autres expérimentations utiliseront d'autres types d'infrastructures pour la transmission de moyen ou grand débit d'informations comme Numeris ou ATM, mais aussi le câble téléphonique traditionnel, grâce à la technologie ADSL (Asymetrical Digital Subscriber Line).

A l'autre extrémité du spectre, France Télécom testera différentes familles d'application : des services en ligne avec la société France en ligne, réalisée en partenariat avec Pierre Bellanger (fondateur de la radio FM Skyrock) et Filipacchi, et le partenariat Multicable en association avec Lyonnaise communications ; des services professionnels, des services dans le domaine de l'enseignement et la santé, et des services audiovisuels : télé-achat, jeux vidéo en partenariat avec Sony et la Lyonnaise).

Autant de domaines dans lesquels France Télécom a déjà placé des pions : l'opérateur national détient en effet 34 % du capital de Téléachat, chaîne fonctionnant sur le réseau câblé de la Compagnie générale des eaux et créée en novembre 1994 en association avec la société de production Plaisance Film et la Générale occidentale du groupe Alcatel. France Télécom possède également 40 % de Ludocanal, une chaîne de téléchargement de jeux sur le réseau câblé créée en association avec Matra Hachette Multimedia.

A. K.

Les résultats financiers de Canal Plus ont chuté de moitié en 1994

La filiale américaine grève les bénéfices du groupe

CANAL PLUS aurait dû, dans le pire des cas, afficher environ 750 millions de francs de bénéfice en 1994. C'est ce qu'avait laissé entendre Pierre Lescure, son PDG, à l'automne dernier. Las, les investissements mais aussi certaines pertes sectorielles dans le cinéma américain ont réduit les bénéfices de moitié. Le résultat net consolidé, part du groupe de Canal Plus, ne s'élève qu'à 626 millions de francs en 1994 (1,2 milliard de francs en 1993) pour un chiffre d'affaires global de 9,5 millions de francs, lui-même en augmentation de 10,3 % par rapport à 1993.

Cette réduction de près de 600 millions de francs des bénéfices s'explique d'abord par une baisse de 200 millions de francs du résultat d'exploitation qui consolide toutes les activités du groupe (maison mère et filiales contrôlées par elle). Même si les pertes de la filiale Canal Satellite ont été réduites de moitié (126 millions de francs), Canal Plus invoque trois raisons à la réduction de sa marge d'exploitation : *« La montée en charge des coûts de programmes, liée au respect des obligations réglementaires, la croissance des amortissements des nouveaux décodeurs installés chez les abonnés et enfin les provisions constituées sur les activités de production du Studio Canal Plus »*.

Dans ce faisceau de raisons invoquées, c'est surtout la troisième qui compte. Canal Plus a certes accepté d'augmenter ses investissements dans la production audiovisuelle française en 1994, mais ceux-ci ne sont pas de nature à bouleverser ses comptes.

L'échange massif de 3,5 millions de décodeurs compte aussi, mais ce mouvement était planifiable et planifié. Le seul vrai trébuchement vient, en fait, du provisionnement intégral sur 1994 des pertes du Studio Canal Plus et notamment de la société de production américaine Carolco dont le Studio détient 17 % du capital. *« Les titres et prêts consentis à cette société ont été intégralement provisionnés en 1994. Cette dotation complémentaire a eu un impact de 120 millions de francs dans les comptes du groupe le Studio Canal Plus »*, indiquait un communiqué de la société le jeudi 9 mars.

La réduction des bénéfices s'explique également par des facteurs connus : le lancement de chaînes thématiques en Espagne, l'augmentation de la participation de Canal Plus dans la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV), la filiale câble déficitaire de la Compagnie générale des eaux, et la consolidation de la participation prise dans Vox, la chaîne de télévision lancée par Bertelsmann en Allemagne.

Malgré l'amélioration des résultats des chaînes de télévision, – filiales espagnole et belge –, ainsi que des chaînes thématiques françaises, les autres chaînes *« n'ayant pas encore atteint leur point d'équilibre »* affectent les comptes de Canal Plus *« de plus de 400 millions de francs »*.

Pour 1995, le chiffre d'affaires devrait progresser d'environ 5 %. Mais les *« charges venant du lancement du numérique et le coût du développement de nouvelles activités comme Vox ou Canal Plus Pologne ne permettent pas d'envisager de progression des résultats consolidés »*.

Après des années d'opulence, c'est une période prolongée de simple confort qui s'ouvre pour Canal Plus.

Y. M.

■ **TELEVISION :** la régie publicitaire IP a publié, mercredi 8 mars, un document, qui estime que *« en l'an 2000, 15% des foyers français seront câblés et que 30% recevront des chaînes par satellite »*. *« En l'espace d'un quart de siècle,* selon l'Observatoire, *nous sommes passés d'une offre de deux chaînes hertziennes à plus d'une centaine de chaînes, pour dépasser les deux cents options de programmes gérées par le téléspectateur. »*

■ SUEZ : le président de la Compagnie financière, Gérard Worms, a estimé dans un entretien publié le 10 mars dans *Le Figaro* que la montée en puissance de la BNP dans son capital ne relève pas *« d'une attitude hostile »*. La banque, présidée par Michel Pébereau, lui a signalé fin janvier qu'elle détenait 3,2 % de Suez et procédait depuis à des achats supplémentaires en précisant qu'ils se *situaient dans une optique de placement*. Les deux présidents doivent se rencontrer dans les prochains jours. Ecartant toute idée de démantèlement de Suez, M. Worms n'exclut cependant pas que le périmètre du groupe puisse encore évoluer.

■ TRAFALGAR HOUSE : le conglomérat britannique, filiale de *Hong Kong Jardine Matheson*, a annoncé le 10 mars le retrait de son offre publique d'achat (OPA) sur la compagnie régionale de distribution d'électricité Northern Electric. Il envisage la possibilité de faire une nouvelle offre à un prix moins élevé. Cette décision intervient après la chute du cours des compagnies régionales d'électricité britanniques. Ce recul a été provoqué par l'OFFER, l'organisme de surveillance du secteur, *qui étudie un nouveau système de* contrôle des prix plus contraignant.

■ GLAXO-WELLCOME : l'offre publique d'achat de neuf milliards de livres (74 milliards de francs) lancée par le groupe pharmaceutique britannique Glaxo sur son compatriote Wellcome, qui s'achèvera le 16 mars, avait déjà recueilli, le 9 mars, 81,6 % du capital. Cet ensemble, qui doit former le premier laboratoire mondial, doit encore recevoir l'approbation des autorités antitrust américaines.

■ *ARJO WIGGINS APPLETON* : le groupe papetier franco-britannique a annoncé, le 9 mars, un bond de 139 % de son bénéfice net pour 1994 à 146,4 millions de livres (1,17 milliard de francs). Le chiffre d'affaires du groupe a été de 2,9 milliards de livres, en hausse de 34 % sur 1993. AWA a l'intention d'investir 150 millions de livres en 1995 et de réaliser des acquisitions dans les papiers haut de gamme aux Etats-Unis.

Les marchés financiers demeurent inquiets en dépit de la remontée du dollar

La meilleure tenue du billet vert ne convainc guère les professionnels qui craignent une nouvelle baisse de la monnaie américaine

***Le dollar s'échangeait vendredi matin* 10 mars à 1,4055 mark et 91 yens, nettement au-dessus de ses plus bas niveaux *historiques atteints deux jours plus tôt* (1,3450 mark et 88,80 yens). Les professionnels des marchés financiers restent *toutefois soucieux et s'interrogent* sur le caractère durable du redressement de la monnaie américaine. L'aggravation de la crise mexicaine les inquiète et le franc ne leur semble pas à l'abri de nouvelles attaques spéculatives.**

« NOTRE MESSAGE a été compris par les marchés », a affirmé jeudi 9 mars dans la soirée le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, faisant allusion aux mesures prises et aux déclarations *faites la veille par les autorités monétaires* internationales. La Banque de France, la Banque de Belgique et la Banque du Danemark ont resserré mercredi matin leur politique monétaire afin de mettre un terme aux attaques spéculatives contre leur devise, imitées le lendemain par la Banque d'Irlande. Mercredi dans la soirée, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, et le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, *s'étaient tour à tour exprimés pour* s'inquiéter de la baisse du dollar et en souligner le caractère excessif.

Mais les professionnels des marchés financiers ne partagent guère l'optimisme de M. Trichet. Certes, le dollar s'est sensiblement redressé. *Certes, le franc français a repris* des couleurs face à la devise allemande, s'inscrivant vendredi matin à 3,56 pour un deutschemark (contre un plus bas de 3,59 pour un mark mercredi en début de matinée), mais rien ne semble pour autant réglé, notamment du côté de la monnaie américaine.

« Les marchés attendaient des actes, ils n'ont eu que des paroles », observe le responsable des activités de marché à Paris d'une banque *américaine*. Les opérateurs espéraient une action coordonnée sur leurs taux directeurs de la part de la Fed, de la Bundesbank et de la Banque du Japon, *mais celle-ci* n'est pas venue. A leurs yeux, pourtant, seule une hausse des taux *américains conjuguée* à une baisse des taux allemands et japonais aurait été en mesure de redonner durablement des couleurs à la monnaie américaine. Les trois grandes banques centrales n'ayant pas voulu – ou pas pu –, procéder à un tel geste, les marchés financiers restent sur leur faim. L'écroulement du dollar, estiment certains experts, ne *provenait pas seulement de l'irra*tionalité des opérateurs et de la formation d'une bulle spéculative. Il résultait de préoccupations plus profondes auxquelles les banques centrales n'ont pas apporté de réponses concrètes.

*Le dollar reste d'autant plus fra*gile que la crise économique et financière mexicaine s'aggrave. Le peso est tombé jeudi 9 mars à un plus bas niveau historique de 7,55 pour un dollar. Face à cette nouvelle détérioration, le gouvernement mexicain a annoncé dans la soirée un nouveau plan d'urgence économique qui devrait déboucher sur un recul du produit intérieur brut (PIB) de 2 % et une inflation de 42 % en 1995 *(voir page 3)*. De telles *perspectives économiques* pourraient dissuader les investisseurs internationaux de revenir placer leurs capitaux au Mexique. Si le peso mexicain *continue à chuter face au* dollar, les experts redoutent une fragilisation du système financier américain. Jeudi, une rumeur circulait dans les salles de marché du monde entier selon laquelle une grande banque américaine serait au bord de la faillite en raison de ses engagements financiers au Mexique.

En dépit de l'amélioration observée depuis mercredi 8 mars, la situation du franc reste elle aussi tendue. *Les économistes* redoutent par-dessus tout un pourrissement de la situation. *« Il faut que le franc regagne très rapidement du terrain face au mark »*, estime le directeur des études économiques d'une grande banque française. Le relèvement du taux de prises en pension à vingt-quatre heures décidé mercredi par la Banque de France n'aura réussi que si les marchés le perçoivent comme une opération coup de poing et provisoire. Si le franc et *les taux d'intérêt* (les taux réels à trois mois se situent à près de 7 % en France contre 3 % en Allemagne) *devaient en revanche rester* durablement à leurs niveaux actuels, le débat sur la pertinence de notre politique monétaire, qui était clos, risquerait fort de rebondir. Plus que la classe politique, les milieux industriels, déjà irrités par les dévaluations agressives des devises d'Europe du Sud, pourraient donner de la voix, surtout si les banques décidaient un relèvement de leur taux de base pour tenir compte du renchérissement de leurs conditions de financement. Une telle polémique entraînerait le franc dans une nouvelle zone de turbulences.

Pierre-Antoine Delhommais

Rechute des places boursières européennes et de Tokyo

LA RELATIVE ACCALMIE observée sur les marchés européens mercredi 8 mars n'aura pas fait long feu. Une fois encore, les places boursières ont été victimes des contrecoups des remous monétaires et des inquiétudes qu'ils provoquent sur la *croissance économique dans le monde en* 1995. En dépit des appréciations des analystes qui considèrent qu'un *grand nombre de marchés* sont, avec les baisses enregistrées au cours des dernières séances, revenus à un bon prix, les investisseurs préfèrent s'abstenir. C'est le cas à la Bourse de Paris notamment où les valeurs françaises ont encore terminé en net recul jeudi 9 mars de 1,69 % à 1 727,07 points après s'être inscrites en hausse de 0,86 % dès les premières minutes de transactions. A ce stade, l'indice CAC 40 est revenu à des niveaux qu'il avait délaissés depuis 1992. Sans remonter aussi loin, depuis son record historique inscrit le 2 février 1994 (2 355,93 points), le CAC a perdu un peu plus de 600 points (27 %). *Les dernières baisses ont été* d'autant plus marquantes qu'elles se sont effectuées en dépit d'une relative « *résistance* » *des marchés obligataires*.

Le Matif n'a que très légèrement reculé jeudi dans un marché nerveux et sans volume, le contrat notionnel mars cédant 16 centièmes à 110,52 en compensation, alors que, à court terme, le contrat Pibor juin continuait à baisser et abandonnait 0,06 point à 92,07.

Les arbitrages des opérateurs n'ont pas pénalisé que la place française puisque toutes les places du Vieux Continent ont été logées à la même enseigne. A Francfort, l'indice DAX a perdu 1,16 %, les opérateurs restant déprimés par l'affaiblissement du dollar. Selon un courtier de la BHF Bank, dès que les opérateurs ont vu que le dollar ne parviendrait pas à se maintenir au-dessus de 1,40 deutschemark, les opérateur ont recommencé à vendre. La vigueur de la monnaie allemande pénalise de fait les *entreprises exportatrices* et les premières victimes ont été les valeurs de l'automobile. Depuis l'accord intervenu dans la métallurgie allemande, la marge de manoeuvre de la Bundesbank sur une possible baisse des taux est beaucoup plus faible. Toutes les autres places ont affiché des pertes supérieures ou avoisinant 1 % à l'exception de celle de Londres, qui n'a abandonné que 0,17 %.

Les intervenants attendaient la publication vendredi 10 mars en milieu de journée des chiffres du chômage américain en février. Les experts tablent généralement sur une baisse à 5,6 % du taux de chômage contre 5,7 % en janvier et sur 220 000 créations d'emplois contre 134 000 un *mois plus tôt. Des chiffres meilleurs* que prévu constitueraient un argument supplémentaire en faveur d'une hausse des taux américains, perçue par certains experts comme nécessaire pour aider le dollar mais qui pourrait se révéler néfaste pour l'économie et le marché boursier.

Si, dans l'attente de la publication de ces chiffres, Wall Street a continué jeudi soir sa timide progression (+ 0,1 %), la Bourse de Tokyo a encore lourdement chuté, vendredi matin, en perdant 2,41 %. Avec cette nouvelle baisse, l'indice Nikkei se retrouve désormais à ses niveaux de la mi-novembre 1993.

F. Bn.

La BFCE et le Crédit national n'intéressent pas ABN AMRO

AMSTERDAM
de notre correspondant

« Je ne dirai pas que nous n'avons pas étudié la question. Mais nous avons finalement jugé que ce n'était pas pour nous. » En quelques mots, Jan Kalff a mis fin jeudi 9 mars à une rumeur qui court dans les milieux financiers parisiens : la première banque néerlandaise serait intéressée par le rachat de la BFCE et/ou du Crédit national. Selon le président de l'ABN AMRO, *« la BFCE est très spécialisée. En dehors de son domaine, elle ne fait pas grand-chose »*. Quant au Crédit national, il serait actif dans des secteurs qui n'intéressent pas le banquier d'Amsterdam. Cela n'empêche pas l'ABN AMRO d'avoir des ambitions en France, où elle possède déjà, entre autres, Neuflize-Schlumberger-Mallet (NSM).

Au printemps 1993, Jan Kalff, alors chargé de l'international au directoire, ne cachait pas que l'Hexagone constituait une *« priorité »* à ses yeux. *« Quoique loin d'être négligeable, notre présence y est encore trop modeste »*, déclarait-il avant d'affirmer vouloir acquérir, d'ici cinq ans, *« 100 % ou presque d'un établissement »*. A l'heure actuelle, Jan Kalff n'a pas encore réalisé son objectif. Mais son collègue du directoire, Reinhard van Tets, rappelle une anecdote, comme pour indiquer que rien n'est définitivement joué : *« Avant la fusion entre l'ABN et l'Amrobank en 1990, nous avions, Jan et moi, chacun de notre côté, envisagé de racheter Odier Bungener Courvoisier (OBC). Mais nous l'avions jugée trop chère. Quelques années plus tad, nous l'avons rachetée à une banque suisse au prix que nous nous étions fixés à l'époque. »* Car ABN AMRO est déjà bien implantée en France : *« Si l'on additionne toutes nos activités, nous y sommes la première banque étrangère »*, affirme Jan Kalff. L'Hexagone a d'ailleurs contribué à la hausse de 12,9 % du bénéfice net de l'établissement néerlandais, à 2,3 milliards de florins (pour un total de bilan qui a augmenté de 2,8 %, *atteignant 504,6 milliards*). Outre sa branche française, ABN AMRO possède donc OBC et la sixième maison de courtage de Paris, Massonaud-Fontenay-Kerven. *« La première a réalisé un bénéfice d'environ 50 millions de francs, et la seconde sensiblement plus »*, indique Reinhard van Tets. Celui-ci est plus discret sur Neuflize-Schlumberger-Mallet, *« qui a mieux marché que l'an dernier »*. Les estimations donnent pour cette banque un bénéfice autour de 150 millions de francs. Au total, les profits en France avoisineraient les 250 millions de francs.

Les bonnes performances de la France n'ont pas empêché le résultat d'exploitation de l'Europe de plonger de 35,5 %, principalement du fait des activités *« en Allemagne, en Suisse et en Angleterre »*. La croissance de 6,2 % du total du résultat d'exploitation est due aux Etats-Unis (de 532 à 839 millions de florins), et à l'Amérique latine (de 56 à 249 millions de florins). Les Pays-Bas ont reculé de 7,1 % pour atteindre 1,8 milliard de florins.

Alain Franco

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

legrand

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. François Grappotte pour arrêter les comptes de l'exercice 1994.

Comptes consolidés certifiés (en millions de francs)	*1994*	*1993*	*Évolution*
Chiffre d'affaires	**10370**	9983	+ 3,9%
Bénéfice net (part du Groupe)	**785**	578	+ 36 %
en % du chiffre d'affaires	*7,6%*	*5,8%*	
MBA	**1642**	1401	+ 17 %
en % du chiffre d'affaires	*15,8%*	*14,0%*	

A structure comparable, le chiffre d'affaires est en augmentation de 4,4 % en volume. L'orientation plus favorable des ventes, qui a caractérisé l'exercice 1994, s'est poursuivie au cours des deux premiers mois de 1995.

Le Groupe a renforcé son implantation internationale au cours des derniers mois avec l'acquisition de RTGamma en Italie, Power Centre au Royaume-Uni et la signature d'un accord visant à créer, dans la région de Pékin, une société mixte dans laquelle Legrand serait majoritaire.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale convoquée le 30 mai 1995 à Limoges :

- la division par dix des actions de la Société, après incorporation de réserves,
- la distribution d'un dividende de 66,50 francs par action ordinaire et 106,40 francs par action privilégiée (ADP) à comparer à respectivement 57,50 francs et 92 francs au titre de 1993 ; après déduction de l'acompte versé le 1er février, le solde soit 37,50 francs par action ordinaire et 60 francs par ADP sera mis en paiement à compter du 15 juin 1995.

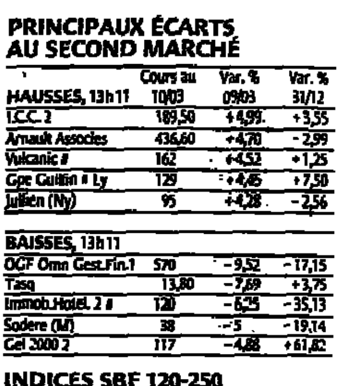
INFORMATION FINANCIÈRE - Tél : (1) 49 72 53 03

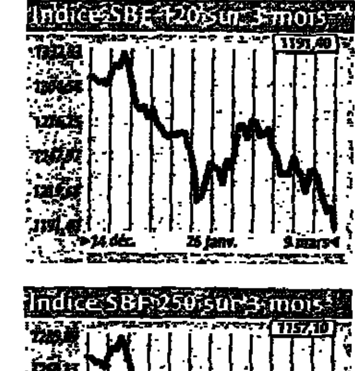
■ LA BOURSE DE TOKYO a clôturé vendredi en baisse de 2,4 %, tombant à ses plus bas niveaux depuis plus de quinze mois. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture à 16 358,38 points. ■ LE DOLLAR était en hausse vendredi à Paris, le billet vert se reprenant nettement dans les premiers échanges entre banques à 4,9905 francs contre 4,9380 francs jeudi en clôture. ■ LA BOURSE DES VALEURS de Sao Paulo a poursuivi sa chute jeudi, la quatrième consécutive depuis l'annonce de la nouvelle politique en matière de changes, avec une nouvelle baisse de 9,5 %. ■ HANS TIETMEYER, le président de la Bundesbank, a estimé qu'il était peu probable que la plupart des pays puissent *« remplir pleinement les conditions »* pour entrer dans l'Union monétaire européenne avant 1999. ■ LES COURS ont très peu varié jeudi sur le marché des métaux de Londres (LME), alors que les opérateurs se sont montrés prudents après la tourmente monétaire des jours passés.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↘ 1 mois	↘ 1 an	↘ 3 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	↘ MIB 30	↘ DAX 30

Paris progresse sans conviction





LA TENDANCE était hésitante, vendredi 10 mars, à la Bourse de Paris en attendant, en début d'après-midi, la publication des statistiques sur le chômage américain en février qui devrait avoir une influence sur le dollar, déjà très fragile au cours des premiers échanges en Europe. En baisse de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a fait plusieurs incursions dans le vert dans le courant de la matinée avant d'afficher peu après 11 heures une perte de 0,22 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs française évoluaient de nouveau dans le vert, s'appréciant de 0,21 % à 1 730,78 points. Le montant des transactions atteignait 1,1 milliard de francs, en raison notamment d'importants échanges sur Canal+.

Après une ouverture en hausse sensible, le notionnel échéance juin revient au niveau de la veille à 110,44. Le Bund allemand gagne 0,11 %. Le franc français était bien orienté au cours des premiers échanges, cotant 3,5540 francs pour un mark contre 3,5630 francs vendredi soir. Du côté des valeurs, la cotation de Canal+ a dû être suspendue à l'ouverture après l'annonce de la division par deux des résultats 1994. Le titre reculait de 12,30 % à 663 francs dans un marché de près de 150 000 titres. Aux alentours de 12 h 20, l'action perdait 15 % à 643 francs avec 211 000 titres échangés.

Skis Rossignol, valeur du jour

L'ACTION SKIS ROSSIGNOL a cédé 1,52 % à 1 810 francs, jeudi 9 mars, à la Bourse de Paris. Le titre continue d'évoluer à proximité de ses plus bas niveaux affichés il y a quelques semaines. Confirmant l'annonce qui avait été faite au début du mois de février, le conseil d'administration a donné son feu vert pour une augmentation de capital en distribuant 170 327 actions gratuites nouvelles. Les actionnaires recevront à partir du 20 mars une action gratuite nouvelle pour cinq anciennes.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 13h11	Cours au 10/03	Var. % 09/03	Var. % 31/12
Metrologie Inter.1	24,50	+8,89	+23,11
Euro RSCG W.W 1	455	+3,41	−17,27
Ingenico 1	78,60	+3,35	−9,75
Promodes 1	960	+3,11	−3,42
Thomson-CSF 1	129,10	+2,46	−19,21
UAP 1	113	+2,45	−17,99
Coflexip	257	+2,39	+2,39
B.N.P. 1	220,50	+2,32	−10,18
Guyenne Gascogne 1	1260	+2,27	−6,66
UGC DA (M) 1	153	+2	−20,51
BAISSES, 13h11			
Canal + 1	640	−15,34	−25,14
Spie Batignolles 1	134	−14,65	−49,43
Bque Colbert C2#	69,70	−7,87	−35,16
Geophysique 1	262,50	−5,29	−13,07
Saupiquet (Ns) 1	1130	−4,24	−9,23
Havas 1	352	−4,07	−15,58
GAN 1	161	−3,71	−41,02
Salvepar (Ny) 2	400	−3,38	−0,67
Europe 1-1	1225	−3,09	−16,21
Dassault-Aviation1	392	−2,97	−8,83

VALEURS LES PLUS ACTIVES

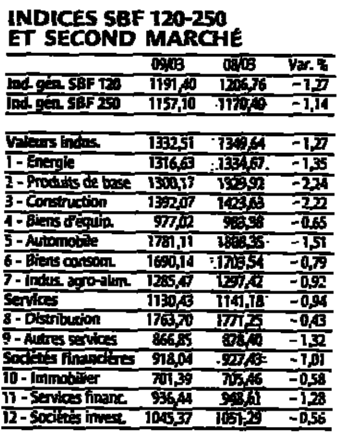
SÉANCE, 13h11	10/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Canal + 1	237990	157613600
Carrefour 1	37360	77350505
Saint-Gobain 1	120200	68598920
Alcatel Alsthom 1	143900	56140411
Elf Aquitaine 1	136361	49219840,40
Oreal 1	41540	47926740
Havas 1	92750	32696857,50
Air Liquide 1	42900	31155810
LVMH Moet Vuitton1	36600	30073730
Michelin 1	159000	29334785

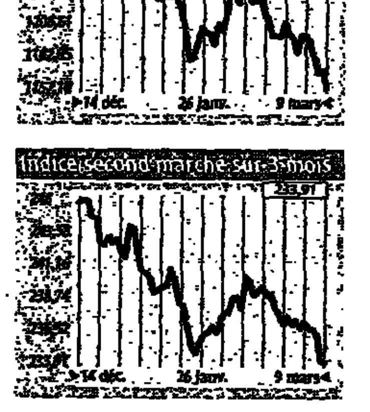
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

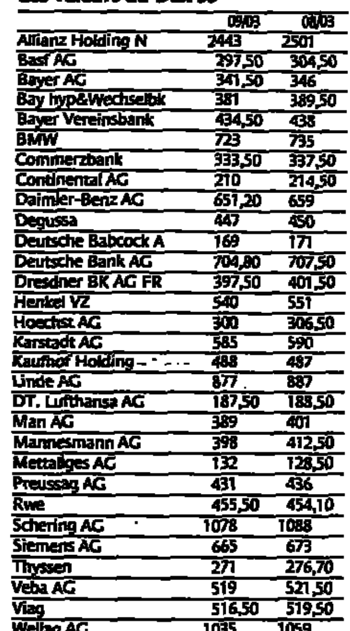
HAUSSES, 13h11	Cours au 10/03	Var. % 09/03	Var. % 31/12
I.C.C. 2	189,50	+4,99	+3,55
Arnault Associes	436,60	+4,70	−2,99
Vulcanic #	162	+4,52	+1,25
Gpe Guillin # Ly	129	+4,45	+7,50
Julien (Ny)	95	+4,28	−2,56
BAISSES, 13h11			
OGF Omn Gest.Fin.1	570	−9,52	−17,15
Tasq	13,80	−7,69	+3,75
Immob.Hotel. 2 #	120	−6,25	−35,13
Sodere (M)	38	−5	−19,14
Gel 2000 2	117	−4,88	+61,82

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	09/03	08/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1191,40	1206,76	−1,27
Ind. gén. SBF 250	1157,10	1170,40	−1,14
Valeurs indus.	1332,51	1349,64	−1,27
1 - Energie	1316,63	1334,67	−1,35
2 - Produits de base	1300,17	1329,92	−2,24
3 - Construction	1392,07	1423,63	−2,22
4 - Biens d'equip.	977,02	983,38	−0,65
5 - Automobile	1781,11	1808,35	−1,51
6 - Biens consom.	1690,14	1703,54	−0,79
7 - Indus. agro-alim.	1285,47	1297,42	−0,92
Services	1130,43	1141,18	−0,94
8 - Distribution	1763,70	1771,25	−0,43
9 - Autres services	866,85	878,40	−1,32
Sociétés financières	918,04	927,43	−1,01
10 - Immobilier	701,39	705,46	−0,58
11 - Services financ.	936,44	948,61	−1,28
12 - Sociétés invest.	1045,37	1051,29	−0,56
Ind. Second Marché	233,91	234,04	−0,05







Tokyo au plus bas depuis 15 mois

LA BOURSE de Tokyo a terminé en forte baisse vendredi 10 mars sur une vague de ventes d'arbitrages, inscrivant ainsi son plus bas niveau de clôture depuis novembre 1993. L'indice Nikkei a perdu 404,70 points, soit 2,41 %, à 16 358,38 points, son plus bas niveau depuis les 16 078,71 points du 29 novembre 1993. La cote n'était qu'en léger repli dans la matinée, mais la très forte baisse des contrats à terme sur l'indice Nikkei, traités à Singapour en début d'après-midi a entraîné à sa suite le comptant et le terme de Tokyo. La veille, Wall Street avait terminé la séance sur une nouvelle avance de 0,1 %, grâce à une baisse des taux d'intérêt à long terme, mais les opérateurs sont restés prudents en raison de la faiblesse du dollar et avant la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour février. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui reste proche de son record historique juste au-dessus de 4 000 points, a gagné 4,16 points (+ 0,10 %) à 3 983,39 points.

En Europe, la Bourse de Francfort a terminé, à nouveau, dans le rouge jeudi. L'indice DAX a perdu 1,16 %, à 2 001,64 points. La Bourse de Londres a également terminé la séance en baisse de 5,2 points à 2 986,9 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/03	Cours au 08/03	Var. en %
Paris CAC 40	1756,760	1748,610	+0,46
New-York/DJ indus.	3979,230	3962,630	+0,42
Tokyo/Nikkei	16621,300	16955,300	−2,01
Londres/FT100	2992,100	2977	+0,50
Francfort/Dax 30	2025,210	2053,340	−1,39
Frankfort/Commer.	753,060	770,710	−2,34
Bruxelles/Bel 20	1441,910	1439,570	+0,16
Bruxelles/Général	1278,660	1276,580	+0,16
Milan/MIB 30	14279	14386	−0,75
Amsterdam/GÉ. Cbs	267,400	268,800	−0,52
Madrid/Ibex 35	269,360	274,410	−1,87
Stockholm/Affarsal	1107,640	1099,130	+0,77
Londres FT30	2291,700	2277,500	+0,62
Hong Kong/Hang S.	7929,990	8138,660	−2,63
Singapour/Strait t	2063,380	2098,530	−1,70

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

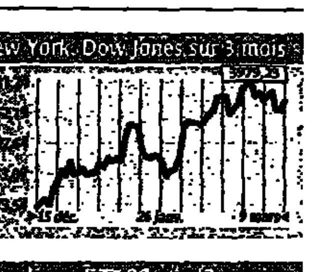
	09/03	08/03
Alcoa	37,62	38
American Express	32	33
Allied Signal	37,75	37,75
AT & T	50,87	51,12
Bethlehem	15	15,25
Boeing Co	46,12	45,50
Caterpillar Inc.	49,12	48,50
Chevron Corp.	47,50	47,62
Coca-Cola Co	55	55,50
Disney Corp.	54,75	54,87
Du Pont Nemours&Co	54,87	55,12
Eastman Kodak Co	51,25	50,62
Exxon Corp.	64,62	64,87
Gén. Motors Corp.H	40,25	39,75
Gén. Electric Co	53,25	53,12
Goodyear T & Rubbe	35,75	35,87
IBM	80,62	79,75
Intl Paper	72	71,75
J.P. Morgan Co	63	63,75
Mc Don Dougl	57	56,62
Merck & Co.Inc.	41,87	42,12
Minnesota Mng.&Mfg	55,50	54,12
Philip Moris	63,12	63,37
Procter & Gamble C	66	65,25
Sears Roebuck & Co	50,12	49,75
Texaco	65	65,37
Union Carb.	27	27,25
Utd Technol	65,62	65,87
Westingh. Electric	14,62	14,25
Woolworth	15,50	15,62

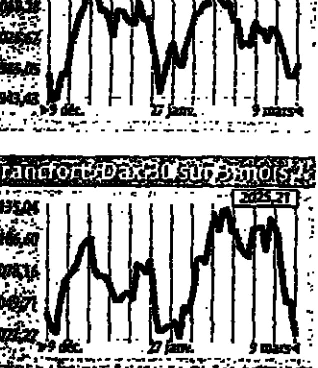
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	09/03	08/03
Allied Lyons	5,04	5
Barclays Bank	5,89	5,82
B.A.T. Industries	4,22	4,08
British Aerospace	4,76	4,70
British Airways	3,87	3,83
British Gas	2,86	2,87
British Petroleum	3,96	3,97
British Telecom	3,69	3,72
B.T.R.	3,08	3,03
Cadbury Schweppes	4,23	4,26
Eurotunnel	2,66	2,60
Glaxo	6,70	6,68
Grand Metropolitan	3,70	3,70
Guinness	4,08	4,08
Hanson Plc	2,34	2,32
Great Ic	5,19	5,14
H.S.B.C.	6,30	6,25
Impérial Chemical	6,80	6,69
Lloyds Bank	5,73	5,65
Marks and Spencer	3,78	3,75
National Westminst	4,89	4,77
Peninsular Orienta	5,57	5,50
Reuters	4,47	4,40
Saatchi and Saatch	0,84	0,86
Shell Transport	7,04	6,98
Smithkline Beecham	5,01	4,97
Tate and Lyle	4,17	4,18
Univeler Ltd	11,66	11,65
Wellcome	10,33	10,25
Zeneca	8,79	8,76

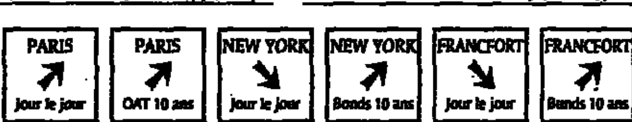
FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

	09/03	08/03
Allianz Holding N	2443	2501
Basf AG	297,50	304,50
Bayer AG	341,50	346
Bay hyp&Wechselbk	381	389,50
Bayer Vereinsbank	434,50	438
BMW	723	735
Commerzbank	333,50	337,50
Continental AG	210	214,50
Daimler-Benz AG	651,20	659
Degussa	447	450
Deutsche Babcock A	169	171
Deutsche Bank AG	704,80	707,50
Dresdner BK AG FR	397,50	401,50
Henkel VZ	540	551
Hoechst AG	300	306,50
Karstadt AG	585	590
Kaufhof Holding	488	487
Linde AG	877	887
DT. Lufthansa AG	187,50	188,50
Man AG	389	401
Mannesmann AG	398	412,50
Mettallges AG	132	128,50
Preussag AG	431	436
Rwe	455,50	454,10
Schering AG	1078	1088
Siemens AG	665	673
Thyssen	271	276,70
Veba AG	519	521,50
Viag	516,50	519,50
Wellag AG	1035	1059





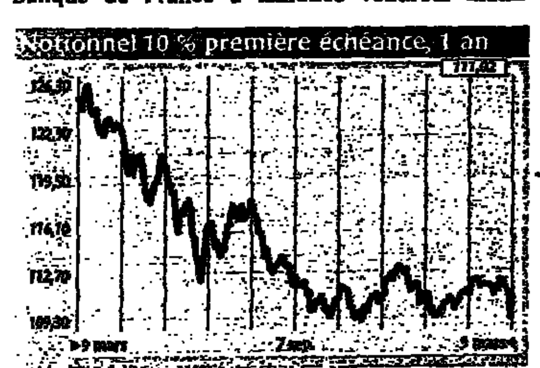
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Le Matif en légère baisse

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert vendredi matin 10 mars en légère baisse, l'échéance mars cédant 14 centièmes à 110,38. Le taux de rendement de l'OAT de référence à dix ans s'établissait à 8,27 % et l'écart de rendement avec les titres d'Etat allemands de même échéance s'inscrivait à 85 points de base. La Banque de France a annoncé vendredi matin qu'elle proposait aux banques des pensions à 24 heures au taux de 8 %. Les taux à trois mois s'établissent à 8,75 %. Les opérateurs des marchés financiers continuent à avoir le regard fixé sur l'évolution des cours du dollar, tout accès de faiblesse de la monnaie américaine se traduisant par un repli du franc et donc par des tensions sur les taux d'intérêt français.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,61	7,94	7,97	1,60
Allemagne	5,27	7,31	7,78	2,60
Grande-Bretagne	5,75	8,63	8,46	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	6	7,27	7,48	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/03	Taux au 08/03	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,51	7,49	100,90
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,74	7,66	101,12
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,95	7,93	101,72
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	8,09	8,01	101,70
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,35	8,32	102,76
Obligations françaises	8,21	8,17	101,37
Fonds d'Etat à TME	−0,73	−0,78	100,13
Fonds d'Etat à TRE	−0,48	−0,52	99,61
Obligat. franç. à TME	−0,62	−0,49	100,03
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 09/03	Vente 09/03	Achat 08/03	Vente 08/03
Jour le jour	7,87	—	—	—
1 mois	5,43	5,55	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,75	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,75	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	8,48	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	8,08	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	8	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,95	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,97	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	7,22	—	—	—

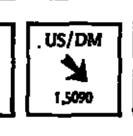
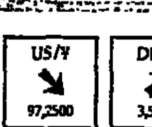
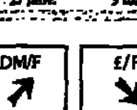
MATIF

Échéances 09/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	166055	111,02	111,02	110,26	110,52
Juin 95	76957	110,86	110,86	110,20	110,44
Sept. 95	312	110,64	110,64	109,90	110,08
Déc. 95	2	110,42	110,42	110,42	109,86
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	33250	91,93	92,23	91	91,05
Juin 95	46821	92,78	92,97	92	92,07
Sept. 95	24379	93,50	93,50	92,92	92,95
Déc. 95	11276	93,18	93,28	93	93,03
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	5291	80,52	80,60	80,22	80,40
Juin 95	2711	80,48	80,50	80,20	80,38

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	27876	1775	1780	1732	1734
Avril 95	440	1790,50	1798,50	1746	1743,50
Mai 95	101	1788,50	1788,50	1747	1742
Juin 95	484	1765,50	1766	1721	1721

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 4,9675	↘ 1,5090	↘ 97,2500	↗ 3,5584	↘ 8,0150

Stabilité du dollar

LE DOLLAR s'échangeait, vendredi matin 10 mars, à 1,4030 deutschemark et 91 yens lors des premiers échanges interbancaires sur les places européennes. Le franc s'inscrivait pour sa part à 3,56 pour 1 deutschemark. La veille, le dollar avait fléchi à la suite de la nouvelle chute du peso mexicain, tombé à un plus bas niveau historique de 7,55 pesos pour 1 dollar. La réaction des marchés financiers au nouveau plan d'urgence économique présenté dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 mars par le gouvernement mexicain a été mitigée. Si les opérateurs ont accueilli favorablement les mesures d'austérité budgétaire et le maintien de la libre flottaison du peso, ils s'inquiètent en revanche des conséquences macroéconomiques négatives de ce plan et doutent que ce dernier soit à lui seul capable de restaurer la confiance.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/03	% 08/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	355,8400	+0,05	342	366
Ecu	6,5310	−0,07	—	
Etats-Unis (1 usd)	4,9675	+1,02	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,2035	+0,03	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	317,2500	+0,07	—	
Italie (1000 lir.)	3,0150	+0,58	2,7700	3,2400
Danemark (100 krd)	88,3800	+0,11	83	93
Irlande (1 iep)	7,9910	+0,12	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	8,0150	−0,06	7,7000	8,5500
Grèce (100 drach.)	2,1835	+0,07	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	69,5500	+0,58	63	73
Suisse (100 F)	426,4000	−0,01	410	434
Norvège (100 k)	79,6800	−0,11	75	84
Autriche (100 sch)	50,5500	+0,05	48,7000	51,8000
Espagne (100 pes.)	3,8825	+0,27	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3850	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,5223	+0,78	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,4576	+0,36	5,1500	5,5000
Finlande (mark)	114,6300	+0,13	109	120

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	10/03	09/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890	−11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500	−6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8650	4,8670	4,8686	4,8709
Yen (100)	5,3164	5,3214	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5865	3,5875	3,5913	3,5933
Franc Suisse	4,3623	4,3658	4,3600	4,3652
Lire ital. (1000)	2,9429	2,9446	3,3131	3,3154
Livre sterling	7,9713	7,9841	7,9766	7,9733
Peseta (100)	3,9312	3,9363	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,135	17,148	17,035	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	6,02	6,25
Eurodollar	5,75	6,05	6,25
Eurolivre	5,25	6,08	6,75
Eurodeutschemark	5,25	5,85	6

L'OR

	cours 09/03	cours 08/03
Or fin (k. barre)	60100	60600
Or fin (en lingot)	60600	61500
Once d'Or Londres	383,10	381
Pièce française(20f)	353	354
Pièce suisse (20f)	352	353
Pièce Union lat(20f)	352	352
Pièce 20 dollars us	2405	2405
Pièce 10 dollars us	1340	1260
Pièce 50 pesos mex.	2270	2295

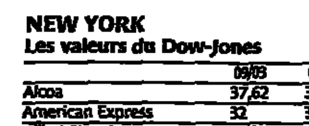
LE PÉTROLE

En dollars	cours 09/03	cours 08/03
WTI (New York)	16,45	16,46
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,82	18,82

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	09/03	08/03
Dow-Jones comptant	187,85	187,32
Dow-Jones à terme	261,60	261,25
Moody's	—	—
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2904	2904
Cuivre à 3 mois	2894	2894
Aluminium comptant	1809,50	1809,50
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5381	5381
Etain à 3 mois	5455	5455
Zinc comptant	1022	1022
Zinc à 3 mois	1047	1047
Nickel comptant	7660	7660
Nickel à 3 mois	7660	7660

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,63	4,63
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	159	158
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,23
Maïs (Chicago)	2,37	2,37
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	104,25	103,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1480	1470
Café (Londres)	3240	3223
Sucre blanc (Paris)	2081,53	1745,99
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,07
Jus d'orange (New-York)	0,95	0,92



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 10 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,35 %
CAC 40 : 1733,08

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Quotité négocia-tion (1)
EDF-GDF 3%	6130	6130	—	5
B.N.P. (T.P)	950	950	—	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	880	—	10
Renault (T.P.)	1770	1799	+ 1,64	10
Rhone Poulenc(T.P)	1975	—	—	10
Saint Gobain(T.P.)	1131	—	—	10
Thomson S.A (T.P)	1070	1068	- 0,19	10
Accor 1	533	537	+ 0,75	25
Air Liquide 1	729	731	+ 0,27	10
Alcatel Alsthom 1	393,10	394,50	+ 0,36	10
Alcatel Cable 1	389	389	—	10
Alsps 1	331	331	—	50
AGF-Ass.Gen.France	170	170	—	10
Axa 1	229,40	230,80	+ 0,61	5
Bail Invest. 1	800	815	+ 1,88	1
Bancaire (Cie) 1	475	483	+ 1,68	1
Bcpe Colbert C2#	75	75	—	25
Bazar Hot. Ville 2	535	—	—	50
Berger (M) 2	1387	—	—	1
BIC 1	670	665	- 0,75	25
BIS 1	359	—	—	25
B.N.P. 1	215,50	217,10	+ 0,74	10
Bollore Techno.1	455	451	- 0,88	5
Bongrain 1	2580	2580	—	1
Bouygues 1	515	518	+ 0,58	25
Canal + 1	756	—	—	5
Cap Gemini Sogeti 1	168,50	168,50	—	10
Carnaudmetalbox 1	170	170,10	+ 0,06	50
Carrefour 1	2060	2065	+ 0,24	5
Casino Guichard 1	137,70	137,90	+ 0,15	50
Casino Guich.ADP 1	113,60	113,50	- 0,09	50
Castorama Dl (Li) 1	706	708	+ 0,28	10
C.C.F. 1	196,50	198,30	+ 0,92	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52	52	—	100
Cegid (Ly) 1	418,10	417,80	- 0,07	10
CEP Communication 1	457	467	+ 2,19	50
Cerus Europ.Reun 1	83,65	83,60	- 0,06	5
Cetelem 1	893	898	+ 0,56	10
CGIP 1	1060	1042	- 1,70	25
Chargeurs 1	1102	1078	- 2,18	25
Christian Dior 1	402	402,10	+ 0,02	5
Ciments Fr.Priv.B 1	196,90	199,50	+ 1,32	25
Clarins 1	381	380	- 0,26	10
Club Mediterranee 1	413	405	- 1,94	50
Coflexip	251	253	+ 0,80	1
Colas 1	770	780	+ 1,30	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1290	1291	+ 0,08	5
CPR 1	335	332,80	- 0,66	25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Quotité négocia-tion (1)
Cred.Fon.France 1	579	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Local Fce 1	405	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	322	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit National 1	360,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CS(ex.CSEE) 1	320	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Damart 1	4605	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danone 1	756	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault-Aviation 1	404	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Electro 1	372	[illegible]	[illegible]	[illegible]
De Dietrich 1	2610	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Degremont 1	348	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal/Li 2	71,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	258	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Docks France 1	705	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dynaction 1	111,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	445	[illegible]	[illegible]	[illegible]
E.B.F 1	909	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecco 1	576	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eiffage 1	770	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine 1	359	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin 1	742	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl 1	733	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	536	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Esso 1	654	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurafrance 1	1485	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro Disney 1	12,15	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	440	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Europe 1-1	1264	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurotunnel 1	21,65	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Filipacchi Medias 1	690	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finextel 1	84,60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille 1	413	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fromageries Bel 1	4500	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Galeries Lafayet.1	2081	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GAN 1	167,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gascogne (B) 1	523	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1700	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Geophysique 1	277	[illegible]	[illegible]	[illegible]
G.F.C. 1	343,60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	445	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Groupe De La Cite 1	744	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GTM-Entrepose 1	373	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guilbert 1	422,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1232	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas 1	366,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
I.D.I.A 1	145	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Imetal 1	494	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Immobl.France 2	338	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Immob.Phenix 1	47	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ingenico 1	76,05	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Interbail 1	338	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intertechnique 1	560	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jean Lefebvre 1	321	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Klepierre 1	570	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Labinal 1	775	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge Coppee 1	331,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	105,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre 1	273,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon 2	265,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand 1	6500	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP 1	4400	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust. 1	340	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus 1	815	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Vuitton 1	823	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	420,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Quotité négocia-tion (1)
Volkswagen A.G 1	1350	[illegible]	- 9,63	[illegible]
Volvo (act.B) 1	91,40	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep 1	159	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Yamanouchi 1	104,90	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper 1	3,20	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
VENDREDI 10 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Finansder 9%91CB#	102,55	2,564
Finansd.8,6%92 #CB	101,31	0,990
Floral9,75% 90 CA#	—	6,117
OAT 8,7%5/88-95CA#	—	6,888
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,77	1,047
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,05	6,008
OAT 9,90%85-97CA#	105	2,360
OAT 88-98 TME CA	—	0,892 d

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G.AG	500	[illegible]
Bayer.Vereins Bank	1480	[illegible]
Commerzbank AG	1080	[illegible]
Fiat Ord	20	[illegible]
Gevaert	242,40	[illegible]
Gold Fields South	106,10	[illegible]
Johannesburg Cons.	130	[illegible]
Kubota Corp	33	[illegible]
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	46,15	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	171	[illegible]
Robeco	316,30	[illegible]
Rodamco N.V.	143,10	[illegible]
Rolinco	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
VENDREDI 10 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sylea 2		465	[illegible]
Teisseire-France	◆	230	[illegible]
TF1-1		454	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		436	[illegible]
Tooney Causin 2#	◆	166	[illegible]
Unilog 2	◆	290,10	[illegible]
Union Fin.France 1		490	[illegible]
Via Credit(Banque)	◆	150	[illegible]
Viel et Cie #		152,90	[illegible]
Vilmorin et Cie 2		379,50	[illegible]
Virbac		485	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

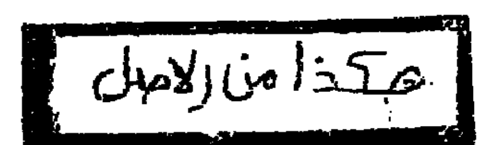
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 9 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Winterthur St-Honoré	◆ 235,70	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل



AUJOURD'HUI

SPORTS

INDOOR Les championnats du monde d'athlétisme en salle, du 10 au 12 mars, seront privés de la plupart des vedettes américaines. Certains y voient la preuve du peu d'intérêt pour ces manifestations aux Etats-Unis. ● ENTRAÎNEMENT. Les absents, américains ou non, avancent toujours le même argument : les compétitions en salle perturbent la préparation d'athlètes qui misent tout sur la saison d'été dont le point d'orgue, cette année, sera le rendez-vous mondial en plein air, du 4 au 13 août à Göteborg (Suède). ● STARS. Hormis Cuba qui présente toutes ses vedettes, Javier Sotomayor en tête, de nombreuses délégations sont privées de leurs meilleurs athlètes. Le perchiste ukrainien Serguei Bubka et la sprinteuse russe Irina Privalova seront les seules stars d'un plateau que le Britannique Linford Christie et l'Algérien Noureddine Morceli ont été les derniers en date à déserter.

L'athlétisme en salle ne fait plus recette aux Etats-Unis

Les championnats du monde indoor, qui se disputent du 10 au 12 mars à Barcelone, sont en mal de vedettes, notamment américaines

NEW YORK
Correspondance

Le 3 février dernier, au Madison Square Garden de New York, l'athlétisme américain a failli tromper son monde. En début de soirée, aux premières foulées de la traditionnelle rencontre des « Millrose Games », un regard rapide vers les travées soigneusement alignées de la plus célèbre salle de sports de New York pouvait induire en erreur. Le stade couvert bruissait d'une joyeuse agitation. Un public plutôt sage, beaucoup de familles, des jeunes gens en survêtement, le visage encore marqué par l'effort d'une épreuve avalée en début d'après-midi. Peu de sièges vides. L'image d'une compétition passionnée et passionnante. La marque visible de la bonne santé d'un sport capable de pousser 12 000 New-Yorkais hors de chez eux, au mépris d'un froid vif et d'un vent glacial.

Impression trompeuse. Ce soir-là, le public n'avait d'yeux que pour les siens, parents proches ou amis, voisins de palier ou collègues de travail, venus en découdre sur la piste dans l'un de ces multiples relais qui rythmaient la compétition. Rencontres de collèges, épreuves universitaires ou joutes corporatistes, autant d'appâts pour accrocher un public que la seule perspective d'admirer Greg Foster, Jackie Joyner-Kersee ou Dan O'Brien n'aurait sûrement pas attiré au Madison. Coincés entre les interminables tours de qualification de ces relais, mal à l'aise dans un programme étiré sur plus de cinq heures, les véritables épreuves des « Millrose Games » ont souvent servi aux spectateurs de prétexte pour quitter leur place et envahir les buvettes. L'annonce par un speaker au ton monocorde de l'arrivée sur la piste de Dennis Mitchell, Sergueï Bubka ou Hassiba Boulmerka a rarement suffi à réveiller l'ambiance. En fin de soirée, il fallait pourtant hurler pour couvrir les cris de la foule pendant le dernier tour du mile des vétérans, ou lors de l'ultime relais entre les meilleurs collèges du New Jersey.

L'athlétisme américain, qu'il soit disputé en salle ou couru en plein air, est ainsi fait. La vie quotidienne et la courbe de progression de ses vedettes intéressent infiniment moins le public que l'issue d'une rencontre universitaire. Dennis Mitchell, désigné par la presse spécialisée comme le sprinter numéro un de la dernière saison, en convient : *« En Europe, les gamins me reconnaissent à ma tenue d'un vert fluo dès que j'entre dans le stade. Ils m'appellent « la machine verte ». Aux Etats-Unis, je ne suis pas sûr que les gens connaissent seulement mon existence. »*

Vrai. Aux « Millrose Games », les spectateurs new-yorkais ont tapé docilement des mains pour saluer les noms de Jackie Joyner-Kersee, Gwen Torrence et Greg Foster. Trois champions dont la notoriété a fini par s'imposer, à l'usure, à force de porter le maillot américain aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde. Tous les trois dépassent largement la trentaine. Ils ont volé sans effort la vedette aux jeunes pousses, une nouvelle génération de sprinters (Tim Montgomery, Allen Johnson, Carlette Guidry...) que l'Amérique semble décidée à ignorer jusqu'aux prochains Jeux d'Atlanta.

Les jeunes Américains ne rêvent plus d'un titre olympique sur 100 mètres. Ils ne pensent plus qu'à faire carrière au basket

Cette lente agonie a longtemps laissé sans réaction les dirigeants de l'Ustaf, la fédération américaine d'athlétisme. Mais cet hiver les a vus sortir, enfin, le nez de leurs bureaux de l'Indiana. Olan Cassell, son directeur exécutif, a pris son plus beau sourire et enfilé un costume neuf pour frapper au carreau des chaînes de télévision. Il l'a fait en bonne compagnie ; celle des représentants de la puissante agence IMG. Résultat : la naissance d'un circuit *indoor*, le premier du genre aux Etats-Unis, regroupant les championnats nationaux, disputés le week-end dernier à Atlanta, et quatre des réunions les plus réputées de la saison en salle. Parrainée par Mobil, soutenue par Visa et Nike, l'initiative de l'Ustaf a le mérite de ramener vers la piste les caméras de NBC, l'un des trois *networks* américains, que l'athlétisme *indoor* n'avaient plus aperçues depuis une quinzaine d'années. Cinq heures de retransmission, dont l'essentiel en direct.

A l'automne, Olan Cassell avait sonné le rappel des troupes. Et, surprise, il avait posé sur la table une bourse de plus de 1 million de dollars, le pactole ramené par le directeur exécutif de ses visites chez Mobil, Visa, Nike et NBC. Tordant le cou à une vieille habitude de la fédération américaine de ne jamais prononcer le mot dollar en face d'un athlète, Olan Cassell avait promis des primes pour les plus assidus du circuit hivernal. Et, fait rarissime, il avait prévenu les managers que la présence de leurs stars sur la piste pouvait se négocier en *« prize money »*.

La réaction des intéressés a été tiède. Et parfois franchement hostile. Brad Hunt, l'homme d'affaires de Michael Johnson, Mike Powell et Dan O'Brien, a commenté d'un long soupir les efforts de l'Ustaf. *« Donner de l'argent aux athlètes pour les attirer dans les meetings en salle n'est sûrement pas le meilleur moyen de relancer l'intérêt du public pour l'athlétisme,* dit-il. *Mais ce sport est menacé de mort dans notre pays. Les jeunes Américains ne rêvent plus d'un titre olympique sur 100 mètres. Ils ne pensent plus qu'à faire carrière au basket. Alors, notre devoir est sûrement de jouer le jeu de ce circuit en indoor. »* Brad Hunt a joint le geste à la parole. Il a commandé à ses « clients » de répondre à l'invitation de l'Ustaf. Michael Johnson l'a fait avec une politesse qu'on ne lui connaissait pas, améliorant par deux fois le record du monde du 400 m (44"97 puis 44"63). Dan O'Brien s'est fait plus discret. Quant à Mike Powell, une blessure l'a vite contraint à se replier vers sa retraite californienne.

Joe Douglas, manager de poche dont la foulée mécanique se presse depuis plus de dix ans dans l'ombre de Carl Lewis, n'a écouté que d'une oreille distraite l'argumentation patiente d'Olan Cassell. *« Votre idée n'est pas la bonne, dépensez donc l'argent différemment »,* a-t-il brièvement conclu. En coulisses, il se murmure que le patron du Santa Monica Track Club aurait bien envoyé ses sprinters rouler des biceps devant les caméras de NBC, à condition d'empocher la plus grosse part du gâteau.

A Barcelone, les championnats du monde en salle se sont résignés à se passer des meilleurs athlètes américains. Carl Lewis, Leroy Burrell, Mike Powell, Michael Johnson ont tous refusé leur billet pour l'Espagne. A tort. L'Europe n'est pas seulement, pour eux, un mât de cocagne. Elle est aussi une terre qui leur permet d'oublier, le temps d'une soirée, l'indifférence qui les entoure dans leur propre pays.

Alain Mercier

Vers une indemnisation des athlètes

Le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), l'Italien Primo Nebiolo, n'était pas inquiet de la désaffection des Américains et de nombreuses vedettes. *« Il ne faut pas comparer les championnats du monde en plein air et en salle. Beaucoup d'athlètes n'aiment pas la salle. Mais 90 % des meilleurs athlètes de la saison hivernale 1995 seront à Barcelone »,* a-t-il déclaré, mercredi 8 mars à Barcelone, ajoutant que le record de participation serait battu, avec 140 pays et quelque 700 engagés, soit 30 % de plus qu'en 1993 à Toronto (Canada). A propos d'une indemnisation des athlètes pour participer aux championnats du monde en salle et en plein air, M. Nebiolo a déclaré qu'elle ne pouvait être envisagée qu'après les Jeux olympiques d'Atlanta pour ne pas poser de problèmes aux compétitions olympiques. *« Je n'y suis pas opposé,* a-t-il néanmoins précisé. *C'est un problème auquel devront faire face conjointement l'IAAF et le Comité international olympique. Mais si le CIO refuse, nous y ferons face seuls ».* – (AFP.)

■ **Le champion burundais Venuste Nyongabo a été refoulé** par les services d'immigration espagnols, mercredi 8 mars à Barcelone, car son visa n'était pas en règle. N'étant pas parvenu à alerter un responsable du comité organisateur des championnats du monde ou de la Fédération internationale, le coureur burundais, en provenance de Rome, a repris le chemin de la capitale italienne après trois heures passées dans les locaux de la police des frontières.

John Smith, entraîneur de Marie-Jo Pérec : « Le mondial interfère avec notre programme d'entraînement »

LOS ANGELES
correspondance

Tandis que Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), supplie Linford Christie de revenir sur sa décision de ne pas courir à Barcelone ce week-end, les stars de l'athlétisme américain s'entraînent chez elles comme si de rien n'était. A Los Angeles, John Smith, l'entraîneur de Marie-José Pérec, qui dirige également Mike Powell (longueur), John Drummond (100 m) et Dennis Mitchell (100 m), explique la désaffection des athlètes américains pour les championnats en salle par la longueur de la saison : *« Nous n'avons pas d'événement consacré à la sélection pour les championnats du monde en plein air, alors il faut courir sans discontinuer. Je crois que c'est pour ça que beaucoup d'entre nous ne vont pas à Barcelone. Les Dennis Mitchell, John Drummond, Carl Lewis, Michael Johnson et autres sprinters, par exemple, ont tellement d'obligations qu'ils ne peuvent pas se permettre d'interrompre leur entraînement. Le mondial indoor interfère avec notre programme d'entraînement, c'est la raison principale pour laquelle je n'y envoie pas mes athlètes. »*

Pas vraiment conscient du mécontentement que l'absence des meilleurs spécialistes provoque outre-Atlantique, il s'étonne : *« Vraiment, on a dû envoyer des remplaçants ? Je ne le savais même pas. Mais que l'IAAF se rassure, on sera tous là cet été, en plein air. » « N'est-ce pas Marie, sur les haies ? »*, lance-t-il à Pérec en souriant. Celle-ci renchérit : *« Je crois que je n'ai pas fait de salle depuis 1989, si ce n'est peut-être un 60 mètres après les JO de Barcelone, donc mon absence ne sera pas un événement. La salle n'a jamais été mon fort. Je me trouve trop grande et pas assez forte sur le plan musculaire. De toute façon, je n'ai jamais couru de 400 mètres en salle. »*

La championne olympique confirme le peu d'engouement des athlètes américains pour l'athlétisme en salle : *« Certains ont couru pour les championnats nationaux indoor le week-end dernier, mais c'est surtout pour faire connaître ce sport qui n'est pas très médiatique ici. »*

Propos recueillis par Patricia Jolly

La France hippique protège ses trotteurs

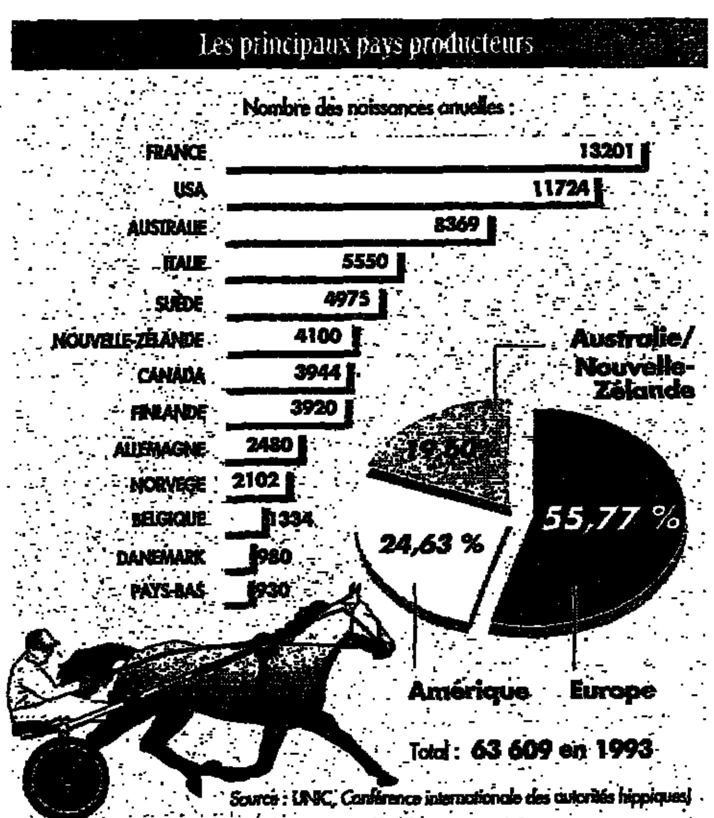
Les propriétaires redoutent l'importation de sprinters américains, via les pays scandinaves

LES CHEVAUX trotteurs « étrangers » ont remporté plus des trois quarts des épreuves internationales disputées sur l'hippodrome de Paris-Vincennes pendant le meeting d'hiver 1994-1995. Pourtant, si l'on fait le compte des sommes gagnées par ces visiteurs, elles n'excèdent pas 2 % du total des allocations distribuées. C'est le résultat d'un système protectionniste qui ouvre les courses les plus huppées aux concurrents internationaux, mais réservent les autres, beaucoup plus nombreuses, aux seuls trotteurs d'origine française.

BATTUE D'UN NEZ

Dans le Prix d'Amérique, *Vourasie* (*Le Monde* 28 janvier) était battue d'un nez par la suédoise *Ina Scott*. Huit jours plus tard, dans le Prix de France, c'est à nouveau une concurrente de l'Europe du Nord qui l'emportait, *Queen L*. Seule la troisième manche, le Prix de Paris, le 19 février, permettait à la sœur d'*Ourasi* de sauver l'honneur. Entre-temps, d'autres courses internationales étaient revenues majoritairement à des chevaux scandinaves, pour la plupart des américains vendus en Suède, Finlande, Danemark, Hollande, Allemagne, Italie et, à un degré moindre, en Belgique.

Ce dernier pays, où le trot est assez florissant, s'est trouvé au centre d'une controverse, portant sur l'opportunité d'autoriser ou non les juments françaises en surnombre, retirées du circuit de la production en France, à être saillies outre-Quiévrain par des étalons étrangers. Une convention signée entre les ministres de l'agriculture des deux pays concernés a refusé cette pratique. Elle aurait permis aux produits de ces unions libres de revenir courir en France porteurs d'un passeport européen.



La France est devenue le plus gros producteur de trotteurs du monde. La production française représente 20,75 % de la production mondiale contre 16,38 % en 1991.

Même sous réserve d'appel des éleveurs suédois devant les instances européennes du trot, où ils sont maintenant partie prenante, cette décision arrange bien les affaires des dirigeants et professionnels français, qui craignaient une infiltration insidieuse. Ils savent en effet que les trotteurs américains sont plus véloces que les français, et qu'ils possèdent un changement de vitesse supérieur dû à leur morphologie de sprinters.

ALLURE HYBRIDE

A l'inverse, ils sont moins bien dressés, souvent fautifs car passant sans difficulté du trot orthodoxe à l'amble, une allure hybride qui donne lieu aux Etats-Unis à des courses très populaires. Si cette dérive était exportée, tout le travail et la réussite de générations d'éleveurs fondés sur l'orthodoxie du trot seraient hypothéqués.

Afin d'affirmer davantage encore leur opposition à cet apport extérieur, les commissaires de Vincennes, sous couvert d'éthique sportive, ont pris, cet hiver, une mesure autoritaire qui consiste à sanctionner irrémédiablement par une disqualification le moindre temps de galop en fin de course. Questionnés par référendum, les parieurs l'ont entérinée : pour que le trot reste le trot, le vice doit être puni et la sagesse récompensée.

Guy de la Brosse

Flavio Briatore, un « condottiere » chez les Anglo-Saxons de la formule 1

IL APPARTIENT à cette race d'hommes qui seront toujours le centre du monde. Flavio Briatore croit très fort en Flavio Briatore, charmeur latin qui a su se faire sa place dans un sport où règnent les Anglo-Saxons. Le directeur de l'écurie Benetton-Renault a trouvé en lui le talent nécessaire pour transmettre cette croyance aux autres, à tous les autres qui le croisent sur le bord des pistes de grands prix, dans les brillantes réceptions qui accompagnent le cirque doré de la formule 1.

Il lui a suffi de cinq ans pour quitter son costume d'intrus et entrer dans le cercle fermé des vainqueurs, lui qui était venu de nulle part, qui était une sorte de défi vivant aux vieux patrons d'écurie dont l'existence est accrochée à la course depuis si longtemps. Frank Williams, Ron Dennis, il fut un temps où ils n'étaient que des noms pour un Flavio Briatore insensible à ce monde étrange des virages pris à toute vitesse et des dollars en pagaille. Aujourd'hui, ils l'admirent, le détestent ou le craignent. Ils ne peuvent l'ignorer. Il est champion du monde, comme eux.

PREMIER RÔLE

Episode près de Trévise. Une grosse production dans la campagne italienne où l'écurie Benetton a installé ses bureaux d'études. Elle présente, à grand renfort de discours et de petits fours, la saison 1995. Il est là. Le boss multicolore, le Luciano Benetton que tout le monde reconnaît, sur les affiches, dans les publicités. Mais il n'y en a que pour Flavio, sa longue silhouette et ses cheveux argentés. Benetton s'efface, abandonne, pour une fois, le premier rôle, attentif aux désirs de la foule. « *Flavio* » par-ci, « *Flavio* » par-là, c'est lui et encore lui, il accumule sur sa tête les remerciements, les congratulations. Il y a les vieux amis qui l'embrassent sur les joues. Ceux qui savent qu'il est arrivé en F 1 presque par hasard en provenance des Etats-Unis où il représentait Benetton. C'est une visite au Grand Prix d'Australie 1988 et une proposition de Luciano qui ont tout déclenché. Il y a les invités épatés par tant de gloire étalée. Ils lui serrent respectueusement la main. Il y a ceux qui travaillent avec lui, jamais en retard pour vanter ses mérites. Le plus rapide s'appelle Michael Schumacher. Le champion du monde de formule 1 salue le travail accompli pendant la saison 1994, souhaite simplement que « *Flavio Briatore poursuive sur le même trajet cette saison* ».

Patrick Faure est le plus enthousiaste. Le président de Renault Sport a décidé de s'engager auprès de Benetton. Il fournira à l'équipe le moteur V 10 Renault, grand dévoreur de victoires. De cette nouvelle alliance, il attend des retombées en Allemagne, parce que Michael Schumacher est allemand, parce que sa voiture portera le numéro 1. Il se félicite des accords de coopération commerciale qui réunissent les deux marques pour des opérations conjointes en dehors de la compétition automobile. Mais Patrick Faure le dit, le répète, le confesse à qui veut recueillir ses aveux en forme de déclaration d'amitié. Rien de tout cela n'aurait été possible sans Flavio. L'Italien lui faisait une cour assidue depuis quatre ans. « *Benetton ne serait rien dans la F 1 sans lui. Il voulait très fort notre moteur*, affirme le président de Renault Sport. *Il possède une remarquable capacité d'entraîner et de fédérer. Il nous a convaincus. Je me suis dit, c'est vraiment lui.* »

FLAIR ET ADAPTATION

Brutal changement de décor. Magny-Cours, dans la Nièvre. La pluie s'abat sur un village endormi, qui ne s'éveille qu'un long week-end par an, le temps du Grand Prix de France. Et revoilà Flavio Briatore, un autre Briatore encore plus décontracté, un Briatore qui fait le tour du propriétaire, se moque – un peu – de lui-même. Une autre manière de séduire. « *Je n'aime pas faire ces visites techniques*, lâche-t-il au beau milieu des ateliers Ligier entre deux exemplaires du moteur Mugen-Honda, *je n'y connais rien.* »

Avec le soutien financier de la Seita, il a racheté l'écurie française, en proie aux tourments d'une équipe qui a perdu le goût des victoires, qui s'interroge sur son avenir. Il veut en faire une championne du monde dans un délai de cinq ans. Ici, plus que chez Benetton, il peut décider de tout. Il suffit d'écouter ses collaborateurs, techniciens ou pilotes, ils en parlent comme d'un patron, une sorte de leader charismatique qui transforme en or tout ce qu'il touche. « *Flavio comprend l'essentiel des problèmes*, dit Cesare Fiorio, le directeur sportif qui a longtemps travaillé pour Ferrari, *il sait faire le bon choix des hommes, des techniciens.* » « *Il veut que Ligier redevienne une écurie de pointe*, poursuit Olivier Panis, premier pilote et espoir de la formule 1, *c'est très positif pour moi.* »

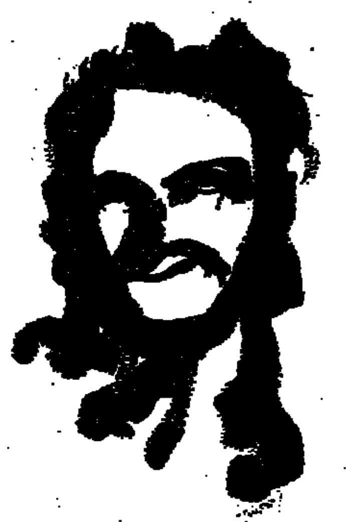
Flavio Briatore a très vite compris les règles, le mode de fonctionnement de la F 1. Mieux, il a su faire preuve de flair et d'une remarquable capacité d'adaptation. Lorsqu'il arrive chez Benetton en 1989, un peu par défi, beaucoup par goût du risque qui peut rapporter gros, il découvre une écurie à l'image sympathique, aux résultats très modestes. On colore les pneus, on ne gagne pas de grands prix. Le nouveau venu commence par créer une usine au nord-ouest de Londres, près d'Enstone. Puis, en septembre 1991, coup de génie, il engage Michael Schumacher, le pilote le plus doué de la jeune génération. Briatore a aujourd'hui le triomphe modeste : « *Tout le monde savait qu'il était vite, mais personne n'osait le faire signer.* » L'Allemand lui a apporté en 1994 un premier titre de champion du monde, avec un an d'avance sur ses prévisions.

Côté coulisses, le directeur de l'écurie Benetton se débrouille aussi bien. Il a gagné la confiance de l'homme fort de la formule 1, celui qui l'a fabriquée médiatiquement, qui en a fait cette superbe vache à lait qui attire chaque saison des milliards de téléspectateurs et de dollars. Bernie Ecclestone apprécie Flavio Briatore, qui le lui rend bien. « *Bernie, c'est un ami, on pense un peu la même chose* », susurre Flavio.

UN PEU TRUQUEUR

Et puis l'Italien a su se ménager une place de choix au milieu des Anglais. En 1994, il s'impose à la tête des directeurs d'écurie en révolte contre la FIA (Fédération internationale de l'automobile), lors du Grand Prix de Barcelone. L'instance sportive a modifié les règlements concernant la puissance des voitures, en cours de saison. Les principales écuries refusent d'obtempérer. Elles mettent en avant les problèmes de sécurité posés par des changements aussi rapides. Grâce à l'activisme de Briatore et de Ron Dennis, seulement neuf des vingt-sept voitures engagées participent aux premiers essais.

« *Flavio appartient au milieu des grands chefs d'écurie que l'on*



salue, soutient Bernard Dudot, l'ingénieur Renault qui a donné naissance au moteur V 10, *son arrivée a incontestablement amené quelque chose de nouveau dans le championnat du monde.* » Dans ce florilège de compliments, il y a peu de place pour la critique. Il faut chercher et bien chercher. Ron Dennis, le patron de McLaren, ne porte pas spécialement Flavio Briatore dans son cœur. Les deux hommes sont même allés jusqu'à échanger des remarques désobligeantes sur leur passé professionnel respectif. Cela ne va guère plus loin qu'une farouche inimitié entre deux forts caractères. C'est du côté de la FIA que l'on découvre les critiques les plus appuyées. On y décrit un autre Flavio Briatore, un peu truqueur. L'année dernière, le directeur de Benetton a été, à maintes reprises, en conflit ouvert avec la fédération, qui a sanctionné de suspension de deux grands prix Michael Schumacher, son pilote.

« *Dans cette affaire, Flavio était en tort, il avait contourné le règlement, qui s'applique à tous de la même manière*, raconte un officiel qui le connaît bien. *Il savait que c'était interdit. Cela ne fait rien. Il a tenté sa chance. Mais je suis sûr que, maintenant, il a retenu la leçon.* » Début janvier, Flavio Briatore s'est fait opérer d'une hernie discale à l'hôpital de La Pitié à Paris. En guise de vœux de rétablissement, il s'est vu remettre par la FIA un exemplaire détaillé du règlement de la saison 1995.

Sur lui-même, comme sur ses affaires, Flavio Briatore reste discret. Il habite Londres, un somptueux appartement. Dispose de pied-à-terre en France, en Italie. Il vient de racheter Kickers, une marque de chaussures pour adolescents, au groupe Zannier. Mais, quand il parle en anglais, en français ou en italien, il sait donner l'impression, si agréable à l'interlocuteur, qu'il est tout à lui. Toujours cette fameuse séduction, ancrée dans un personnage public auquel la tristesse, la colère, semblent totalement étrangers. De lui, ce fils d'un couple d'enseignants de la région de Turin souhaite d'abord que l'on retienne l'obsession de gagner qui anime tout ce qu'il entreprend. « *J'ai un esprit d'homme d'affaires que j'ai réussi à faire passer dans l'équipe Benetton*, confie-t-il à mi-voix, *c'est peut-être ma plus grande différence avec les autres team managers.* » Flavio Briatore prétend ne pas savoir de quoi sera fait son avenir en formule 1. Mais il se dit sûr de rouler vers d'autres succès. A toute vitesse.

Pascal Ceaux

Michael Jordan pourrait revenir au basket-ball

MICHAEL JORDAN s'est entraîné, jeudi 9 mars, avec ses anciens coéquipiers des Chicago Bulls. La star du basket-ball américain aurait décidé de faire son retour sur les parquets qu'il avait quittés le 6 octobre 1993. « *Son retour n'est pas pour demain ou après-demain*, rapporte la source non identifiée, citée par l'Associated Press, *cela prendra sans doute deux semaines, car Michael Jordan veut être sûr de retrouver son meilleur niveau.* » Michael Jordan, trente-deux ans, avait conduit l'équipe de Chicago au titre de champion de la NBA en 1991, 1992 et 1993. Après sa retraite, il s'était tourné vers le base-ball, en rejoignant l'équipe des *White Sox* de Chicago, propriété du patron des Bulls. – (*AP*.)

■ **AUTOMOBILISME : les pilotes de formule 1 contestent** les conditions d'attribution de la super-licence, à laquelle la Fédération internationale de l'automobile (FIA) vient d'ajouter quatre nouvelles clauses, dont l'une leur interdit de critiquer la sécurité des circuits. Seulement six des vingt-huit pilotes inscrits pour la saison 1995 ont accepté de remplir les demandes. Damon Hill, le vice-champion du monde, a affirmé que des négociations étaient en cours, et que si les pilotes n'obtenaient pas gain de cause, ils pourraient se mettre en grève.– (*AFP, Reuter*.)

Philippe Candeloro quitte le Parrain sur une médaille de bronze

Aux championnats du monde, le patineur français a relancé une carrière qui semblait s'essouffler

BIRMINGHAM
de notre envoyé spécial

Pour l'enterrement du personnage qu'il incarne depuis deux ans, Philippe Candeloro rêvait de cette oraison funèbre. La médaille de bronze posthume qu'il a accrochée sur la tombe de son Parrain, jeudi 9 mars, vaut sans doute mieux que celle de son baptême médiatique aux Jeux de Lillehammer. Elle représente davantage que sa place de vice-champion du monde, acquise lors de ses noces avec la popularité, au Japon. A Birmingham, le titi de Colombes a démontré qu'il ne s'était pas figé dans la posture du héros qu'il est trop vite devenu. La montée du niveau de ses concurrents, la crue historique de triples sauts enregistrée jeudi soir, n'ont pas englouti un talent qui est loin d'avoir tenu toutes ses promesses.

Les championnats d'Europe de Dortmund, en février, l'avaient momifié sous une nouvelle pyramide des âges. Face aux dix-sept ans du Russe Ilia Kulik, Candeloro s'était laissé enbaumer dans un programme qui finissait par devenir lassant. Face à l'allant de patineurs ambitieux, le Français semblait empêtré dans les négociations de son contrat avec TF 1 – pour une somme de 1,5 million de francs. Dans les vestiaires, la vedette et son entraîneur-agent, André Brunet, avaient perçu des murmures cruels qui les annonçaient finis. Ils avaient vécu comme des « *agressions* » des articles qui détaillaient les signes d'enrichissement du patineur.

La déception d'une quatrième place européenne avait montré un patineur qui ressemblait au Parrain, grisé par la reconnaissance obtenue et oubliant d'effrayer suffisamment ses rivaux pour qu'ils ne se voient pas, à leur tour, en caïds des quartiers chics du patinage. Il n'avait pas suffisamment assuré sa domination sportive pour soutirer aux juges les notes qui lui vaudraient des titres majeurs.

L'athlète et l'entraîneur ont vite compris les risques de ce décalage. Aiguillonnés par une fédération et des bailleurs de fonds inquiets, ils n'ont disposé que d'un mois pour modifier l'image et durcir la préparation du champion. Aux paroles ronflantes – « *Je veux faire de Candeloro un mythe, (...) l'équivalent du basketteur Michael Jordan dans son sport* » – ils ont substitué une philosophie que ne renierait pas le clan Bonaly : « *Du travail, encore du travail* ». Ils ont offert un coup de jeune à un Parrain qu'ils avaient trop cherché à vieillir. Dans un huis-clos en altitude, à Font-Romeu, Philippe Candeloro s'est échiné à retrouver sa condition physique.

Car l'ancien sport des éphèbes évanescents s'est transformé en affrontements d'athlètes affûtés. Les meilleures places vont aux courageux qui se crachent dans les mains et ne rechignent pas devant les corvées de triples sauts. Les tripes comptent désormais davantage que les gestes gracieux. Les sirops musicaux qui continuent à dégouliner des enceintes ne semblent parfois destinés qu'à couvrir les ahanements des derviches costumés qui s'arrachent de la glace pour ces quelques tours supplémentaires qui permettront peut-être de gagner des dixièmes de points. Les hiérarchies se dégagent à la force et à la résistance des corps, plus qu'à l'ancienneté.

PATINAGE DE COMBAT

Jeudi, comme s'il avait cherché à éprouver la nouvelle volonté et les progrès physiques de Candeloro, le programme libre des championnats du monde a concentré en une soirée la quintessence de ce patinage de combat. De l'avis des spécialistes, jamais niveau général d'une compétition n'avait semblé aussi élevé. L'avant-dernier groupe à se produire sur la glace, celui des six patineurs exilés de l'élite par leurs mauvais résultats dans le programme technique, a d'emblée fixé le droit d'entrée sur le podium. Une médaille ne se négocierait pas à moins de sept triples sauts. Ilia Kulik y a confirmé que son titre européen n'était pas usurpé, et que ses erreurs du mercredi n'oblitéraient pas ses ambitions de domination mondiale. Eric Millot, le Français qui a vu grandir l'ombre de Candeloro sur sa propre notoriété, y a produit le meilleur programme de sa carrière. Sa perfomance, à la fois technique et stylée, aurait pu lui valoir mieux que sa cinquième place finale si son passage précoce sous l'oeil des juges ne l'avait pas condamné d'avance.

INFLATION DE PROUESSES

Les six derniers patineurs en lice, le gratin des prétendants à la couronne mondiale, se sont retrouvés dans l'obligation de renchérir encore sur cette inflation de prouesses. Ils l'ont tous payé d'au moins une erreur, chute ou main sur la glace. Mais les programmes libres acceptent d'être raturés. Les fautes peuvent être biffées par des nouvelles tentatives réussies. Ainsi, Todd Eldredge, Américain politiquement correct, n'oublie pas de mêler le gris des sudistes et le bleu des nordistes sur sa tunique inspirée de la guerre de Sécession, mais ne tolère aucun compromis sur la qualité de son triple axel. Il en a réussi un, raté le suivant. Et au mépris du règlement, qui n'autorise que deux tentatives par type de saut, il s'est élancé pour un troisième, impeccable. Les juges ne lui en ont pas tenu rigueur, en lui accordant le bénéfice de la médaille d'argent.

A ce patinage de force, le meilleur est resté le Canadien Elvis Stojko, amoureux des empoignades sur glace. Le champion du monde en titre jure qu'il a progressé dans son expression artistique. Sur la glace, ces efforts se remarquaient aussi peu que les effets secondaires d'une récente blessure à la cheville. Stojko demeure un patineur dératé, un sauteur forcené qui efface son échec dans sa tentative de quadruple saut par un triple axel impeccable et se permet d'additionner huit triples réussis. Pour conserver son titre, le Canadien n'a eu besoin que de sa supériorité technique, sans miser sur les erreurs de ses adversaires. Même sans chuter dans son dernier triple axel, Philippe Candeloro ne lui aurait pas volé la médaille d'or. Le patineur français n'avait pas une prétention aussi immédiate. Jeudi soir, il s'est contenté de remercier, par un adieu réussi, le personnage qui lui a offert la gloire. Et de tourner aussitôt son esprit vers le nouveau rôle qui lui permettra peut-être de devancer le Canadien.

Jérôme Fenoglio

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Quarts de finale (match aller)

Pesaro (Ita.)-Limoges (Fra.)	68-55
Cibona Zagreb (Cro.)-Real Mad. (Esp.)	78-82
Bologne (Ita.)-Panath. Athènes (Grè.)	85-68
CSKA Moscou (Rus.)-Ol. Le Pirée (Grè.)	95-65

Matches retour le 14 mars. Match d'appui, si nécessaire, le 16 mars chez le club second nommé.

CYCLISME

PARIS-NICE
Cinquième étape (Murat - Saint-Etienne)
1. Lance Armstrong (USA/Motorola), les 176 km en 4 h 2 mn 20 s ; 2. Thierry Bourguignon (Fra.), à 8 s ; 3. Eddy Bouwmans (P.-B.), à 51 s ; 4. Fabio Baldato (Ita.), 1 min 2 s. 5. Paolo Fornaciari (Ita.), 1 mn 2 s.
Classement général : 1. Laurent Jalabert (Fra./ONCE), 17 h 20 min 23 s ; 2. Andrei Tchmil (Rus.), à 1 min 40 s ; 3. Stéphane Heulot (Fra.), à 1 min 42 s ; 4. Serguei Outschakov (Rus.), à 1 min 44 s ; 5. François Simon (Fra.), à 1 min 46 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DIVISION 1
29e journée (match avancé)

Nice-Lyon	1-2

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE
Messieurs
1. E. Stojko (Can.) ; 2. T. Eldredge (E.-U.) ; 3. P. Candeloro (Fra.) ; 4. A. Urmanov (Rus.) ; 5. E. Millot (Fra.).

SKI NORDIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE
30 km classique messieurs
1. Smirnov (Kaz.), 1 h 15 mn 52 s ; 2. Daehlie (Nor.), à 43 s ; 3. Prokurorov (Rus.), à 43 s ; 4. Myllyla (Fin.), à 50 s ; 5. Fauner (Ita), à 1 mn 10 s ; 40. Rémy (Fra), à 8 mn 57 s.

هكذا من الاصل

La communauté internationale se mobilise pour sauver le site paléolithique de Foz Côa

Au Portugal, des centaines de gravures rupestres sont menacées par la construction d'un barrage

La récente découverte de plusieurs centaines de peintures rupestres, au nord-est du Portugal, est exceptionnelle. Près de 300 grottes ornées de peintures rupestres paléolithiques ont été recensées en Europe de l'Ouest, mais on ne connaissait que quatre gisements de gravures de cette période à l'air libre. Aucun n'atteint, par sa taille et sa richesse, celui de Foz Côa. C'est dire l'importance que revêt le sauvetage de ce site, menacé par la construction d'un grand barrage supervisé par la compagnie Electricité du Portugal (EDP).

VOILÀ SEULEMENT TROIS ANS, tous ou presque ignoraient son existence. Il y a quelques mois, on lui attribuait tout au plus *« une cinquantaine de gravures rupestres »* (*le Monde* du 31 décembre 1994). On était loin du compte. Les préhistoriens sont aujourd'hui unanimes : le site de Foz Côa, situé dans le nord-est du Portugal, constitue le plus grand gisement d'art paléolithique à ciel ouvert d'Europe. Eparpillées sur plus de 15 kilomètres dans l'étroite vallée de la rivière Côa, plusieurs centaines de chevaux, d'aurochs, de cervidés et de bouquetins gravés dans le schiste, d'une taille variant de 40 centimètres à 2 mètres, viennent d'y être recensées.

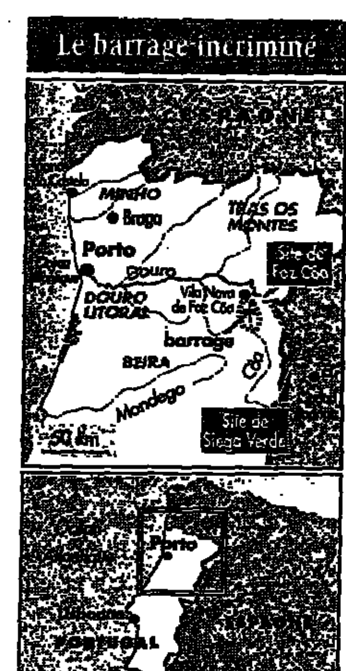
Dans ce lieu encaissé et sauvage, dominé d'amandiers et de vignes, dormait depuis 20 000 ans un véritable trésor de la préhistoire, dont la découverte presque fortuite déclenche aujourd'hui une violente polémique dans le pays. *« Il s'agit de l'une des plus denses concentrations de gravures rupestres au monde, aussi importante et plus ancienne que celles du Tassili N'Ajjer (Sahara algérien) ou du parc Kakadu (Australie) »*, résume Denis Vialou, directeur du laboratoire de préhistoire au Muséum national d'histoire naturelle. Pour ce spécialiste de l'art paléolithique, qui vient d'y effectuer une mission de reconnaissance à la demande des préhistoriens de l'université de Lisbonne, la question ne se pose même pas : *« Le site de Foz Côa doit absolument être préservé, à n'importe quel prix, et dans les plus brefs délais. »*

Le fond du problème ? Un gigantesque projet de barrage (le deuxième par sa taille au Portugal), supervisé par la compagnie Electricité du Portugal (EDP), destiné à produire chaque année 330 millions de kilowatts et à alimenter divers équipements en périodes de sécheresse. Prévu pour couvrir 1 564 hectares à proximité de la petite Vila Nova de Foz Côa (13 000 habitants), il submergera en 1998, si rien ne vient contrecarrer sa construction, ce joyau du paléolithique sous plus d'une centaine de mètres d'eau.

La modernité contre la préhistoire ! Le choc des civilisations, cette fois, déchaîne les passions. Celle des professeurs d'archéologie de toutes les universités du pays, qui dénoncent la *« négligence »* avec laquelle l'Institut portugais du patrimoine (Ippar) a dans un premier temps traité cette découverte. Celle de la presse nationale, qui n'a de cesse, depuis des mois, de défendre le site. Celle, enfin, de la jeunesse portugaise, qui organise des manifestations et récolte par dizaines de milliers de signatures en faveur de l'arrêt des travaux.

SALE AFFAIRE

« Pour les autorités portugaises, cette somptueuse découverte est une sale affaire », résume un observateur. Une affaire que l'Ippar et EDP n'ont apparement pas vu, ou pas voulu voir venir. Il y a un an, en effet, lorsque commencent les travaux de construction du barrage, quelques gravures rupestres ont déjà été repérées, çà et là, au fond de la vallée. Mais quoi ! A cinquante kilomètres à peine du site de Siega Verde (rio Agueda, Espagne), qui constituait jusqu'alors le plus grand des quatre sites paléolithiques de plein air connus en Europe, la découverte de quelques blocs gravés supplémentaires n'a rien d'exceptionnel.



En toute quiétude, les travaux se poursuivent. Jusqu'à ce mois de septembre 1994, où les aménagements entrepris sur un barrage en amont de la rivière font soudain baisser le niveau des eaux. Dépêchée en prospection par l'Ippar et EDP, une équipe d'archéologues découvre alors, au flanc d'une falaise, une cinquantaine de gravures rupestres. L'ampleur de la découverte émerge au grand jour, les universitaires s'en emparent, la communauté internationale s'en mêle.

Mandaté en décembre par l'Unesco pour visiter les lieux, Jean Clottes, conservateur général du patrimoine au ministère de la culture français, certifie l'âge paléolithique (– 20 000 ans environ) du site, et souligne, tout en admettant qu'il n'y a pas de *« solution miracle »*, *« l'importance extrême »* de ces gravures désormais dénombrées par centaines. Pour les autorités portugaises, qui ont classé le site monument national sans que les travaux d'EDP s'interrompent pour autant, les ennuis commencent.

SOUS LES EAUX

Faut-il abandonner le projet de barrage (pour lequel, selon EDP, plus de 150 millions de francs ont déjà été engagés), et faire de la région, comme le souhaitent nombre de préhistoriens, un grand parc culturel ? Faut-il le poursuivre après avoir prélevé les blocs de schiste (dont certains ont la taille d'une maison), et recréer de toutes pièces un musée paléolithique ? *« Quelle que soit la solution adoptée, elle présentera des inconvénients pour la conservation »*, estime Jean Clottes, qui souligne que ces gravures aujourd'hui célèbres, si on les laisse sans surveillance, risquent de faire l'objet de dégradations diverses.

Évoquée par certains, l'hypothèse de leur submersion par les eaux du barrage fait en tout cas bondir Denis Vialou. *« L'observation des schistes montre à la fois leur bonne conservation générale et leur fragilité, s'ils étaient exposés à d'importantes modifications du milieu »*, souligne-t-il. Dans le rapport de mission qu'il vient d'envoyer à Mario Soares, président de la République portugaise, le préhistorien insiste également sur la nécessité d'étudier minutieusement ces gravures exceptionnelles.

« La finesse des représentations incisées et la complexité technique et morphologique des tracés piquetés rendent difficiles les opérations de relevés graphiques et photographiques », précise-t-il. Une étude, donc, qui prendra du temps, comme l'a montré celle du site de Siega Verde, entamée à la fin des années 80 et toujours en cours. *« Quelle que soit la décision finale des autorités portugaises concernant le barrage, les gravures rupestres doivent faire l'objet, le plus rapidement possible, de mesures conservatoires »*, insiste Mounir Bouchenaki, directeur de la division du patrimoine culturel de l'Unesco, pour qui s'impose *« la suspension temporaire des travaux d'EDP »*.

Après s'être rendus sur les lieux début février, les experts de l'Unesco viennent eux aussi d'adresser leur rapport aux autorités portugaises, dans lequel ils détaillent les études à entreprendre d'urgence et proposent, à cette fin, la création d'un comité scientifique international. Mario Soares, qui a récemment visité le site, a demandé à EDP de faire en sorte que les travaux en cours *« ne prennent pas une tournure irréversible »*. Le sanctuaire de Foz Côa a donc apparemment gagné un sursis. Mais pour combien de temps ?

Catherine Vincent

Le vin transformé en eau

Dispensateur d'eau et d'emplois, le barrage projeté par la compagnie Electricité du Portugal apporterait assurément aux habitants de Vila Nova de Foz Côa, seule ville d'importance dans cette région pauvre et rurale, un nouveau souffle économique. Il n'en menace pas moins de noyade, outre le plus grand site paléolithique à ciel ouvert du monde, *plus de 1 500 hectares, dont* plusieurs centaines sont des terres agricoles. Ainsi signerait-il la mort de l'Ervamoira, petit vignoble qui offre, à l'extrémité supérieure du Douro, l'un des meilleurs vins de Porto de la région. Cent hectares conquis de haute lutte sur la terre et le climat, 340 000 pieds plantés sur une parcelle unique, orientée dans le sens de la pente, et, surtout, contenant de l'humus – une rareté dans ce lieu quasi désertique – : la Quinta de Ervamoira, Twany mûr et fruité, sera-t-elle sauvée par les préhistoriens ?

Les sciences du vivant récoltent 500 millions de francs

INDIFFÉRENT à la proximité de l'élection présidentielle, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a présenté, mercredi 8 mars, les grandes orientations que l'Etat entend donner aux sciences de la vie et à la recherche biomédicale. Erigées en *« priorité gouvernementale »*, celles-ci se voient dotées, pour une durée de deux ans, d'une ligne budgétaire spécifique de près de 500 millions de francs : 231 millions sont destinés à l'Association nationale de recherche sur le sida (ANRS), 257 millions à *« un plan stratégique de soutien et de développement des recherches sur les sciences du vivant »*.

Le ministre de la recherche l'avait répété à plusieurs reprises, notamment lors de la présentation à l'Assemblée nationale, en juin 1994, de son « rapport d'orientation » (*Le Monde* du 22 juin 1994) : souffrant de *« l'absence d'une vision stratégique »*, la recherche publique doit être *« mobilisée et coordonnée »* autour de projets transversaux prioritaires. C'est désormais chose faite, du moins dans le domaine de la biologie. De la génétique aux sciences de l'environnement, quatorze domaines de recherche ont été retenus, pour lesquels seront mises en œuvre, sous forme d'appels d'offres, autant d'« actions concertées coordonnées » (ACC).

Lancée pour deux ans *« avec des processus de révision à mi-parcours »*, chacune de ces ACC sera dotée d'un comité scientifique et technique (CST) d'une quinzaine d'experts. Ces comités, dont l'activité sera soumise à l'approbation du ministère, auront une mission de *« veille scientifique et d'évaluation »*.

APPLICATIONS INCALCULABLES

En clair, leur fonction sera triple : proposer le contenu des appels d'offres ; évaluer les projets – ces derniers devant traduire, a précisé le ministre, *« une dimension innovante, qui ne soit pour l'heure pas ou peu prise en compte dans les activités pérennes des organismes ou des établissements* [de recherche] » ; assurer, enfin, *« le suivi des actions déjà engagées, et en proposer de nouvelles qui seront lancées en 1996 »*.

Par ces mesures aux applications *« incalculables »*, le gouvernement témoigne, dans ses dernières semaines d'existence, d'une volonté de disposer d'une réelle marge de manœuvre dans ce secteur. *« Le soutien à ce type de recherches connaissait dans notre pays une sorte de rythme de croisière, sans aucun doute inférieur à la gravité des enjeux »*, a précisé M. Fillon, qui s'est défendu de procéder pour autant à un morcellement de l'action déjà engagée. La répartition de ce budget incitatif, qui sera *« fonction de la qualité des projets »* proposés, devrait être précisément déterminée fin juillet 1995.

Ca. V.

L'arôme de la vanille produit à partir d'un champignon

L'ACTION d'un minuscule champignon filamenteux, *Pycnoporus cinnabarinus*, de la famille des basidiomycètes, sur de la pulpe de betterave va-t-elle permettre de produire par voie naturelle, et à un coût acceptable, la molécule de vanilline, responsable de l'arôme de la vanille ? C'est ce qu'espèrent les chercheurs du laboratoire de biotechnologie des champignons filamenteux de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Marseille (Bouches-du-Rhône), qui ont isolé une souche très productrice en vanilline. Un arôme habituellement obtenu soit à partir de la gousse de vanille, très chère, soit par synthèse chimique.

La pulpe de betterave a été retenue par l'INRA car elle est peu coûteuse et existe en grande quantité, qu'il faut valoriser. Par ailleurs, elle est très riche en composés phénoliques, un des constituants des parois des plantes, d'où l'on va extraire l'acide férulique nécessaire à l'obtention de la vanilline. Cet acide est introduit dans un bioréacteur en compagnie des champignons, le tout étant brassé par des bulles d'air.

La bioconversion doit être pilotée avec grand soin par ordinateur, car l'acide férulique est une substance toxique pour le champignon, qui va se défendre en le dégradant. Il faut donc doser la quantité d'acide qu'il peut accepter pour obtenir les molécules de vanilline. Car, si on laisse aller la bioréaction sans contrôle jusqu'à son terme, le produit final sera... de l'acide carbonique. La vanilline obtenue par cette voie biotechnologique satisfait tout à fait aux critères de la CEE indispensables à l'obtention du label « produit naturel ».

A la suite des travaux de l'unité de biotechnologie des champignons filamenteux de l'INRA sur *Pycnoporus cinnabarinus*, deux brevets ont été déposés, l'un au niveau européen en 1990 et l'autre étendu au niveau mondial en 1994. A terme, l'objectif des chercheurs est d'arriver à produire en laboratoire plusieurs centaines de milligramme de vanilline par litre de culture de champignons. Ensuite, ils essaieront de passer au stade industriel.

COMPÉTITIVITÉ

L'enjeu est important pour l'avenir si l'on veut satisfaire les besoins de plus en plus marqués du consommateur pour les produits naturels. La vanilline est la première substance aromatisante utilisée dans le monde. Pour l'heure, sa production à partir de gousses naturelles ne couvre que 20 % du marché et coûte fort cher. Le prix d'un kilogramme de poudre de vanilline pure naturelle est d'environ 15 000 francs. Le reste de la demande est assuré par de la vanilline obtenue par synthèse chimique, proposée au prix de 80 francs le kilo et produite par milliers de tonnes.

Pour s'imposer sur le marché des arômes, il faudra que les procédés de fabrication de vanilline par voie naturelle soient compétitifs. Un enjeu essentiel pour ces recherches, soutenues par un contrat de 9 millions de francs de la CEE (agriculture et agro-industrie), à laquelle sont associés deux industriels, le français Agro-Industrie recherche développement et le danois Novo-Nordisk, premier producteur mondial d'enzymes, ainsi qu'un organisme de recherche britannique, l'Institute of Food Research. D'autre part, la société Pernod-Ricard travaille avec l'équipe de l'INRA à la réalisation d'un procédé de fabrication à l'échelle d'une unité pilote.

Christiane Galus

Creuser sous l'océan pour comprendre la Terre

Les forages permettent d'étudier le climat comme la tectonique

LE JOIDES-RÉSOLUTION servit, pendant six ans, à la prospection pétrolière avant de sillonner les mers au service de la communauté scientifique. L'escale qu'il a effectuée à Marseille au début de ce mois marquait le dixième anniversaire de cette seconde carrière. Dix ans particulièrement féconds puisque, durant cette période, en près de 3 300 jours de mer, le *Joides-Resolution* a foré, dans tous les océans du globe, quelque 865 puits qui lui ont permis de ramener plus de 100 kilomètres de carottes de sédiments prélevées dans la croûte terrestre par des fonds pouvant dépasser 8 000 mètres.

Les chercheurs espèrent ainsi percer les secrets de ces fonds océaniques encore largement méconnus, bien qu'ils représentent 75 % de la surface du globe. Une curiosité qui n'a rien de gratuit. Tout comme la surface des mers, l'interface entre le fonds des océans et l'eau qui les recouvre joue, en effet, un rôle fondamental dans le fonctionnement de la machine thermodynamique que constitue le globe terrestre.

Les enseignements à en tirer sont innombrables. Les sédiments du fond des océans représentent *« les seuls enregistreurs des climats du passé sur une très longue période »*, explique Yves Lancelot, directeur du laboratoire de géologie du quaternaire (CNRS), l'un des premiers promoteurs des programmes de forages océaniques. *« On peut y trouver les indices nécessaires pour reconstituer les caractéristiques climatologiques sur plus de deux millions d'années. Mais,* reconnaît-il, *il faudrait, avant cela, savoir comment fonctionne cet enregistreur ; comprendre le mécanisme des échanges qui se produisent entre l'eau et les sédiments, en particulier pour le gaz carbonique. »*

Le jeu en vaut la chandelle. Il suffit, pour s'en convaincre, de savoir que les autres « enregistreurs climatiques » importants – les glaces du Groenland ou de l'Antarctique, où des forages ont déjà permis de remarquables avancées dans la connaissance des paléoclimats – ne permettent de remonter que de 500 000 ans dans le passé.

Les chercheurs se penchent aussi sur les carottes du *Joides-Resolution* pour étudier les zones de subduction – où la croûte terrestre s'enfonce dans le manteau sous-jacent – et les dorsales océaniques, zones volcanologiques intenses où de puissantes remontées de magma constituent la principale source de renouvellement de la croûte terrestre.

Dans ce cas, une fois les carottes retirées, les puits de forage sont souvent « appareillés ». On y installe des sismographes et des appareils capables d'étudier les réactions chimiques complexes qui se produisent lors de la rencontre de l'eau de mer et des fluides issus du magma.

BOULEVERSEMENTS GÉOLOGIQUES

Là encore, comme pour la climatologie, les applications potentielles ne sont jamais très loin de la science fondamentale : ces échanges chimiques pourraient être à l'origine des gisements métalliques les plus riches (cuivre, fer, zinc, métaux précieux) que l'on peut trouver sous les continents quand des bouleversements géologiques ont fait disparaître les trois mille ou quatre mille mètres d'eau qui les recouvraient à l'origine. On comprend, dans ces conditions, pourquoi, en dépit de leur coût élevé, les programmes de forage océaniques profonds ont été régulièrement reconduits depuis la fin des années 60.

Au DSDP (*Deep Sea Drilling Project*), lancé en 1968, a succédé, en 1974, l'IPOD (*International Phase of Ocean Drilling*), puis, depuis 1983, l'ODP. Le *Joides-Resolution*, pour sa part, avait pris la suite du *Glomar-Challenger*. Le DSP et l'IPOD ont coûté, en quinze ans, plus de 200 millions de dollars (un dollar vaut actuellement 4,9 francs). L'ODP, quant à lui, est doté d'un budget de fonctionnement (forages, fonctionnement et entretien du bateau, structures administratives) de 45 millions de dollars par an, financés à 60 % par la National Science Foundation américaine et à 40 % par 18 autres pays dont la France, l'Allemagne, un consortium d'autres pays européens et le Japon.

J.-P. D.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 855

HORIZONTALEMENT

I. Il nous a appris à prendre nos distances. – II. N'a plus rien à demander. Remet tout en situation. – III. Classe. Refuges masculins. – *IV. Les militaires l'ont sur le dos.* Relève de quotas. – V. Pronom. Regroupe. Théâtral. Possessif. – VI. Dans un grand embarras. Ile. – VII. Ont des attaches. Va vers les sommets. – VIII. C'est hallucinant. Plus doux dedans que dehors. Article. – IX. Soigneusement mis au point. Promet toujours l'égalité. – X. Juteux.

VERTICALEMENT

1. Rêve d'auteur. – 2. Va jusqu'au bout. – 3. N'a rien d'un drôle de zèbre. Mollusque. – 4. Deviennent belles si on sait traiter leurs oignons. Doit se payer. – 5. Recouvrira en manteau. Premier dans son genre. – 6. Article. Observée plus ou moins discrètement. – 7. N'attendra pas son reste. – 8. Pièces indispensables de la famille. Yéménite. – 9. Mesure. Se dit après mesure. – 10. Défend le patrimoine. – 11. Imposa sa voix. Note. Article. – 12. Bénéficia de ses voisins de droite. Néogaullisme. – 13. On peut les refaire jusqu'à la fin.

SOLUTION DU N° 854

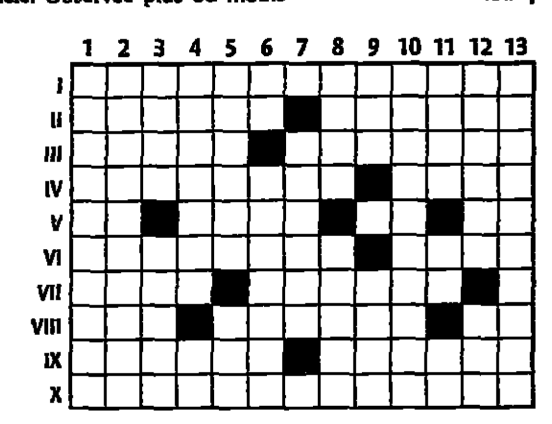
Horizontalement

I. Louis Philippe. – II. Insulaire. Aux. – III. Bg. Lacée. Eric. – IV. Elzévir. Alose. – V. Lei. Efaufilés. – VI. Lège. Irradiés. – VII. Orsec. Rée. – VIII. Satan. Hus. Rev. – IX. Trot. Oie. Pèze. – X. Ensorceleuses.

Verticalement

1. Libelliste. – 2. Onglée. ARN. – 3. *Us. Zigotos.* – 4. *Iule. Erato.* – 5. Slave. Sn. – 6. Pacifié. Oc. – 7. Hiérarchie. – 8. Ire. Ur. Uel. – 9. *Le. Afars.* – 10. Elidé. Pu. – 11. Parolières. – 12. Puisée. Eze. – 13. Excessives.

François Dorlet



SCRABBLE (R)
Problème n° 467

NATIFS AMÉRICAINS

Quel mot entré dans l'*ODS II* en 1993 est sorti la même année de l'*Official Scrabble Players Dictionary* américain ? Réponse : NEGRO*. Pourtant l'entrée *negro* occupait trente colonnes dans l'édition de 1966 de l'encyclopédie américaine *Britannica*. La *political correctness*, attitude visant à ne blesser aucune minorité, l'a tué en 1981, le remplaçant par BLACK (aussi jouable en français). A son tour *black* a été supplanté par *African American* en 1989, à la demande du Révérend Jesse Jackson. Notons enfin qu'au XIX[e] siècle le terme politiquement correct pour *Noir* était COLOURED (*ODS II* : *Sud-Africain à ascendance mixte*). De même, il ne faut plus dire aujourd'hui *Indian* ou *Amerindian*, mais *Native American*.

Au Canada, la « correction politique » fait aussi des ravages puisque ESQUIMAU et ESKIMO y *sont officiellement proscrits* (les mots, pas les hommes) : il faut dire INUK (ce mot existait déjà dans l'*ODS I* sous sa forme plurielle INUIT).

Au Mexique, par exemple dans les Etats d'HIDALGO, CAMPECHE (*ODS* : bois dur et lourd) et TABASCO (*ODS : sauce aux piments rouges*) et en Amérique centrale vivaient les MAYAS, constructeurs de célèbres pyramides, auxquels succédèrent les OLMÈQUES, *puis les* TOLTÈQUES, dont la civilisation fut brillante et qui firent la guerre aux OTOMIS. Les descendants de ceux-ci habitent aujourd'hui des maisons en adobe. Enfin vint l'empire AZTÈQUE qui se heurta aux Espagnols. Les Aztèques écrivaient en NAHUATL, langue des NAHUAS. Aujourd'hui, il ne faut pas confondre le LATINO, nom *donné par les Américains aux immigrés d'Amérique latine* (CHICANO désigne plus spécifiquement les Mexicains), et le LADINO, langue des juifs expulsés d'Espagne.

En Amérique du Sud, on trouve les GUARANIS dont la langue, proche du TUPI, est parfois considérée comme la langue nationale du Paraguay ; les AYMARAS et QUECHUAS ou QUICHUAS (Bolivie et Pérou) ; les JIVAROS de l'Amazonie, connus pour couper et réduire la tête de leurs adversaires. Les Espagnols appelèrent ARAUCANS tous les Indiens du Chili central, ne réussissant à les soumettre, le chemin de fer aidant, qu'au XIX[e] siècle. Enfin les Indiens de l'extrême Sud, chasseurs de GUANACOS (lamas) furent appelés PATAGONS par les Européens.

Michel Charlemagne

* *Le mot nigger*, beaucoup plus péjoratif et raciste, reste jouable...

Club de la Boucle, mairie de Saint-Maur (Val-de-Marne), 3 février 1995.
Tournois les premier, troisième et cinquième vendredis à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont *désignées par une lettre de A à O ; les colonnes*, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	UNTLIH?			
2	TSGEAPE	HUIL(E)NT	H 4	76
3	BRIIFEA	GAPETTES (a)	10 D	69
4	TNMURAW	RUBEFIAI (b)	5 G	76
5	W+EAAGLD	NATRUM	O 3	38
6	LD+SLAU?	WAGAGE	D 8	54
7	JIXTEFS	D(O)UILLAS (c)	L 2	68
8	JF+MIONB	SIXTE	14 D	52
9	FIB+THOR	JOMON	3 I	40
10	ITHO+PCA	BREF	H 12	36
11	SSDEENU	CHIPOTAI	6 A	77
12	N+DERVIA	DECUSSE	A 4	36
13	LEETCIY	ADVENIR	M 9	77
14	EET+NMOR	LYRIC	15 K	78
15	EENM+ZKR	TORY	L 12	34
16	ENK+EUQS	REMIZ	C 3	50
17	ENEUQ+LN	KAS	11 C	28
18	ENEN+EOV	QUEL	13 B	24
19	EENEV+OI	NO	B 10	21
		NOVERAI	G 1	23
				957

(a) PEAGISTE ou PIGEATES, 10 D, 65 ; (b) ou BRIEFAIS, K 3 ; (c) DALLEU(R)S, J 1, 62.
1. Delille, 913 ; 2. Bailly, 912 ; 3. Caro, 874.

ANACROISÉS (R)
Problème n° 856

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ADGINSU (+2). – 2. ABEEILOR. – 3. CDEEEINV. – 4. AEILRUUV. – 5. EILLNTV. – 6. EIINOSU. – *7. EEGOSTT.* – *8. EIINRSU.* – 9. AELTUUX. – 10. EFGLMNO. – 11. ABEEILS (+2). – 12. ABBEIORR. – 13. EIIINRT. – 14. EEIMNOS. – 15. AELMSTU (+2). – 16. AAEFFMS. – 17. AAADMNR. – 18. EEELRV (+2). – 19. AACNNOSS. – 20. AEINSS (+5). – 21. ADEELY.

VERTICALEMENT

22. EELLNOUV. – 23. ABEILMR (+1). – 24. EIINRTUV. – 25. EFLNOST. – 26. AEEGLLR (+1). – 27. EEIILNRS. – 28. AAELOSTU. – 29. AEEGMMMS. – 30. EEIRSUX. – 31. EEINNNTT. – 32. ADEEINNV. – 33. AEFIIRTT (+1). – 34. EEINNOV. – 35. COORSTU (+1). – 36. ABEEORSS. – 37. EILMOORS. – 38. AAEGIIRR. – 39. AEINOSV (+1). – 40. AIINRSS.

SOLUTION DU N° 855

1. SABOTEUR (BOUTERAS RABOUTES REBOUTAS). – 2. AISANCE (ACENSAI). – 3. INECOUTE. – 4. IRISAIT. – 5. EGALANT (AGNELAT GALANTE LANGEAT). – 6. CATINER, caresser (québ.) (CRENAIT...). – 7. EQUIPER (REPIQUE). – 8. THEATIN, religieux. – 9. OEILLET. – 10. IONIENS. – 11. INNEES (NENIES SIENNE). – 12. RHESUS (RUSHES). – 13. RIPERAIT (PERIRAIT PETRIRAI PRIERAIT). – 14. NEONAZL. – 15. ONYXIS. – 16. HAISSE (HIASSE). – 17. AUSTERE (SATUREE URAETES). – 18. LEONIN (LIONNE). – 19. ERISTALE (ETALIERS...). – 20. ORGANDI (GRONDAI). – 21. UNCINE. – 22. RUERONT (TOURNER). – 23. SETTERS. – 24. SICCATIF. – 25. ROUTEUR. – 26. HOAZIN, oiseau primitif américain. – 27. BEOTIEN (BENOITE BETOINE EBONITE). – 28. PYELITE. – 29. SEXUES. – 30. TONNATES (TATONNES). – 31. RISOTTO. – 32. EPINERAS (PANIERES...). – 33. UTERINS (RUSTINE SUINTER RUTINES INTRUSE). – 34. METHANE. – 35. AILERON (ALERION ENROLAI). – 36. UNISSONS. – 37. IRAQIEN. – 38. SESTERCE (SECRETES). – 39. SINUSIEN (INSINUES). – 40. ENERVANT (REVENANT VENERANT). – 41. PULSERA (PALEURS PLEURAS). – 42. CINESE (NIECES SCIENE). – 43. ETIRATES (ARIETTES...). – 44. INCUITS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
Problème n° 1628

TOURNOI OPEN DE LA BANQUE POPULAIRE SUISSE, Berne, 1994
Blancs : K. Spragett (Canada).
Noirs : K. Arachamia (Géorgie).
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	17. f5!	bxç3
2. Cf3	Cç6	18. Dh6+! (k)	Rh8
3. d4	çxd4	19. Th3	Fxg5+ (l)
4. Cxd4	é6	20. Dxg5	çxb2+
5. Cç3	d6	21. Rb1	Tg8
6. Fé3 (a)	Cf6	22. Dh4	Tg7 (m)
7. f4	a6 (b)	23. f6	Cxf6
8. Df3	Dç7	24. Dxf6	Fb7
9. 0-0-0	Fé7	25. é5!! (n)	Dd8 (o)
10. Tg1 (ç)	0-0 (d)	26. Fd3	Dxf6 (p)
11. g4	Cxd4 (é)	27. éxf6	Tg5
12. Fxd4	b5 (f)	28. Fxh7!	Tb8 (q)
13. g5	Cd7	29. Fé4+	Rg8
14. Tg3! (g)	Td8 (h)	30. Th3! (r)	d5 (s)
15. Dh5!	b4	31. Fd3	Tg2
16. Fxg7!! (i)	Rxg7 (j)	32. Fxa6 (t)	abandon

NOTES

a) Alors que dans le schéma de Scheveningue on poursuit le plus souvent par 6. Fé2 ou 6. Fç4 ou 6. g4, le développement du F-D s'inscrit ici dans la perspective du grand roque préparant l'attaque f4-g4.

b) 7..., é5 a ses partisans ; par exemple, 8. Cf3, Cg4 ; 9. Dd2, Cxé3 ; 10. Dxé3, éxf4 ; 11. Dxf4, Fé6 ; 12. 0-0-0, Fé7 ; 13. Cd5, 0-0 ; 14. Rb1 (Svidler-Soolov, 1994). A noter que le gain du pion d6 n'est pas clair après 14. Cxé7+, Dxé7 ; 15. Dxd6, Df6 ; 16. é5 (ou 16. Fd3, Tf-d8 ; 17. Da3, a5 menaçant Cb4), Df4+ ; 17. Dd2, Da4 ; 18. a3, Ta-ç8.

ç) 10. g4 est souvent joué : 10..., Cxd4 ; 11. Fxd4, é5 ; 12. Ff2 ou 12. fxé5, dxé5 ; 13. Dg3, Fd6 ; 14. Fd5+, axb5! ; 15. Cxb5, Dç6! ; 16. Cxd6+, Rf8 avec de grandes complications.

d) Laisser le R noir au centre n'est pas meilleur, car les Blancs poursuivront simplement par g4-g5 et f5.

é) La réaction naturelle, mais il est possible que la suite 11..., Cd7 ; 12. g5, b5 *soit plus juste*. L'inconvénient de l'échange 11..., Cxd4 ; 12. Fxd4 est de faire gagner aux Blancs un temps lorsqu'ils attaqueront le R ennemi par Dh5 et Td3-h3, puisque le Fé3 aura dégagé la troisième rangée.

f) 12..., é5 semble fautif : 13. Fé3, éxf4 ; 14. g5, Cd7 ; 15. Cd5, Dd8 ; 16. Fxf4 avec un énorme avantage aux Blancs. De même, après 12..., Cd7 ; 13. g5, Té8 ; 14. f5!

g) En raison de la menace directe 15. Dh5 et 16. Th3, cette arrivée de la T-R est encore supérieure à la suite de la partie Andersson-Espig (1969) : 14. f5, Cé5 ; 15. Fxé5, dxé5 ; 16. f6, Fç5 ; 17. fxg7, Td8 ; 18. Tg3.

h) Si 14..., b4 ; 15. Dh5! La défense des Noirs doit être précise. Si 14..., Fb7 ; 15. Dh5, Tf-ç8 ; 16. Fd3, b4 ; 17. Th3, Cf8 ; 18. Cd5!, éxd5 ; 19. éxd5, g6 ; 20. Dh6, etc.

i) Une surprise.

j) 16..., bxç3 perd : 17. Th3, Cf8 ; 18. Dh6!, Db7 ; 19. Fxç3, é5 ; 20. f5, Dxé4 ; 21. Fd3, Df4+ ; 22. Fd2, Fxg5 ; 23. Tg3!, Dxg3 ; 24. Fxg5 et 25. f6.

k) Après 18. f6+, le R noir s'enfuit en f8-é8.

l) Si 19..., Cf8 ; 20. g6.

m) Une imprécision grave. 22..., Cf8 était nécessaire : si 23. Df6+, Tg7 ; 24. Tg3, Cg6 ; 25. fxg6, fxg6.

n) Une idée superbe qui ouvre au Ff1 la diagonale d3-h7.

o) Si 25..., é4 ; 26. Tg3, Tg8 ; 27. Td-g1!, éxd3 ; 28. çxd3. Et si 25..., Fé4 ; 26. Fd3, Fxd3 ; 27. Txd3.

p) Si 26..., Rg8 ; 27. Fxh7+!, Rf8 ; 28. Fé4!, Fxé4 ; 29. Th8+, Tg8 ; 30. Dh6+, Ré7 ; 31. Dh4+, Rf8 ; 32. Txg8+, Rxg8 ; 33. Dxé4, d5 ; 34. Tg1+, Rf8 ; 35. Db4+.

q) Si 28..., d5 ; 29. Td4! menaçant 30. Th4.

r) Un clouage décisif.

s) Ou 30..., Tb5 ; 31. Tg3+, Rf8 ; 32. Fh7, Ré8 ; 33. Txd6!

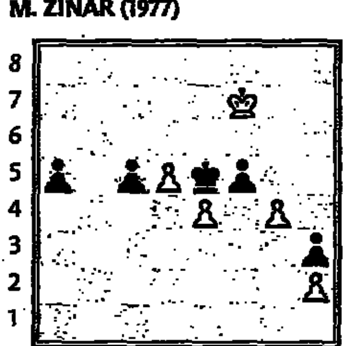
t) Gagnant le Fb7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1627
A. GURGENIDZE (1977)

(Blancs : Ra8, Th2 et h8, Cb4 et ç2, Pb7, f6 et h7. Noirs : *Rb1, Dd7*, Tb6 et f8, Cb8, Pé5.)

1. Ca3+, Rç1 ; 2. Ca2+, Rd1 ; 3. Cç3+, Ré1 ; 4. Cç2+, Rf1 ; 5. Cé3+, Rg1 ; 6. Tg8+, Dg7! ; 7. Cé2+!! (et non 7. fxg7?, Ta6 mat ; ni 7. Txg7?, Rxh2 avec gain), Rxh2 ; 8. h8=D+!, Dxh8 ; 9. Cf1+, Rh3 ; 10. Cg1+, *Rh4* ; 11. Cf3+, Rh5 ; 12. Cg3+, Rh6 ; 13. Cf5+, Rh7 ; 14. Cg5+!, Rxg8 ; 15. Cé7 mat. Hallucinant !

ÉTUDE N° 1628
M. ZINAR (1977)



Blancs (5) : Rf7, Pd5, é4, g4, h2.
Noirs (5) : Ré5, Pa5, ç5, f5, h3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1624

TECHNIQUE RUSSE

Cette manche contrée a été gagnée dans un tournoi à Monte-Carlo par le champion russe Leonid Karetnikoff. Elle montre comment une bonne technique permet de réussir un contrat qui semblait difficile même en regardant les quatre jeux.

Nord : ♠ 6 4 2 ♡ 9 4 ◇ D 8 5 3 ♣ D V 9 8
Ouest : ♠ D 7 ♡ D 8 ◇ V 9 ♣ R 10 7 6 5 4 3
Est : ♠ R 10 9 8 3 ♡ A V 10 7 5 3 2 ◇ – ♣ 2
Sud : ♠ A V 5 ♡ R 6 ◇ A R 10 7 6 4 2 ♣ A

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Leonid	Tardy	Andred	Tardy
1 ◇	passe	passe	2 ◇
3 ◇	4 ♣	4 ◇	4 ♡
5 ◇	contre	passe	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Coeur, Est prit avec l'As et contre-attaqua le 10 de Pique. *Comment Leonid Karetnikoff a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute *défense ?*

Réponse

Il est peu vraisemblable qu'Est ait contre-attaqué sous le mariage à Pique, et il faut donc *mettre l'As* en espérant que Ouest ait la Dame ou le Roi sec. Mais, Ouest ayant fourni le 7 de Pique, la situation n'est pas encore désespérée s'il détient un honneur sec. Et c'est probable car, avec cinq Piques par R D, Est n'aurait pas contre-attaqué le 10 de Pique.

Alors, grâce à un jeu d'élimination, le déclarant est arrivé à onze levées : après avoir fait l'As de Pique, il a tiré le Roi de Coeur, l'As de Trèfle, l'As de Carreau et la Dame de Carreau, puis il a joué le 4 de Pique pour le 8 et... *le 5 de sa main*. Ouest a pris avec la Dame *de Pique sèche, et il n'a eu d'autre* ressource que de rejouer Trèfle. S'il joue le Roi de Trèfle, le déclarant coupe, monte au mort grâce au 8 de Carreau pour faire la Dame de Trèfle et défausser son dernier Pique (le Valet). Il n'aurait servi à rien qu'Est se précipite sur le Roi de Pique (quand Leonid a joué le 4 de Pique du mort) car la chute de la Dame de Pique aurait *affranchi le Valet de Pique*...

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

Il y a exactement soixante ans, la France gagnait le championnat d'Europe à Bruxelles. C'était notre première victoire dans cette compétition remportée par les *Autrichiens en 1932 et 1933 et les* Hongrois en 1934. Le chelem suivant a contribué au succès de la France en 1935. La donne a été distribuée dans le match contre les Hongrois.

Nord : ♠ A 5 4 ♡ 7 5 ◇ R 10 3 ♣ A D V 8 6
Ouest : ♠ R 9 2 ♡ R 9 8 6 4 3 ◇ 7 2 ♣ 9 2
Est : ♠ V 10 8 6 ♡ V 2 ◇ V 9 6 5 ♣ 10 7 3
Sud : ♠ D 7 3 ♡ A D 10 ◇ A D 8 4 ♣ R 5 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Albarran	X...	Nexon	Y...
1 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♠	passe
4 SA	passe	5 SA	passe
6 SA	passe	passe	passe

Ouest avait cru bon d'entamer le 7 de Carreau alors qu'on risquait moins de livrer une levée à Trèfle où la couleur de Nord avait été implicitement soutenue. Albarran a pris le 9 de Carreau d'Est avec la Dame de Carreau et a joué les cinq Trèfles du mort. Sur les deux derniers Trèfles, Est a défaussé un Coeur et un Carreau. *Comment Albarran a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT *contre toute défense ?*

Note sur les enchères

L'enchère de « 3 Piques » était l'acceptation du chelem à Trèfle, tandis que « 4 SA » et « 5 SA » étaient naturelles car le Blackwood, inventé en 1933, n'était pas encore utilisé...

Philippe Brugnon

هكذا من الأصل

Quelques clés pour mieux comprendre « Ludwig von B. »

La biographie du musicien allemand, dont s'est inspiré le cinéaste Bernard Rose, garde ses mystères, malgré les découvertes de la musicologie moderne. Qui était, par exemple, l'« immortelle bien-aimée » ?

Le film Ludwig von B. fait pleurer les salles. Comment s'en étonner ? Le destin de Beethoven fut celui d'un héros romantique, frappé au point le plus douloureux par la surdité, blessé dans son idéal humaniste par la médiocrité de ses protecteurs, par la cupidité de ses amis, incompris par son fils adoptif. Misogyne, fut-il rejeté par les femmes ? Le scénario du long métrage américain qui passe actuellement en salle (*Le Monde* du 9 mars) distille, entre autres, ce suspense sentimental et profite d'un mystère que la recherche scientifique n'a toujours pas su élucider. D'autres périodes, d'autres aspects psychologiques restent flous dans la biographie de Beethoven. L'occasion, ici, de faire le point.

ENFANCE. La légende de Ludwig enfant martyr a fait long feu. Maria Magdalena, sa mère, mourut lorsqu'il n'avait que dix-sept ans, et son père Johann eut le temps avant de disparaître (en 1792, Beethoven avait vingt-deux ans) de tout tenter, y compris d'éventuels châtiments corporels, pour que son fils connût la carrière rémunératrice d'enfant prodige qui avait été celle du jeune Mozart. Alcoolique, Johann ne craignit pas de rajeunir son fils de un ou deux ans pour faire recette. Beethoven adulte fut lui-même dupe de cette falsification.

CARACTÈRE ET COMPORTEMENT. Les colères du musicien, son orgueil d'artiste rétif à toute hiérarchie sont restés légendaires. Jeune, il s'habillait avec beaucoup d'élégance – sa carrière de pianiste virtuose l'y invitait. L'âge et la maladie venant, il négligea son train de vie comme sa tenue, au point d'aller donner ses leçons de piano en chemise et bonnet de nuit. A Vienne, il changea plusieurs fois de domicile et vécut dans un désordre indescriptible qui fit beaucoup pour sa réputation de « sauvagerie ». Il entretenait une méfiance maladive à l'égard de ses servantes, les accusait systématiquement de le voler et mirait les œufs qu'elles lui apportaient pour leur lancer au visage ceux qui lui paraissaient douteux.

SCHINDLER. Violoniste et biographe du grand homme, Anton Felix Schindler est l'une des personnalités les plus énigmatiques qui l'ont fréquenté. Il dit avoir été son ami très proche dès 1814. Mais les documents n'attestent son rôle de secrétaire non rémunéré qu'entre 1822 et mai 1824, date à laquelle Beethoven lui *signifia sa méfiance* et l'éloigna après la ruineuse création de la *Neuvième symphonie*. A nouveau très proche de Beethoven entre 1826 jusqu'à sa mort le 26 mars 1827, Schindler acquit (ou déroba) des manuscrits et s'appropria les cahiers de conversation grâce auxquels le musicien sourd communiquait avec ses proches. Schindler les surchargea de notations apocryphes avant de les vendre.

SURDITÉ. Dès 1802 (peu après la composition de la *Quatorzième sonate* dite *Clair de lune*), Beethoven prend conscience que son acuité acoustique est définitivement détériorée. Le 6 octobre, il adresse à ses deux frères cadets, Karl et Johann, une missive désespérée connue sous le nom de « Testament de Heiligenstadt ». Il fait état d'une *« infirmité durable »* et envisage le suicide. On retrouvera le document dissimulé dans un tiroir secret après sa mort. Ce n'est qu'en 1822, notamment au cours d'une répétition générale de *Fidelio*, que Beethoven se révéla incapable de diriger sa propre musique. Pour la création de sa *Neuvième symphonie*, en mai 1824, Beethoven avait annoncé qu'il dirigerait en personne. Mais il se contenta d'indiquer les tempos, se tint auprès du chef Michael Umlauf durant toute l'exécution et n'entendit pas les ovations. Karoline Unger, qui avait chanté la partie d'alto solo, l'obligea à se retourner vers la salle en délire.

LE NEVEU. Carl Beethoven, de quatre ans plus jeune que Ludwig, épousa Johanna Reiss en 1806. Quand il mourut, en 1815, il confia son fils Karl, alors âgé de neuf ans, à la tutelle conjointe de Ludwig et de Johanna. Le premier reporta sur son neveu tout l'amour qu'il n'avait pas su extérioriser avec les femmes et entreprit d'en faire le pianiste virtuose qu'il n'était plus, en raison de sa surdité. Parallèlement, il lança des accusation ordurières sur la vie privée de sa belle-sœur et entreprit une action en justice pour s'octroyer la garde exclusive de l'enfant. Il eut gain de cause, mais Karl resta attaché à sa mère et ne fut pas le grand pianiste que son oncle avait espéré.

L'IMMORTELLE BIEN-AIMÉE. Insoluble énigme. Au nombre des photos et des documents que Beethoven avait voulu garder secrets, on retrouva après sa mort une longue lettre rédigée en 1812 et destinée *« à mon ange », « mon immortelle bien-aimée »*. Le contenu laisse entendre que la destinatrice lui rendait son amour bien qu'il soit désormais à peu près avéré que le musicien n'eut jamais de relation aboutie avec une femme. L'identité de *« l'immortelle »* restera sans doute à jamais un sujet de dissension entre les biographes. Les noms avancés avec le moins de légèreté sont celui de Giulietta Guicciardi (mais Beethoven ne l'avait plus revue après 1803), d'Antonia Brentano (Beethoven était pourtant sincèrement attaché à son mari), de Marie Erdödy (femme à la vie très libre mais qui continua de correspondre avec Beethoven jusqu'en 1817) et de Joséphine Brunsvik-Deym (thèse qui n'a toujours pas été réfutée à ce jour). Il semble que personne n'ait sérieusement pensé à la solution romanesque défendue dans le film *Ludwig van B...*

Anne Rey

★ Sources : *Dictionnaire Beethoven* de Barry Cooper (Lattès) et *Ludwig van Beethoven* de Jean et Brigitte Massin (Fayard).

Un film sur les Maoris secoue la société néo-zélandaise

SYDNEY
correspondance

L'image traditionnelle de la Nouvelle-Zélande – montagnes aux pics enneigés, lacs transparents bordés de forêts – ne dure que quelques secondes. Le cliché touristique n'était qu'une affiche publicitaire installée au bord d'un périphérique et la caméra se tourne rapidement vers des aspects moins verdoyants : le gris du béton, le noir et le rouge des *tags* sous les ponts d'autoroute, le brun de la peau des Maoris, dans cette banlieue pauvre et sale d'Auckland, principale ville de l'île du Nord.

Ainsi commence *Once Were Warriors* (« Autrefois des guerriers »), premier long métrage du réalisateur Lee Tamahori et de la productrice Robin Scholes, véritable événement en Nouvelle-Zélande. Le nombre d'entrées a dépassé celui de *Jurassic Park*, et battu le record historique du *box-office* néo-zélandais. Le film, consacré à la triste situation des Maoris dans la société néo-zélandaise, a suscité une prise de conscience collective des problèmes sociaux nationaux.

Dans ce quartier pourri d'Auckland vit Beth (Rena Owen), une *« superbe femme »*, comme dit son « homme » dans l'un des rares moments de tendresse du film. Elle est maorie, mère de cinq enfants ; de sa noble ascendance tribale, elle conserve l'obsession de l'honneur et le regard lointain. Lui, descendant d'une lignée d'esclaves, vient de perdre son travail. Le chômage, *« qui ne lui rapportera que 17 dollars de moins »*, l'amène au pub où sa force fait de lui un prince local respecté. Quand il tape, alcool aidant, Jake tape très fort. Au pub et à la maison, où il lui arrive de se déchaîner sauvagement contre sa femme. Et pourtant ils s'aiment... On le comprend vite : les poings ont toujours le dernier mot, en particulier quand les femmes refusent de *« garder la bouche fermée et les jambes ouvertes »*, comme on le leur a appris.

« UN IMMENSE DÉFI »

A quoi peuvent alors se raccrocher les cinq enfants du couple dans cet univers ? Aux histoires que Grace, la belle adolescente de la famille, écrit dans son cahier et raconte aux petits sous l'arbre auquel elle confiera sa mort, à un gang aux tatouages guerriers, nouvelle famille du frère aîné, ou aux services sociaux où l'on apprend aux jeunes Maoris délinquants danses et chants traditionnels... Autant de tentatives plus ou moins concluantes, qui montrent qu'aucun remède miracle n'existe en dehors d'une volonté de refuser l'inacceptable.

« Le film était un immense défi, parce qu'il traitait d'un sujet que personne ne souhaitait voir aborder », estime le réalisateur, métis maori, qui n'avait jusqu'alors réalisé que des films publicitaires et des séries télévisées. Le roman dont il s'est inspiré avait déjà remporté un immense succès lors de sa publication en 1990. Vendu à plus de 30 000 exemplaires, dans un pays où un tirage de 3 000 est considéré comme honorable, *Once Were Warriors* avait valu à son auteur bien des reproches. Récemment, Alan Duff, écrivain maori connu pour son franc-parler et ses positions militantes, disait, dans un grand quotidien australien : *« Nous étions et sommes des guerriers. Personne n'a le moindre respect pour un homme, une femme, une race qui n'a plus sa fierté. Mieux vaut être mort. »*

Pourtant, il apparaît qu'au lieu de *« nuire à l'intérêt national »* le film a les effets d'une véritable catharsis sur la société néo-zélandaise. Divers services d'assistance téléphonique spécialisés, tant pour les alcooliques que pour les victimes de la violence domestique, sont débordés. *« La violence dans* Warriors *n'est pas gratuite : le film montre qu'elle n'aboutit jamais à rien de positif*, dit Rena Owen. *Le seul thème propre aux Maoris est l'aliénation culturelle. Tous les autres problèmes soulevés (alcoolisme, abus sexuel, violence) existent dans toutes les sociétés. »* C'est sans doute ce qui explique le succès du film outre-mer. Récompensé par une vingtaine de prix dans divers festivals autour du monde (Rotterdam, Sundance, Venise, Montréal), *Once Were Warriors* est déjà vendu à quarante-cinq pays (sortie en février aux Etats-Unis, au Canada et en Angleterre) et devrait arriver sur les écrans français l'été prochain.

Florence de Changy

THÉÂTRE

■ **Pierre Médecin, directeur de l'Opéra-Comique**, a été élu, mardi 7 mars, président du nouveau Conseil national de la scénographie, qui tenait sa première séance. Cette instance a été créée par le ministère de la culture et de la francophonie *« pour promouvoir la sécurité dans le domaine du spectacle vivant »*. Elle publiera prochainement un rapport consignant toutes les mesures à observer en matière de sécurité dans les théâtres et étudiera la formation des professionnels concernés. Ce conseil a été créé à la suite de l'accident mortel survenu à Séville en 1992, lors de la tournée de l'Opéra de Paris. Il pourra solliciter le concours des administrations concernées par les problèmes de sécurité (culture, intérieur, travail et santé).

■ **Le metteur en scène, acteur et auteur Roger Planchon** lira, le samedi 25 mars à 17 heures, au Théâtre du Vieux-Colombier, la nouvelle version de sa pièce *Le Cochon noir*, qui avait été créée par Jean Bouise, Dominique Labourier, Roger Blin et Isabelle Sadoyan en 1973, au TNP de Villeurbanne. Entrée libre sur réservation : 44-39-87-15.

■ **L'Espace Pierre Dac**, nouveau centre culturel municipal de Châlons-sur-Marne, sera inauguré le 16 mars. Œuvre de l'architecte Joël Godfroy, il abrite deux salles de spectacles de 660 places et 200 places, qui s'ouvriront au théâtre, à la danse et à la musique. Premiers spectacles : *La Famille Fenouillard*, d'après Christophe, mise en scène de Laurent Pelly (21 mars), concert de l'Orchestre de chambre de Champagne (25 mars), *La Chute d'A*, de Dürrenmatt, par la Compagnie Turbulence (28 mars), et *Ulysse à l'envers*, de Wladyslaw Znorko (5 avril). Renseignements, tél. : 26-69-50-99.

■ **Le numéro 122 (mars-avril 1995) de la revue bimestrielle « Théâtre/Public »**, éditée par le Théâtre de Gennevilliers, vient de paraître. Il est entièrement consacré au metteur en scène Matthias Langhoff, né à Zürich en 1941 de parents allemands en exil, et plus particulièrement à ses deux derniers spectacles, *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, et *Philoctète*, de Heiner Müller (74 p., 60 F).

CINÉMA

■ **Le Festival du film chinois** de Montpellier, qui s'est tenu du 24 février au 5 mars, a attribué le Panda d'or (prix du public) aux *Rebelles du dieu néon*, première réalisation du cinéaste taïwanais Tsai Ming-liang, qui a, depuis, reçu le lion d'or au Festival de Venise pour son deuxième film. Celui-ci, *Vive l'amour*, sortira en France le 15 avril.

■ **Le prix Cyril Collard** a été attribué le 6 mars à Christine Carrière pour *Rosine*. Créé par Arte après la mort du réalisateur des *Nuits fauves*, ce prix récompense l'auteur d'un premier film. D'un montant de 200 000 francs, il est destiné à aider un jeune cinéaste à poursuivre sa carrière.

■ **La nouvelle commission d'avances sur recettes**, en fonction pour 1995, est présidée par l'auteur et metteur en scène de théâtre Jérôme Deschamps. Nommée par le ministre de la culture, cette commission attribue des aides (remboursables en cas de succès) aux projets de film et, à l'occasion, à des films déjà tournés. Jusqu'à présent composée de deux sous-commissions, l'une s'occupant des premiers films (sous la responsabilité du producteur Philippe Carcassonne), l'autre, dirigée par Denis Chateau, de tous les autres projets, l'avance est désormais dotée d'un troisième collège, qui attribuera les aides aux films terminés mais qui connaissent des difficultés à boucler leur budget.

ARTS

■ **Le Salon des artistes décorateurs (SAD)**, qui se tient habituellement au Grand Palais, se tiendra cet année à Beyrouth du 27 mai au 11 juin. Soutenu, notamment, par l'Association française d'action artistique (AFAA) et l'Institut du monde arabe, il devrait recevoir sur près de 10 000 mètres carrés 350 créateurs (architecture intérieure, design, luminaire, graphisme, mobilier urbain, signalétique, jardin) au centre de la ville ravagée par quinze ans de guerre civile. La reconstruction de la ville et l'espoir de signer des marchés pour toute une série de professions liées à l'immobilier n'est, bien sûr, pas étrangère à la tenu du SAD dans cette capitale du Proche-Orient.

La pianiste Marcelle Meyer joue Bach et Mozart

EMI réédite des introuvables de l'interprète morte en 1958

QUE SAURIONS-NOUS aujourd'hui de l'art de Marcelle Meyer (1897-1958), si les Discophiles français n'avaient eu l'idée de lui confier, dès la fin des années 40, l'enregistrement de grands cycles de la littérature pour clavier des XVIIIe, XIXe et XXe siècles ? Cet éditeur, et c'était sa noblesse, demandait, à la même époque, une intégrale des sonates de Beethoven et un grand cycle Schumann à Yves Nat, qu'un trac effroyable tenait loin des salles de concerts depuis des années.

EMI ayant racheté le catalogue des Discophiles français, c'est sous cette étiquette que les enregistrements de Marcelle Meyer sont réédités depuis une dizaine d'années dans la série des « Introuvables ».

MOMENT DE JOUISSANCE

Après un premier volume consacré au répertoire des XIXe et XXe siècles (Chabrier, Poulenc, Ravel, Debussy, Stravinsky, Richard Strauss, Milhaud, Albeniz et Falla : 6 CD EMI 767 4052) et un second à la musique de clavecin (Rameau, Couperin et Scarlatti, que quelques interprétations de la musique pour piano de Rossini ne déparaient pas : 4 CD 568 0922), la branche française de la maison de disques britannique réunit aujourd'hui les œuvres de Bach et de Mozart enregistrées par la pianiste entre 1946 et 1953, à Paris, Salle Adyar... et introuvables depuis trente ans.

Prenant des tempos souvent rapides, jouant volontiers dru ce que d'autres effleurent ou alourdissent de nuances « brahmsiennes », Marcelle Meyer invente un Bach qui ne doit rien au clavecin et ne sacrifie pas tout au dieu piano. Bien avant Glenn Gould, cette élève d'Alfred Cortot et de Riccardo Vines, amie de Poulenc et de Satie, renouvelait la façon de jouer Bach au piano. Dans l'approche de Marcelle Meyer, il y avait une lumière, une ivresse et une maîtrise qui font de chacune de ses interprétations, non une icône que l'on vénère, mais un pur moment de jouissance. Même lorsque l'orchestre qui l'accompagne dans les *Concertos en ré mineur* et *en la majeur* de Mozart couine plus que de raison.

Alain Lompech

★ « Les introuvables » de Marcelle Meyer : Inventions à deux et trois voix, Concerto italien, Fantaisie chromatique et fugue, Suite anglaise n° 4, Partitas nos 1, 2, 3 et 6, Fantaisie et fugue BWV 904, Fantaisie BWV 906, Toccatas et fugues BWV 910 à 913 de Johann Sebastian Bach ; Concertos KV 466 et KV 488, Sonates nos 8, 11, 18, Adagio KV 540, Gigue KV 574, Menuet KV 355, Rondo KV 494 de Mozart ; Valses nobles D 969, Valses sentimentales D 779, Danses allemandes D 783, 8 Ländler D 366, 12 Ländler D 790 de Schubert. Un coffret de 5 CD EMI 7243 5 68488-2.



CLASSIQUE

LUDVIG VAN BEETHOVEN
Les Créatures de Prométhée
Orchestre de chambre d'Europe, Nikolaus Harnoncourt (direction).

PROMÉTHÉE, un héros à la mesure d'un musicien qui voulait changer la face du monde ! Beethoven n'a que trente ans lorsqu'il répond, pour l'Opéra de Vienne, à la commande du maître de ballets Salvatore Vigano et compose sa première musique de scène : dix-huit numéros qui, s'ils ne se conforment pas tout à fait (c'est un euphémisme) à l'esthétique des danses enchaînées, louchent vers le grand oratorio sacré dont le modèle est alors *La Création* de Haydn. De ces *Créatures*, seule est souvent jouée l'ouverture, page à l'armature solide et au brio affirmé qui place déjà Beethoven au rang des grands symbonistes tentés par l'opéra. Tout n'est pas aussi imposant dans la suite mais tout est empreint d'un sens exceptionnel de l'harmonie et du timbre descriptifs : Orphée, son violoncelle, sa harpe et ses flûtes ; l'adagio (n° 10) où s'épanche le cor de basset. Le finale fait entendre le thème de celui de la *Symphonie héroïque*, déjà avec sa modulation brutale, si peu académique.

Harnoncourt a mis tout le respect dû au grand sourd pour faire de cette reconstitution d'une partition négligée la preuve qu'un génie précoce ne demandait qu'à s'épanouir. Le fait est : on entend là-dedans un pré-écho des chefs-d'œuvre qui allaient suivre, et cela jusqu'à la *Neuvième Symphonie*. Exécution enchanteresse. *A. Ry.*

★ 1 CD Teldec 4509-90876-2.

LUDWIG SPOHR
Nonette op. 31.
Octuor op. 32.
Octuor de Berlin.

NÉES EN SANDWICH entre le *Septuor* de Beethoven et l'*Octuor* de Schubert, ces deux curiosités ramènent au-devant de la scène un violoniste virtuose connu par le tombereau de concertos qu'il a dédiés à son instrument, méconnu pour les deux quasi-chefs d'œuvre que voici. Flûte, hautbois, clarinette, cor, basson, quatuor à cordes (avec un violon et une contrebasse), le *Nonette* ose des alliages de timbres délicieucement champêtres. L'*Octuor* pour clarinette, deux cors, violon, deux altos, violoncelle et contrebasse sonne encore plus bizarre. Verve mélodique incroyable, invention décuplée dans les scherzos et les mouvements lents, violon toujours sur la brèche, évidemment. Fondé dans la seule intention d'enregistrer une version de référence de l'*Octuor* de Schubert – ce qui fut fait – ,l'*Octuor berlinois* a jugé Spohr digne des mêmes soins. Hosanna ! *A. Ry.*

★ 1 CD Berlin Classics 00901 228C. Distribué par Wotre Music.

ROBERT SCHUMANN
Fantaisie. Scènes d'enfants. Phantasiestücke op. 111.
Jean-Claude Pennetier (piano).

TÉMOIGNAGE AMOUREUX de Robert Schumann à sa bien aimée Clara que la *Fantaisie* ? Acte d'amour, en vérité. C'est ainsi que Jean-Claude Pennetier la fait entendre, improvisation toujours en péril de virilité, et puis embrasée de nouveaux feux au moment de décroître, œuvre dont on imaginerait assez qu'elle fut composée sous l'emprise de la drogue ou d'un puissant anesthésiant, dérive pianistique si actuelle par ses coups de blues et ses excès d'adrénaline qu'on a du mal à la dater. Des *Scènes d'enfants*, l'interprète fait surgir des voix « subliminales », libère les sourds échos terrifiants. L'*opus 111* est bercé par une grande dépression automnale. Jean-Claude Pennetier – après Yves Nat – est un pianiste qui accepte de se retrouver sur le fil, suffisamment maître de son instrument pour être libre de son inconscient, sans les accidents techniques du papa. Sur un piano zingueur (un Steinway, paraît-il gâché par son accordeur, mais qui a repris, depuis, de la vigueur sous de meilleures mains), le plus accompli de nos pianistes signe ici l'un des plus beaux enregistrements schumanniens de tous les temps. Le disque est dédié à Catherine Collard, ce qui veut tout dire. *A. Ry.*

★ 1 CD Lyrinx 138. Distribué par Wotre Music.

JAZZ

LIZ MCCOMB
« Live »

POUR QUI SE DÉTACHERAIT un instant des subtilités métaphoriques, comme on fait un pas de côté, l'annonce de Liz McComb « *live* », vivante, y compris sur ses affiches de music-hall, a quelque chose de troublant. Il est vrai que la chanteuse qui s'est imposée dans un registre que l'on croyait plus ou moins éteint, le gospel song, a quelque chose de particulièrement vivant. Elle ajoute à la « présence » une vitalité et une façon d'habiter les mots et les rythmes qui déplacent discrètement le genre en le respectant. On peut à cet égard en juger, par comparaison, avec les quartettes historiques d'entre les deux guerres, les Norfolk Jubilee, Mitchell's Christian Singers et autres Alphabetical Four (Gospel, « Gospel quartets» : 2 CD FA 026).

D'un autre côté, vu le destin de pas mal de spectacles de gospel, réservés en grande part au public de Philippe de Villiers (il y a là des scènes de genre irrésistibles où la pigmentation et la féminité composent, dans le psychisme des spectateurs, un brouet tonique dont on ne peut s'empêcher de lire, sur un sismographe mental, l'analyse freudienne), vu la valeur d'usage du gospel aujourd'hui, vu l'enthousiasme (c'est le mot) qu'il suscite chez les Duquesnoy de France et de Vendée, on se dit qu'il n'est pas mauvais que ce soit la vraie « vie » de Liz McComb, chanteuse de tempérament et de répertoire éminemment respectable, que l'on rappelle à juste titre. *F. M.*

★ 1 CD Columbia 478 008-2.

PAUL BLEY, EVAN PARKER, BARRE PHILLIPS
Time Will Tell

VOILÀ TROIS MAÎTRES artistes, qu'un intérêt commun pour la composition spontanée, l'improvisation sans garde-fous rapproche. Paul Bley, pianiste canadien, a été des premières déclarations de guerre du free jazz, puis son jeu est devenu une coulée intérieure, un apaisement, notamment en solo. Le saxophoniste britannique Evan Parker, personnalité essentielle de l'expression européenne d'une même free music, se place, lui, toujours à la limite de l'extinction sonore, dans un discours véhément et ininterrompu. Barre Phillips, enfin, contrebassiste américain, est, tout en sonorité du bois, l'explorateur d'un tempo désacralisé, d'une mélodie en dehors. Ils se sont croisés, ils jouent ensemble, à trois, pour la première fois. Leur union témoigne d'une attention et d'une intention réciproques. Parfois – rarement – ils restent en bas du « tas de sable ». Le genre permet ces hésitations rassurantes. On leur découvre aussi de nouvelles volontés. Quand Paul Bley laisse partir des notes qu'il semble souvent retenir en d'autres circonstances, Evan Parker se surprend dans une douceur d'attaque même au bord de la cassure et du débordement. Quant à Barre Phillips, son phrasé se fait caresse, dans l'attente d'une tourmente qui n'a pas besoin, en cette compagnie, de se déclarer. Il y a là une démonstration simple, d'improvisation collective. Le terme ne doit plus faire peur. *S. Si.*

★ 1 CD ECM 1537 523819-2. Distribué par Polygram.

MUSIQUE DU MONDE

MARIO CANONGE, RALPH TAMAR
Hommage à Marius Cultier

MARIUS CULTIER a laissé des traces profondes dans la musique des Antilles françaises. Musicien créateur d'un jazz balancé et gracieux, il fut aussi un auteur-compositeur qui savait rassembler par le charme. Ralph Tamar, ex-chanteur de Malavoi, et Mario Canonge, pianiste adepte des mélanges caraïbes, se sont entourés des frères Fanfant (Thierry à la basse, Jean-Philippe à la batterie) et d'une section d'instruments à vent pour réinterpréter les chansons de Marius Cultier, qu'ils ont agrémentées de quelques-unes de leurs compositions.

Canonge maintient la ligne directrice, élégante et légère, et Ralph Tamar est plus crooner que jamais. Juste un peu trop absent. *V. Mo.*

★ 1 CD Déclic 09702-2. Distribué par Mélodie.

CELIA CRUZ
Unrepeatable

EXPLOSION LATINE. Avec son sourire ouvert comme un cœur en joie, ses bijoux portés en cascade d'or, son chignon roulé façon majorette, ses robes moulantes ornées de paillettes et de strass, Celia Cruz, la grande dame de la salsa, n'a plus rien à prouver à personne.

Mais elle retourne en studio d'enregistrement, « *à chaque fois avec une pincée de « nerfs », en me demandant quand j'en aurai fini* », dit-elle, en se félicitant cette fois d'avoir travaillé avec un jeune producteur « *exigeant et hypermoderne* », Willy Chirino, et admirateur de longue date.

Irrepetible (ou *Unrepeatable*), selon que Celia Cruz opte pour ses racines cubaines ou pour ses amours américaines, est parfait dans son genre : le style « salsa pura », encore épargné par la technicité abusive qui maltraite tant le style, et qui plaît aux jeunes.

Celia Cruz, comme le Vénézuélien Oscar D' Léon, avec qui elle vient de donner des concerts en France, est partie en guerre contre les abus du synthétiseur qui étouffent la spontanéité, le désir de la danse. Une fois seulement, Celia Cruz et son producteur en feront usage dans cet album, le temps d'une incroyable reprise de *Drume Negrita*, où la chanteuse règne de toute sa force têtue, rageuse et généreuse. *V. Mo.*

★ 1 CD Bellaphon 66058054.

CHANSON

NILOCK
Les Échappés

VOSGIEN, Nilock est allé visiter New York, « *chandelles en inox, des boules de cristal, à l'est des plages, nuées d'anthropophages* », l'Amérique ou Paris, avec le souci persistant de l'environnement urbain. Ainsi les chansons de cet auteur-compositeur de trente ans sont-elles remplies d'objets : des caisses à poignées amovibles, des transistors, un pot de peinture jaune et vert, des néons, des violoncelles. Sur cette poésie particulière, Nilock (chant, piano, synthétiseurs, programmation) a planté des mélodies plutôt mordantes, malgré leurs apparences déliées, des notes de piano égrenées au vent, des envolées d'harmonica diatonique, introductions à l'orgue d'église... Joseph Racaille, par ailleurs inspirateur doué d'aventures poético-rock à la française, dirige la section des cuivres. Nilock a de la nostalgie à revendre, mais c'est en avant qu'il regarde, par exigence de lucidité. *V. Mo.*

★ 1 CD Tristar Music TSR 477 652-2

ROCK

ANNIE LENNOX
Medusa

SECOND ALBUM solo d'Annie Lennox – ex-égérie androgine du duo Eurythmics –, *Medusa*, n'est pourtant pas tout à fait le digne successeur de *Diva*, succès paru en 1992. Délaissant ses attributs d'auteur-compositeur, Annie Lennox n'est ici que l'interprète de quelques-unes de ses chansons favorites, pour un de ces disques de reprises, qui ressemblent souvent à un aveu d'impuissance. Le même tissu chic synthétique habille dix titres choisis dans les répertoires rock, rhythm and blues et reggae. Un travail sans faille, ni aspérité. Cette relative discrétion instrumentale préserve l'espace nécessaire au chant de la vedette. Depuis l'album d'Eurythmics, *Be Yourself Tonight*, on la sait capable de belles inflexions soul. Des reprises d'Al Green et des Temptations le confirment. Mais ce luxe aseptisé dessert aussi l'émotion. *Don't Let It Bring You Down*, frémissante mélodie de Neil Young, ou *Train In Vain*, truculente chanson de Clash souffrent ainsi d'un traitement trop lisse. On sera gré à la chanteuse de remettre à jour le *Downtown Lights* de Blue Nile, duo responsable en 1989 d'un album – *Hats* – scandaleusement ignoré, même si l'original avait plus de grâce et de légèreté. *S. D.*

★ 1 CD RCA 743 2125 717-2.

CLASSIQUE

■ **ECHO VIDÉO** publie quelques grands opéras en vidéo, après PolyGram (*Le Monde* du 25 février). Les cinq premières cassettes sont *Otello* (avec Placido Domingo, Kiri Te Kanawa et Sergeï Leiferkus, direction Georg Solti) et *Stiffelio* de Verdi (avec José Carreras et Catherine Malfitano, direction Edward Downes), *Salomé* de Richard Strauss (avec Maria Ewing, Michael Devlin et Kenneth Riegel, direction Edward Downes), *Mitridate Re di Ponto* de Mozart (avec Bruce Ford, Jochen Kowalski, Luba Orgonosowa et Ann Murray, direction Paul Daniel) et *Roméo et Juliette* de Gounod (avec Roberto Alagna et Leontina Vaduva, direction Charles Mackerras). Ces productions ont été filmées au Royal Opera House de Covent Garden. Un regret : l'Orchestre du Capitole de Toulouse et Michel Plasson étaient à tout point de vue supérieurs à leurs homologues britanniques dans l'opéra de Gounod, filmé à Londres lors de la reprise de cette coproduction franco-britannique. 205F environ chaque cassette.

■ **HISTORIQUE**, l'interprétation par Tatiana Petrovna Nikolaeva du *Premier Concerto* de Tchaïkovski ! Elle a été enregistrée, à Leipzig, en 1959, neuf ans après le triomphe de la pianiste russe au Concours Bach qui y avait été organisé pour le bicentenaire de la mort du compositeur. A trente-cinq ans, Nikolaeva déployait un jeu d'une concentration, d'une variété d'attaques, d'une fraîcheur si rares dans ce répertoire que ce disque est à thésauriser. Son « pianisme » somptueux trouve un écho approprié dans l'accompagnement que lui donnent Kurt Masur (33 ans, à l'époque) et le Gewandhaus. La prise de son est globale et relègue un peu trop le piano au second plan. 1 CD Berlin Classics « Documents » BC 2134-2. 90 F environ.

JAZZ

■ **« L'AMOUR, QUELQUES INSTANTS CHAVIRÉS »**, a été enregistré en public en juin 1994 au cours de dix soirées aux Instants chavirés, le club de Montreuil qui depuis ses débuts, en 1991, se consacre aux instrumentistes novateurs des musiques écrites et improvisées. Sont ainsi réunis autour de « l'amour » comme thème d'inspiration, le Unit du guitariste Noël Akchoté, la formation Kartet, le tromboniste Thierry Madiot en solo, le Groove Gang du saxophoniste Julien Lourau et le quartette du saxophoniste François Corneloup. En grand frère précurseur, le tromboniste Yves Robert avec son quartette ouvre ces réjouissantes et inventives variations qui combinent le jazz, la musique contemporaine, le funk ou la chanson. 1 CD Deux Z ZZ 84 117. Distribué par Harmonia Mundi.

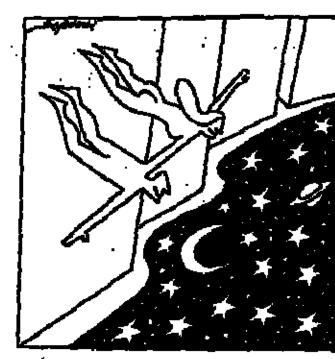
MUSIQUE DU MONDE

■ **MINHA HISTORIA** (« mon histoire ») offre un résumé en quatorze succès, en général choisis judicieusement, de la carrière de quelques-unes des grandes voix de la chanson brésilienne. Compilés par la filiale brésilienne du groupe PolyGram, les titres choisis ont des provenances diverses (concerts, télévisions, originaux), sans qu'aucune explication ne soit fournie sur le sujet par un livret indigent. Caetano Veloso, Elis Regina, Jo–ao Bosco, Tom Jobim (bien dosé, avec une belle version de *Passarim*) ou Gal Costa méritent meilleur traitement.
10 CD Verve/World, vendus séparément. Distribués par PolyGram.



Quartette d'exception à Bordeaux

Christian Vander, Jannick Top, Benoit Wideman et Didier Lockwood sont réunis pour un concert unique à Talence



UNION ÉPHÉMÈRE et exceptionnelle, Fusion aura été composé, au début des années 80, de quatre solistes majeurs de l'aventure Magma, ce creuset formidable de musiciens : à la batterie, son initiateur et fondateur, Christian Vander ; inventeur éblouissant de la basse électrique, Jannick Top ; Benoit Wideman, aux claviers, dont les sonorités et les recherches ont été rarement égalées ; le violoniste Didier Lockwood. Quelques concerts au Riverbop ou à l'ancien TEP, un enregistrement (*Fusion*, chez JMS/Sony Music) et le groupe s'arrêta pour devenir mythique. Rage électrique et rythmique implacable, combinaison magique de quatre hommes, Fusion se reforme à l'occasion des dix ans de l'association Musiques de nuit, très active dans la région bordelaise et des vingt ans de la compagnie discographique indépendante *JMS*. Le concert, qui est annoncé comme le seul que devrait donner Fusion avant longtemps, sera précédé par le Special Trio de Denis Gouzil et par Uppsala.

★ **Espace Médoquine à Talence-Bordeaux, 224, cour du Maréchal-Gallieni. 20 h 30, le** ***11 mars. Tél. :*** **Musiques de nuit, 56-28-57-14. 100 F et 120 F le soir du concert.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Taj Mahal
Tout comme son compère Ry Cooder, le guitariste géant (il mesure 2 mètres), Taj Mahal a su régénérer les stéréotypes du blues en s'intéressant aussi bien à ses aspects les plus traditionnels qu'à ses correspondances avec d'autres musiques du monde et d'Afrique en particulier.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 10 et 11 mars. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F (location) à 130 F (sur place).

Steel Pulse, Pato Banton, Daddy Yod, Raggasonic
Joli plateau reggae présenté par le magazine *Rock Sound* à l'occasion de son premier festival. Avant la prestation des rastas engagés de Steel Pulse, le Zénith se transformera en piste de danse au son du ragga pop de Pato Banton, et de la verve antillaise de Raggasonic et Daddy Yod.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 heures, le 10. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 150 F.

Brigitte Jaques
Brigitte Jaques présente à la Commune d'Aubervilliers un *Atelier Corneille*. Avec la reprise des *Entretiens avec Pierre Corneille, portrait de l'artiste d'après ses écrits sur le théâtre* (qu'elle avait déjà présentés en 1992) et la création de *Suréna*, l'ultime pièce de Corneille. Brigitte Jaques avait connu un grand succès avec *La Place Royale*, qui, elle, est la première pièce de Corneille.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 48-34-67-67. Suréna *se donne du mardi au samedi à 20 h 30 ; le mercredi à 19 heures ; le dimanche à 17 heures.* Les Entretiens avec Pierre Corneille *se jouent les vendredis et samedis à 18 h 30 ; le dimanche à 15 heures. Suréna : de 70 F à 120 F. Entretiens : de 60 F à 90 F. Les deux spectacles : 100 F et 150 F. Du 10 mars au 15 avril.*

Orchestre des Concerts Lamoureux
Placé sous le signe du concerto, ce programme des Concerts Lamoureux devrait attirer du public à Gaveau. Sous la direction de son nouveau patron, le Japonais Yutaka Sado, cette formation vénérable fait une remontée remarquée.
Ibert : *Concerto pour flûte et orchestre*. Mozart : *Concerto pour flûte et orchestre KV 314*. Mendelssohn : *Concerto pour piano et orchestre op. 25*. Shigenori Kudo (flûte), Ludmil Anguelov (piano), Orchestre des Concerts Lamoureux, Yutaka Sado (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e. Mº Miromesnil. 19 h 45, le 11 mars. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 60 F à 90 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

L'APPÂT
Film français de Bertrand Tavernier, avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ÉMIGRÉ
Film égyptien de Youssef Chahine, avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hemida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG, JLG
Film français de Jean-Luc Godard, avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin (1 h 20).
La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LUDWIG VAN B.
Film américain de Bernard Rose, avec Gary Oldman, Jeroen Krabbe, Johanna Ter Steege, Valeria Golino, Isabella Rossellini, Marco Hofschneider (2 h 01).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

PHANTASM 3
Film américain de Don Coscarelli, avec Angus Scrimm, A. Michael Baldwin, Reggie Bannister (1 h 38).
Interdit – 16 ans.
VO : Brady, 10e (47-70-08-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

CLASSIQUE

CAEN
King Arthur
Purcell : *King Arthur*. Jonathan Best, Véronique Gens, Claron McFadden, Mark Padmore, Iain Paton, Sandrine Piau, Petteri Salomaa, Susanna Waters, chœur et orchestre les Arts florissants, William Christie (direction), Graham Vick (mise en scène), Ron Howell (chorégraphie).
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc. 19 h 30, le 11. Tél. : 31-30-76-20. De 100 F à 250 F.

ROUEN
Opéra de quat'sous
Weill : *L'Opéra de quat'sous*. Jean-Claude Leguay (Fich), Daniel Martin (Mackie), Philippe Fretun (M. Peachum), Coco Felgeirolles (Mme Peachum), Isabelle Mazin (Polly), Mona Heftre (Jenny), Jean-Louis Chautemps (direction), Charles Tordjman (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).
Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17 et 18 ; 15 heures, le 19. Tél. : 35-98-50-98. De 100 F à 225 F. Le 21 mars à Dunkerque, au Bateau Feu. Du 23 au 25 mars, à Corbeil, au Théâtre du Campagnol. Le 28 mars au Casino d'Arras, à 20 h 30.

TOULOUSE
La Bohème
de Puccini. Léontina Vaduva, Marie-Paule Dotti (Mimi), Roberto Alagna, Tito Bertran (Rodolphe), Jonathan Summers, Marc Barrard (Marcel), Giorgio Surian (Colline), Peter Sidhom, Desmond Byrne (Schaunard), Chœur et Orchestre national du Capitole, Donato Renzetti (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31-Toulouse, 20 h 30, les 17, 18, 21, 24, 25 et 28 ; 14 h 30, les 19 et 26. Tél. : 61-22-80-22. 110 F.

STRASBOURG
Rigoletto
Verdi : *Rigoletto*. René Massis (Rigoletto), Elena Brilova (Gilda), Jean-Pierre Furlan (duc de Mantoue), Mérih Kazbek (Sparafucile), Martine Olmeda (Madeleine), René Schirrer (Monterone), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre symphonique de Mulhouse, Claude Schnitzler (direction), Tobias Richter (mise en scène), Stéphane Imbert (chorégraphie).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie. 20 heures, les 13, 15 et 17 ; 15 heures, le 19. Tél. : 88-75-48-23. De 45 F à 270 F.
Au Théâtre de la Sinne, à Mulhouse, les 28 et 30 mars, à 20 heures et au Théâtre municipal de Colmar, le 4 avril, à 20 heures.
Margaret Price
Schumann : *Myrthen*, extraits, *Frauenliebe und Leben, Liederzyklus, Liederalbum für die Jugend*, extraits. Margaret Price (soprano), Thomas Dewey (piano).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie. 20 heures, le 14. Tél. : 88-75-48-23. De 30 F à 170 F.

JAZZ

CAEN
Nuit du jazz
Hommage à Django Reinhardt, le quartette de percussions Papaq, le trio Rousseau/Tortiller/Vignon et Michel Marre, la chanteuse Betty Carter. Final musique, danse et acrobaties avec Les Quasi-Modaux.
Théâtre de Caen, le 16, à partir de 19 h 30. Tél. : 31-30-76-20. De 40 F à 90 F.

CHAMBÉRY
Italian Instabile Orchestra
Les meilleurs solistes-compositeurs italiens réunis dans un big band remuant.
Espace Malraux, carré Curial, le 17, 20 h 30. Tél. : 79-85-55-43. 80 F et 105 F.

GRENOBLE
XXIIe Festival de jazz
Avec le trio Galliano/Humair/Jenny-Clark à Bourgoin-Jallieu (le 14), le duo Solal/Lockwood à Meylan (le 15), l'Italian Instabile Orchestra à Echirolles (le 16), André Ceccarelli Trio à Grenoble et La Velle à Sassenage (le 18), Texier Azur Quartet à Saint-Martin-d'Heres (le 20) et au Cargo de Grenoble, Joe Zawinul (le 21), James Blood Ulmer et Bill Frisell (le 22), McCoy Tyner (le 23), Helen Merrill/Gary Peacock (le 24), Ray Baretto (le 25).
Grenoble Jazz Festival, 6, rue Hector-Berlioz, Du 14 mars au 25 mars. De 50 F à 150 F. Trente concerts gratuits sur la région. Tél. : 76-25-05-45.

LYON
François Raulin Trio
Le pianiste complice de Louis Sclavis et de François Corneloup s'invente un trio énergique avec Jean-Jacques Avenel (contrebasse) et François Laizeau (batterie)
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, les 10 et 11. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.
Duo Barre Phillips, Bruno Chevillon
Rencontre de deux générations créatives de la contrebasse
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, les 18 et 19. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.
Shirley Horn Trio
Opéra de Lyon, 1, place de la Comédie, les 16 et 17, 22 heures. Tél. : 72-00-45-45. 100 F et 120 F.

METZ
Willem Breuker Kollektief
Les onze musiciens du hollandais soufflant
Les Trinitaires, 12, rue des Trinitaires, le 14, 21 heures. Tél. : 87-75-04-96. 120 F
Position Alpha
Quatre vents et deux percussions venus de l'improvisation libre suédoise
Les Trinitaires, 12, rue des Trinitaires, le 18, 21 heures. Tél. : 87-75-04-96. 60 F.

TOURS
Sophia Domancich Trio
Les dérives poétiques d'une jeune pianiste
Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers, les 17 et 18. Tél. : 47-38-67-62 ou 47-38-29-34.

DANSE

BESANÇON
Nathalie Pernette. Andréas Schmid.
Andréas Schmid : *Verba volant.*
Théâtre municipal, place de l'Europe. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 81-82-00-30. De 80 F à 100 F.

BREST
Compagnie Red Notes
La Bayadère.
Quartz, boulevard Clemenceau. 20 h 30, le 16. Tél. : 98-44-10-10. 140 F.

DIJON
Sankai Juku
Unetsu, Des œufs debout par curiosité.
Dijon. Forum, rue Général-Delaborde. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 80-30-59-78. De 80 F à 120 F.

RENNES
Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : *Prémonitions.*
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier. 20 h 30, les 14, 15 et 16. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.

THÉÂTRE

AGEN
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Nadine Darmon et Pierre Debauche, avec Robert Angebaud, Emmanuel Broche, Philippe Fenwick, Gemma Guilemani, Cyrille Josselyn, Anne Leclercq, Stanislas Morelle, Alain Ours, Vincent Poirier, Claude Saint-Dizier, Raphaëlle Saudinos, Emmanuel Vérité et Catherine Yvart.
Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier. Les vendredi, samedi, mardi, mercredi, jeudi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 53-47-82-08. Durée : 2 heures. 60 F et 100 F. Dernière représentation le 19 mars.*

ANGERS
Medea
de Jean Vauthier, d'après Sénèque, mise en scène de Christophe Rouxel, avec Evelyne Istria, Hermine Karagheuz, Thierry Beucher, François Le Gallou, Claude Lévêque, Guy Parigot et un enfant.
Salle Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil. Les samedi 11, mardi 14, mercredi 15, vendredi 17, samedi 18, à 20 h 30 ; le jeudi 16, à 19 h 30 ; le dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 50. 75 F et 110 F. Dernière représentation le 18 mars.*

BORDEAUX
Le Menteur
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti, Véronique Willemaers, Alfredo Canavate, Jean-Pierre Baudson et François Frapier.
Théâtre du Port de la Lune, 3, place Pierre-Renaudel. Le samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 2 h 45. 75 F et 150 F.*
Le Jour de fête
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Haris Burina, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Jelena Covic, Kate France, Gaby Etchebarne, Jacques Obert et Sylvain Perrier.
Théâtre Molière-Scène d'Aquitaine, 33, rue du Temple. Le samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 56-01-45-67. Durée : 1 h 35. 40 F et 80 F.*

CLERMONT-FERRAND
Henry VI, le cercle dans l'eau (1) et l'orage des fous (2)
de William Shakespeare, mise en scène de Stuart Seide, avec Georges Benoît, Michel Bompoil, Thierry Bosc, Daniel Briquet, François Cabezas, Dominique Charpentier, Jean-Quentain Châtelain, Philippe Demarle, Philippe Frécon, Cécile Garcia-Fogel, Azize Kabouche, François Loriquet, Frédéric Pellegeay, Eric Petitjean, Caroline Proust, Pierre-Henri Puente, Gildas Milin et Alain Rimoux.
Maison des congrès, boulevard Gergovia. (1) Le samedi 11, à 14 h 30. Durée : 3 h 20. (2) Le samedi 11, à 19 h 30. Tél. : 73-36-56-88. Durée : 3 h 20. 135 F et 165 F.*

DOUAI
Le Retable des damnés
de Francesco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Gauthier Baillot, Guy-Pierre Couleau, Sylvie Debrun, Benjamin Knobil, Nathalie Ortega et Patricia Pottier.
L'Hippodrome, place du Barlet. Les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, à 20 h 45. Tél. : 27-96-62-83. Durée : 2 h 40. 65 F et 115 F. Dernière représentation le 16 mars.*

FEYZIN
Celle-là
de Daniel Danis, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Myriam Boyer et Michel Didym.
Centre Léonard-de-Vinci, place René-Lescot. Le samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 78-67-65-11. Durée : 1 h 30. 80 F et 90 F.*

LILLE
Le Rayon vert
de Joël Jouanneau, d'après Eric Rohmer, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Karin Baillod Kristof, Basile Bernard, Suzannes Devries, Fabrice Dierx-Bénard, Françoise Frelat, Yves Jenny, Océane Mozas, Yann Perrin, Pénélope Pierson, Stéphanie Rongeot, Nalini Selvadoray et Serge Tranvouez.
Le Grand Bleu, 36, avenue Marx-Dormoy. Les mardi 14 et samedi 18, à 20 heures ; le jeudi 16, à 14 h 30 ; le vendredi 17, à 14 h 30 et 20 heures. Tél. : 20-09-45-50. Durée : 1 h 15. 35 F et 60 F. Dernière représentation le 18 mars.*

LYON
La Mégère apprivoisée
de William Shakespeare, mise en scène de Gilles Chavassieux, avec Jean-Marc Bailleux, Sandrine Bouland, Isabelle Cochard, Yves Georges, Juliette Heymann, Michel Laforest, Francis Mage, Nicolas Pessemier, Alain Porta, Patrick Spica, Pierre-Hughes Vauthey et Jérôme Wacquiez.
Théâtre des ateliers, 5, rue du Petit-David. Les vendredi, samedi, mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures ; les mercredi et jeudi, à 19 h 30. Tél. : 78-37-46-30. Durée : 2 h 30. 65 F et 110 F. Jusqu'au 8 avril.*

MARSEILLE
Inaccessibles Amours
de Paul Emond, mise en scène d'Abbès Zahmani, avec Jacques Bonnaffé, Aladin Reibel et Karin Viard.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français. Les samedi 11, lundi 13, mardi 14, jeudi 16, vendredi 17, à 20 h 30 ; le mercredi 15, à 19 heures ; le samedi 18, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 91-24-35-24. Durée : 1 h 30. 100 F et 160 F. Dernière représentation le 18 mars.*

RENNES
La Dispute
de Marivaux, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Julie Brochen, Nadia Fabrizio, Pascale Barouk, David Jeanne-Comello, David Morisseau, Firmine Richard et Pascal Nzonzi.
Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier. Les vendredi, samedi, mardi, jeudi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mercredi, à 19 heures. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 h 30. 110 F. Jusqu'au 1er avril.

LA ROCHELLE
La Cagnotte
d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Jean-Marie Frin, Jean-Louis Grinfeld, Mireille Herbstmeyer, Jean-Pierre Becker, Mathias Jung, Michel Fau, Yves Robin, Jean-Claude Frissung, Martine Thinières et Jacques Mazeran.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot. Les mardi 14 et mercredi 15, à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 1 h 30. 120 F. Dernière représentation le 15 mars.

TOULOUSE
Iphigénie Hôtel
de Michel Vinaver, mise en scène de Jacques Rosner, avec Séverine Astel, Claude Bardouil, Jean Bousquet, Julio Guerreiro, Patricia Karim, Daniel Kenigsberg, Florence Marquier, Benoît Mochot, Mathilde Robidet, Nicole Rosner, Micheline Sarto, Simone Turck, Wolfgang Kleinertz, Véronique Charmeux, Luc Martin-Meyer, Emilie Broquin, Chantal Guinebault et Stéphanie Cogno.
Théâtre Sorano-Scène nationale, 35, allée Jules-Guesde. Les vendredi, samedi, mardi, jeudi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mercredi, à 19 h 30. Tél. : 61-25-66-87. Durée : 3 heures. 105 F et 120 F. Dernière représentation le 19 mars.*

ART

AMIENS
Personnages en sites : Dubuffet, Fishér, Kiekol, Morris, Pagès, Tàpies
Musée de Picardie, 48, rue de la République. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 20 F.

ARLES
Marino Marini
Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré. Tél. : 90-49-37-58. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

BEAUMONT-DU-LAC
Roland Cognet
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière (Creuse). Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

BORDEAUX
Pierrick Sorin
CAPAC-Musée d'Art contemporain galerie sud, 2e étage, 7, rue Ferrère. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.

CHARTRES
Jean Bazaine
Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie. *Tél. : 37-21-65-72. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 mars. 15 F.*

CLERMONT-FERRAND
Rétrospective Armand Guillaumin (1841-1927)
Musée des Beaux-Arts, place Louis-Deteix. Tél. : 73-23-08-49. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 avril. 21 F.

COLMAR
Patrick Meyer
Galerie Jade, 1, rue des Tanneurs. Tél. : 89-23-12-34. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 mars.

GRENOBLE
Rebecca Horn
Musée de Grenoble, place de Lavalette. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi et le 1er mai. Jusqu'au 28 mai.

LIMOGES
Collection
FRAC Limousin, impasse des Charentes. Tél. : 55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 15 avril.

LYON
Giacometti-Fondation Maeght
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. Tél. : 78-28-07-66. De 10 h 30 à 18 heures. Visites commentées mercredi à 16 heures et samedi à 15 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 9 avril. 20 F.

MARTIGUES
Albert Ràfols-Casamada
Musée Ziem, boulevard du 14-Juillet. Tél. : 42-80-66-06. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 16 avril. 10 F.

MEYMAC
John M. Armleder
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 avril.

MONTBÉLIARD
Christian Bonnefoi
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; lundi de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours de fête de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.
Les Suisses morts, de Boltanski, et les dessins des enfants de Terezin
Centre d'art contemporain, hôtel de Sponek, 54, rue Clemenceau. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; lundi de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche et fêtes de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 avril.

NANTES
Nantes et le surréalisme
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 avril. 30 F.

NICE
Stanley Brouwn
Villa Arson, galeries du musée, 20, avenue Stephen-Liégard. Tél. : 92-07-73-80. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 19 mars.
Gloria Friedmann
Villa Arson, galerie carrée, 20, avenue Stephen-Liégard. Tél. : 92-07-73-80. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 20 mars.
Bruno Mendonça
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, la galerie, promenade des Arts. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 avril.
Pascal Pinaud
Villa Arson, galerie de la villa, 20, avenue Stephen-Liégard. Tél. : 92-07-73-80. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 19 mars.

NIMES
David Tremlett
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril.

ORLEANS
James Brown
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand. Tél. : 38-62-45-68. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

QUIMPER
Thierry Mouillé
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e -Régiment-d'Infanterie. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars.

REIMS
Philippe Ramette
Fonds régional d'art contemporain, le Collège, 1, place Museux. Tél. : 26-05-78-32. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 avril.

ROUBAIX
François Pompon (1855-1933)
Musée d'art et d'industrie, hôtel de ville. Tél. : 20-66-46-93. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 avril.

SAINT-ETIENNE
La Collection François et Ninon Robelin
Musée d'Art moderne, La Terrasse. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 avril. 26 F.
Réalités noires
Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, salle d'art graphique, La Terrasse. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 mars. 26 F.

TOULOUSE
François-Xavier Fagniez
Galerie Pierre-Jean Meurisse, 56, rue des *Tourneurs. Tél. : 61-21-00-81. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mars.*
Raoul Hausmann
Galerie municipale du Château-d'Eau, espace III, place Laganne. Tél. : 61-42-61-72. De 13 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 23 mars.
Trésors romans d'Italie du Sud et de Sicile
Musée des Augustins, 21, rue de Metz. Tél. : 61-22-21-82. De 10 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi. Du 13 mars au 15 juin.

TOURCOING
Christian Bonnefoi, œuvres 2 (1978-1994)
Musée des beaux-arts, salle d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 22 mai. 20 F.
Christian Bonnefoi, œuvres graphiques (1974-1994)
Musée des beaux-arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 avril. 20 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
François Rouan
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

CINÉMA

ROUEN
Festival du cinéma nordique
Trois rétrospectives, consacrées aux cinéastes danois Erik Clausen, norvégien Lasse Glomm et suédois Jan Troell, encadrent la compétition ouverte à huit films nordiques inédits, dont les réalisateurs seront présents. A l'occasion de la célébration du centenaire du cinéma, une sélection de films rares sera également présentée, grâce à une « carte blanche » proposée aux cinémathèques nordiques.
Du 17 au 26 mars. Tél. : 35-98-28-46.

VILLEURBANNE
Reflets du cinéma ibérique et latino-américain
Panorama du cinéma ibérique et latino-américain, sélection de *chanchadas* (comédies populaires brésiliennes), classiques du cinéma mexicain, hommage au réalisateur argentin Hector Olivera, rencontres avec les cinéastes et acteurs.
Cinéma Le Zola, 117, cours Emile-Zola, à Villeurbanne. Tél. : 78-93-42-65. Du 15 mars au 4 avril.
(*) Tarifs réduits.

■ **ENVIRONNEMENT : les radios locales de Radio-France** organisent les samedi 25 et dimanche 26 mars, en partenariat avec France-Info, France 2 et le ministère de l'environnement, le « premier nettoyage de printemps » sur l'ensemble du territoire. Cette initiative a pour but d'inciter le public à participer au ramassage des déchets et des détritus qui concourent à la pollution de l'environnement. Dès le samedi 18 mars, les locales de Radio-France doivent proposer aux auditeurs de se joindre à ce mouvement.

■ **SIDA : l'émission « Le droit de savoir », mercredi 29 mars sur TF 1** doit faire le bilan, un an après, du programme unique « Sidaction » proposé, le 7 avril 1994, par les chaînes de télévision pour lutter contre le sida.

■ **HOMMAGE : TF 1 doit diffuser dans l'émission « 30 millions d'amis »**, samedi 11 mars à 18 heures, une interview que Paul-Emile Victor, décédé mardi 7 mars à Bora-Bora, en Polynésie française,lui avait accordée en 1990. A la radio, c'est France-Inter qui, dimanche 12 mars de 14 heures à 15 heures, dans l'émission « Guetteurs du siècle », rendra hommage à l'explorateur polaire en rediffusant l'émission que Jacques Chancel lui avait consacrée en juin 1991.

■ **ANNIVERSAIRE : le magazine de la francophonie de France 3** « Terres francophones » doit fêter samedi 25 mars à 8 h 30 sa 250e édition, avec une série de trois émissions intitulée « L'aventure francophone », proposée par Dominique Gallet et Mona Makki, et présentée par Yves Duteil. « Terres francophones » est diffusé sous le titre « Espace francophone » sur Canal France international, TV5 Europe, Canada Québec et Afrique, ainsi que sur RFO.

Le magazine automobile de M 6 rénove sa formule

En abandonnant le public des passionnés de voitures de luxe « Turbo » s'efforce de s'adresser à un plus grand nombre de téléspectateurs

LA NOUVELLE formule de « Turbo » a commencé presque en catimini, dimanche 15 janvier, sur l'antenne de M 6. *« Nous avons communiqué volontairement un peu plus tard car nous voulions que tout se mette en place »*, reconnaît Dominique Chapatte, présentateur du magazine. Après huit années d'existence, *« le plus ancien des magazines de M 6 »* avait besoin d'un bon rajeunissement. Le « Turbo » d'antan, basé sur le *« style, la passion, les chromes et le bois »*, n'avait plus vraiment sa place. L'automobile un peu *« luxueuse »* mise en scène par Dominique Chapatte était passée de mode. Selon le journaliste-présentateur, la nouvelle formule fait la part belle à *« plus de proximité »*. En résumé, l'équipe de « Turbo » a décidé de prendre en compte *« la demande du public »*.



Cette nouvelle donne n'est pas née du hasard. Avant d'organiser la refonte du magazine, la chaîne a effectué *« une enquête quantitative et surtout qualitative »*. Ce sondage a fait apparaître *« un public plus demandeur de sujets concernant directement leur vie d'automobiliste »*. Cette exigence ne constitue pas une surprise mais plutôt une confirmation. Le succès de l'hebdomadaire *Auto-Plus*, qui, dès son lancement, a privilégié cet aspect, constituait déjà un indice.

Si « Turbo 2 » se veut plus à l'écoute des problèmes des automobilistes, il ne sera pourtant pas une manière de *50 Millions de consommateurs* dévolu à la voiture. *« Pas de sujets polémiques consuméristes »*, annonce Dominique Chapatte. Il refuse d'être une chambre d'enregistrement des plaintes des conducteurs. Comme l'indique Dominique Chapatte, les questions comme *« je n'ai pas obtenu ma voiture à temps, mes vacances sont gâchées... »*, ne seront pas évoquées. Pourtant la référence à *Auto-Plus* est dans l'air. *« Il faut prendre dans l'hebdomadaire ce qui peut être traité à la télévision »*, admet Dominique Chapatte. Selon lui, une formule plus consumériste de « Turbo » pâtirait d'une *« logistique trop lourde »*. Pour éviter les procès qui ne manqueraient pas d'être intentés contre l'émission, un staff d'avocats serait nécéssaire.

Depuis le mois de janvier, les autos de rêve, les voitures inaccessibles *« sont moins présentes »* à l'antenne. A l'image des constructeurs automobiles, « Turbo » a étendu sa gamme. Partie du haut de la hiérarchie des passionnés de quatre-roues, l'émission vise aujourd'hui d'autres publics. A sa traditionnelle audience majoritairement masculine et jeune, conforme à celle de la chaîne axée sur les dix-huit - trente-cinq ans, « Turbo » veut ajouter un pourcentage de femmes. Manifestation de cette volonté, l'équipe a tenté de s'adjoindre le point de vue d'une journaliste. Ce premier essai, non concluant, sera reconduit prochainement avec une autre candidate. *« Nous souhaitons une présence féminine qui ne soit pas un gadget »*, explique Dominique Chapatte. Il cherche *« à avoir une journaliste qui a des sensations de femmes quand elle est au volant »*.

En attendant l'arrivée d'une nouvelle recrue, le magazine fonctionne. *« Nous sommes tenus par l'actualité »*, insiste le présentateur. « Turbo » est un magazine d'information réalisé par des journalistes. *« Nous avons une règle d'or »*, ajoute-t-il : *« Nous consacrons du temps d'antenne à une nouvelle voiture, pas à une nouvelle calandre ou à un nouveau dessin de phare. »*

Cette exigence ne plaît pas à tout le monde. Les essais comparatifs de véhicules ou de motos effectués par l'équipe ne sont pas toujours du goût de certaines marques automobiles. *« Des constructeurs ne supportent pas du tout ce que nous faisons à l'antenne car lors des essais comparatifs, les défauts des voitures ressortent. Il y a des images qui parlent d'elles-mêmes »*, constate Dominique Chapatte. Pour l'heure, la publicité ne souffre pas encore des griefs des constructeurs.

Aujourd'hui, « Turbo » se sent *« seul, désespérément seul »* sur le créneau qu'il s'est choisi. « Auto-Moto », le magazine concurrent de TF 1, *« ne fait pas de produit »*, constate l'équipe de M 6. Hormis ces deux chaînes, l'automobile ne fait pas recette à la télévision. Ainsi, France-Télévision, malgré certaines velléités à l'intérieur de sa rédaction, ne programme aucune émission entièrement consacrée à la voiture.

Le magazine de M 6 en profite pour séduire les téléspectateurs. Selon Dominique Chapatte, « Turbo » enregistre de *« très bonnes audiences »*. Depuis le lancement de la nouvelle formule, les scores sont en progression notable. L'émission réalise de 8 % à 10 % de parts de marché, soit 4 % à 4,5 % de taux de pénétration. Lors de sa première diffusion, le samedi soir, le magazine attire *« environ 1,5 million de téléspectateurs »*. La rediffusion du dimanche matin fait un peu moins bien avec 1,1 million à 1,2 million de fidèles. La satisfaction est manifeste dans l'équipe, gagnée l'an dernier par la *« déconcentration »*.

Malgré ce succès et les six minutes supplémentaires allouées à son magazine, Dominique Chapatte espère, sans trop y croire, un meilleur horaire de diffusion. Mais, réaliste, il constate : *« Nous n'aurons jamais une deuxième partie de soirée. »* « Turbo » va s'efforcer de répondre au *« choix du public »* avec de nouvelles rubriques et un nouveau découpage. Au programme des prochains numéros : les motivations d'achat d'une voiture, les cadences de production...

Guy Dutheil

★ **M 6 : « Turbo », samedi 11 mars à 19 h 10. Rediffusion dimanche 12 mars à 11 h 05.**

VENDREDI 10 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Santa Barbara.
16.10 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.40 Club Dorothée.
17.30 Série :
Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.05).
19.50 Le Bébête Show (et 1.55).
20.00 Journal,
La Minute hippique, Météo et Trafic infos.

20.45 ▶ Téléfilm :
Passeur d'enfants.
De Franck Apprédéris, avec Pierre Arditi.

22.45 Magazine :
J'y crois, j'y crois pas.
Croyez-vous au mauvais œil ? Invité : Pierre Palmade
0.30 Magazine : Formule foot.
29e journée du Championnat de D1.
2.00 Journal et Météo.
2.10 Jeu : Millionnaire.
2.40 Programmes de nuit.
Histoire de la vie ; *3.30, Histoires* naturelles (et à 5.05) ; 4.05, Intrigues ; 4.30, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série :
Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.55).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.10).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
Invité : Michel Roux.
19.59 Journal, Météo,
Point route.

20.50 Sport : Patinage artistique.
En direct de Birmingham. Championnat du monde : programme libre danse.
Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy ont remplacé les Duchesnay dans le cœur des Français.

23.35 Variétés : Taratata.
Invité : Michel Fugain.
0.40 Journal, Météo,
Journal des courses.
1.10 Programmes de nuit.
Studio Gabriel (rediff.) ; 1.40, Envoyé spécial (rediff.) ; 3.40, 24 heures d'info ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Le Temple du Soleil (4) ; Denver ; Lucky Lucke.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Doux objet d'amour, de Raul Guerra Garrido.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa.
Les Damnés de Sulawesi.
Tous les jours, des pêcheurs risquent leur vie pour une poignée de coquillages, un aileron de requin ou un concombre de mer.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Didier Van Cauwelaert. Brésil : O Vaqueiro ; France : un ascenseur à bateaux ; Papouasie : la grande famille.
22.50 Météo et Journal.
23.20 Magazine :
Passions de jeunesse.
Invité : Charles Aznavour.
0.10 Court métrage : Libre court.
Couleurs d'enfants, de Bourlem Guerdjou.
0.40 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark,
les nouvelles aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine :
Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm :
Le Justicier solitaire.
De Mel Damski, avec Alex McArthur, Dale Midkiff.
Bras de fer psychologique entre deux amis, séparés par leur vision de la justice.

22.30 Série : Aux frontières du réel.
23.30 Série :
Les Contes de la crypte.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
2.30 Rediffusions.
Altman et les quarante vedettes ; 3.25, Le Nil des pharaons ; 4.20, Portrait des passions françaises (Le désir) ; 4.45, La Tête de l'emploi ; 5.10, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma :
Monsieur le Député. □
Film américain de Jonathan Lynn (1992)
15.25 Documentaire :
Tremblement de terre.
D'Alex Gregory.
16.05 Surprises (et à 17.55, 22.05, 4.35).
16.15 Cinéma :
Le Voleur et la Menteuse. □
Film français de Paul Boujenah (1993)
17.30 Le Journal du cinéma (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Crocs malins.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Le Terrania ne répond plus.
De Ron Silver.
22.00 Flash d'informations.

22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : Forever Young. ■
Film américain de Steve Miner (1992).
0.40 Cinéma : Angle mort. ■
Film américain de Geoff Murphy (1992, v.o.).
2.15 ▶ Cinéma : No Smoking. ■■
Film français d'Alain Resnais (1993).
5.00 Cinéma : Landru. ■■
Film franco-italien de Claude Chabrol (1962), (115 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Documentaire : Découvertes.
Dompter les volcans (rediff.).
Le volcan Pinatubo entre en éruption le 15 juin 1991. Une équipe de scientifiques avait prévu ce cataclysme, l'un des plus importants de notre siècle.
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Le Corps humain.
Les défenses du corps.
18.30 Le Monde des animaux.
L'univers des sens : le sixième sens

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Paysages.
1. Etretat, de Jean-Loïc Portron.
Cette série d'émissions nous fait découvrir plusieurs exemples des modifications de paysages, révélateurs de la transformation d'une société.
20.00 Documentaire :
Sortie de masques.
Un culte du vaudou au Togo, de Marc Augé, Jean-Pierre Dozon et Jean-Paul Colleyn.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : A tout prix, de Kai Wessel.
De Jeanine Meerapfel et Alcides Chiesa.
En Argentine, un père et son fils fuient la dictature.

22.30 Documentaire :
Le Collège de France dans le siècle.
De Marcel Bluwal (rediff.).
Vingt ans après un premier film sur le Collège de France, le réalisateur franchit à nouveau les portes du temple du savoir.
23.50 Cinéma :
Mon père avait raison. ■■
Film français de Sacha Guitry (1936, N.).
1.25 Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Valli. Annie Lennox, de Sophie Muller ; Etienne Daho, d'Annie Amsellem ; Rocksound, de Pierre Barboni (rediff.).
2.35 Série : Johnny Staccato.
9. Vole, chérie, vole, de Robert Sinclair, avec John Cassavetes, ena Rowlands (v.o., rediff., 26 min).

CÂBLE

TV 5 19.05 Paris lumières. 19.30 Journal RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 *Evasion. 21.00 Wallonie 95. 21.55 Météo des* cinq continents 22.00 Journal France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Taratata. Rediff. de France 2 du 3 mars. Invité : Paul Personne. 0.00 Sortie libre. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.40 La Beauté du monde. De Guy Baskin (4/6). Australie, les secrets du centre. 20.25 Les Automates vivants. De Gérald Calderon. 21.20 Les Iles aux trésors. De David Cohen (12/13). L'Histoire du malchanceux capitaine Kidd. 21.45 Force brute. De Robert Kirk (29/52). Chars d'assaut. 22.35 Louisiana Blues. De Jean-Pierre Bruneau et José Reynes. 23.30 Le Silence et la Peur. De Léon Desclozeaux. 0.30 Le Tailleur de sons,Yann Paranthoën. *De Thierry Compain (60 min).*
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 1.00). 19.45 Archives. 20 00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes 22 30 L'Enlèvement au sérail. Opéra en trois actes, de Mozart, enregistré au Théâtre du Châtelet à Paris, en 1991 (150 min).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, *Tip top clip* ; 19.00, *Bêtes pas bêtes* ; *19.15,* Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.25 Série : Au nom de la loi. 21.50 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. 23.40 La semaine sur Jimmy. 23.55 Série : M. A. S. H. 0.20 Série : Les Chevaliers du ciel. 0.45 T'as pas une idée ? (60 min).
SÉRIE CLUB 20.00 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Julien Fontanes,magistrat (et 0.10). 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Nick Mancuso,les dossiers secrets du FBI (50 min).
MCM 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'invité de marque. George Eddy. 21.30 Autour du groove. 22.00 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).
EUROSPORT 19.30 Patinage artistique. En direct de Birmingham (Grande-Bretagne). *Championnats du monde : programme libre danse.* 23.10 Athlétisme. Championnats du monde en salle, à Barcelone (Espagne). 0.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Californie) : quarts de finale (120 min).
CINÉ CINÉFIL 20.30 L'Affaire d'une nuit. ■ Film français d'Henri Verneuil (1960, N.). 22.10 Charlie Chan à Londres. □ Film américain d'Eugene Forde (1934, N., v.o.). 23.25 Le Témoin à abattre. ■ Film américain de Lewis Allen (1955, N., v.o.). 0.55 Casimir. □ Film français de Richard Pottier (1950, N., 85 min).
CINÉ CINÉMAS 18.00 Documentaire : Les Dessous d'Hollywood. 18.50 Téléfilm : La Forêt de longue attente. De Dominique *Théron (1991).* 20.15 Documentaire : La Fabuleuse Histoirede la Warner Bros. 21.00 Boyz'n the Hood. ■■ Film américain de John Singleton (1991). 22.50 Docteurs in Love. ■ Film américain de Garry Marshall (1982, v.o.). 0.20 Navigator. ■■ Film néo-zélandais de Vincent Ward (1988, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Robert Sabatier (Le Cygne noir). 19.30 Perspectives *scientifiques. Biologie et médecine,* la maladie d'Hodgkin (2). 20.00 Le Rythme et la Raison. La chanson populaire. 5. Les cabarets. 20.30 Radio archives. L'Œuvre d'art est un crime parfait. 21.32 Musique : Black and Blue. Critiques croisées. De Brandford Marsalis à Willie Bobo. 22.40 Les Nuits magnétiques. Si tu m'aimes, marions-nous. 4. Noces d'étain, noces d'or. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Borie (Frédéric et les amis des hommes). 0.50 Coda. Les Songs de Sibelius (5).
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Transmis simultanément sur Saarländischer Rundfunk, Hessischer Rundfunk et Mitteldeutscher Rundfunk). Concert donné le 16 février 1995 en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Olivier Grangean : Concerto nº 4 pour orgue et orchestre op. 4, Concerto nº 2 pour orgue et orchestre op. 4, de Haendel ; Sarabande pour orchestre et orgue, d'Alain ; Le Tombeau de Couperin, de Ravel ; Concerto pour orgue et orchestre à cordes, de Poulenc, Marie-Claire Alain, orgue. 22.30 Musique pluriel. Les femmes compositeurs. Night and Fog (extrait), de Lockwood ; Tabou, de Bokanowski. 23.07 *Ainsi la nuit. Sonate pour piano D 894, de* Schubert, Christian Zacharias, piano ; Sonate en trio nº 14 Z 803, Pavane pour deux violons et basse continue Z 751, de Purcell, par le Quatuor Purcell, Risa Browder, vision. 0.00 Jazz club. En direct du Hot Brass, la chanteuse Nnenna Freelon avec Bill Anschell (piano), Neal Starkey (contrebasse) et Woody Williams (batterie).

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Le dossier de l'exclusion dans la campagne présidentielle » (« Le téléphone sonne »).

La dérive des pêcheurs dans l'océan médiatique

« Thalassa » diffuse un reportage sur les « damnés de Sulawesi » qui semble entretenir la confusion entre diverses ethnies indonésiennes

TIRS de semonce et gerbes d'écume. Le puissant garde-côte accoste sans ménagement la frêle embarcation des pêcheurs indonésiens, égarée dans la zone de pêche australienne, en pleine mer de Timor.

Le reportage, diffusé vendredi 10 mars sur France 3 dans l'émission « Thalassa », s'ouvre sur cette confrontation entre deux mondes : celui des « damnés de Sulawesi », qui s'aventurent toujours plus au sud à la recherche de coquillages nacrés, de requins aux succulents ailerons ou de concombres de mer aux vertus aphrodisiaques, contre celui, immatériel mais contraignant, du droit international, des eaux territoriales et des frontières. L'éternelle querelle entre le nomade et le sédentaire, pot de terre contre pot de fer...

Depuis cinq ans, deux cents bateaux auraient été confisqués et brûlés par les autorités maritimes australiennes, trois mille pêcheurs auraient été arrêtés dont certains, incapables de payer des amendes allant de 15 000 à 40 000 francs, auraient été emprisonnés pendant deux ans, si l'on en croit le reportage. La cause de cet exode des pêcheurs indonésiens ? La ressource halieutique serait en voie de disparition dans les eaux indonésiennes, à la suite à la décision prise par le gouvernement d'y autoriser la pêche industrielle, une « astuce » de Djakarta pour contraindre les petits pêcheurs à la sédentarisation. Privé d'océan, le peuple des Sama Bajo, ces « nomades de la mer », *« ne naviguera bientôt plus que dans sa mémoire »*.

Telle quelle, la fable écologique que véhicule le reportage du journaliste John Darling, acheté à la télévision publique australienne ABC puis adapté par « Thalassa », est certes séduisante. Mais il n'est pas sûr qu'elle corresponde exactement à la réalité. Certains ethnologues contestent même sa pertinence.

François Zacot, qui a vécu plusieurs mois avec les Bajo – et a tiré de ses séjours un film et un livre en attente d'éditeur –, entend corriger certaines informations concernant ces pêcheurs nomades. Ceux-ci ne sont pas localisés au sud de l'archipel Sulawesi (ex-Célèbes), mais se rencontrent dans toute l'Indonésie, dans le sud des Philippines et aussi en Malaisie, leur point d'ancrage originel. Ils vivent certes sur leurs petits bateaux, faisant escale dans des villages lacustres au gré de leurs cabotages, mais ne sont pas analphabètes à 90 %, ni accablés par un quelconque *« complexe d'infériorité »*.

François Zacot ne conteste pas que les Bajo font l'objet d'une politique de sédentarisation et d'islamisation qui menace leur culture, centrée sur l'océan. Le placenta, considéré comme le frère aîné du nouveau-né bajo, n'est-il pas jeté à la mer où il est censé vivre une vie parallèle et aquatique ? Les Bajo ne disent-ils pas d'eux-mêmes que, sur terre, ils ont un destin identique à celui du poisson jeté hors de l'eau : la mort ? Aussi la sédentarisation est-elle sans doute plus dramatique pour la culture bajo que la confrontation avec les autorités australiennes, présentée comme l'une des cause de sa disparition. Cette explication est d'ailleurs rejetée par l'Australie. Contactées par *Le Monde*, les ambassades d'Australie et d'Indonésie ont contesté les estimations concernant les emprisonnements.

Le peuple des Sama Bajo, ces « nomades de la mer », « ne naviguera bientôt plus que dans sa mémoire »

S'il est vrai que des bateaux de pêche indonésiens sont régulièrement arraisonnés dans les eaux australiennes, leurs occupants, considérés comme insolvables, sont presque immédiatement rapatriés par avion au frais de l'Australie vers Kupang, dans l'île de Timor, indique Malson Paterson, ancien responsable du service de l'immigration du Territoire du Nord australien. L'Indonésie a une ex0plication plus « diplomatique » de cette dérive des pêcheurs, qui pourraient être amenés là par des tempêtes... Au Laboratoire d'Asie du Sud-Est et du monde austronésien (Lasema) du CNRS (UPR 297), on confirme que l'Australie a été amenée ces dernières années à *« raidir ses positions »*. *« Mais les arrestations concernent principalement les Buguis*, souligne la géographe Muriel Charasse. *Ces paysans-navigateurs sont les champions du commerce interinsulaire dans toute l'Indonésie. Ils sont très offensifs en matière de pêche. »* Il arrive certes qu'ils embarquent des Bajo, ethnie avec laquelle les mariages sont possibles, sur leurs bateaux plus puissants, mais la majorité de ces derniers restent habituellement plus au nord.

Querelle d'experts ou confusion médiatique ? La rédaction de « Thalassa », alertée des réserves que suscite le reportage parmi les ethnologues français, affirme avoir pris toutes les précautions pour vérifier le sérieux du reportage. *« John Darling a enquêté pendant un an sur place*, explique Jean Loiseau, rédacteur en chef adjoint du magazine. *Il apporte toutes les garanties de sérieux. »* Ce film, qui a été retenu *« parce qu'il paraissait symptomatique du choc des civilisations »*, est donc *a priori « incontestable »*. Mais Jean Loiseau reconnaît que Thalassa est *« peut-être passé à côté d'aspects plus importants »*.

Hervé Morin

★ France 3 : « Thalassa », vendredi 10 mars à 20 h 50.

Bonbon-mystère

par Agathe Logeart

C'EST UNE FRIANDISE qui fait des bulles dans la bouche. Une sucrerie chimique du genre de celles dont raffolent les enfants. Un bonheur artificiel, évanoui dès qu'on l'a goûté. Un bonbon-mystère, qui ne ressemble à rien.

A San Diego, le Défi français ne défiait plus personne. A Paris, la Cour de cassation venait de donner le tour de clef du désespoir à Omar Raddad. Les droits de l'homme continuaient d'être bafoués en Turquie. A Nantes, des escrocs au RMI roulaient carrosse. Dans un théâtre aux ors fanés, des saltimbanques étaient venus faire allégeance à un homme politique, investissement dont nul ne pouvait douter qu'ils en attendraient un retour. On dynamitait trois tours d'une cité de banlieue. Sur la glace, un Parrain patineur faisait trébucher ses rêves de médaille. On nous annonçait pour un peu plus tard l'intervention d'un ministre de l'intérieur, grognard d'un candidat-empereur en perdition. En attendant – ce qui n'est pas son genre – il faisait des sourires pour se donner une contenance.

On nous avait servi l'habituel pot-pourri d'actualité, le meschun peu croquant de nouvelles sans surprise, l'inventaire trop incomplet du monde qui tourne, bref un journal de vingt heures, un jour de basses-eaux. Et puis, comme récompense peut-être d'une louable assiduité, le bonbon était arrivé, inattendu bonheur offert par le correspondant de TF 1 en Italie, Maurice Olivari.

« Du rêve à l'état pur », nous dit-il. Il avait raison. Des images belles, comme le sont certaines fleurs artificielles. A Rome, Venise, Florence ou Naples, un magicien a fait disparaître les rues, les voitures, les canaux, la mer. A la place – et l'illusion est parfaite –, il a semé dru de l'herbe tendre et du blé doré. Piqueté son paysage de vaches, de poules rousses. Une petite fille en robe blanche nous entraine dans ce parc immense, tenant à la main des ballons roses et blancs. La fontaine de Trevi, le Colisée, la place d'Espagne sont devenus un jardin extraordinaire. Aznavour, en italien, chante *« Dansons, joue contre joue... »* On a envie de se rouler dans la prairie, de faire la sieste comme les gondoliers de Venise, à l'ombre des gerbes du blé fauché à même le canal. Sous le pont des Soupirs, un épouvantail à moineaux veille. De la baie de Naples transformée en immense champ de blé jaillissent des dauphins joyeux, souriant de la bonne farce.

Depuis quelques jours, ces images sont diffusées sur les chaînes de télévision italiennes. Pourquoi, pour qui ? Mystère. *« Il n'y a aucun message à découvrir »*, assure le journaliste. Ce serait donc un acte gratuit, anonyme, pur de tout enjeu commercial. Une offrande à l'imagination, un délire écologique et technologique délicieusement fou. On craint le démenti, bien sûr, tant cela paraît trop beau pour être vrai. On craint d'être crédule, naïf, gogo. Mais, qui sait ? Dans l'ombre, un énigmatique poète est peut-être vraiment en train de sourire du bonheur de nous avoir fait rêver...

SAMEDI 11 MARS

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Sarajevo, rester à tout prix, de Patricia Allémonière.
13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Série : Cannon.
15.45 Série : Valérie.
16.15 Sport : Patinage artistique. Championnat du monde à Birmingham. Programme libre dames.
18.05 Magazine : Trente millions d'amis. Hommage à Paul-Emile Victor.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Birmanie (2). Les Fils du lac ; Les Dragons de mer ; Toaï, le druide Joraï ; L'Inventeur en liberté.
23.50 Sport : La Traversée de l'Atlantique de Guy Delage. Présenté par Jean-Michel Bellot.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.05 Programmes de nuit. Le Chinois ; 2.35, Histoires de la vie (et à 3.30) ; 5.00, Histoire naturelle ; 4.25, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.40 Magazine : Savoir plus santé. Diabète : la maladie cachée.
14.35 Documentaire : Histoires sauvages. Drift : le cygne muet.
15.40 Magazine : Samedi sport. 15.45, Tiercé à Evry ; à 15.55, Cyclisme : Paris-Nice.
17.20 Série : Tequila et Bonetti.
18.10 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème. Présenté par Christine Bravo.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents. Présenté par Nagui.
23.05 Magazine : Les Enfants de la télé. Invités : Vanessa Demouy, Enrico Macias, Jacques Martin.
0.15 Les Films Lumière.
0.20 Journal, Météo, Journal des courses.
0.35 Magazine : La 25e Heure. La vérité ment à Rostock. *Après les exactions racistes à Rostock en août 1992, les problèmes restent latents dans un pays meurtri..*
1.50 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du tigre.
17.45 Magazine : Montagne.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Frankenstein, de Mary Shelley.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Le Journal d'Anne Frank. De Boris Sagal, avec Melissa Gilbert. *Pendant la deuxième guerre mondiale, des juifs hollandais se cachent dans un grenier pour échapper à la Gestapo. Chaque jour, Anne inscrit dans un cahier les moments de crainte et d'espoir de la petite communauté.*
22.30 Magazine : Ah ! Quels titres ! Invités : Pierre Miquel (*Les Quatre-vingts, ils ont dit non à Pétain*) ; Pierre Péan (*Une jeunesse française*) ; Jean-Marc Varaut (*Le Procès Pétain*) ; Jean-Jacques Brochier (*Une enfance lyonnaise au temps du Maréchal*) ; Paul-Marie de la Gorce, (*39-45, une guerre inconnue*) ; Jean-Louis Ezine, à propos d'Ernst Junger ; Daniel Rondeau, à propos de Jean-Paul Sartre.
23.35 Météo et Journal.
0.00 Magazine : Ruban rouge. Sida et travail. Invitée : Muriel Robin.
1.00 Magazine : Musique et compagnie. Portrait de Kiri Te Kanawa, soprano.
2.00 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San Francisco.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.20 Série : Airport unité spéciale.
17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Agence Acapulco.
19.10 Magazine : Turbo. Le Coup de cœur : la Speeder Renault ; L'enquête : le Salon de Genève ; L'essai : la Kawasaki ZX 6R ; L'express info ; Le dossier : le permis à points ; etc.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Richard la tendresse.

20.45 Téléfilm : Riches, célèbres et coupables. De Paul Wendkos, avec Ben Masters, Joseph Bottoms. *Les destins croisés et tragiques de trois amis d'enfance que lie une affaire de viol commis au sortir du collège. L'un est devenu journaliste, le deuxième star du cinéma et le dernier, le plus violent, prédicateur d'une nouvelle secte. Les deux parties sont diffusées successivement ce soir.*
0.30 Série : Les Professionnels. Dans l'intérêt du public.
3.00 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 3.25, Culture pub ; 3.45, Fans à lier ; 4.40, Fidae 1992, Chili ; 5.35, Altman et les quarante vedettes.

CANAL +

14.00 Sport : Basket. Match du championnat de France, en direct. Asvel-PSG.
15.45 Documentaire : La Grenouille et le Crapaud. De Jean-Philippe Macchioni.
16.10 Insektors.
16.25 Les Superstars du catch.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Profession critique.
18.40 Magazine : Tellement mieux.
18.55 Flash d'informations.
19.00 L'Hebdo de Michel Field. Invité : Jean-Pierre Chevènement.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.30 Téléfilm : Crocodile Champion. De John Dixon.
22.15 Documentaire : Le Secret de l'enfant sauvage. De Linda Garmon. *En 1970, à Los Angeles, des travailleurs sociaux découvrent une fillette enfermée dans un placard.*
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'Armée des ténèbres. ■ Film américain de Sam Raimi (1993).
0.25 Cinéma : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué. Film français de Jean-Claude Sussfeld (1993).
2.00 ▶ Cinéma : Smoking. ■ ■ Film français d'Alain Resnais (1993).
4.20 Cinéma : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Film français de Jean Yanne (1972).

LA CINQUIÈME

13.30 Documentaire : A tous vents. Le passage du pôle.
14.30 Découvertes. Les trois mondes de Bali.
15.30 Documentaire : Arts musique. Vingt-cinq siècles d'art européen : l'art romain (rediff.). *L'art romain est marque par l'influence du modèle grec. Mais l'apparition de la clef de voûte en architecture modifie profondément l'aspect des grands édifices. Les Romains innovent également dans les décorations intérieures.*
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Neuschwanstein (rediff.).
17.00 Les Grands Séducteurs. Yves Montand (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images.

ARTE

19.00 Série : Black Adder. 10. La Bière, de Martin Shardlow.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Hong-kong (rediff.).
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et américaines de la semaine du 11 mars 1945, commentees par Marc Ferro et Robert Guillain.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : L'Hôpital et ses fantômes. De Lars von Trier. *En rupture de style avec ses œuvres précedentes (The Element of Crime, Europa ..), Lars von Trier nous conte l'irruption progressive de l'etrange et du fantastique dans l'hôpital Kingdom qui se dresse au milieu des marais*
21.35 Documentaire : L'Autre Génération perdue. De Stefan Jarl. *Depuis vingt-cinq ans, Stefan Jarl filme les jeunes Suédois marginaux de Stockholm. Hier « mods » et rebelles, parfois décimes par l'héroïne, certains sont devenus depuis des yuppies. Troisième volet d'une trilogie culte pour les Suédois. Prix Felix 93 du meilleur documentaire.*
23.05 Magazine : Velvet Jungle. Présente par Valli. Red, Hot and Cool : Stolen Moments ; Top Live : Freak Power.
1.10 Téléfilm : Les Bienheureux. D'Ingmar Bergman (v.o.). *L'univers propre à Bergman : le désespoir d'amour, la solitude des êtres et la frontiere toujours mouvante entre raison et folie.*
2.30 Rencontre. Dialogue entre Frederick Tristan et Robert Combas (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 On aura tout vu. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Impure. De Paul Vecchiali (1/2). 21.30 Les Francofolies de Montréal. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Perdu de vue. Rediff. de TF 1 du 6 mars. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.45 Pourquoi pas... Graham ? De Luc Frejacques et Olivier Carre. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn (18/38). 21.30 La Beauté du monde. De Guy Baskin (4/6). Australie, les secrets du centre. 22 15 Les Automates vivants. De Gérald Calderon. 23.10 BD : A suivre. De Christophe Heili. 23.35 Force brute. De Robert Kirk (29/52). Chars d'assaut. 0.25 Louisiana Blues. De Jean-Pierre Bruneau et José Reynes (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Motocyclisme. En direct du POPB. Coupe du monde de trial indoor. 23.30 Embouteillage. 0.35 Le court en dit long (75 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Phares d'ouest. 19.30 Zazoo U. 20.00 Dessins animés.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Irlande, avril 1916. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Invité : Guy Bedos. 23.15 Série : Sinatra. 0.00 Road Test. 0.20 Série : Seinfeld. 0.45 Série : Dream On (30 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice. 20.45 Série : César Birotteau. 22.15 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : Ohara. 0.00 Série : Le Chevalierde Maison Rouge (70 min).

MCM 19.00 Autour du groove. Le Groovy bus : Varsovie. 19.30 L'invité de marque. George Eddy. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 22.00 Best of Player One. 22.30 MCM Dance Club. (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Lenny Kravitz Unplugged. Concert enregistré à New York, en avril 1994. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 10.00 Ski. En direct de Lenzerheide (Suisse). Coupe du monde : descente dames. 11.00 Ski. En direct de Kvittjell (Norvège). Coupe du monde : descente messieurs. 13.30 Athlétisme. En direct de Barcelone (Espagne). Championnats du monde en salle. 14.30 Patinage artistique. En direct de Birmingham (Grande-Bretagne). Championnats du monde : programme libre dames. 18.00 Athlétisme. En direct de Barcelone. Championnats du monde en salle. 20.35 Combiné nordique. En direct de Thunder Bay (Canada). Championnats du monde de combiné nordique, 15 km messieurs. 21.00 Ski de fond. En différé de Thunder Bay. Championnats du monde, 10 km messieurs style classique. 22.00 Basket-ball. En différé de Gravelines. 10e tour retour du championnat de France Pro-A : Gravelines-Dijon. 23.30 Golf. 1.00 International Motorsports (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé n°1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.00 Classic Hollywood. 23.00 ▶ Lune de miel mouvementée. ■ ■ Film américain de Leo McCarey (1942, N., v.o.). 0.50 Le Caporal épinglé. ■ ■ Film français de Jean Renoir (1962, N., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Rendez-moi mes enfants. De David Greene, avec Mark Hamon, Rosemary Dunsmore. 20.10 Hollywood 26. 20.40 Téléfilm : J'aime pas qu'on m'aime. De Stéphane Kurc. 22.05 Dans les coulisses de... 23.00 Rendez-vous. ■ ■ Film français d'André Téchiné (1985). 0.20 Asiatic Girls. Film classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Tahar Ben Jelloun. 20.00 Le Temps de la danse. Spécial John Neumeier. 20.30 Photo-portrait. Marco del Ré, peintre. 20.45 Fiction. Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec Raymonde Temkine ; à 20.53, Pâques florentines, de Raymonde Temkine ; à 21.48, Entretien avec Jean-Claude Grumberg ; 21.57, à Maman revient pauvre orphelin, de Jean-Claude Grumberg. 22.35 Opus. Carles Santos : Musicien 24 heures sur 24.0.05 Clair de nuit. Eric Ferrari, poète.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Margaret Price, soprano. Un bal masqué : Ecce l'orrido campo (IIe acte), Morro, ma prima in grazia (IIIe acte), Ah ! perche qui ! fuggie ! (IIIe acte), de Verdi, par le National Philarmonic Orchestra, dir. Georg Solti ; Tristan et Isolde (fin du 1er acte), de Wagner, par l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. Carlos Kleiber. 20.05 Soirée Lyrique. Donnée les 19 et 22 juillet 1990 au théâtre de l'Archevêché lors du Festival d'Aix-en-Provence : Les Indes galantes, opéra-ballet de Rameau, par Les Arts florissants, dir. William Christie, Claron Mc Fadden (Hébé), Isabelle Poulenard, (l'Amour), François Le Roux, (Bellone), Myriam Ruggieri (Emilie)... 23.00 Musique pluriel Extraits des concerts donnés les 3 et 10 février 1995 dans le cadre de Présences 95, par l'Ensemble Aleph : Fable de la démission et du cendrier pour deux pianos et deux clarinettes (création mondiale, commande de Radio-France), de Ferrari ; Teneur (création mondiale, commande de Radio-France), de Bosseur. 0.05 Auto-portrait. Œuvres de Païni.

Le Monde
SAMEDI 11 MARS 1995

A bout de souffle

par Pierre Georges

HORREUR ET *TITANIC* ! Il est des fréquentations dangereuses. Ce matin, lors d'une de ces réunions d'aube qui font le charme austère d'un quotidien du soir, il fut, comme chaque jour, question de menu : « *En DH* – c'est à dire en dernière page – *en DH, donc, on aura du Schuller et de l'iceberg.* » Un morceau de mystère, un morceau de calotte glaciaire, vous parlez d'un voisinage.

Schuller, passe encore. Ce ténébreux personnage, ce furet baladeur dont le patronyme fait penser *irrésistiblement* au vieux nanard télévisuel Schulmeister, espion de l'Empereur, est de ceux qu'il convient de pister. Et toutes les forces de l'investigation, sinon celles de police, s'y emploient. Il ferait beau voir que Schuller ne fût point retrouvé !

Mais un iceberg, un vrai, pas pour rire, un grand-duché d'iceberg, vaste comme le Luxembourg ! On s'est pris à rêver un instant et à espérer le pire. Et si, par un funeste complot du secrétariat de rédaction, par une dérive des colonnes, ce glaçon venait broyer une pauvre chaloupe de chronique, sans défense, sans gilet de sauvetage ni orchestre ? Ce serait, osons-le dire tout net, parfaitement « *dégueulasse* ».

Aussi « *dégueulasse* » que campagne électorale en France. *Pauvre Charles Pasqua !* Notre bon ministre, qui ne passe pas précisément pour un tendron effarouchable ou un prix de vertu, notre cher ministre qui en matière de coups tordus en connaît tout de même un rayon, en est resté tout chose. Parole de Charles ! « *C'est la campagne la plus dégueulasse que j'aie jamais vue !* » Déjà qu'il n'était plus le même homme entre l'avant et l'après-place Beauvau – car on y entre plein de certitudes politiques et on en sort saisi de doutes existentiels –, le voici complètement écœuré. A se voir, à nous voir ainsi patauger sans cuissardes dans la fange, la rumeur et la calomnie, Charles le dégoûté faisait visiblement peine. Comme atteint au moral, à la morale.

Il fallait bien à cette « *dégueulasse* » affaire trouver quelques coupables, quelques gros « *dégueulasses* ». Charles Pasqua les situa à gauche et dans la presse *de gauche, tout à ses coupables* et boueuses entreprises. Il le fit presque pour la forme ou par habitude, sans toute la conviction nécessaire à ce genre d'indignation vertueuse. C'est peut-être qu'il pensait droite en disant *gauche, paille en parlant* foin. Charles Pasqua, en un mot, n'en pensait pas un mot. Mais il se retenait d'insulter l'avenir, les amis-ennemis du deuxième tour.

Car, bien évidemment, les campagnes les plus « *dégueulasses* » sont généralement celles qui donnent lieu aux sondages les plus abjects. Il y a probablement une relation de cause à effet. Dieu que la campagne électorale était jolie quand lesdits sondages étaient radieux ! On y baignait dans la félicité, dans le parfum humé des victoires sans *souci, pas dans le « dégueulasse »*.

Un joli mot, « *dégueulasse* », un joli mot pour dire qu'on est un peu à bout de-souffle. Ou *A bout de souffle*. Des collègues pleins d'humanité signalaient en effet que Charles Pasqua venait ainsi de rattraper Godard. Ultimes répliques du film. Belmondo-Pasqua : « *Tu es dégueulasse !* » Jean Seberg : « *Qu'est-ce que c'est, dégueulasse ?* »

Mais où est donc passé Didier Schuller ?

L'élu RPR des Hauts-de-Seine, au centre de l'instruction sur les fausses factures de l'office des HLM, serait en voyage aux Etats-Unis, après être passé par l'Autriche et la Suisse

ON SAVAIT le conseiller municipal de Clichy adepte de voyages et d'occultisme. Mais depuis le 10 février, ses tribulations supposées tournent au mystère. Parti, ce jour-là, de son domicile de Clichy avec compagne, enfants et bagages, il n'a plus donné le moindre signe de vie. Lui, le candidat RPR promis à la mairie, lui qui allait bouter les socialistes hors de la ville, a choisi de disparaître. A l'heure où d'autres enchaînent les réunions électorales, Didier Schuller s'évapore et opte pour le silence, convaincu sans doute que l'on parlera de toute façon de lui.

Mais où est-il donc passé ? Son avocat, M[e] François Gibault, refuse d'en souffler mot. Tout juste consent-il à dire qu'il est à portée d'avion. La Suisse ? Les Etats-unis ? « *Secret professionnel.* » Sait-il d'abord où il se trouve ? « *Même réponse.* » Est-il vivant au moins ? « *La dernière fois que je lui ai parlé, il était bien vivant... C'était il y a quelques jours.* » Mystère également au conseil général des Hauts-de-Seine, où personne ne sait rien. Mystère enfin dans son entourage clichois. L'agence Reuter a cependant levé un morceau du voile jeudi 9 mars. Selon l'un de ses « *proches* », Didier Schuller, se considérant comme « *la raison de la baisse d'Edouard Balladur dans les sondages* », estimerait qu'« *il y a beaucoup trop de pression pour effectuer un retour serein* ». Sa présence, mardi 14 mars, dans une réunion des militants RPR de Clichy, annoncée il y a quelques jours par son avocat, ne serait plus qu'un vague projet : « *Il se décidera d'ici la fin de la semaine.* »

Toujours selon la même source, le conseiller général serait parti aux Etats-unis après un séjour en Suisse. Mieux, il y aurait rencontré, la semaine dernière, le maire de Levallois, le très balladurien Patrick Balkany. Cette source précisait encore : « *Il veut revenir, mais il sait que cela ne fera pas plaisir à tout le monde. Ses anciens amis politiques ne souhaitent pas qu'il rentre avant le premier tour de l'élection présidentielle.* »

Immédiatement, Patrick Balkany a démenti ces informations : « *C'est absurde. Je suis allé quatre jours en voyage privé aux Etats-Unis. J'ai assisté jeudi soir au match de basket entre les Nicks de New York et les Bulls de Chicago. Samedi soir, j'étais à Atlantic City pour un championnat du monde de boxe organisé par les frères Acariès. Et je suis rentré dimanche. Alors, vous savez, Schuller...* » Et puis Patrick Balkany s'emporte : « *On dit n'importe quoi ! Didier Schuller n'était pas aux Etats-Unis. Il n'était pas davantage en Suisse. En réalité, il était ailleurs, à la montagne. En Autriche. Mais il n'y est plus. D'ailleurs, quand je l'ai su, il avait déjà quitté l'Autriche. Pour où ? Je l'ignore.* »

« IL N'EST PAS RECHERCHÉ »

Ami de longue date de Didier Schuller, le député RPR des Hauts-de-Seine assure que « *Schuller sera là mardi. Si vous invitez des amis à venir, c'est que vous avez l'intention d'être présent* ». Mystère, donc. Même Charles Pasqua jure tout ignorer des déplacements de son collègue qui, il a tenu à le préciser jeudi 9 mars sur TF 1, « *n'est pas mon ami personnel* ». « *Je suis ministre de l'intérieur*, a-t-il indiqué, *je ne suis pas chargé de le surveiller. Si la justice veut le retrouver, elle a les moyens de le faire et n'a qu'à le demander à la police.* » Mais, souligne le président du conseil général des Hauts-de-Seine, « *à ma connaissance, il n'est pas mis en examen et il n'est pas recherché* ».

Rien de tout cela, en effet. Didier Schuller est simplement au centre des investigations des juges de Créteil, Philippe Vandingenen et Serge Portelli, portant sur les fausses factures de l'office HLM des Hauts-de-Seine. Et, accessoirement, l'acteur principal des écoutes illégales visant Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Halphen initialement chargé du dossier.

Alors Didier Schuller continue ses voyages. Des sources policières affirment qu'il serait bien allé en Suisse, puis en Autriche, et enfin aux Etats-unis. Il serait rentré mercredi en Europe. En attendant, peut-être, son grand retour en France.

Nathaniel Herzberg

Un nouvel iceberg géant s'est détaché de l'Antarctique

UN BLOC DE GLACE de 2 000 km² s'est détaché de la banquise antarctique, a indiqué, jeudi 9 mars, la direction nationale de l'Antarctique d'Argentine. Cet iceberg, vaste à peu de chose près comme le grand-duché de Luxembourg et détecté par satellite, dériverait actuellement dans la mer de Bellinghausen, à la hauteur du cercle polaire antarctique, au sud de l'Amérique du Sud. Cette nouvelle dérive fait suite à celle d'un autre iceberg de 2 800 km² détecté, à la fin *du mois de février, dans la mer de Weddel, à la pointe* ouest du continent antarctique (*Le Monde* du 1[er] mars).

Ces phénomènes sont-ils la conséquence d'un réchauffement de cette région polaire ? Ou s'agit-il d'un phénomène classique de cassure de la banquise à ses extrémités ? Les chercheurs du laboratoire britannique d'étude de l'Antarctique de Cambridge, qui avaient détecté le premier bloc de glace géant, penchent pour la première hypothèse. Ils soulignent, comme leurs collègues argentins, qu'il pourrait s'agir du signal précurseur d'un mécanisme plus vaste d'effritement de la banquise et de remontée du niveau des océans, conséquence possible de l'effet de serre.

Le réchauffement moyen de 2,5 °C de cette zone de la péninsule antarctique depuis cinquante ans, tout comme la remontée de 3 millimètres du niveau de l'eau enregistrée ces deux dernières années par le satellite franco-américain Topex-Poséidon, pourraient le laisser croire. Plus circonspect, Claude Lorius, président de l'Institut polaire français, note que ces dernières années plusieurs icebergs, beaucoup plus vastes encore, se sont détachés de la banquise *(ice shelf)*, et qu'en l'absence d'observations systématiques et anciennes il est hasardeux d'y voir une *conséquence de l'effet de serre.*

Pierre Jouventin, directeur de recherche (CNRS) et spécialiste des études biologiques menées dans les terres australes et antarctiques françaises (TAAF), indique pour sa part que si la piste d'atterrissage aménagée aux abords de la base française Dumont d'Urville, en terre Adélie, a été balayée par une tempête d'intensité moyenne, c'est parce que la falaise de glace qui était sensée la protéger des flots a fondu entre le moment de sa conception et sa réalisation. Selon lui, depuis l'arrivée de l'explorateur Dumont d'Urville en terre Adélie (1840), à l'est du continent antarctique, la banquise a reculé d'environ 7 kilomètres...

H. M.

DANS LA PRESSE

L'image de Jacques Chirac

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

Appartenant au centre droit, les principaux supporteurs de M. Giscard d'Estaing auraient dû se sentir proches du premier ministre. Il est significatif qu'ils aient apporté leur soutien à M. Chirac, en dépit du fait qu'il est supposé manquer d'enthousiasme devant la perspective d'un renforcement de la Communauté européenne. Leur défection aurait été quasiment impensable si la question européenne avait eu une quelconque importance.

Joseph Fitchett

LIBÉRATION

Chirac est meilleur que d'autres face aux *bovidés du Salon de l'agriculture*. Il est également crédité du calme et de la sérénité propres à l'homme d'expérience. Son refus de céder à la polémique est salué ici ou là. Mais le ressort le plus profond de son succès présent ne va pas sans ambivalence. Si Chirac aimante certains Français par son programme volontariste, ceux-là mêmes ne sont pas dupes de la dimension électoraliste de son propos. Le discours social et galvanisateur de l'ancien président du RPR séduit sans faire oublier qu'il est tenu par l'homme des « *promesses perpétuelles* », selon l'expression d'un sondé.

Éric Dupin

FRANCE-INTER

[L'image plus positive de M. Chirac] n'efface pas totalement les fragilités du personnage, notamment sa réputation d'inconstance et sa gestion passée, plutôt droitière. [...] En prenant la tête de la *compétition, il devient la cible* principale. En apparaissant comme le vainqueur potentiel de l'élection, il focalise l'attention sur la cohérence de son projet [qui reste à démontrer sur les plans économique et européen]. Bref, si le maire de *Paris* a *gagné une bataille très importante*, il n'a pas encore *gagné* la présidentielle.

Pierre Le Marc

■ **PRESIDENTIELLE : Valéry Giscard d'Estaing** assistera à la réunion publique que son ancien premier ministre Jacques Chirac organise, vendredi 17 mars, à Clermond-Ferrand. L'ancien chef de l'Etat a annoncé dans l'émission de TF 1, « Face à la Une », mardi 7 mars, qu'il renonçait à se présenter à l'élection présidentielle et il a indiqué qu'il s'engagerait, durant la campagne, pour le candidat qui est le plus proche des idées qu'il défend.

■ **ISRAËL : le blocus maritime** imposé depuis un mois aux côtes du sud Liban a été levé par Tel Aviv. Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a fait part de cette décision au secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. Le blocus des ports de Tyr et de Sarafand, dans le sud du Liban, en cours depuis le 8 février, avait été étendu il y a deux semaines vers le nord jusqu'à celui de Saïda. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : une voiture piégée** a explosé, vendredi 10 mars, à Kouba, dans la banlieue sud-est d'Alger, faisant, selon un premier bilan, « *trente-trois blessés, dont huit enfants et endommageant deux immeubles* ». D'après la radio d'Etat, la voiture a explosé, à l'aube, dans la cité Jolie Vue, considérée comme un fief des islamistes. L'explosion a été ressentie jusque dans le centre d'Alger. Le 30 janvier, une attaque-suicide à la voiture piégée contre le commissariat central de la capitale avait fait quarante-deux morts et deux cent quatre-vingt-six blessés, selon le bilan officiel. L'attentat avait été revendiqué par le Groupe islamique armé. – *(AFP.)*

« Le Monde diplomatique » de mars

L'OURAGAN financier qui a ébranlé le Mexique, hier encore célébré comme le symbole du libéralisme triomphant, la faillite spectaculaire de la vénérable banque britannique Barings, l'incroyable *mais véridique histoire* du Crédit lyonnais et de la spéculation immobilière, la dévaluation des monnaies en Europe, ont mis en lumière, en quelques semaines, le degré d'absurdité auquel est parvenu le système financier international. *Le Monde diplomatique* du mois de mars analyse les échecs de ces « marchés ouverts » livrés au capital privé et dresse un bilan accablant d'un modèle économique qui aggrave les inégalités. Maurice Lemoine, dans un reportage sur la guerre au Chiapas, raconte comment les citoyens mexicains paient le prix de ces dérèglements.

Egalement au sommaire : « Le XX[e] siècle, siècle des extrêmes », par Claude Julien.

★ En vente chez votre marchand de journaux, 20 F.

SOMMAIRE

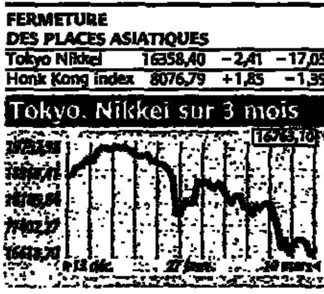
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 10 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16358,40	−2,41	−17,05
Honk Kong index	8076,79	+1,85	−1,39



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/03	Var. en % 08/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1727,07	−1,69	—
Londres FT 100	2986,90	−0,17	−2,56
Zurich	1176,21	−2,25	−5,16
Milan MIB 30	977	−0,20	−4,68
Francfort Dax 30	2001,64	−1,16	−4,98
Bruxelles	1271,53	−0,56	−8,49
Suisse SBS	962,76	−0,72	−7,26
Madrid Ibex 35	265,43	−1,46	−6,86
Amsterdam CBS	266,20	−0,45	−4,24

DEMAIN dans « Le Monde »

UN ENTRETIEN AVEC MAHMOUD DARWICH : le poète, qui a démissionné du comité exécutif de l'OLP en 1993, estime que l'accord avec Israël, qu'il conteste sans appeler à sa mise en échec, conduit à un morcellement de la société palestinienne.

Tirage du Monde du vendredi 10 mars : 509 529 exemplaires